

QUINTIN

DEUX SIÈCLES

D'UN

Monastère d'Ursulines

PAR É. BLIVET

Ouvrage honoré de Lettres d'approbation
de S. G. Mgr DE LA VILLERABEL, Archevêque de Rouen,
du R^{ssim} Dom OLLITRAULT-KÉRIVALLAN, Général de l'Ordre
des Trappistes,
du T. R. P. ALLO, ex-Recteur de l'Université de Fribourg, etc...
Préface de M. Alain RAISON DU CLEUZIQU.

Ils conserveront la mémoire
de votre nom de génération en
génération.

(Ps. XLIV, V. XVIII.)



SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE DE RENÉ PRUD'HOMME, ÉDITEUR PONTIFICAL

Imprimeur de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque

1924

DEUX SIÈCLES

D'UN

MONASTÈRE D'URSULINES

Nil obstat :

Brioci, die 9 Junii 1923.

J. HEURTEL,
Cens. del

IMPRIMATUR :

Brioci, die 9 Junii 1923.

Y.-M. LE PETIT,
Pro-vic. Cap.

*A mes très Vénérées Mères
et chères Educatrices,*

*Hommage de ma reconnaissance
et de ma filiale affection.*

E. B.

DÉCLARATION

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, l'auteur déclare soumettre sans aucune réserve au jugement du Saint-Siège apostolique et du Vicaire infallible de Jésus-Christ, l'appréciation des faits et celle de la doctrine contenue dans cet ouvrage, et y soumet pleinement sa personne. L'auteur déclare également qu'en employant les qualifications de sainte et de vénérable il n'entend donner à ces mots qu'un sens purement humain ; également aussi, il n'attribue qu'une portée humaine à quelques faits extraordinaires rapportés dans ce récit et s'en remet en tout au jugement de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.



SAINTE URSULE ET SES COMPAGNES

A sa suite viendront des chœurs de Vierges ; ses compagnes vous seront présentées, ô grand Roi ! Elles seront amenées dans la joie et l'allégresse, elles seront introduites dans le temple du Roi.

(Psaume XLIV, ŷ. XV et XVI).

QUINTIN

DEUX SIÈCLES

D'UN

Monastère d'Ursulines

PAR É. BLIVET

Ouvrage honoré de Lettres d'approbation
de S. G. Mgr DE LA VILLERABBE, Archevêque de Rouen,
du R^{vé}m^e Dom OLLITRAULT-KÉRIVALLAN, Général de l'Ordre
des Trappistes,
du T. R. P. ALLO, ex-Recteur de l'Université de Fribourg, etc...
Préface de M. Alain RAISON DU CLEUZIQU.

Ils conserveront la mémoire
de votre nom de génération en
génération.

(Ps. XLIV, ŷ. XVIII.)



SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE DE RENÉ PRUD'HOMME, ÉDITEUR PONTIFICAL
Imprimeur de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque

1924



APPROBATIONS

*Lettre de Monseigneur André de la VILLERABEL,
Archevêque de Rouen, Primat de Normandie.*

MADemoiselle,

La ville de Quintin s'enorgueillit à bon droit de son passé. Parmi ses traditions les plus glorieuses, il n'y en a pas de plus chères aux âmes chrétiennes que celles du monastère de la Sainte Famille. Pendant des siècles, les Ursulines y ont formé des légions de mères de famille qui honorèrent par leurs vertus et la dignité de leur vie, les foyers de la région, des religieuses et des âmes d'élite qui ont contribué pour une large part, au maintien de la foi.

Cette raison suffisait à elle seule pour vous inspirer, vous soutenir et vous entraîner dans ce long et patient labeur que vous avez entrepris. Il s'en ajoute une autre, la reconnaissance que vous gardez à celles qui formèrent votre jeunesse.

Les concours ne vous ont pas manqué, et vous rendez un juste tribut de gratitude aux anciennes élèves, dont la mémoire a secondé la vôtre, aux hommes de valeur dont la science, la bibliothèque et les archives vous fournirent de précieuses sources.

En lisant votre manuscrit, je n'y ai pas seulement goûté la satisfaction que cause à tout vrai Breton l'évocation du passé de sa petite patrie, mais encore la joie de retrouver sous votre plume le récit d'événements auxquels j'ai été mêlé.

Longtemps confesseur extraordinaire de la communauté, ami de toujours, supérieur ecclésiastique du monastère par délégation de Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc, je me suis constamment intéressé par devoir et par affection à tout ce qui concernait les bonnes Ursulines et leurs œuvres.

Dans mon enfance, j'ai souvent entendu, au sein de ma

famille, des anecdotes de la vie du couvent, racontées par des parentes qui avaient été élevées et instruites dans cette sainte maison.

Une de mes cousines-germaines y a fait profession, et vit toujours au milieu de la famille spirituelle qui la reçut en son sein et dont elle partagea les épreuves.

Pour toutes ces causes je me réjouis de constater que, par votre livre, tout ce passé revivra, non seulement pour l'édification du présent, mais encore pour celle de l'avenir.

La persécution religieuse, en des temps où les discordes civiles armaient les Français les uns contre les autres, a dispersé les Ursulines. Votre visite au couvent, et la description des transformations et des ruines qui en ont suivi la confiscation, nous émeut jusqu'au fond de l'âme. Voilà donc le fruit du travail des siècles. Une loi, un décret ont suffi pour consommer l'injustice, et dépouiller l'Eglise d'un de ses plus riches joyaux. Les hommes oublient vite. Votre livre empêche la prescription.

Religieuses austères, rigides quelquefois, les premières Ursulines reflétaient la société française patiemment formée par la Sainte Eglise, nourrie des plus pures maximes de l'Evangile, formée par la forte discipline de la loi de Dieu, dans la ligne droite du devoir accompli sans compromission. Le monastère de la Sainte Famille dominait la ville de Quintin comme une citadelle où s'étaient réfugiées les plus hautes vertus de nos pères, comme un donjon où se conservaient, ainsi que dans un chartier, non pas des parchemins revêtus de sceaux de cire, mais des traditions vivantes en des âmes généreuses. Ce trésor constituait l'une des merveilleuses parts du patrimoine de civilisation que nous ont légué nos ancêtres. Le génie d'un peuple ne s'improvise pas, il procède de longues hérédités.

Que ne pouvons-nous réparer les maux causés par nos discordes civiles. Puisque nous ne pouvons reconstituer un passé disparu, efforçons-nous du moins d'en garder la noble image dans nos mémoires. En écrivant ces pages, vous l'imprimez moins sur le papier que dans les cœurs des anciennes élèves des Ursulines et des habitants de la région de Quintin pour qui les faits accomplis ne constituent pas un droit, et qui regrettent encore la flamme presque éteinte de ce foyer qui rayonnait au loin.

Puissent les religieuses qui dorment leur dernier sommeil

dans l'humble cimetière de la communauté, mais dont les yeux fermés à la lumière de ce monde se sont ouverts sur les éblouissantes clartés du ciel, vous obtenir en retour de votre geste pieux d'écrivain le succès apostolique que vous avez souhaité d'obtenir en prenant la plume, et en rédigeant cette histoire partiellement écrite dans la vie de la Mère Emilie et pleinement racontée dans le manuscrit que vous m'avez communiqué.

Vous concluez votre œuvre par une évocation de la Pologne martyre, mutilée, dépouillée, mais ressuscitée par la France victorieuse. Il reste à notre patrie une victoire à remporter, c'est affranchir ses propres fils de tous les préjugés, de toutes les passions, de toutes les haines qui l'ont mise à deux doigts de la ruine. Semeuse infatigable, elle a répandu la justice et la liberté par delà ses frontières. Rentrée chez elle, le cœur frissonnant de tant de bienfaits, qu'elle renouvelle, en son propre sein, ses réserves de concorde et d'amour fraternel, suprême ressource des jours mauvais qui luisent peut-être encore à l'horizon !

Quiconque aura lu votre livre avec un esprit impartial formulera le même vœu. La série des portraits que vous avez tracés manquerait à la galerie de nos gloires nationales. Du monastère dévasté ces saintes religieuses, qui pendant le XVIII^e siècle et le XIX^e ont vécu dans l'ombre, sortent sous votre conduite dans la rue et sur la place publique, pour éveiller dans la conscience de tous les vrais Français les remords réparateurs. Le cloître avait jusqu'ici gardé jalousement leur mémoire : par les portes brisées, elles surgissent au milieu de nous pour nous inspirer des regrets. A l'école de l'histoire, les jeunes générations apprendront le secret de préparer un avenir digne de notre passé.

Agréez donc, Mademoiselle, l'expression de ma vive reconnaissance pour la communication d'un manuscrit dont vous m'avez réservé la primeur.

† ANDRÉ,

Archevêque de Rouen.

Lettre du Révérendissime

Dom Jean-Baptiste OLLITRAULT-KÉRYVALLAN

Abbé de Cîteaux et Général des Cisterciens de l'Étrotte Observance.

MADemoiselle,

Je viens de lire, où plutôt de relire, avec un intérêt qui n'a pu que se renouveler et s'accroître, les pages si émouvantes que vous consacrez comme un « hommage » à la mémoire de celles qui furent « vos vénérées Mères et chères Educatrices » et je crois vraiment bien superflue la demande que vous m'avez adressée « d'y joindre quelques mots d'approbation » pour les faire peut-être encore mieux accueillir.

Certes, écrites comme elles le sont, si bien documentées, parsemées de tant de traits charmants, soutenues partout par une piété si vraie, et toutes vibrantes des émotions du cœur, elles se recommandent suffisamment elles-mêmes. Mais comment résister aux motifs que vous mettez en avant ? « Un travail, me dites-vous, qui regarde Quintin, le Quintin religieux, le Quintin du vieux temps, et sorti de la plume très modeste d'une Quintinaise, — pourquoi me faut-il reproduire textuellement votre lettre ? — ce travail n'a-t-il pas toutes les chances de recevoir près de vous bon accueil ? » Je me mets donc à l'œuvre, et pourtant quelle valeur peut avoir dans le monde l'appréciation d'un homme qui l'a depuis si longtemps quitté, et dont très peu, très peu désormais gardent quelque peu le lointain souvenir.

Il est vrai, du moins, que dès ma petite enfance, j'aimais bien mon Quintin, et qui, même sans y être né, n'aimerait pas Quintin, cette charmante petite ville, qu'il ne faut plus essayer de décrire, après qu'en quelques mots vous l'avez si bien fait, et pour laquelle, la Reine du Ciel elle-même semble avoir des prédilections spéciales en y conservant à vénérer un fragment de sa propre ceinture ? Ensuite, bien que je l'eusse quitté, Quintin n'a pu que grandir dans mon amour, quand j'ai su son passé, car « c'est une vieille ville, possédant une histoire » et surtout, (ici je suis en plein dans mon sujet), quand j'ai compris le mérite pour une ville comme Quintin de posséder un couvent, et un couvent tel que celui de

Quintin fut pour toute notre contrée. Je ne puis m'empêcher, pour me faire encore mieux venir de vos lecteurs, de leur faire ici une confidence intime. J'assistais un jour dans ce vieux couvent à la profession de deux jeunes religieuses, et j'avoue, à ma honte, que je m'ennuyais beaucoup, quand tout à coup, derrière la grille, une sorte de remue-ménage se fit, et perçant la demi transparence du voile qui nous séparait du chœur, je vis, tout étonné, les deux nouvelles professes s'agenouiller tour à tour aux pieds de leurs compagnes, et relevées par elles, recevoir, sanctifié encore par l'Eglise, leur fraternel baiser. Un frisson me secoua tout entier : « C'est beau, cela, me dis-je, et moi aussi je serai religieux. » Ce fut le premier éveil de ma sainte vocation ! Je n'avais pas six ans, et quand maintenant, dix fois ces six années ont passé sur ma tête, quel pieux plaisir n'ai-je pas à répondre à l'honneur que vous m'avez si gracieusement offert, et, en écrivant en tête d'un livre tout entier dicté par la reconnaissance, à acquitter moi aussi, comme ma dette de gratitude, pour cette grâce insigne qui a déterminé ma vie !

Plus tard, pendant de longues années, au sein de ma famille, où il était naturellement d'usage de se succéder au couvent de Quintin, sur les bancs des classes ou même dans les stalles du chœur, l'estime et l'amour de ce couvent se développèrent de plus en plus en moi. Combien ils m'étaient familiers les noms de ces saintes religieuses dont vos souvenirs vous ont permis de retracer un portrait si fidèle ! Parfois on allait les voir un moment au parloir, et d'elles l'on parlait si souvent, et si bien, qu'elles étaient presque pour moi ce que m'étaient et ce que me restent toujours, les maîtres qui formaient alors ma jeunesse dans mon Petit Séminaire. Aussi quelle intime jouissance ai-je éprouvée. Mademoiselle, en voyant réapparaître si vivantes sous votre plume, si alerte et si souple, ces saintes Religieuses aux caractères sans doute bien différents, mais toutes si recueillies, si humbles et si dévouées, au fond toutes si aimables et toutes vraiment saintes ; et, si à l'émotion que l'on sent à travers toutes vos pages, on venait en vous lisant à croire que vous avez un peu dépassé les mesures ou exagéré les faits, j'en sais assez pour vous défendre d'un reproche qui serait encore après tout, tout à votre honneur, et pour garantir que, quelque attachantes, quelque belles, et même les unes quelque grandes que soient dans vos récits ces saintes Religieuses, leur mérite égale tous vos éloges.

Au surplus, n'avez-vous pas pris le soin de nous dire amplement à quelle source elles puisaient ? Que vous avez donc bien fait, Mademoiselle, de remonter à travers les pays et les âges, jusqu'à leur toute, toute première origine, et dans un abrégé, nécessairement assez court, de la vie de leur Fondatrice, de nous faire pressentir ce qu'à l'école d'une telle Mère, sainte Angèle de Mérici, pouvaient devenir ses filles ! Quel charme ensuite de suivre avec vous le nouvel Institut de villes en villes, dans le midi de notre belle France qui, hélas ! à cette époque avait tant besoin pour se relever qu'on lui formât par centaines ce que la Sainte Écriture appelle « la femme forte » ; ce, qu'avec une nuance qui adoucit, mais sans rien diminuer, nous appelons, nous : « la Chrétienne », laquelle dans vos conceptions si aisément patriotiques et religieuses ensemble, nous nommons « la Française » !... Bientôt vous nous le montrez d'un bond vigoureux établi à Paris, entre temps, dans le midi, il continuait vers l'Ouest sa marche bienfaisante. Tout à coup, de Bordeaux où il puise une vitalité nouvelle, il accourt à Laval, à deux pas, et qui furent vite franchis, de notre Bretagne, alors, elle aussi, dans un si triste état ! Le voici à Dinan, à Lamballe, à Tréguier et à Rennes, et enfin, en l'année bénie 1707 il arrive à Quintin !

Et durant les étapes successives de cette marche en avant, à travers les cent cinquante ans et plus qu'il met à parvenir des coteaux fleuris de Brescia chez nous, Dieu prit soin de mettre sur sa route, ah ! sans doute de bien hauts personnages, dont il lui fit des protecteurs puissants ; mais surtout comme il s'attacha à mettre sur ses pas des saints. En Italie, à peine Sainte Angèle disparue, Saint Charles Borromée se montre et donne à la nouvelle Famille « la préparation qui précède la virilité » ; et puis dans notre France, ce sont à peu près toutes les grandes âmes d'alors qu'elle rencontre, et qu'on aime tant à voir, presque toutes groupées dans votre livre, et chacune si bien marquée à sa véritable empreinte ; et de tous ces contacts, l'Institut de Sainte Angèle reçoit comme une sève plus vigoureuse et plus féconde, parce que de plus en plus sainte, jusqu'à ce qu'il atteigne, dans un équilibre merveilleux de prière et d'action, la perfection que Dieu voulait pour lui !

Que pouviez-vous faire de mieux pour plaire à vos anciennes Maîtresses, Mademoiselle, que de retracer ainsi la pieuse et magnifique histoire de leur glorieux Institut, et comment

mieux nous préparer aussi à les voir revivre dans vos récits telles que nous les avons connues ? Pour être ce qu'elles furent, elles n'avaient qu'à écouter à travers quatre siècles Sainte Angèle leur dire : « qu'il leur fallait prier parce qu'elles enseignaient, et qu'elles n'enseigneraient bien qu'après en avoir acquis la force dans la prière ; « et aussi, qu'à se souvenir, qu'à l'imitation de leurs pieuses devancières, elles avaient à justifier la prophétie du Pape qui les a approuvées, et par leur courage, leur abnégation, leur piété et leur zèle, à être pour saint Ignace « de véritables sœurs ».

Votre livre, Mademoiselle, répond donc parfaitement au but que vous vous proposiez : c'est à coup sûr un excellent hommage à vos vénérées Mères et chères Educatrices, et quand, comme vous m'y invitez, mon regard ému, conjointement avec le vôtre, va les chercher là-haut, où maintenant elles jouissent, il me semble les voir vous sourire ; mais n'avez-vous pas le droit d'attendre une récompense plus haute et bien plus étendue ? Votre livre déborde votre pensée. En nous présentant le tableau si fidèle et vécu des Religieuses qui vous ont élevée, ne proclamez-vous pas au fond, sans tenir compte des noms et des coutumes, les vertus, le mérite et la supériorité sans conteste comme « éducatrices » de ces âmes choisies une à une par Dieu même, formées avec tant d'amour par la sainte Eglise à l'école des saints, dans ces cénacles de la vie religieuse, où l'Auteur de toute sainteté agit sans presque aucun obstacle, et qui, s'encourageant dans une charité commune, mettent en commun toutes leurs ressources de nature et de grâce, pour déverser, sur les heureuses enfants qu'on leur confie, sans doute de la science, car elle se trouve chez elles tout aussi bien qu'ailleurs, mais surtout ce qui importe plus, ce qui forme la Femme forte, la Chrétienne, et chez nous la Française, ce qu'elles-mêmes reçoivent en raison de leur mission divine, des lèvres et du cœur même de Dieu pour le donner à flots sans crainte de l'épuiser jamais !

Vous fûtes, Mademoiselle, l'une de ces enfants heureuses, élevées à cette école, vous le prouvez bien et nul, en lisant votre livre, ne pourra manquer d'y voir la glorification de ces Religieux et de ces Religieuses sans qui notre Patrie n'eût jamais été ce qu'elle est devenue, et ce que malgré tout elle reste, et dont le retour en pleine liberté doit être

appelé des vœux et des prières de tous. C'est à cela que tend votre livre, Mademoiselle, et je ne sache pas lui souhaiter un succès plus désirable, ni décerner un meilleur éloge à celle qui l'a si bien écrit.

Veillez agréer, Mademoiselle, mes hommages religieusement dévoués.

F.-M.-Jean-Baptiste OLLITHAULT-KÉRYVALLAN,
Abbé de Cîteaux
et Général des Cisterciens de l'Étroite Observance,

Notre-Dame de Cîteaux, 1^{er} septembre 1923.

Lettre du Très R. P. E.-B. ALLO, O. P.,
Ex-Recteur de l'Université de Fribourg.

MADemoiselle,

C'est une noble histoire que celle de l'Institut de Sainte Angèle Mérici. Peu de temps avant la Réforme, la Providence le fit naître, humblement, comme la plupart des grandes œuvres divines, mais pour devenir bientôt l'un des plus solides remparts de l'Église, contre l'assaut de l'hérésie et de l'incrédulité ; car il éleva des générations de femmes fortes et instruites, qui maintinrent, en d'innombrables familles, l'attachement à la foi et à la vie catholiques. Notre pays de Quintin eut, à la fin du règne de Louis XIV, le bonheur de posséder un Couvent d'Ursulines ; dans la petite cité bourgeoise, riche et méfiante, leur influence eut vite raison des dernières traces d'esprit huguenot, et elle y fit triompher cette piété solide qui, à travers les orages des derniers siècles, s'est maintenue autour du sanctuaire de Notre-Dame de Délivrance. C'est une très heureuse inspiration qui vous a portée à nous donner l'histoire d'une institution si bienfaisante, glorieuse aux yeux de Dieu et bénie des hommes. Votre ouvrage n'est pas une simple monographie, puisqu'il informe le lecteur sur les origines, les débuts et la propagation de l'Institut des Ursulines, sur leur entrée en France et en Bretagne, pour en arriver à leur établissement à Quintin, où leur activité fut si

efficace, et réalisa si pleinement ce que la Sainte Fondatrice attendait de ses filles. On peut espérer que beaucoup vous liront, avec un vif intérêt et une grande édification. C'est une des belles pages du catholicisme breton ; et la haute vertu de tant d'excellentes religieuses, dont vous faites le portrait, parlera au cœur de tous ceux qui cherchent de beaux exemples de perfection et d'action chrétienne. Mais les Quintinais surtout doivent vous être reconnaissants. La plupart de ces âmes d'élite honoraient par leur parenté de nombreuses familles de la ville et de la région. Quant à leur parenté spirituelle, elle y est encore bien plus étendue. Combien de femmes chrétiennes, leurs anciennes élèves, en lisant vos pages émues, revivront avec attendrissement leurs fraîches et pieuses années de pensionnat ! Et bien d'autres encore, hommes et femmes, se rappelleront que la formation chrétienne qu'ils ont reçue de leurs mères, c'est à l'éducation et à l'enseignement des Ursulines de Quintin, que leurs mères elles-mêmes en étaient redevables. Hélas ! la tempête d'il y a vingt ans, a ruiné avec tant d'autres le monastère de la Sainte-Famille ; les pages touchantes où vous évoquez ses derniers jours réveilleront d'indicibles regrets. Mais n'avez-vous pas montré, en un précédent chapitre, ce qu'il advint aux Ursulines Quintinaises dans la crise beaucoup plus terrible de la Grande Révolution ? La tenacité de leur foi bretonne fit revivre leur œuvre plus florissante que jamais. Cette leçon du passé doit maintenir l'espérance au cœur des survivantes qui prient, reléguées dans un coin de la maison qui est la leur, et des éducatrices qui se dévouent à continuer en dehors une œuvre d'enseignement qui revient à la prospérité — en attendant l'heure que le Dieu des résurrections aura fixée en ses secrets desseins.

Pour cette bonne action qu'est votre livre, recevez donc, Mademoiselle, les félicitations et les remerciements de beaucoup de chrétiens et de chrétiennes dont j'ai grand plaisir à me faire l'interprète, et veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués en N. S.

Fr. E.-B. ALLO,
Dominicain.

Université de Fribourg, 12 Décembre 1923.

Lettre de M. le Chanoine LE PETIT,

Pro-vicaire Capitulaire de Saint-Brieuc et de Tréguier.

MADemoiselle,

Vous vous étiez proposé de faire la monographie du Couvent des Ursulines de Quintin, et, comme il arrive souvent, votre programme s'est élargi et la monographie est devenue une histoire.

Vous avez pensé, avec raison, qu'il était bon de rappeler la vie de la sainte Fondatrice des Ursulines et les admirables développements en France de cet Ordre illustre, qui a tenu un rang si distingué parmi les nombreuses Congrégations religieuses vouées à l'instruction et à l'éducation de nos familles françaises dans les temps modernes.

La Bretagne n'a pas attendu la révolution française pour avoir des écoles. L'instruction gratuite y était connue et pratiquée bien avant les lois laïques. N'est-ce pas au contraire la révolution qui ferma toutes les écoles prospères et florissantes et interrompit pour longtemps l'instruction du peuple de France ? Dès le début du xviii^e siècle, Dinan, Saint-Brieuc, Lamballe, Tréguier, Lannion possédaient des Ursulines. Quintin, et pour cause, n'y pouvait songer alors ; le protestantisme agonisant allait y exercer ses ravages, jusqu'à la fin du siècle.

Enfin, en 1707, les Ursulines, désirées depuis longtemps, arrivèrent, et leur vie allait se confondre avec la vie même de la cité quintinaise. Le diocèse de Saint-Brieuc, à la grande joie de son évêque, Monseigneur de Boissieux, allait compter un Etablissement de plus, voué à l'éducation et à l'instruction chrétiennes de la jeunesse. L'avenir s'annonçait plein d'espérances !

1707-1904. Deux siècles d'histoire locale, comme vous le dites si bien. Et quels siècles ! Le xviii^e, avec son philo-sophisme et son paganisme, avant-coureurs de la Révolution française, chargée de sang, de destructions et de ruines. Le xix^e, siècle de restauration religieuse et sociale et d'admirable épanouissement de la vie catholique, lequel hélas ! devait se terminer dans une persécution infernale et des ruines lamentables.

Les Ursulines de Quintin ont partagé, durant ces deux cents ans d'existence, toutes les vicissitudes et les souffrances de l'Eglise de France. Deux fois, malgré les services rendus, elles ont subi la persécution, la dévastation de leur couvent et l'exil. N'avons-nous pas vécu ces dernières épreuves, et pourrions-nous les oublier ? Reverront-elles un jour la seconde restauration que vous appelez de tous vos vœux, dans ces pages « écrites avec tout votre cœur » ? Vous invoquez la justice. Ayons confiance en la justice divine qui attend son heure, mais ne trompe jamais les espérances de ses enfants.

Y.-M. LE PETIT,

Pro-vic. cap.

Saint-Brieuc, 9 juin 1923.

Lettre de la Révérende Mère Angèle-de-Notre-Dame,
Prieure Générale des Ursulines de l'Union Romaine.

Rome, le 7 novembre 1923.

MADemoiselle,

Je vous félicite d'avoir eu la pensée de faire paraître une histoire complète de l'ancien Monastère des Ursulines de Quintin.

Avec une filiale vénération, vous évoquez un passé deux fois séculaire, vous faites revivre les physionomies de saintes et vaillantes religieuses et vous rappelez tout le bien réalisé par elles. Cette « Histoire locale » n'est pas seulement pour vous un acte de respectueuse affection envers la grande famille Ursuline, c'est encore une œuvre d'édification et d'apostolat. En effet, proposer à l'imitation de notre société moderne d'admirables modèles d'éducatrices, c'est gagner à la cause de l'enseignement religieux de nouvelles sympathies et de nouveaux dévouements.

Votre travail consciencieux, très documenté, est le filial hommage de votre reconnaissance pour l'antique « Mo-

nastère de la Sainte Famille de Jésus », qui porte modestement, mais noblement, le renom de son passé. Sa couronne d'honneur est faite du courage, des vertus, des saints labeurs de ses anciennes religieuses ; elles laissent, comme le plus riche des patrimoines, aux dignes continuatrices de leurs œuvres, la flamme du dévouement et l'esprit du sacrifice.

Si vous cherchez à ressusciter ces « Deux siècles d'un Monastère d'Ursulines », vous voulez surtout, en enfant dévouée, être fidèle aux traditions de la famille, fidèle à son honneur, fidèle à son esprit.

En vous louant de tout cœur, Mademoiselle, des nobles sentiments qui ont inspiré votre travail appelé, croyons-nous, à faire beaucoup de bien, nous supplions le Divin Maître de bénir ces pages et de leur faire porter des fruits d'édification, non seulement à Quintin, mais bien au-delà de vos frontières bretonnes.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes vœux, avec mes affectueuses félicitations et ma reconnaissance.

M. ANGÈLE DE N. D.

Pr. gén. (U. R.)

*De notre Monastère de la Sainte Famille de Redon,
Le saint Jour de Pâques.*

1^{er} Avril 1923.

MA CHÈRE AMIE,

Une de nos plus douces joies, au soir de la vie, est l'apparition de votre beau travail : « Quintin et deux siècles d'un monastère d'Ursulines. »

Vous l'offrez « aux survivantes d'une injuste spoliation comme un gage de piété filiale, un rappel à la justice, un hommage rendu à la vérité ». Elles acceptent avec reconnaissance ce témoignage d'une fidélité que le temps et l'éloignement n'ont jamais altérée.

Sous votre plume alerte et vivante nous retrouvons les

pages tant aimées de notre vieux *Déal* ; certaines obscurités de la période révolutionnaire ont été, grâce à vos recherches minutieuses, mises en lumière, et enfin, le demi-siècle vécu par nous, dans ce cher couvent de Quintin, nous est redit en des termes si émouvants, que nous ne saurions trop bénir le ciel d'avoir trouvé un tel historien.

Après dix-sept ans d'exil, d'épreuves de toutes sortes, il nous est bon de voir revivre dans vos pages, ces figures si religieuses de nos devancières, à chacune vous avez donné le cachet qui lui convenait avec la mesure et le tact qui vous caractérisent.

Votre aimable tante, Mère Saint-Vincent-de-Paul, si douce devant la mort, Mère Marie-Joseph, dont l'obéissance restera proverbiale, l'humble Mère Saint-Jean-l'Évangéliste, la fervente Mère Saint-Louis-de-Gonzague et tant d'autres, vouées à l'oubli, sont exaltées par vous, leur souvenir est fixé par l'histoire.

Merci, chère Amie, d'avoir mis tout votre cœur à révéler « cette élite, ces grands modèles » en faisant revivre un passé qui nous reste si cher.

Et de cette communauté de Redon qui nous abrite, après les angoisses que vous savez, nous n'oublions pas notre berceau... et là, où était notre berceau, nous aurions voulu notre tombe !... Que la sainte et adorable volonté de Dieu soit faite !... Mais notre vœu suprême est que l'ancienne communauté de Quintin redevienne un jour une pépinière de saintes.

Puisse votre livre contribuer à une résurrection que nous appelons de tous nos vœux.

Croyez, chère Amie, à l'affectueuse gratitude de votre bien dévouée en N.-S.

MÈRE MARIE-DES-SÉRAPHINS.

Prieure,

CHÈRE AMIE,

Nous, les pauvres recluses, laissées par le liquidateur dans un coin de notre cher couvent, avons lu avec un grand intérêt votre livre : « Quintin et deux siècles d'un monastère d'Ursulines ».

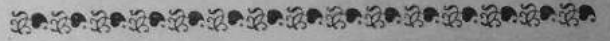
Il nous rappelle un glorieux passé, avec notre vénérée Mère Sainte-Emilie, mais aussi les difficultés de la fondation que Mère Anne-de-la-Conception de la Rivière a surmontées par son énergie, son amour de Dieu et du prochain. Enfin, les souffrances que nos mères ont endurées pendant la révolution et les privations qu'elles se sont imposées à leur retour dans leur chère communauté pour la rendre habitable.

La ferveur de toutes ces saintes religieuses et leur patience dans les épreuves nous encouragent à supporter nos maux, dans l'espoir, qu'un jour, Dieu relèvera les ruines de notre bien aimé monastère et que des âmes ferventes y travailleront encore à sa gloire et au salut des âmes.

C'est notre vœu le plus cher !

Croyez, chère Amie, à la profonde et sincère reconnaissance des Ursulines invalides du Monastère de la Sainte-Famille de Jésus.

A Quintin, le 18 avril 1923, fête du Patronage de saint-Joseph.



PRÉFACE

DE M. ALAIN RAISON DU CLEUZIQU

Le travail que Mademoiselle Blivet a consacré à l'histoire de la communauté des Ursulines de Quintin est destiné à plaire non seulement à toutes les personnes, et elles sont nombreuses, qui tiennent par tant de liens à cette maison, mais aux historiens bretons, curieux de notre passé, et à ces esprits d'élite qu'attire l'étude de l'âme humaine développant ses facultés dans la sphère supérieure de la vie mystique, au milieu des actions les plus ordinaires de l'existence. Il s'agit ici de la préoccupation maternelle de l'éducation des enfants, de cette application très terre à terre en apparence, que réclame l'enseignement des premiers principes des connaissances, lecture et écriture, et l'initiation aux éléments des sciences, de la littérature et des arts d'agrément.

Y a-t-il dans cette région de Saint-Brieuc une famille originaire du pays, qui de près ou de loin ne doit être reconnaissante à la communauté de Quintin de la formation d'une mère, d'une fille, d'une parente, ou, remontant dans le passé, d'une aïeule ? Je ne le crois pas, et l'ouvrage de Mademoiselle Blivet devra trouver de ce côté un nombreux auditoire.

Mais, du côté des historiens, ses lecteurs devront être nombreux aussi, car, avec une méthode très sûre, dans un style clair et facile, et en étudiant le passé d'une seule maison religieuse, elle a su mettre bien en relief, combien fut grande et féconde l'action de l'Ordre de Sainte Ursule en Bretagne.

Avec beaucoup d'à-propos elle rappelle les origines des Ursulines, la fondation des congrégations de Paris et de Bordeaux, puis l'entrée des Religieuses en Bretagne. Un exposé rapide de l'état de la société, permet de se rendre compte des besoins auxquels elles avaient à pourvoir. Le cadre étant ainsi bien délimité, l'auteur aborde la fonda-

tion de Quintin, et montre à l'œuvre cette noble et sainte religieuse : Anne de la Rivière, dont les archives de la communauté permettent de reconstituer la physionomie si attachante. La force, une persévérance que rien ne rebuait s'unissaient chez la pieuse fondatrice à une exquise bonté, et l'on pouvait admirer chez elle, spiritualisées par la vie religieuse « les grâces infinies qui l'avaient fait briller dans le monde ». Elle n'eût pas abouti cependant dans son entreprise, sans la haute protection de la maréchale de Lorges et la notice que le « Déal » des Ursulines de Quintin consacre à celle qu'elles honorent en quelque sorte comme leur fondatrice temporelle, ajoute bien des traits inédits à la biographie de la Maréchale. Elle n'était guère connue que par les mémoires de son gendre, le duc de Saint-Simon, les archives du couvent de Quintin permettent de soulever un peu le voile, sous lequel elle cachait le secret de sa vie intérieure.

L'histoire de la fondation de Quintin, les biographies de la Mère de la Rivière et des supérieures qui lui ont succédé, maintient en pleine activité l'organisation et tout le va et vient d'une maison religieuse consacrée à l'éducation des jeunes filles sous l'ancien régime. Que nous sommes loin de ces temps !

Mademoiselle Blivet a pu retrouver, et elle a utilisé avec beaucoup de bonheur certains renseignements précis sur la vie des petites pensionnaires au couvent, le règlement de leur journée, les matières de l'enseignement qui leur était donné, et ces détails ajoutent un grand intérêt à son travail, car sur cette question les documents sont rares. En 1770, le pensionnat comptait soixante internes. Mais ce n'était là qu'une des faces de l'œuvre d'éducation à laquelle se consacraient les Ursulines ; l'externat devait être assurément fort nombreux, les petites classes s'ouvraient aux enfants pauvres de Quintin.

La révolution vint tout détruire. Le récit de cette destruction, puis de la restauration de la communauté, et de sa vie à travers le XIX^e siècle forment la seconde partie du travail si attachant de Mademoiselle Blivet, puisse-t-elle le compléter un jour d'une seconde restauration.

Un érudit breton des plus distingués, S. Ropartz, a écrit que rien n'est intéressant comme l'étude des archives d'un couvent. Combien il a raison ! On entre dans « un jardin

mystique ». L'expression est du « Déal » des Ursulines, et qu'elles me permettent de les féliciter, en passant, d'avoir pu conserver ce « livre de famille » de leur communauté.

Mademoiselle Blivet en a tiré le meilleur parti. Les silhouettes de religieuses, qu'elle fait passer en quelque sorte sous les yeux du lecteur, font songer à ces galeries de portraits qu'on aime à voir dans les maisons qui s'honorent d'avoir un passé. Le passé de la maison des Ursulines de Quintin est déjà vieux de plus de deux siècles.

Au premier abord, toutes ces religieuses paraissent se ressembler ; la vie du cloître leur a communiqué des traits communs. Ne portent-elles pas toutes le même habit ? Mais cette première impression n'est que passagère ; que de caractères différents se développent dans l'exercice des mêmes vertus ! Quelle riche matière d'observation pour celui qui sait regarder avec respect l'âme humaine ! et ce qu'il faut admirer aussi, c'est la délicatesse de traits avec laquelle celles qui tinrent la plume pour rédiger le nécrologe, surent tracer la biographie de leurs sœurs. On voudrait oublier le côté littéraire de leur œuvre, on ne le peut. Dans leur style limpide, sans recherche, sans apprêt, elles ont laissé simplement parler leur cœur, et elles ont atteint parfois la perfection.

Mademoiselle Blivet a su utiliser ces documents, elle les a mis en œuvre avec beaucoup d'art. Son livre sera certainement très goûté, c'est un travail scientifique très poussé et qui se lit en même temps avec beaucoup d'agrément. Il a aussi le mérite de révéler tout un passé de services féconds et utiles au pays, qu'il convenait, surtout en notre temps, de ne pas laisser oublier.

AL. DU CLEZIOU.



AVANT-PROPOS

Faut-il en demander la cause aux poignantes émotions que nous avons éprouvées, aux convoitises qui se sont allumées dans les âmes, aux difficultés croissantes de la vie ?... Les traditions locales disparaissent, l'attention se détourne chaque jour davantage du passé, comme d'une tombe délaissée que bientôt on ne distinguera plus. Cependant :

« Rien ne l'empêchera, Passé, d'avoir été ! » (1)

ni l'indifférence, ni l'abandon, ni l'ingratitude, et puisqu'il a été, ce passé, que nous sommes ses intermédiaires auprès des générations appelées à nous survivre, nous devons, pour que celles-ci le connaissent bien à leur tour, rendre hommage à ce qu'il a eu de grand, de noble ou de saint, et rappeler avec reconnaissance ce qu'il eut d'utile et de bienfaisant.

Qui le fait, aujourd'hui ? En tout, nous devenons imprécis ; autant peut-être, sans nous l'avouer, par jalouse susceptibilité que par indifférence. On confond parce qu'on ne veut plus admirer. Au milieu de l'égoïsme jouisseur et de la cupidité de l'après guerre, on traite en proscrits les exemples d'héroïsme, de grandeur morale et de vertu ! Mais il y aura toujours un abîme entre l'âme altérée d'idéal, et l'âme terre à terre, incapable d'éprouver un élan généreux. On peut méconnaître l'une, on ne relèvera pas l'autre !

Au contraire ! Ne faut-il pas voir, dans cette absence de justice, l'une des causes de l'abaissement actuel des caractères ? Dédaigneux des grands modèles, nous ne savons plus lever les yeux vers les cimes, nous n'avons plus d'enthousiasme fécond ; nos tares, nous les affichons, sans rougir, comme le mendiant étale ses plaies.

(1) Madame Mathilde Delaporte, *En Demi-Teintes*, recueil de poèmes, couronné par l'Académie Française.

Pour nous relever, rapprochons-nous de l'élite, allons vers ceux qui croient, qui prient, qui se renoncent, qui se dévouent !

Ces exemples réconfortants, un passé peut nous les offrir, un long passé, deux fois séculaire, dont les dernières années sont encore toutes proches, celui de la communauté des Ursulines de Quintin.

Il y a longtemps déjà que j'étais élève au pensionnat de Quintin. Mais le temps excelle à placer dans leur vrai jour nos souvenirs d'enfance et de jeunesse. Avec l'aide des années, nous les goûtons mieux, et ils nous deviennent plus chers. Cette vivacité du souvenir m'a conduite à remonter jusqu'à l'origine de ce couvent que j'ai connu si prospère, à suivre la filiation religieuse de mes chères éducatrices.

En rappelant les origines de leur Ordre, j'ai rappelé son établissement en France, puis en Bretagne, pour aboutir naturellement à la fondation de Quintin. La seconde partie de mon travail comprend deux cents ans d'histoire locale.

Je dis histoire locale, car les Ursulines, depuis leur établissement jusqu'à leur départ, ont joué un rôle actif, efficace, primordial, à Quintin ; celui de directrices morales et de régénératrices de la cité. Lorsqu'elles y arrivèrent en 1707, appelées par la maréchale de Lorges, d'ardentes luttes religieuses avaient divisé le pays. Membres d'un institut voué à l'enseignement de la jeunesse, les Ursulines y apparurent comme les messagères du Dieu de la paix, ce doux Jésus, qui attirait à Lui les petits enfants !

Pendant deux cents ans, elles ont fait le bien dans notre ville, elles y ont été populaires. Il n'est pas, je crois, une vieille famille quintinaise, qui ne retrouverait, dans le cours de ces longues années, son nom porté par quelque religieuse du couvent de la Sainte-Famille de Jésus.

Dans ces pages, qui n'ont d'autre mérite que d'avoir été écrites avec mon cœur, passent d'admirables figures de religieuses. Le bref exposé de leurs vertus suffit à les mettre en relief, ce qui me permet d'espérer l'indulgence du lecteur.

Deux fois la persécution (1) a frappé ces saintes femmes, consacrées à un labeur ingrat, à la pénitence et à la pau-

(1) En 1792, et en 1904.

vreté. Malgré de sérieuses entraves, leur monastère s'est relevé une première fois au lendemain de la révolution, Verrons-nous, un jour, ce miracle se renouveler ? Pourquoi ne pas l'espérer ?

Ce modeste livre, je le dédie aux chères Survivantes d'une spoliation ; qu'elles l'acceptent comme un gage de ma piété filiale, un rappel à la justice, un hommage rendu à la vérité, en l'entreprenant, je n'ai pas eu d'autre pensée.

Cette œuvre était déjà commencée, quand a paru une très remarquable étude sur la vie de sainte Angèle Mérici et l'Ordre des Ursulines. Mon cadre est fort restreint, comparé à celui de ce grand ouvrage ; j'ai dû, cependant, pour la première partie de mon travail, demander, moi aussi, aux anciennes chroniques, écrites au xvii^e siècle par la Mère de Pommereu (1) des notes biographiques, ce qui expliquera comment, sans avoir consulté la nouvelle vie de sainte Angèle, j'ai pu, ici ou là, en reproduire de courts passages.

Que toutes les personnes qui ont bien voulu faciliter ma tâche en soient remerciées, Madame Guyon-Trouessard, l'aimable poète, que ses souvenirs du couvent ont si bien inspirée, pour les emprunts que j'ai faits à sa muse ; Madame la Vicomtesse de Calac, Mademoiselle de Léséleuc, Mesdames Allinger, Salliou, Laporte, Mademoiselle Marie Allo, pour leurs souvenirs de famille, Monsieur Henri Guépin, pour les livres mis à ma disposition, et surtout Monsieur Alain Raison du Cleuziou, l'éminent historien breton, pour le concours érudit, et la bienveillante et si aimable attention qu'il a prêtée à mon œuvre.

E. BLIVET.

Quintin, 19 mars 1923.

(1) La Révérende Mère de Pommereu, religieuse du monastère de Paris, au Faubourg Saint-Jacques, dont elle avait été élève, morte en 1699 à soixante-dix-sept ans. La Révérende Mère de Pommereu, qui écrivait avec la simplicité et l'aisance du grand siècle, avait comme beaucoup de ses contemporaines appris le grec et le latin.



DEUX SIÈCLES

D'UN

MONASTÈRE D'URSULINES

CHAPITRE PREMIER

Etat de la Société au xvi^e siècle. — Sainte Angèle Mérici, sa jeunesse, elle fonde son Institut, sa mort. — Légende de sainte Ursule. — Saint Charles Borromée et les Ursulines.

La nécessité d'une action religieuse régénératrice ne s'imposa jamais davantage à tous les esprits qu'à l'époque du xvi^e siècle.

Le protestantisme avait altéré la doctrine, prêché la révolte, déchaîné la guerre. Le relâchement était dans l'Eglise, la division dans la famille, le désordre dans les mœurs ; siècle d'émancipation, épris d'art païen et de littérature païenne. Pour combattre son péché, ses saints s'appelleront : Charles Borromée, Philippe de Néri, Thérèse de Jésus, Ignace de Loyola. Ils auront le génie avec la sainteté. A la licence, ils opposeront l'austérité de leur vie, ils seront à la fois théologiens et réformateurs ; mêlés au mouvement de la Renaissance, ils lui imprimeront une direction chrétienne. Une génération nouvelle se lèvera : celle du grand siècle.

La femme en sera l'arbitre. Elle lui apportera la politesse et l'élégance, elle ouvrira des salons

célèbres où la langue achèvera de se former. On y discutera les idées, on y décidera du goût. Mais la femme n'affine pas seulement une société, elle y exerce encore une action moralisatrice. Elle peut, quand elle est chrétienne, y renouveler la foi. C'est pourquoi Dieu a rangé dans la pléiade des grands saints du xvi^e siècle, la mère du premier Institut voué à l'éducation des jeunes filles, Angèle Mérici, fondatrice des Ursulines.

Elle naît à Desenzano, près de Brescia, le 12 mars 1470. De bonne heure, Dieu, jaloux de son amour, brise ses liens les plus chers. A peine sortie de l'enfance, elle est orpheline, elle grandit près d'une sœur qui partage ses goûts de prière et de retraite, la mort la lui enlève.

Pour se mieux séparer du monde, Angèle prend l'habit du Tiers Ordre franciscain. Sa prière est continuelle, ses veilles prolongées ; dans un but d'expiation, elle se livre aux plus austères pratiques de la pénitence.

Pourtant son zèle n'est pas satisfait. Voyant dans l'extrême ignorance de ses contemporaines l'une des principales causes du désordre général, « car, remarque-t-elle, ce sont les mères qui influent le plus sur l'éducation de leurs enfants », elle se demande quel remède y apporter.

Dieu le lui apprend d'une manière surnaturelle. Une lumière céleste l'environne, au milieu de cette clarté, une échelle relie la terre au ciel, des vierges la gravissent. Elles sont entourées d'anges, vêtues de blanc, leur front est ceint d'une couronne ; d'une voix mélodieuse, elles chantent des cantiques. L'une d'elles s'approche et dit à Angèle : « Sache, qu'avant de mourir, tu dois « fonder dans Brescia une compagnie de vierges

« semblable à celle-ci, Dieu t'en fait le commandement. »

L'ordre semble formel, mais l'action divine n'est jamais précipitée. C'est peu à peu, au cours d'événements providentiels, que la sainte s'acheminera vers sa destinée.

Deux nobles habitants de Brescia l'attirent dans cette ville. Pour remplir sa mission, elle a besoin de science et d'autorité. Elle n'a point de lettres, et tout à coup elle comprend et parle la langue latine, explique les saintes Écritures, soutient de subtiles discussions théologiques. Sa réputation s'étend au loin, des savants distingués, des prédicateurs célèbres viennent la consulter. L'affluence est telle, « qu'à certaines heures, on eût pris sa demeure pour une salle d'université (1) ».

Le prestige qui l'entoure n'a pu vaincre les hésitations de son humilité. Avant d'agir, elle ira chercher de nouvelles lumières. A cet effet, elle part, franchit les mers, aborde en Terre Sainte, se prosterne sur le Calvaire, baise la pierre du Saint Sépulcre, et les genoux usés à suivre les traces terrestres de son Dieu, elle traverse Rome, reçoit la bénédiction du pape Clément VI ; et rentre à Brescia, où fortifiée par toutes les grâces qu'elle vient de recueillir, elle jette les fondements de son institut.

Elle réunit douze jeunes filles, les forme à la piété et au renoncement. Elle met sous leurs yeux, comme une sublime école de perfection, la passion du Sauveur.

(1) *La Révérende Mère Françoise de Bermond*, par une religieuse de son ordre.

De son côté, elle prie, consulte, mûrit son dessein. Elle le sait, son œuvre est une innovation. Elle crée une mission sociale à la religieuse, jusqu'alors étroitement séparée du monde et adonnée presque exclusivement à la vie contemplative. Or les nouveautés, y compris les meilleures, celles mêmes qui paraissent visiblement inspirées, ne s'insinuent dans l'esprit des contemporains que doucement, et avec prudence, Angèle avait donc atteint le seuil de la vieillesse, quand, le 25 novembre 1535, elle remit à ses filles le précis de ses constitutions, et donna ainsi une forme stable à sa compagnie.

L'éducation de la jeunesse, qui en était le but principal, devait se compléter par l'instruction religieuse des femmes de tout âge et de toute condition. Pour rendre cet apostolat fécond, la fondatrice faisait de la prière et de la méditation la base de sa règle : « On devait prier parce qu'on enseignerait, et on enseignerait parce qu'on en aurait acquis la force dans la prière (1). »

Saint Thomas, le grand maître en théologie, nous apprend que cette vie, appelée mixte, est la plus parfaite, parce qu'elle « imite de plus près la vie de Jésus-Christ » (2).

La tâche de la bienheureuse était accomplie. Pour le bien spirituel de son institut, Dieu la laissa encore quelques années ici-bas. Le 27 janvier 1540, sonna l'heure de la récompense. Entourée de ses filles en larmes, revêtue, sur sa demande, de l'habit du tiers-ordre franciscain, qui la sui-

(1) *Vie abrégée de sainte Angèle*. — Paillard, éditeur.

(2) *Les annales de l'Ordre de sainte Ursule*, Charles de Sainte-Foi.

vrait dans la tombe, étendue par terre sur une pauvre natte, la sainte, les yeux au ciel, expira en murmurant la divine parole de la résignation et de la confiance : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains ! »

Angèle laissait une supplique, écrite de sa main, qui sollicitait, pour sa famille religieuse l'approbation du Saint Siège. Ses filles l'adressèrent au pape Paul III. « On raconte que celui-ci, après avoir, dans une bulle élogieuse, confirmé la nouvelle société, sous le nom de compagnie de Sainte Ursule, dit à saint Ignace : « Je viens de vous donner des sœurs (1). »



Portrait authentique de sainte Angèle.

Pourquoi ce vocable de sainte Ursule ?

On l'a vu, les retards apportés par Angèle, à remplir sa mission, provenaient de sa défiance d'elle-même. Néanmoins, Dieu s'en offensa. Un jour, il lui apparut avec un visage sévère : « Où est ta foi, lui dit-il, comment, après tant de preuves

(1) *La Révérende Mère Françoise de Bermond*, par une religieuse de son ordre.

« de ma volonté, oses-tu tarder encore ? » La sainte, fondant en larmes, supplia le Seigneur d'oublier ses négligences, lui promettant de se mettre à l'œuvre le jour même. L'image divine s'évanouit, laissant un reflet lumineux comme le soleil, quand il disparaît à l'horizon. Dans cette auréole, sainte Ursule, entourée d'un groupe de vierges, vient à la bienheureuse, elle l'encourage, la console, et ne la quitte qu'après lui avoir promis sa protection spéciale.

Pénétrée de reconnaissance, la fondatrice voulut placer ses filles sous le patronage de la glorieuse martyre : « Mes chères sœurs, leur dit-elle, dans le premier chapitre qu'elle présida, nous serons appelées Ursulines ou filles de sainte Ursule, cette vierge qui, par ses instructions, en a éclairé tant d'autres, sera votre patronne et la mienne, nous travaillerons sous sa bannière à l'extirpation du schisme, des hérésies, et à l'instruction de la jeunesse. »

Ce vocable répondait à la mission des nouvelles associées.

Dès le moyen âge, sainte Ursule fut regardée comme la patronne de la science, la protectrice des plus fameuses universités. Chaque année, la Sorbonne célébrait solennellement sa fête. On y prononçait deux panégyriques de la sainte. Les docteurs estimaient que sa vie offrait aux orateurs un thème inépuisable.

A notre tour esquissons sa merveilleuse légende.

Fille d'un roi de Grande Bretagne, Ursule naquit au v^e siècle ; sa haute naissance, son renom de beauté, plus encore son rare mérite et ses vertus, lui attirèrent la recherche de Conan, prince

d'origine bretonne, l'un des capitaines de Maxence, le nouvel empereur des Gaules, qui l'a nommé préfet de l'Armorique.

Ursule a voué à Dieu sa virginité. Mais en dépit de sa résistance, la demande de Conan est agréée, et elle doit obéir. Les jeunes filles, des plus grandes familles du royaume l'accompagnent. Elles vont épouser les officiers de Conan et former sa cour. Les vierges s'embarquent sur des nefes pavées et voguent vers l'Armorique.

A peine a-t-on quitté la côte, le ciel se trouble, les vents se lèvent, la mer bouillonne, le tonnerre gronde, dans l'obscurité, les navires deviennent, malgré les efforts de l'équipage, le jouet de la tempête.

Devant cet ouragan providentiel qui va, sans doute, la séparer de l'époux qu'on lui a imposé, Ursule sent croître sa confiance en Dieu, elle fait partager cette confiance à ses compagnes épouvantées, aux matelots découragés, près d'abandonner la manœuvre.

De longues heures de lutte, de prières, d'angoisses se passent, le calme renaît. Les navires se trouvent en vue des côtes de la Batavie, ils s'engagent dans l'estuaire du Rhin et remontent le fleuve jusqu'à Cologne, ville hospitalière, qui fait accueil aux jeunes Bretonnes. Pénétrées de reconnaissance, se croyant en sûreté, celles-ci bénissent la Providence. Leur halte, toutefois, ne serait pas longue. Choies, dans le secret des conseils divins comme témoins du Christ, en abordant à Cologne, elles touchaient au martyre.

Vaincu dans les plaines de Châlons, son armée en partie détruite, Attila, la rage au cœur, s'est replié sur le Rhin. A son approche, Cologne a

fermé ses portes. Prise d'assaut, la ville est livrée aux Barbares. Le pillage et le massacre commencent. Ursule, à la tête de ses compagnes, le regard inspiré, un étendard à la main, comme une guerrière, les entraîne à la mort : « Voici le jour « désiré, s'écrie-t-elle, voici l'heure de montrer à « Dieu notre foi et notre amour ! »

A ce spectacle, les Huns, débordés comme un torrent furieux, se sont arrêtés. Mais bientôt, leurs arcs se bandent, une pluie de flèches s'abat sur les martyres. Au milieu du massacre, Ursule, intrépide, ne cesse d'encourager les victimes. Chef d'une milice, elle tomba la dernière.

« En présentant les vierges martyres à son « céleste époux, elle put, dit une vieille chronique, s'appliquer ces paroles : « J'ai gardé toutes celles que vous m'aviez confiées, aucune « n'a péri. »

Educatrice inspirée, quelques jours lui avaient suffi pour changer le cœur de ces jeunes filles, attirées d'abord à sa suite par la perspective d'un bonheur humain.

Avec la science des saints, Ursule posséda les caractères de sa race : la beauté, le courage, l'enthousiasme, l'éloquence, enfin, jointe à sa modestie chrétienne, une décision fréquente chez les femmes celtes, qui prenaient, bien souvent, en l'absence des guerriers, le gouvernement de la cité.

Les docteurs de la Sorbonne, sentant qu'une communauté d'âme les unissait à leur patronne, avaient fait écrire au bas de son image : « Nous vivons dans une véritable fraternité. *Societatem habemus ad invicem.* »

Cette similitude existait en effet, puisque la

vieille race celtique a contribué à former l'âme française.

Sainte Angèle disparue, Dieu appela saint Charles Borromée à donner au jeune institut, cette formation qui précède la virilité. La grande figure de l'archevêque de Milan apporte dans l'héritage des traditions de l'Ordre la sûreté de sa doctrine, l'éclat de son savoir et de sa vertu.

Néveu du pape Paul V, Charles Borromée est à vingt-trois ans cardinal et archevêque de Milan. Il est très jeune, à peine sorti des écoles, et déjà d'une prudence et d'une habileté consommées. Ecrivain et savant humaniste, il fonde l'Académie vaticane. C'est à son adresse et à son zèle, que le Concile de Trente, interrompu, doit la reprise de ses travaux ! Dès qu'il est terminé, l'archevêque de Milan, qui en a été l'âme, se préoccupe de le faire appliquer dans l'Eglise ; pour en faciliter les moyens, il dirige la rédaction du célèbre « Catechisme du Concile de Trente ».

Il fonde des collèges dans son diocèse, renouvelle les règlements de son séminaire, combat l'hérésie en rendant plus familières au peuple les vérités de la foi catholique, au moyen de conférences simples et pratiques, désignées sous le nom de « Doctrine chrétienne ».

Alors, faisant appel aux Ursulines de Brescia, il les installe à Milan et leur confie la direction de ce nouveau mode d'enseignement religieux. Son haut rang, ses multiples occupations, ne l'empêchent pas d'assister de temps en temps aux conférences, et de marquer ainsi l'importance qu'il y attache !

Telles que leur Mère les avait constituées, les

Ursulines n'étaient qu'une association de femmes pieuses, vouées à l'enseignement des jeunes filles et aux œuvres de miséricorde. Saint Charles, qui eut bientôt apprécié leur apostolat, voulut faire des apôtres de véritables religieuses. Sans toucher à l'essentiel des règles de sainte Angèle, il les compléta, en les fixant d'une manière définitive. En 1572, une bulle du souverain pontife Clément VIII éleva l'association au rang de congrégation religieuse. Saint Charles reçut les vœux des sœurs, leur imposa un costume et la demi-clôture.

« Tenez-vous pour assurées que notre association est une œuvre de Dieu et qu'il ne l'abandonnera pas tant que durera le monde », avait écrit sainte Angèle, dans son testament. L'intervention du saint archevêque fut la première justification de cette promesse.

Le jeune institut avait besoin de forces pour se développer. Le génie ordonnateur de saint Charles Borromée lui en communiqua ; quelques années plus tard, les Ursulines, répandues dans les principales villes de la haute Italie, pénétraient en France, où nous allons les suivre.



CHAPITRE II

Françoise de Bermond. — Sa jeunesse. — Premières Ursulines associées. — Le Père Romillon et le Vénérable César de Bus. — L'Isle-sur-Sorgue. — Aix. — Madame de Forbin de la Fare. — Mesdames Acarie et de Sainte-Beuve. — Congrégation de Paris. — Le cardinal de Sourdis. — Congrégation de Bordeaux. — Les Révérendes Mères de Cazères et de la Mercerie. — Les premières pensionnaires des Ursulines.

Françoise de Bermond appartenait à une noble famille d'Avignon. Elle vint au monde en cette année 1572, au cours de laquelle les Ursulines ont adopté, par l'engagement des trois vœux, la forme régulière de la vie religieuse.

Elevée par une pieuse mère, Françoise grandit dans l'innocence. Elle aimait Dieu de tout son cœur, craignait de l'offenser, et détestait le mensonge. Cette aversion du mensonge, elle recommandera plus tard à ses sœurs de l'inspirer aux enfants : « Qu'on fasse ces jeunes âmes, écrira-t-elle dans ses constitutions, fuir le mensonge, aimer la vérité (1). »

Son intelligence fut précoce. Fille du midi, elle en avait l'éclat : enjouement de l'esprit,

(1) *La Révérende Mère de Bermond*, par une religieuse de son ordre.

promptitude et sûreté de la mémoire, une sensibilité qui affina sa pensée, et sous la caresse de son beau soleil, le don de la poésie.

Ses parents s'appliquèrent à développer ses heureuses dispositions. Les maîtres distingués, appelés à lui donner des leçons, s'étonnèrent de sa prodigieuse facilité. Par son intelligence et par sa culture, la première Ursuline française peut rivaliser avec ses plus illustres contemporaines.

Physiquement elle était charmante. Le sourire ne quittait pas ses lèvres, elle avait de beaux yeux, des traits nobles, sous ses cheveux bouclés, un teint éblouissant ; enfin, nous dit l'un de ses premiers biographes, « le naturel de cette petite demoiselle était si doux, que tous ceux qui la voyaient l'aimaient et en attendaient des merveilles avec le temps. Elle avait une grâce admirable en toutes ses actions (1). »

Avec ces qualités brillantes, qui peuvent être un écueil pour la vertu, Mademoiselle de Bermond, malgré la piété de son enfance, sera-t-elle à Dieu ou au monde ? Au seuil de son adolescence, le monde l'emporta un moment dans son cœur.

La lecture des romans lui donna le goût de la vie frivole. Sa dévotion se refroidit, elle voulut plaire et se mit à copier les précieuses.

« Ce commerce intellectuel avec les poètes et les romanciers fit prendre à Françoise l'habitude de parler avec recherche dans les compagnies, nous dit l'auteur de sa vie. La vivacité de son intelligence, l'affabilité de son caractère, ses agréments extérieurs la faisaient admirer

(1) Chroniques de l'Ordre de Sainte-Ursule.

« de tout le monde, et lui attiraient de grandes louanges (1). »

Sous l'influence de cet encens, elle s'essaya à la poésie. Ses petites pièces, toutes profanes, appréciées même au-delà de son cercle, puisqu'elles reçurent les honneurs de l'impression, l'Ursuline en parlera plus tard pour s'en humilier, « comme ayant eu, disait-elle, la présomption de faire briller partout son esprit (2). »

Trois années de dissipation s'écoulèrent. Françoise avait seize ans. L'une de ses tantes, dame très pieuse, perd son mari, et la réclame près d'elle. Monsieur et Madame de Bermond, heureux d'obliger une parente affligée, peut-être aussi d'éloigner un peu de ses plaisirs leur petite mondaine, s'empressent d'accéder à ce désir.

La jeune fille s'ennuya d'abord dans la maison de sa parente. Toutefois, par bonté de cœur, autant que par éducation, elle s'efforça d'être aimable, et de se prêter aux circonstances. Elle accompagna sa tante aux offices, et partagea ses bonnes œuvres. Sa piété se réveilla, elle confia son âme à un saint religieux, et sous sa direction, avança si rapidement dans la vertu, qu'elle prit la résolution de quitter le monde pour se consacrer à Dieu.

Ce changement de vie ne pouvait passer inaperçu. « Sa conversion fit beaucoup de bruit dans la ville, écrit son biographe, parce qu'elle y avait respiré l'air de la plus haute galante-

(1) *La Révérende Mère de Bermond*, par une religieuse de son ordre.

(2) Chroniques de l'Ordre de Sainte-Ursule.

« rie ! (1) » On sait ce qu'il faut entendre ainsi : galanterie ayant alors le sens d'élégance.

Les réunions mondaines souffrirent de sa décision. La jeune fille semblait avoir emporté avec elle tout leur entrain et leur gaité. Ses amies vinrent bientôt lui en faire reproche, et la supplier de revenir vers ce monde qui ne pouvait se résigner à la perdre et qui la réclamait.

Françoise ne se laissa par ébranler, bien mieux, ce charme, cette bonne grâce qui lui ont valu des succès frivoles vont lui servir à gagner ses compagnes.

« Leur ayant parlé des Ursulines d'Italie, qui commençaient à être connues dans Avignon, Françoise les sollicita d'une manière si engageante que, par un de ces revirements de cœur dont les saints sont seuls capables, on les vit, chose surprenante, consentir à former une pareille association pour l'instruction de la jeunesse (2). »

Immédiatement elles s'organisent. Sans quitter leur famille, elles se retirent de la vie mondaine, font appel aux enfants, les réunissent à certaines heures dans un local qu'elles ont aménagé à cet effet, et leur enseignent la lecture et le catéchisme.

Toujours sur le modèle des Ursulines italiennes, elles ouvrent des cours de doctrine chrétienne pour les adultes. Toutes les classes de la société s'y donnent rendez-vous ; pour y assister,

(1) Chroniques de l'Ordre de Sainte-Ursule.

(2) *La Révérende Mère Françoise de Bermond*, par une religieuse de son ordre.

on voit des femmes du monde sacrifier leurs plaisirs.

Pendant cette période d'essai, Dieu, qui a promis sa paix et son aide aux âmes de bonne volonté, met sur la route de Françoise de Bermond deux guides animés de son esprit : le Père Romillon et le Vénérable César de Bus. Ces apôtres avaient fondé à l'Isle-sur-Sorgue, petite ville du Comtat-Venaissin, une Congrégation de prêtres catéchistes, dits Pères de la doctrine chrétienne.

L'œuvre de Mademoiselle de Bermond avait avec celle-là une grande similitude. Elle partait d'un même principe, le zèle pour le salut des âmes, elle en cherchait la réalisation par le même moyen, l'enseignement religieux.

La jeune fille l'a compris, et s'est placée sous la conduite du Père Romillon. C'est par l'entremise de son saint directeur, qu'au moyen d'une intervention inattendue, Dieu va lui préciser et lui faciliter sa tâche.

Nous sommes en 1594. Après s'être épuisés dans des luttes fratricides, les pères, les frères vont déposer les armes. Mais les haines ne sont pas éteintes, la question religieuse n'est pas résolue. C'est la douceur et la charité qui renouvellent la terre.

Ce que les soldats n'ont point fait, leurs filles et leurs sœurs vont le réaliser : la mission des femmes ne commence-t-elle pas le soir du combat ? Ces volontaires, plus nombreuses qu'en tout autre temps, semble-t-il, appartiennent presque toutes aux classes élevées de la société. Elles en ont l'ambition et le courage. Ces deux tendances, orientées du côté de Dieu, mènent loin dans la sainteté et l'apostolat.

Donc une autre jeune fille du Comtat, Sybille de Mazan de Vauclus, noble et belle comme Françoise de Bermond, aspire de son côté à la vie parfaite. Monseigneur Bichi, évêque de Carpentras, éprouve sa vocation, et reçoit son vœu de virginité perpétuelle. Le prélat lui remet un petit livre, qu'il a rapporté d'un récent voyage d'Italie, et le lui recommande ; ce sont les Constitutions des Ursulines de Milan, par saint Charles Borromée.

Mademoiselle de Mazan prend, lit, médite le petit volume, et, sous le charme, le communique au Père Romillon.

A peine l'a-t-il ouvert, le bon Père tombe à genoux et s'écrie : « Voici enfin, mon doux Jésus, ce que vous me faisiez souhaiter depuis si longtemps et l'accomplissement de vos saintes promesses ! Voici le contrat de mariage qui vous doit unir inséparablement vos chastes épouses (1) ! »

Il en informe aussitôt César de Bus. Le vénérable presse Mademoiselle de Bermond de seconder les vues de la Providence, et d'adopter les constitutions des Ursulines, dont elle partage l'esprit d'apostolat ; il l'engage à quitter Avignon pour l'Isle-sur-Sorgue, où elle trouvera pour la recevoir une maison meublée par Mademoiselle de Mazan, et la direction très sage des Pères de la Doctrine Chrétienne. Françoise se rendit à ce vœu.

« La maison de l'Isle-sur-Sorgue fut la première communauté proprement dite de l'Ordre de sainte Ursule en France. Les sœurs d'Avi-

(1) M. l'Abbé Chamoussé : *Vie du Vénérable César de Bus*.

gnon avaient été simplement associées comme les premières Ursulines d'Italie (1). »

En quelques années, la petite communauté de l'Isle étendit ses rameaux sur tout le midi de la France.

Le 17 mars 1600, la Mère de Bermond et sa sœur Catherine, l'une de ses premières compagnes dans la congrégation, arrivaient à Aix en Provence. Le froid était rigoureux. Les religieuses étaient à pied, suivies d'un paysan, leur guide, d'un âne chargé de leur modeste bagage. Ainsi l'avait voulu le Père Romillon. Les œuvres de Dieu doivent se fonder sur la pauvreté et l'humilité.

L'établissement d'Aix, l'un des plus importants de la Mère de Bermond, lui vaudrait l'honneur d'être chargée de former les religieuses du fameux couvent de la rue Saint-Jacques aux pratiques de la vie conventuelle et de se trouver ainsi mêlée à l'histoire de la congrégation de Paris.

La bienfaitrice du monastère d'Aix, Madame de Forbin de la Fare, dont le Père Romillon disait : « Qu'il avait trouvé dans Aix une femme forte, et que, s'il y avait une Madame de la Fare dans toutes les villes de la Provence, il ne plaindrait pas les pauvres et ne serait pas en peine des ignorants » (2), fit le voyage de Paris au cours de l'hiver 1606-1607. Elle se rencontra avec Madame Acarie qui, aidée de Monsieur de Bérulle, venait d'introduire en France les Carmélites réformées.

(1) *La Révérende Mère Françoise de Bermond*, par une religieuse de son ordre.

(2) *Vie du P. Romillon*.

Pendant les longues négociations de l'entreprise, Madame Acarie, saintement impatiente, avait transformé une maison lui appartenant, près de l'abbaye Sainte-Geneviève, en un petit cénacle, où dans la prière et la retraite, quelques jeunes filles se préparaient, sous sa conduite, à la vie religieuse. Toutes, cependant, ne se sentirent pas appelées à la vie austère et purement contemplative du carmel. A l'arrivée des compagnes de sainte Thérèse, un partage se fit dans leurs rangs.

Monsieur de Bérulle et Madame Acarie, persuadés pour les avoir éprouvées, que Dieu appelait, malgré tout, les dissidentes à son service, cherchaient le moyen de concilier la vie religieuse avec leur attrait.

Vint Madame de la Fare ; elle parla à Madame Acarie de l'attirance et du zèle de la Mère de Bermond, de son genre d'apostolat, des vertus de ses filles, de leur rapide extension.

Ce fut pour les pieux collaborateurs un trait de lumière. Il leur devint évident, qu'en permettant cette scission, Dieu avait voulu que la maison de l'abbaye Sainte-Geneviève devînt pour la capitale le berceau de deux familles religieuses : d'un côté les semeuses de bon grain, de l'autre les suppliantes qui, par leurs prières et leurs immolations, le feraient germer.

Avant de rien entreprendre, il fallait s'assurer d'une fondatrice temporelle. Madame Acarie la trouva sans peine, en la personne de sa cousine, Magdeleine Luillier, veuve de Claude le Roux, seigneur de Sainte-Beuve, conseiller au parlement de Paris.

L'histoire religieuse de cette époque nous présente, presque à chaque page, l'une de ces saintes

et nobles femmes « vraiment veuves et désolées, « dont parle saint Paul, qui s'ensevelissent pour « ainsi dire elles-mêmes dans le tombeau de leur



Madame DE SAINTE-BEUVE.

« époux, y enterrent tout amour humain avec « ces cendres chéries, et délaissées de la terre, « mettent leur espérance en Dieu » (1). C'est que le xvii^e siècle, éminemment religieux, se distingue encore par la trempe des caractères. Il faut une grande force d'âme, pour garder aux morts un vivant souvenir !

(1) Bossuet : *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*

Madame de Sainte-Beuve eut cette force. Mariée à dix-neuf ans, elle vécut avec son époux « dans l'union et l'intelligence la plus parfaite, « il leur semblait n'avoir rien à désirer sur la « terre, que d'y jouir longtemps de leur bonheur « mutuel » (1). Hélas ! le bonheur est éphémère. Celui de Madame de Saint-Beuve dura trois ans ! La veuve, par l'austérité de son deuil, la sagesse de sa conduite, la constance de ses regrets, allait édifier le monde et la cour.

Henri IV la vénérât. Son franc parler d'ancienne ligueuse le reposait des flatteries. « Si je suivais tous ses conseils, disait-il, j'irais tout droit en paradis. » Sa charité la fit surnommer « la Paule de son siècle ».

« C'était à la vérité une chose admirable, disent « les chroniques des Ursulines, de voir une veuve « de son âge et de sa qualité, riche et belle au « point qu'elle estoit, se conduire avec tant de « retenue dans sa viduité, dans laquelle elle per- « sévéra quarante-six ans. Sa réputation était « telle, que l'on disait communément à Paris « qu'il n'y avait qu'à changer une lettre de son « nom pour estre aussi bien de nom que d'effet, « la Sainte Veuve (2). »

« Madame de Sainte-Beuve se rendit donc avec « Madame Acarie chez les congréganistes de sainte Geneviève et leur déclara son projet. Ces « jeunes filles l'accueillirent avec une grande « joie (3). » On était dans la seconde moitié de l'année 1607.

(1) *Histoire de l'Ordre de Sainte-Ursule.*

(2) *Chroniques des Ursulines.*

(3) *La Révérende Mère Françoise de Bermond, par une religieuse de son ordre.*

Le jour même, elle loue un appartement dans un local à côté ; n'est-elle pas désormais la mère et la protectrice de ces jeunes filles ? et se hâte d'écrire à l'archevêque d'Aix afin de lui demander quelques Ursulines de sa ville archiépiscopale.

« Elle avait prié Madame de Forbin de la Fare, « qui retournait en Provence, d'appuyer sa demande, et de faire tout son possible pour obtenir Françoise de Bermond, elle-même, dont on « lui avait dit de si grandes et si saintes choses (1). »

La Mère de Bermond « qui serait allée au bout du monde pour procurer la gloire de Dieu » (2), accueillit avec empressement la demande de Madame de Sainte-Beuve. Elle choisit pour compagne la Mère Lucrèce de Montez, l'une des premières religieuses du monastère d'Aix, et, munie de la bénédiction de son archevêque et du Père Romillon, prit la route de Paris.

Elle y arriva au mois de mars 1608. Aussitôt investie du gouvernement intérieur de la maison avec le titre de prieure, elle initia les sœurs aux pratiques des Ursulines d'Aix, d'après les règles de sainte Angèle Mérici et de saint Charles Borromée.

De son côté, Madame de Sainte-Beuve achetait, vis-à-vis l'église de Saint-Jacques du Haut Pas, un vaste terrain attenant au couvent. Elle y faisait construire une chapelle et deux corps de logis, l'un pour les religieuses, l'autre pour les pensionnaires. Michel de Marillac, garde des

(1) *La Révérende Mère Françoise de Bermond, par une religieuse de son ordre.*

(2) *Ibid.*

sceaux, homme de bien, tout dévoué à la nouvelle congrégation, activa si heureusement les travaux, que le 8 octobre 1610, maîtresses et élèves s'installaient dans le grand couvent de la rue Saint-Jacques.

Attirées par la réputation de la Mère de Bermond, les personnes de qualité accouraient à la communauté des Ursulines. Marie de Médicis elle-même désira connaître « la bonne Provençale » (1).

Elle en fut charmée, « la caressa fort », dit la chronique, et voulut que le dauphin Louis lui fût amené. Le jeune prince fut conduit deux fois en carrosse au faubourg Saint-Jacques. Il assista au catéchisme de l'après-midi, puis alla jouer à la boule dans l'enclos.

La Mère de Bermond séjournait à Paris depuis deux ans passés, quand les Ursulines d'Aix la pressèrent de retourner en Provence. Une fondation demandée pour le Pont-St-Esprit réclamait son concours. A l'appel de ses filles, se joignit bientôt l'ordre de ses supérieurs ecclésiastiques.

Françoise se soumit. Au mois d'août 1610, elle s'arrachait, non sans peine, à la maison de Paris, au moment de voir la profession solennelle des sœurs couronner ses instructions et ses soins.

Sa mémoire y resta en bénédiction. Sous l'influence de son zèle, les Ursulines de la rue Saint-Jacques ajoutèrent à leurs trois vœux de religion celui d'instruire la jeunesse. Ce quatrième vœu est resté spécial à la congrégation de Paris (2).

(1) *La Révérende Mère Françoise de Bermond*, par une religieuse de son ordre.

(2) On lit dans *Les méditations de retraites sur les*

Cette formation de la jeunesse exige un dévouement que rien ne rebute, une sollicitude de tous les instants, une générosité poussée jusqu'au sacrifice, en résumé la pratique absolue de l'oubli de soi. Cette abnégation, une femme la trouve dans son cœur. Aussi Dieu a-t-il parlé directement à sainte Angèle Mérici. Il a été le premier inspirateur de Françoise de Bermond, Mère des Ursulines françaises.

Mais comme l'ordre de sainte Angèle se distinguera toujours par son attachement à l'Eglise Catholique, et par son respect de la hiérarchie sacerdotale, que ses membres seront partout les auxiliaires dévouées du clergé, deux princes de l'Eglise entoureront son berceau. Nous avons parlé de saint Charles Borromée, il nous reste à nommer le cardinal de Sourdis, fondateur de la congrégation de Bordeaux.

Né en 1575, au château d'Aluze, dans le comté de Dunois, François d'Escoubleau de Sourdis n'était pas destiné à l'Eglise. Aîné de sa maison, héritier d'un marquisat, il devait soutenir et perpétuer l'éclat de son nom. On l'éleva pour la carrière des armes. Mais une vocation impérieuse le portait vers l'état ecclésiastique. Le jeune de Sourdis entra dans les ordres. Sa gravité précoce, sa piété, sa modestie honorent son nouveau caractère. A la cour, où son rang l'appelle quelque-

devoirs des religieuses, par une supérieure de l'une des maisons de cette congrégation : « Les constitutions veulent qu'aucun prétexte ne nous détourne de cet exercice (l'éducation chrétienne). La règle le préfère aux abbayes, aux prieurés, aux supériorités, aux réformes, aux établissements d'autres ordres. Tout cela est interdit aux Ursulines... »

fois, sa vertu fait impression sur Henri IV qui lui obtient d'abord le chapeau de cardinal et l'année suivante, 1599, dès qu'il a reçu la prêtrise, le nomme archevêque de Bordeaux et primat des Aquitaines.

Le prélat, humble au milieu de ses dignités, fait une entrée modeste dans sa ville archiépiscopale, en revanche il répand autour de lui d'abondantes aumônes. Son premier acte public, une procession solennelle, est un hommage rendu au Très Saint Sacrement. Il ne néglige ensuite aucun moyen qui ne rende son action efficace et ne le conduise à établir le règne de Dieu dans son diocèse.

Il règle les cérémonies liturgiques, tient des synodes, réforme son clergé. Pasteur, il veille sur son troupeau, visite régulièrement les paroisses de son vaste diocèse, et donne l'exemple, trop souvent négligé alors, d'une résidence assidue dans son archevêché.

En 1605, la mort de Léon XI l'appelle à Rome, pour l'élection d'un souverain pontife. Il fait route par le Comtat, s'arrête à Avignon, où il entend parler des congréganistes de Françoise de Bermond. Vivement intéressé, le prélat les visite, se fait expliquer leur manière d'enseigner, et part avec la résolution de former un jour une congrégation semblable à Bordeaux.

Son projet le conduit à Milan, après le conclave, au tombeau de saint Charles Borromée. Il y reste sept heures en prières. Ravi en extase, il se sent inspiré d'imiter dans toute sa conduite le grand archevêque, et de commencer par établir une société d'Ursulines dans son diocèse.

A son retour, le Cardinal s'empresse de com-

muniquer son pieux dessein à son confesseur, Dom Jean-Jacques de Berty, religieux de l'ordre des Feuillants, éminent directeur d'âmes, très versé dans la spiritualité.

Quelle n'est pas son émotion ! Le religieux connaît les dispositions intérieures de son pénitent, il s'est déjà mis en mesure de les seconder.

« Monseigneur, lui déclare-t-il, je connais, et j'ai même actuellement sous ma direction, deux demoiselles qui, par leur vertu et leur mérite, sont certainement très capables de répondre à vos intentions. L'une s'appelle Françoise de Cazères et l'autre Jeanne de la Mercerie. Il s'agirait de les engager à venir se présenter devant votre Eminence, et si vous le trouvez bon, je me chargerai volontiers de leur en porter les premières paroles (1). »

L'archevêque accepte, et dès le lendemain, il reçoit la visite de Mademoiselle de Cazères.

« Françoise de Cazères joignait à une naissance honorable, des sentiments nobles, un esprit vif, un extérieur imposant, et surtout une éloquence naturelle, qui, avec son caractère de douceur et de belle éducation, la rendait insinuante et tout à fait aimable. Mais elle était encore plus recommandable par sa dévotion solide, par sa conduite irréprochable, et par son humilité qui semblait n'avoir point de bornes. Jamais fille ne s'était prévalu de tant d'heureuses qualités réunies en sa personne. Elle ne s'en servait que pour édifier le prochain, que pour attirer plus facilement les cœurs à Jésus-Christ ; elle s'y était consacrée elle-même

(1) *Histoire de l'Ordre de Sainte-Ursule.*

« depuis longtemps, et elle n'était venue demeurer à Bordeaux, après la mort de ses père et mère, qu'à dessein d'y vivre plus inconnue aux hommes (1). »

Dans ce premier entretien, Monseigneur de



MÈRE DE LA MERCERIE.

Sourdis eut quelque peine à la faire entrer dans ses vues. Elle se retranchait derrière sa prétendue incapacité, alléguant que la vie retirée qu'elle s'était choisie, ne la préparait pas au rôle de fondatrice d'une congrégation.

L'archevêque trouva enfin des paroles qui rassurèrent son humilité : « Je sais, lui dit-il, que nous ne sommes capables de rien sans le

(1) Histoire de l'Ordre de Sainte-Ursule.

« secours de la grâce de Jésus-Christ, et que c'est en vain qu'on bâtit, si le Seigneur lui-même ne bâtit avec nous ; mais pensez donc que mon entreprise ne peut tourner qu'à sa plus grande gloire. Il s'agit de faire à Bordeaux ce qu'une fille comme vous a fait autrefois à Bresse. Elle vous a donné le plan, saint Charles Borromée l'a déjà exécuté pour sa ville de Milan. Ils ont réussi l'un et l'autre parce qu'ils n'envisageaient que Dieu et le salut du prochain. Voilà nos modèles, je n'ai jamais eu d'autres vues (1). »

Françoise, vaincue, se mit à la disposition de l'archevêque. Afin d'éprouver sa vocation, elle voulut toutefois se réserver six mois de retraite. Le Cardinal y accéda volontiers. Quelques jours après, Mademoiselle de Cazères lui amenait ses premières compagnes, Marie de Cazères, sa cousine, et Jeanne de la Mercerie. Le prélat les bénit, et leur remit un exemplaire de la règle des Ursulines de Milan. Munies de ce viatique, les pieuses filles partirent pour Libourne, pratiquer la retraite du désert avant de s'engager dans la vie apostolique.

A Libourne, les postulantes louent une modeste maison et s'y enferment seules avec Dieu. Elles prient, méditent, gardent un rigoureux silence, se livrent au jeûne et aux macérations. Dans des instructions quotidiennes, Dom Jean-Jacques de Berty leur explique point par point la règle des Ursulines. Le jour de la saint Jean-Baptiste, il leur remet le voile blanc de la part de l'archevêque, et le délai convenu expiré, il avertit Mon-

(1) Histoire de l'Ordre de Sainte-Ursule.

seigneur de Sourdis que les recluses sont prêtes, quand il le jugera bon, à quitter leur solitude.

Le prélat choisit, pour cette fin, la fête de saint André, patron de la métropole de Bordeaux.

Le 30 novembre 1606, Mademoiselle de Cazères, désormais Françoise de la Croix, devenait supérieure de la Congrégation des Ursulines solennellement établie à Bordeaux.

Sous la haute protection du Cardinal, et la direction de la Mère de la Croix, le nouvel institut se développa rapidement. Les élèves affluaient. Le noviciat se peuplait de jeunes filles distinguées par leur mérite et leur rang.

Deux ans passèrent. L'archevêque n'avait cru fonder qu'un établissement local. Une maison si prospère, c'était évident, allait, ainsi qu'une ruche féconde, essaimer au loin.

Dans un ravissement qui dura cinq heures, Dieu en donna la prescience à la Mère de Cazères. Il lui montra sa congrégation transformée en ordre religieux par l'approbation du Saint-Siège ; il lui montra les fondations qui allaient suivre, les croix, les contradictions qui l'attendaient.

« Voici ce que le Seigneur m'a fait entendre, dit-elle à ses filles, tu seras mère d'une société de religieuses et tu souffriras de grandes croix. »

Cette société, Monseigneur de Sourdis s'appretait à la constituer ; aidé de la Mère de Cazères, il ajouta neuf chapitres aux règles de saint Charles Borromée. Dans la famille de sainte Ursule, la branche de la congrégation de Bordeaux se trouvait dotée des observances qui la caractérisent.

Sur ces entrefaites, une mission du roi Louis

XIII conduit l'archevêque à Rome. Il en profite pour soumettre lui-même les nouvelles constitutions à l'approbation du Souverain Pontife.

Autant par admiration pour les vertus de la Mère de la Croix que par esprit de justice, le



Mère Françoise de la Croix DE CAZÈRES.

Cardinal eût désiré qu'elle partageât comme lui, dans l'acte pontifical, le titre de fondatrice. L'humble Françoise s'y refusa.

Le pape Paul V fit le meilleur accueil à la requête de Monseigneur de Sourdis. La bulle expédiée le 8 février 1618, décernait à l'institut de précieux éloges, empreints d'une paternelle affection : « Mais ce qui dut flatter personnellement la Mère de Cazères, c'est que cette bulle parais-

« sait relative à sa vision merveilleuse où le
 « Seigneur lui avait annoncé autrefois qu'elle
 « serait mère d'un grand nombre de religieuses.
 « Le Souverain Pontife y érigeait en monastère,
 « non seulement la maison de Bordeaux, mais
 « encore toutes celles qui en dérivèrent ou qu'elle
 « pourrait établir dans la suite, et c'est l'une des
 « clauses que le Cardinal avait demandées spé-
 « cialement, pour entrer dans les vues des insti-
 « tutrices (1). »

Mais avant de parler des monastères dérivés de Bordeaux, qui nous intéressent spécialement, une question se pose : que valait l'enseignement de ces premières institutrices chrétiennes ? Cette valeur, leurs élèves en répondent : on juge l'arbre à ses fruits !

Ces élèves appartenaient à toutes les conditions sociales : « Au XVII^e siècle, a dit Louis Veuillot, « les Ursulines ont élevé la plupart des femmes « françaises. On a vu des générations moins bril-
 « lantes. »

Toutefois, les pensionnats, où se formait l'élite, ne furent que le complément de leur œuvre. Aussi peuvent-elles réclamer au nom de la vérité historique, et pour l'honneur de l'Eglise, d'avoir ouvert, les premières, l'école gratuite, répandu dans les masses la science élémentaire.

Au siècle suivant, quand Jean-Jacques Rousseau écrivait dans l'Emile : « Le pauvre n'a « point besoin d'éducation, celle de son état est « forcée, il ne saurait en avoir d'autre. » Les Ur-

(1) *Histoire de l'Ordre de Sainte-Ursule.*

sulines tenaient en France trois cent cinquante écoles populaires.

On apprenait le catéchisme sur les bancs de ces écoles, il en sortait des croyantes qui relevaient le niveau moral du foyer. Dans leur simplicité, les vieilles familles d'artisans furent souvent des modèles de vertu. Les Ursulines, par leurs leçons, aidèrent à ses mœurs patriarcales. Elles furent aussi des bienfaitrices du peuple. Elles inspiraient à leurs élèves l'amour de Dieu et du devoir ; avec ces deux amours dans le cœur, on connaît le dévouement, or, une mère dévouée parvient, même dans la pauvreté, à donner aux siens une part de bonheur.

Les Ursulines d'Italie n'avaient eu que des externats. Les pensionnats de jeunes filles furent une création de la Mère de Bermond.

Michel de Marillac dont on a pu dire « qu'il était au milieu du monde un sage et un saint (1) », eut vite distingué le rare mérite de la Mère de Bermond et la chargea de l'éducation de sa fille et de sa nièce. Les demoiselles de Marillac furent les premières pensionnaires de la rue Saint-Jacques. L'aristocratie parisienne suivit l'exemple du garde des sceaux, alors en pleine faveur. Les cérémonies de la première communion, dont les Ursulines eurent l'initiative, attirèrent dans leur chapelle le tout Paris élégant. Deux princesses de la maison royale : Mademoiselle de Soissons et Mademoiselle de Montpensier, y accomplirent, en qualité de pensionnaires, ce grand acte de la vie chrétienne. La dernière, devenue l'épouse de

(1) M. l'Abbé Houssaye : *M. de Berulle et les Carmélites de France.*

Gaston d'Orléans, mourut toute jeune, laissant au berceau une fille, la future Grande Mademoiselle. La princesse, très attachée à ses éducatrices : « ne manquait point, raconte l'histoire « de l'Ordre, d'aller de temps en temps aux « Ursulines, qu'elle comblait d'amitié et de reconnaissance de leurs bons enseignements. »

Ces enseignements, qui visaient à former des caractères, se glissèrent-ils de l'âme de la mère dans l'âme indomptée de la fille ? Celle-ci, en contraste avec son père, leur a-t-elle dû son courage, sa grandeur d'âme, qui la rendent sympathique par un côté ?...

Nées sous les auspices de Madame Acarie, les Ursulines de Paris donnèrent à son ordre l'une de leurs premières pensionnaires : Valence de Marillac, fille du garde des sceaux.

Appelée dès son jeune âge à la vie religieuse, la pieuse enfant ne pensait qu'à Dieu. Son plaisir, aux heures des récréations, était de construire de petits ermitages dans le jardin du couvent, où elle se retirait avec quelques compagnes pour s'y recueillir. Elle s'acheminait ainsi vers la solitude du carmel. Son éducation achevée, elle ne fit que passer dans le monde, et entra au couvent d'Amiens en même temps que Madame Acarie. Humble autant que privilégiée, elle cachait aux regards de ses sœurs les grâces extraordinaires dont Dieu la favorisait ; ce furent quelques notes, trouvées après sa mort, qui les firent soupçonner.

Marie de Bain, l'une des compagnes de Valence, suivit d'abord une voie différente, puis la rejoignit dans le cloître. Présentée à la cour, elle fut demoiselle d'honneur de Marie de Médicis.

« Sa beauté était si grande que les meilleurs « artistes sollicitaient la faveur de la peindre. « Son esprit judicieux était capable des plus « grandes choses, ses discours, ses manières, « tout en elle respirait une douceur enchante- « resse (1). » De grands seigneurs la recherchèrent en mariage. Ce fut en vain, Dieu l'appela ailleurs. Un coup violent, la mort subite d'une jeune femme, son amie, l'éclaira sur sa vocation. La fille d'honneur de la reine dit adieu au monde, et devint au carmel sœur Magdeleine de Jésus. Alors ce fut « une chose admirable que dans ce « passage subit de la cour au cloître, on ne pût « découvrir en elle le moindre vestige de son ancien état de vie » (2).

Citons encore les deux nièces du Père Coton, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Henri IV, Marie Coton de Chenevoux et Catherine de Grésole.

Marie Coton ne quitta pas le couvent de la rue Saint-Jacques, elle y prit le voile sous le nom de Mère Sainte-Ursule : « Cette digne mère, disent « les chroniques, n'avait rien de médiocre, elle « estoit grande de corps et d'esprit, grande en « capacité et en employ et grande en l'idée de « ceux et de celles qui la connoissoient, à la réserve d'elle-même qui se tenoit la plus petite du « monde. » C'était une grandeur de plus, sa véritable grandeur (3).

Ces vocations religieuses ne furent, cela va de

(1) *La Révérende Mère Françoise de Bermond*, par une religieuse de son ordre.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

soi, que le privilège d'un petit nombre. Elevées pour être des chrétiennes dans le monde, les pensionnaires des Ursulines savaient y tenir leur rang et y faire respecter leurs principes. Leur dévotion simple et solide, les conduisait directement au devoir ; elle ne le diminuait ni ne l'exagérait ; parce qu'elle reposait sur une base solide : l'esprit de foi, le respect et la soumission aux enseignements de l'Eglise.

Les Ursulines, nées sous le ciel italien, gardaient de leur origine un attachement tout spécial au Souverain Pontife. Madame de Sainte-Beuve, ardente catholique, qui avait soutenu le parti de la ligue, répétait aux religieuses du couvent de Paris : « Mes sœurs, l'Eglise Romaine est la « mère et le centre de toutes les Eglises, ses « oracles sont infaillibles, c'est à elle seule de « guider notre créance. Il faut donc l'écouter, « parce qu'elle seule a tous les caractères de « cette église fondée par Jésus-Christ et qu'il a « promis d'accompagner et d'éclairer jusqu'à la « fin des siècles (1). »

A cette époque d'ardentes discussions religieuses, cette ligne de conduite plaçait les Ursulines au-dessus des coteries ; elle contribua, sans nul doute, à la prospérité de leurs maisons d'éducation. Pour ne citer qu'un exemple de cette prospérité, le couvent de Saint-Denis, fondé en 1625, avait vu passer, en 1657, plus de quatre mille pensionnaires appartenant aux meilleures familles de Paris (2).

(1) *Histoire de l'Ordre de Sainte-Ursule.*

(2) Rousselot, *Histoire de l'Education des Femmes en France.*

Un enseignement qui renferme la vraie sève catholique est imprégné de charité. Les Ursulines se refusaient à contraindre les âmes. Elles leur montraient la vérité et priaient pendant qu'agissait la grâce. Ces principes d'apostolat, les seuls efficaces, ont transformé l'âme fière et rebutée de Françoise d'Aubigné.

Françoise n'avait entrevu la foi catholique, celle de son baptême, qu'à travers la froide sévérité de sa mère, Madame d'Aubigné, le zèle violent de l'avare et dure Madame de Neuillant. Le protestantisme s'était confondu dans son âme avec sa tendresse et sa reconnaissance pour sa tante de Villette, dont la bonté avait réchauffé et adouci sa triste enfance. Après une halte chez les Ursulines de Niort, elle vint au couvent du faubourg Saint-Jacques. La célèbre éducatrice a présenté comme un modèle d'adresse, de tact et de largeur d'esprit l'Ursuline qui entreprit et réalisa sa conversion dans ce monastère.

« Je tombai heureusement, dit-elle dans ses « entretiens aux demoiselles de Saint-Cyr, entre « les mains d'une maîtresse pleine d'esprit et de « raison qui me gagna par sa politesse et sa « bonté, elle ne me faisait aucun reproche, me « laissait libre dans l'exercice de ma religion, ne « me forçait point à aller faire mes prières dans « l'oratoire commun, où il y avait des images, non « plus que d'aller à la messe, me proposait elle- « même de manger de la viande les vendredis et « les samedis, mais, en même temps, elle me fai- « sait instruire à fond de la religion catholique, et « elle le fit avec tant de soin et me gouverna avec « tant de douceur, qu'au bout de quelque temps, « je fis mon abjuration avec pleine liberté ! »

Une extraordinaire fortune attendait cette élève, et chose aussi surprenante, cette fortune ne sera le prix d'aucune défaillance morale. Si Madame de Maintenon, mieux partagée que beaucoup d'autres, a droit au respect des femmes vertueuses, la justice commande de rappeler qu'une Ursuline a formé sa conscience (1).

(1) Une Ursuline encore, Madame de Brinon, seconda Madame de Maintenon dans la fondation de Saint-Cyr, de concert avec la marquise, elle « rédigea les institutions de Saint-Cyr, institutions qui sont en quelques parties un chef-d'œuvre de bon sens et de spiritualité » (*Histoire de la Maison Royale de Saint-Cyr*, Théophile Latullée). — Dans son règlement pour l'éducation des demoiselles, Madame de Maintenon a fait plus d'un emprunt aux Ursulines.



CHAPITRE III

Fondation de Laval. — Etat de la Bretagne au commencement du xvii^e siècle. — Fondations de Dinan et de Tréguier. — Anne de la Rivière. — Sa famille. — Sa jeunesse, ses maîtresses les Ursulines de Tréguier. — Sa profession religieuse. — Sous le nom de Mère Anne de la Conception, elle participe à la fondation de Lannion. — Les premières Ursulines de Lannion ses compagnes. — Ses rapports avec le P. Vincent Huby et Monsieur Boudon, archidiacre d'Evreux. — Son premier séjour à la communauté de Saint-Charles de Saint-Brieuc. — Quelques souvenirs sur ce monastère et sur ses religieuses.

La fondation de Laval fit sortir les Ursulines de la Guienne. Cette entreprise lointaine avait demandé deux ans de négociations, enfin le 15 juin 1616, la Mère de la Croix venait elle-même installer ses filles à Laval.

Une maison toute meublée, une chapelle, avec tous les objets nécessaires au culte, les attendaient. « Jamais encore, avouait la Mère de la Croix, elle n'avait fait de fondation si avantageuse ! » On ne parlait dans Laval que du zèle, de l'intelligence, de l'affabilité des arrivantes. Cet accueil empressé fut suivi d'un grand nombre de vocations religieuses.

Cinq ans plus tard, la communauté de Laval se trouvait en mesure de répondre à l'appel de Monseigneur le Gouverneur, évêque de Saint-Malo, et d'établir une maison de son ordre sur les bords

de la Rance, à l'ombre des vieux remparts dinanais. Cette maison fondée, les Ursulines allaient se répandre rapidement dans les cinq évêchés de Bretagne. Leur arrivée y était providentielle.

La terre armoricaine ruinée, dévastée, sa population décimée par les guerres de religion, attendait comme au v^e siècle, la venue des pionniers évangéliques qui allaient de nouveau défricher son sol, et en faire jaillir une riche moisson de vertus chrétiennes.

« A cette époque, écrit le biographe du P. Mau-
« noir, le plus illustre de cette pléiade d'apôtres,
« la Bretagne, malgré toutes les gloires du passé,
« était devenue une contrée où l'ignorance et la
« corruption des mœurs avaient en maintes pa-
« roisses presque perdu la foi. Clergé, noblesse,
« bourgeoisie, peuple avaient, les uns et les au-
« tres, plus ou moins subi les effets de cette uni-
« verselle déchéance. Après les guerres de reli-
« gion en Bretagne, la province apparaît com-
« me un désert où campaient quelques sauva-
« ges (1). »

Dinan avait hâte de recevoir des éducatrices chrétiennes. Deux jeunes filles appartenant à la société du pays, Françoise Brignon et Hélène Mengar, consacrèrent leur fortune à l'achat d'un terrain pour la future communauté, et dans leur zèle, devançant les cinq religieuses attendues, ouvrirent des classes provisoires. A l'arrivée des Ursulines, le baron de la Hunaudaye de Rosmardec, gouverneur de la ville, assisté du sénéchal

(1) *Histoire du Vénérable Serviteur de Dieu, Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus*, par le P. Xavier-Auguste Séjourné, de la même compagnie.

Messire Marot de Alleux, posa la première pierre des bâtiments conventuels.

C'était en 1621. Cette fondation amena en 1624 celle de Saint-Brieuc, de Tréguier en 1625, Vannes en 1627, Saint-Pol-de-Léon en 1629, etc.

Au mois de janvier 1625, la supérieure de Dinan, la Mère Louise du Gays, accompagnée de quatre professes, se rendit à Tréguier. Les voyageuses « furent reçues à la porte de la cathédrale « par l'évêque lui-même accompagné des cha-
« noines, de toute la noblesse et des magistrats.
« On y chanta l'hymne *Veni Creator* avec l'orgue,
« et de là, elles furent conduites processionnel-
« lement à la maison qu'on leur avait prépa-
« rée (1). »

Le lendemain, Sa Grandeur officia pontificalement dans la chapelle des religieuses. Après la messe tous les corps de la ville vinrent les complimenter. On remarqua l'à propos et la modestie de leurs réponses. L'activité qu'elles déployèrent dans l'ouverture de leurs classes acheva d'établir la réputation de leur mérite.

Deux ans plus tard, elles comptaient seize novices. Le lendemain ne démentit pas ces belles espérances du début. Le monastère de Tréguier, l'un des plus florissants de la Bretagne, fut une pépinière de communautés.

Les Religieuses attribuèrent cette prospérité à la protection de la Mère de Dieu, et pour lui témoigner leur reconnaissance, elles l'instituèrent patronne de leur église, sous le titre de Notre-Dame de Toutes Grâces.

A la génération suivante, c'est-à-dire vers 1640,

(1) *Histoire de l'Ordre de Sainte-Ursule*.

les Ursulines trécoroises comptaient dans leurs pensionnaires les demoiselles de la Rivière, quatre sœurs, petites-filles du gouverneur de la ville.

Leur père, Olivier de la Rivière, après avoir pris part aux sièges de Montauban et de La Rochelle, et reçu, devant cette place, plusieurs blessures, avait épousé demoiselle Vincente Pavic, fille unique de Messire Olivier Pavic, gouverneur de Tréguier et de l'île et château de Bréhat, et de dame Marie le Saint. Olivier de la Rivière avait acheté en 1634 une charge de conseiller au parlement de Rennes. Dans les derniers mois de 1635, au retour d'un voyage, il tomba sur la grande route, percé de vingt coups d'épée.

La famille de la Rivière, l'une des plus anciennes et des plus considérables de la province, se disait issue de la maison de Mûr ; elle portait d'azur à la croix engrelée d'or, à la molette de sable en cœur. Au XVII^e siècle, elle comptait trois branches : Saint-Quihouet, la branche aînée, et deux branches cadettes, celles du Plessis-Hempei et du Plessis-Grénieux. Olivier de la Rivière appartenait à la branche du Plessis-Hempel. Son bisaïeul, Pierre, l'auteur de cette branche, avait épousé Marguerite Bouessel. De ses trois fils, deux furent tués à l'ennemi. Jean, l'aîné, le seul qui ait fait souche, guerroya toute sa vie. On le trouve aux plus fameuses journées de son temps : au siège de Metz en 1552, à ceux de Dinan, Mariembourg, Calais, Ham, Thionville, Bergues, aux batailles de Renty, 1554, de Saint-Quentin, 1557, de Dreux, 1567, de Jarnac et de Moncontour. Ses longs services lui valurent le collier de l'ordre de Saint-Michel. Il mourut des suites de ses bles-

sures. Marié en première nocces à demoiselle Françoise Ogier, il épousa en secondes nocces demoiselle Jeanne de Robien.

Son fils Mathurin « fut élevé à la guerre dès son enfance ». Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante chevaux-légers et de cent hommes d'armes d'infanterie, il resta pendant la ligue fidèlement attaché à la fortune de Henri III. On le trouve aux sièges de la Charité, d'Issonave et de Brouage, à Courtras et au siège d'Anneau. Rallié à Henri IV, il est à ses côtés à Arques, à Yvry, au siège de Laon, à la journée de Fontaine-Française, à la prise d'Amiens. La paix signée en 1598, il épousa demoiselle Jacquemine du Lys.

Il vécut depuis dans ses terres de Bretagne en bon père et parfait gentilhomme. Sa réputation de bravoure et d'honneur le suivit dans sa province. « Le dit Messire Mathurin, rapporte une « généalogie manuscrite de sa maison, composée « au XVII^e siècle, était en si grande considération, « que dans les moindres mouvements on le cher- « chait dans sa retraite. Les lettres de Monsei- « gneur le duc de Vendosme le témoignent, qui, « avec une civilité extraordinaire, lui fait l'hon- « neur de lui demander son amitié (1). »

Olivier de la Rivière était l'aîné de ses six enfants. Nous savons sa fin tragique et prématurée. L'une de ses filles, Anne, va nous occuper spécialement.

Faut-il chercher dans l'atavisme de Mademoi-

(1) Notes communiquées par M. Alain Raison du Clenzion.

selle de la Rivière, le secret de sa vocation ? Pourquoi pas ! L'idéal militaire se rapproche de l'idéal religieux ; l'un et l'autre exigent une énergie absolue, combattent la mollesse, et par l'exercice de l'obéissance, disciplinent la volonté.

Plus vaillante encore que ses aïeux, Anne trouvera, à soixante-quatorze ans, la force de fonder la communauté de Quintin.

Dès son enfance, « elle goûte toutes les maximes de la vraie piété et s'y adonne singulièrement ; ayant dès lors un si grand amour de Dieu, et une si tendre dévotion envers la sainte Vierge qu'elle passait avec plaisir et consolation plusieurs heures en prières ».

Au pensionnat de Tréguier, elle reçut les leçons des Mères Françoise de la Croix Tavignon et Adeline de Ploesquelec dont les chroniques nous ont gardé le souvenir édifiant.

« La sagesse, la modestie, l'attention, disent-elles, de la Mère Françoise Tavignon à bien édifier le prochain, faisaient autant d'effet que ses bonnes instructions. On ne pouvait lui parler sans être échauffé d'amour divin. Cette bonne mère eût volontiers désiré que tous les ordres religieux se fussent changés au sien, bien qu'elle les honorât tous. Ses conseils suivaient ses élèves dans la vie. »

La sainteté, les qualités de cœur et d'esprit qui brillaient en la Mère Adeline de Ploesquelec, dite Ursule de la Passion, une noble Trécoroise, lui acquièrent « une singulière estime parmi les jeunes filles qu'elle instruisait ». Elle redisait sans cesse avec un élan sésaphique : « J'aime et j'aimerai, jusqu'à ce que je sois l'amour mé-

me ! » Quand on aime ainsi Dieu, on le fait aimer !

Avec la pratique des vertus chrétiennes, et l'éducation qui convenait à son rang, Anne de la

Je vous supplie Madame de vous donner la
 peine de lui écrire pour avoir son agrément
 si il est nécessaire étant dans son diocèse d'arriver
 Je sray qu'il faudra sa permission pour avoir
 les lettres du Roy, Je vous supplie Madame
 de me faire savoir se plus tost que vous pour
 vos intentions et celles de monseigneur le
 Duc, car on ne me donne que ce mois pour
 rester chez nos meres de St Brienc. Je vous
 prie Madame d'avoir la bonté d'adresser
 la Reponse que vous me ferez l'honneur de
 me faire et celle de Monf. de St Brienc, à
 fin que ie la lui fasse mettre en main vous
 adresser si il vous plait de tout à mon neveu
 le Comte de La Riviere Gouverneur de St Brienc
 à St Brienc; par donne Madame a mes respects
 et celles ne me prient pas de l'honneur de me
 dite d'un profond respect et d'une humble et
 des Ursules de St Brienc
 de 29^{me} 1706
 Anne de la Riviere

Autographe de Madame de la Rivière.

Rivière acquit au pensionnat de Tréguier une solide instruction.

Les Ursulines de Quintin ont conservé comme un trésor quelques lettres de leur fondatrice. L'écriture haute et droite atteste une main ferme et exercée, point de rature, les lignes sont régu-

lières, la marge est large, la phrase claire, presque toujours correcte, le ton d'une grande politesse, l'orthographe respectée !

Née en 1633, Anne de la Rivière fit son éducation dans la première moitié du XVII^e siècle ; et longtemps après, bien loin de la Bretagne, parlant des femmes qui avoisinent la cour, Fénelon écrira : « Il est honteux, mais ordinaire, de voir
« des femmes qui ont de l'esprit et de la politesse
« ne savoir pas bien prononcer ce qu'elles lisent...
« elles manquent encore plus grossièrement pour
« l'orthographe ou pour la manière de former
« les lettres en écrivant (1). »

Son instruction mettait donc la jeune fille au-dessus du niveau commun. Elle l'était encore par ses qualités personnelles. Aux dons les plus rares de l'esprit et du cœur, Anne joignait un grand charme physique ! Nous avons d'elle le portrait suivant : « Née avec des grâces infinies,
« qui l'accompagnaient partout et la faisaient
« briller dans le monde par son vrai mérite et
« ses aimables manières et de toutes les façons,
« ayant pour la figure tout ce qui peut plaire et
« flatter, Anne de la Rivière avait un naturel
« heureux, un bon esprit liant, aisé, vif, gai, une
« humeur égale, incapable d'aucun caprice et
« contre temps, un grand cœur, bien fait, bon et
« bienfaisant, un air sérieux, sage, modeste, prudent et d'une douceur si prévenante qu'elle se
« faisait estimer et aimer de ceux qui la connaissaient. »

Son éducation terminée, la jeune fille rentra

(1) Fénelon, de l'éducation des filles.

dans sa famille. La comtesse de la Rivière s'était remariée à Messire Sauvaget, baron du Clos le Poulguen ; mais Dieu ne lui ayant pas accordé d'enfant de ce second mariage, son affection maternelle ne s'était point partagée.

Cette tendresse, la perspective d'un brillant avenir, Anne allait les sacrifier généreusement. Sa vocation décidée, « elle balança quelque temps
« sur le choix de l'ordre et de la règle qu'elle
« embrasserait. Charmée de la vie austère et retirée des Carmélites, ayant une grande dévotion
« à sainte Thérèse et un ardent désir de l'imiter,
« ressentant un fort attrait pour la solitude, elle
« eût bien souhaité leur donner la préférence.
« Un autre penchant l'attirait et la sollicitait en
« faveur des Ursulines, qui lui avaient donné les
« premiers principes de la piété et de la religion
« par leurs saintes instructions, par le moyen
« desquelles, comme elle l'a dit depuis, le Seigneur l'aurait favorisée de grâces sensibles et
« de lumières célestes.

« Dans cette perplexité, elle consulta un des
« grands vicaires de Tréguier, Messire Duval,
« homme droit, pieux et éclairé, qui lui conseilla
« de préférer l'ordre des Ursulines comme étant
« voué à la gloire de Dieu et plus utile à son
« Eglise et au salut des âmes... »

Ce sage conseil mit fin à ses hésitations. Restait à vaincre la résistance de ses parents. Après bien des instances, elle obtint leur autorisation, et entra chez les Ursulines de Tréguier au mois de janvier 1653. Elle avait environ vingt ans.

Anne de la Rivière prit le nom de sœur Anne de la Conception. Elle se forma tout de suite une

très haute idée de la vie religieuse. « Son désir
« d'être toute à son bien aimé, et les douces con-
« solations dont il inondait son âme pendant son
« noviciat, lui faisaient sans cesse soupirer après
« le jour heureux de la consommation de son
« sacrifice. » Ce jour béni des saints vœux ar-
riva le 10 janvier 1655 (1).

Le 16, la nouvelle professe signait au parloir son contrat de dot. Cet acte où elle est qualifiée **Demoiselle Anne de la Rivière** dame de Tronauf, lui assure une rente de cent cinquante livres, hypothéquée sur le bien et métairie noble de Montorin en Plaincel, plus une somme de douze cents livres, immédiatement versée par demoiselle Jacquemine de la Rivière, sa sœur aînée.

Quatre ans se passèrent. « Uniquement occu-
« pée à observer ses vœux, saintes règles et cons-
« titutions, la jeune religieuse ne songeait qu'à
« se sanctifier dans cette manière de vie douce
« et paisible. »

Les Ursulines de Tréguier et de Saint-Brieuc

(1) Nous avons, en date du 21 novembre 1667, une consécration du monastère de Tréguier à la Très Sainte Vierge. Cet acte signé de toutes les religieuses, nous conserve les noms des compagnes de la Mère de la Rivière dont beaucoup appartiennent aux vieilles familles du pays ; pour n'en citer que quelques-unes, on y relève les noms des sœurs Marie-Julienne et Renée de Clisson, Anne de Chateaubriand, Catherine de Trolong, Claude de Gelin, Marie-Françoise de Moustier, Jeanne de Lestang, Renée Raoul de Saint-Pierre, Renée de Kergariou, Marie-Rose de Boigelin, Marguerite de Boiboissel, Jeanne et Marie-Marthe Raison, Françoise-Claude de la Villéon, Marie-Marguerite de Lezormel, etc.

(Notes communiquées par M. Alain Raison du Cleuziou.)

furent appelées à s'unir pour fonder un monastère de leur ordre dans la ville de Lannion.

L'initiative de cette fondation appartient à Monsieur Hingant de Kérisac, propriétaire du château de Kerduel, près de Lannion. Monsieur de Kérisac avait épousé la fille unique de Monsieur de Trémaria, ce grand seigneur, conseiller au Parlement de Rennes, converti par le P. Mau noir et devenu le plus ardent et le plus infatigable de ses auxiliaires.

Après dix ans d'un bonheur sans nuage, la jeune comtesse de Kérisac fut frappée de mort subite. Son mari désolé, renonçant au monde, chercha sa consolation en Dieu. Entré dans les ordres sacrés, Monsieur de Kérisac consacra sa fortune aux bonnes œuvres et au soulagement de toutes les misères ; à l'exemple de son beau-père, il s'adonna aux missions. Pendant celle de Tréguier, il connut les Ursulines, et résolut de les attirer à Lannion pour y fonder un couvent près de l'hôtel de sa famille.

Le 10 janvier 1659, la communauté de Tréguier, dans une assemblée capitulaire, fit choix de sujets pour participer à la fondation.

« On peut dire, remarque la notice déjà citée,
« que les dignes et vertueuses religieuses qui
« furent désignées, avaient beaucoup de mérites
« et de vertus, mais notre très digne Mère de la
« Conception les a égalées et même surpassées
« toutes, le Seigneur l'ayant si avantageusement
« partagée de ses dons, grâces et capacités pour
« le gouvernement spirituel et temporel, qu'elle
« réussissait également pour l'un et pour l'autre,
« dans toutes ses entreprises, même dans celles

« qui auraient en quelque sorte paru impossibles
« ou téméraires, pour tout autre moins animés
« de foi et de confiance en Dieu. »

La Mère Anne de la Rivière, nommée économe de la nouvelle communauté, endossa tous les soucis matériels de la fondation.

Malgré la générosité de Monsieur de Kérisac, « La pauvreté de la maison de Lannion fut « telle au début, rapportent les chroniques, « que la première postulante qui se présenta « au bout d'un an, ne trouva ni coffre, ni ustensiles de cuisine, ni lit ; seulement des paillasses rangées à plate terre, une table et deux « méchants petits bancs d'emprunt. »

Cette pauvreté, jointe au contentement et à la modestie des religieuses, affermit la vocation de la jeune novice, dont le père était l'un des membres les plus éminents du Parlement de Rennes.

La dépositaire, qui n'avait pas cinquante livres devant elle, se mit à construire, et l'on vit bientôt s'élever un beau et vaste bâtiment, « sur les fonds « et revenus de l'aimable Providence qui ne manqua jamais de lui fournir, au fur et à mesure, « tous les secours qui lui étaient nécessaires ».

Les chroniques mentionnent plusieurs de ces interventions providentielles.

« Pendant les constructions, le dépôt étant à « sec, il fâchait fort à l'économe de renvoyer à « la fin de la semaine les ouvriers sans salaire. « On s'adressa à la Mère de Bonté, et le soir du « samedi, une demoiselle vint apporter trente- « six livres qu'un homme d'honneur, décédé depuis huit jours, avait léguées au monastère.

« La tourière portait avec grande peine la difficulté que l'on faisait au commencement de « lui vendre à crédit. Après qu'elle avait été « rebutée du peuple et des marchands, elle allait « en la chapelle invoquer saint Joachim, les religieuses, de leur côté, recouraient à leur divine « Mère, et ces prières avaient toujours quelque « bon effet. Un jour, la même tourière, ne sachant « plus à qui recourir, alla regarder dans le tronc « de l'église, et y trouva une pièce d'argent suffisante pour subvenir aux pressants besoins du « moment. Le lendemain encore, elle y recueillit « quelque chose. Depuis, lorsque la maison était « dépourvue d'argent, après avoir demandé secours à Notre-Dame, on ouvrait le tronc, et l'on « y trouvait au juste ce dont on avait besoin. »

La première supérieure de Lannion, la Mère des Anges du Guays, était professe de la maison de Laval. Elle avait donc été formée à l'esprit de son ordre par les premières compagnes des Mères de Cazères et de la Mercerie. Cet esprit, elle l'apportait à Lannion. La Mère de la Rivière le transmettrait un jour à Quintin.

« La Mère du Guays était franche, sincère, accueillante, d'une volonté souple aux justes desirs d'autrui, d'un cœur tendre, et d'un esprit « doux et capable.... Le dire commun parmi ses « filles était qu'il la fallait désobliger pour avoir « quelque grâce parce que, aussitôt qu'elle recevait une mortification, elle la payait d'un plaisir avant la fin de la journée.... Aussi, ne vit-on « jamais plus belle concorde que celle que la « Mère du Guays, dite des Anges, fit régner dans « son monastère, de sorte que des personnes de

« mérite disent en toutes rencontres que la mai-
« son de Lannion est la maison de l'union (1). »

Cette sainte Ursuline étant allée recevoir la récompense de ses vertus, la Mère Anne de la Conception lui succéda dans le gouvernement de la communauté. Elle acheva les bâtiments « dont on admire les restes imposants » (2).

L'abbé de Kérisac avait pris à son compte la construction de la chapelle. Le pieux missionnaire y fut enterré selon le désir qu'il en avait exprimé, « au bas de la première marche de
« l'autel, là où le prêtre récite le *Confiteor* au
« commencement de la messe. En peu d'années,
« il avait comblé la mesure de ses mérites et
« rempli la Bretagne tout entière du bruit de
« son zèle et de ses talents, non moins que du
« parfum de ses vertus (3). » La mort l'avait

(1) *Chroniques de l'Ordre de Sainte-Ursule.*

(2) *Kerduel ou les missionnaires du XVII^e siècle au pays de Lannion*, par M. France, curé (extraits des mémoires de la Société Archéologique et historique des Côtes-du-Nord).

(3) *Kerduel ou les missionnaires du XVII^e siècle au pays de Lannion*, M. France, curé de Lannion.

La Communauté des Ursulines sert aujourd'hui de prison.
« La façade de la chapelle est assez remarquable ; elle
« est du style de la renaissance, et renferme cinq grandes
« niches où étaient placées les statues colossales de
« l'église du Bally. C'est la sainte Famille et on les croit
« du Pujet. Elles sont en pierre blanche, largement dra-
« pées et un peu maniérées, dans le genre du Bernin. Les
« armes de Kérisac : de sable à trois épées d'argent gar-
« nies d'or, se voient à l'état fruste, au-dessus de la porte
« d'entrée et intactes à l'extrémité d'une poutrelle au
« chevet de l'édifice. » (M. FRANCE, curé de Lannion.)

« L'an 1667, le 8^e de décembre, toute la communauté
« avait choisi les cinq personnes de la Famille de Jésus

pris pendant qu'il travaillait à la mission de Pontrioux, le 14 janvier 1679, il était âgé seulement de trente-sept ans.

La Mère Anne de la Conception sut maintenir dans le monastère cet esprit de charité fraternelle établi par la Mère du Guays. Comme sa devancière, elle donnait l'exemple de cette vertu, qui se trouve être, d'après l'Apôtre, « le lien de la perfection ».

« La bonté de son cœur s'étendait à tous, pe-
« tits et grands, pauvres et riches, affligés et
« heureux, prenant sa part aussi charitablement
« que patiemment de ce qui les intéressait. Elle
« rendait à ses religieuses, et quand elle pouvait
« aux séculières, toutes sortes de bons offices,
« et elle obligeait de si bonne grâce, qu'elle
« obligeait doublement. Jamais elle ne refusait
« ce qu'elle pouvait accorder, et s'observait beau-
« coup pour ne pas faire peine à personne. Elle
« ne pouvait souffrir qu'on en fit à qui que ce
« soit, pas même à ses plus grands ennemis.

« Elle me dit un jour, en me parlant confidem-
« ment de quelques personnes qui l'avaient tra-
« versée dans ses plus saintes entreprises, con-
« tinue l'auteur du précis de sa vie : « Ah ! je
« ne leur veux aucun mal, grâce à Dieu, et
« quand elles m'auraient tout ôté, et si démem-
« brée qu'elles ne m'eussent laissé que mon cœur
« et mes mains, je les voudrais employer à les
« aimer et servir ! »

« pour uniques fondateurs et promis de leur dédier l'é-
« glise et le monastère. La protestation en fut faite
« solennellement, écrite et signée de toutes les religieuses
« tant professes que novices assemblées devant le Saint
« Sacrement (*Chroniques de l'Ordre de Sainte-Ursule*).

Douce envers tous, elle l'était plus encore dans la direction de la jeunesse, estimant, avec saint Anselme, que si l'on traite les jeunes cœurs avec sévérité, loin de les attirer à Dieu, on les rebute, et souvent, on les éloigne de son service.

« On peut dire, affirme son biographe, qu'elle était cette fille du Roi Céleste, dont parle le prophète, princesse vraiment aimable par ses traits extérieurs et par la beauté de son âme ornée de toutes les vertus.

« Elle charmait et enlevait les cœurs de tous ceux qui la connaissaient en particulier. Elle a amené un grand nombre de dames à se consacrer avec joie au Seigneur.

« Les évêques de Tréguier, ses supérieurs pendant les quatorze années qu'elle a gouverné la communauté de Lannion, l'ont toujours soutenue, protégée, applaudie en tout ce qu'elle projetait et faisait. »

Ce prestige qui émane de sa vertu et de ses talents n'altère en rien son humilité : « elle sut allier cette vertu à une grandeur d'âme, une noblesse de sentiments, un génie supérieur. »

Dépositaire de l'autorité, elle s'employa à faire connaître autour d'elle, aimer et servir parfaitement Dieu. « Elle répétait à ses religieuses qu'elles seraient jugées sur leurs vœux et saintes règles, que le plus sûr moyen de se rendre favorable le Souverain Juge était de les observer inviolablement ; et quoique la sainte Mère pratiquât beaucoup de mortifications extraordinaires, jeûnes, abstinences, haïres, cilices disciplinés armés de moulettes d'argent, elle ne les conseillait pas. Il suffit, disait-elle, à

« une religieuse, pour devenir parfaite, de s'attacher à l'observance de ses règles, en cette pratique, il ne peut se trouver d'illusion. »

Le P. Vincent Huby, jésuite de Vannes, qui s'était entremis pour faire aboutir la fondation de Lannion, conserva des relations suivies avec la Révérende Mère, qui lui confia pendant de longues années la direction de son âme.

Le P. Huby, contemporain et collaborateur du P. Maunoir, si connu pour ses missions, se voua spécialement à l'œuvre des retraites. Il y consacra une congrégation religieuse (1), qui de Vannes se répandit dans toute la Bretagne. Il établit l'usage, très répandu naguère, de placer des statues de la Vierge au-dessus des portes des maisons et à l'entrée des villes. On lui doit encore la confrérie de l'adoration perpétuelle et l'établissement des adorations paroissiales. Ces deux œuvres rencontrèrent un ardent zélateur, dans l'un de ses confrères, le P. Rigoleuc, professeur au collège de Vannes et saint missionnaire (2).

(1) Les Dames de la Retraite.

(2) Le P. Jean Rigoleuc naquit à Quintin le 24 décembre 1595, de Jean Rigoleuc et de Guillemette le Tano. Il fit ses études au collège de Rennes. N'étant encore qu'écolier, il réunissait pendant les vacances, la jeunesse de sa ville natale, il lui parlait des dangers du monde, de l'amour de Dieu, des exercices de la piété chrétienne. Plusieurs jeunes filles, touchées par ses discours, se consacrèrent à Dieu dans la vie religieuse.

Dans un voyage qu'il fit à Quintin quelques années avant sa mort, il entra avec ses nièces dans l'une des chambres de sa maison paternelle et leur fit cet aveu : « Pour moi, mes nièces, lorsque je demeurais ici dans ma jeunesse, je crois avoir plus aimé Notre-Seigneur dans

Le P. Vincent Huby mourut en cette dernière ville en grande réputation de sainteté. Son tombeau devint un lieu de pèlerinage, où s'opérèrent plusieurs faits merveilleux.

On comprend ce que fut pour la Mère Anne de la Rivière la direction de cet éminent religieux, quel échange d'édification amena le contact de ces deux âmes embrasées de l'amour divin.

La Révérende Mère eut aussi des rapports spirituels avec Monsieur Boudon, grand archidiacre d'Evreux. Monsieur Boudon a laissé plusieurs ouvrages de piété. Dans l'histoire religieuse de cette époque, on le cite pour sa science, ses tendances mystiques et sa haute vertu.

Lors de son dernier voyage à Paris, le P. Maunoir, qui le connaissait de réputation, lui fit l'honneur d'une visite. Il lui parla de ses missions. Emu par les récits merveilleux de l'homme de Dieu, l'archidiacre se promit d'aller voir cette contrée où le ciel déversait la surabondance de ses miséricordes. Le P. Maunoir l'encouragea dans son dessein, bien qu'il lui prédit que, lorsqu'il viendrait en Bretagne, il ne l'y trouverait plus. Ce qui arriva en effet.

Pendant son voyage, Monsieur Boudon se sentit inspiré, sans les connaître, de donner une

« cette chambre que jamais personne n'a aimé d'un amour
« humain aucune créature. »

Entré à 22 ans dans la Compagnie de Jésus, après avoir professé au collège de Nevers, il vint à celui de Vannes et s'adonna aux missions. Il fut l'un des apôtres de la Bretagne, et mourut à Vannes de la mort des saints, le 29 février 1658. Il a laissé plusieurs traités de dévotion et des lettres spirituelles.

retraite aux Ursulines de Quimperlé, il vint ensuite rendre le même service à la communauté de Lannion.

Madame de la Rivière qui était alors supérieure, entra en correspondance avec l'archidiacre. Voici ce qu'elle lui écrit au lendemain de la retraite, le 18 novembre 1684.

« ... Nos mères sont très désireuses de mettre
« en pratique les belles vérités que vous nous
« avez enseignées, pourvu que Notre-Seigneur
« leur donne la persévérance, assurément votre
« voyage n'aura pas été perdu. L'on voit, par la
« grâce de Dieu, qu'elles servent et pratiquent
« le bien courageusement. Il n'y a que moi qui
« vais toujours petitement, quoique j'aie aussi,
« par la grâce de Notre-Seigneur et de sa sainte
« Mère, bien envie d'être tout à leur amour et
« bon plaisir. »

Vers cette époque, l'une des professes de Saint-Briec, employées à la fondation de Lannion, retourna dans sa communauté d'origine. La Mère Anne de la Conception, qui l'accompagnait, passa quelques jours dans le monastère, et fut grandement édifiée par la régularité des religieuses. Celles-ci, de leur côté, furent charmées de son mérite et sa vertu. Ce premier contact fut le point de départ d'une sainte union, et d'un échange de lettres suivies qui amenèrent un jour la fondation de Quintin.

Ce monastère, dédié à saint Charles, où la Révérende Mère séjournera plusieurs mois avant de s'établir à Quintin, et qui fournira des supérieures à cette jeune communauté, avait été fondé en 1625 par Monseigneur le Porc de la Porte, à la

suite d'un vœu du prélat à saint Charles Borromée.

La première supérieure du monastère fut la Mère Marie des Anges Fortin, une bordelaise « qui avait reçu les saintes instructions et les bons exemples de la Mère Françoise de la Croix. « La Mère Fortin, nous exposent les Chroniques, avait une merveilleuse adresse suivie d'une grande bénédiction pour porter les âmes au-dessus d'elles-mêmes, les dégagant des sensibilités et des réflexions imparfaites, elle les conduisait à faire insensiblement plus de bien qu'elles n'eussent osé penser. »

La première novice de la maison, Louise de Budos, dut sa vocation à cet ascendant de la Mère Fortin. La Mère de Budos occupa de bonne heure les premiers emplois du monastère, elle en fut longtemps supérieure. A ses très remarquables dons naturels, la Révérende Mère joignait celui de se faire aimer.

Maîtresse des novices ou des pensionnaires, « un signe de sa main ou de ses yeux était capable de les faire rentrer dans le devoir... Sa seule présence les animait au bien, on la comparait à sainte Thérèse pour les grâces naturelles et surnaturelles de sa conduite... Ses filles se rendaient insensiblement autour d'elle, attirées par les charmes de sa vertu et de sa conversation (1). »

Elle apportait à la conduite des affaires tant de pénétration et d'adresse « qu'il lui fallait vaquer non seulement à celles où elle était personnel-

(1) *Chroniques de l'Ordre des Ursulines.*

« lement obligée, mais de plus suppléer à celles des autres, car il ne se traitait pas d'affaires où elle ne fût appelée, où il ne fallût qu'elle mit la main... Elle ne s'en émouvait point, disant que la peine et le soin ne l'empêchaient pas de dormir (1). »

La générosité inépuisable de Monseigneur le Duc de la Porte, son zèle secondant les capacités de la supérieure, la communauté de Saint-Charles fut la plus vaste et la plus belle de la Bretagne, sa chapelle fut, dit-on, l'une des plus riches églises conventuelles « de France » (2).

L'évêché de Saint-Brieuc ne rapportait cependant qu'un revenu médiocre, à peine six mille livres, et « le bon évêque ne jouissait pas de son patrimoine, Madame sa Mère n'étant décédée qu'après lui. Néanmoins, il donnait perpétuellement pour les bâtiments du monastère jusqu'à s'endetter et retrancher de ses domestiques. Entre autre, il congédia son page et l'un de ses aumôniers. Il ne se servit plus de son carrosse, et donna ses chevaux pour trainer les matériaux.

« — Tous les jours, tant que ses affaires lui laissaient un peu de loisir, il allait voir travailler les ouvriers, et recommandait surtout à l'architecte de ne rien épargner afin que ses Ursulines eussent un beau et commode logement (3). »

Monseigneur de la Porte mourut le 22 juillet

(1) *Chroniques de l'Ordre des Ursulines.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

1632, à peine âgé de quarante ans. « Son zèle
« l'avait porté à composer pour ses chères filles
« une Pratique intérieure et journalière, tirée du
« Cantique des Cantiques, qui eût été l'un des
« plus beaux ouvrages que l'on eût su voir, s'il
« avait eu assez de vie pour l'achever.

« Ce grand prélat, qui faisait revivre par son
« zèle, ses soins et sa tendresse envers les Ursu-
« lines de son diocèse, saint Charles, à qui il
« était si dévot, et saint François de Sales si at-
« tentionné, si appliqué à ses bien aimées filles
« de la Visitation » (1) fut enterré dans la cha-
pelle du monastère, son cœur, selon son désir,
fut déposé dans le chœur des religieuses « comme
leur trésor et leur consolation » (2).

La disposition de cette église nous a été con-
servée par le Déal de la communauté, actuelle-
ment à la bibliothèque municipale de Saint-
Brieuc : « Toute bâtie à chaux et à sable, ce qui
« est rare en Bretagne, y lit-on, elle n'a que

(1) *Chroniques de l'Ordre des Ursulines.*

(2) Monseigneur Etienne de Virazel, successeur de Monseigneur de la Porte, hérita de son affection pour les Ursulines de Saint-Brieuc. « C'était, rapportent les Chroniques, un des grands prédicateurs du royaume, mais prédicateur contemplatif, qui puisait ses principales lumières à l'oraison, qu'il fréquentait de jour et de nuit. » Il voulut être à la fois directeur, prédicateur, confesseur des Ursulines et souvent leur chapelain. Après avoir fait oraison le matin, il venait, « suivi d'un seul laquais
« célébrer la sainte Messe en leur église, et ensuite à la
« grille il leur faisait part des profonds sentiments dont
« son cœur avait été pénétré à l'oraison : ce qui produi-
« sait de tels effets dans les religieuses, qu'au sortir de
« là rien ne leur paraissait difficile pour le service de
« Dieu. »

« soixante-dix pieds de long, mais depuis le lam-
«bris jusqu'à terre une rangée de tableaux en
« fait le tour, représentant la vie et les miracles
« de saint Augustin et de saint Charles Borromée.
« Les carrées du tour sont dorées à l'huile. La
« voûte, également peinte, est partagée en quatre
« parties : l'enfer, le purgatoire, le monde, le
« ciel. Tout le balustre est peint et doré, le fond
« en blanc poli et partie en émail fin, ainsi que
« le rétable qui est fort beau, et beau et parfait
« le tabernacle, que quatre religieuses dorèrent
« en or bruni avec trente-six petites figures qui
« sont dans des niches autour. »

Un siècle après l'inhumation de Monseigneur
le Porc de la Porte, le 7 décembre 1732, une au-
tre tombe illustre s'ouvrait dans cette chapelle ;
celle de Dame Marie-Françoise de Gouyon Mati-
gnon, veuve de Charles-François de la Rivière,
marquis de Saint-Quihouët, décédée dans le mo-
nastère.

« Un grand dégoût du monde, dont elle pa-
« raissait extrêmement fatiguée, remarque le né-
« crologe, l'avait faite se retirer dans cette mai-
« son qu'elle a charmée et édifiée par la pratique
« des vertus les plus solides qui avaient fait son
« étude dans le monde (1). »

(1) La pieuse douairière laissait un fils, Joseph Thibault, marié à sa cousine, Julie-Louise de la Rivière, fille du gouverneur de Saint-Brieuc, et petite-nièce de Madame de la Rivière, fondatrice du monastère de Quintin. L'unique fille issue de ce mariage épousa Michel-Louis-Christophe-Roch-Gilbert Mottier de la Fayette et donna le jour au fameux général de la Fayette qui se trouvait ainsi du chef de sa mère, posséder la terre de Saint-Quihouët au

L'exemple de la marquise ne fut pas un fait isolé. Beaucoup de femmes d'alors, dégoûtées des grandeurs, revenaient, au soir de leur vie, se réfugier dans ces asiles de leur jeunesse, afin d'aborder en paix le rivage de l'éternité.

Outre le logement des religieuses, composé « du chœur, et d'un grand dortoir double avec « un bel escalier de pierre de taille conduisant « jusqu'au grenier, des arcades aussi de pierre « de taille et des transports spacieux », la communauté de Saint-Charles comprenait un vaste pensionnat, où les élèves se trouvaient très « com- « modément logées. Il est véritable qu'il n'y avait « couvent où l'on eût meilleure méthode pour « instruire les jeunes filles, qui étaient si char- « mées de leurs maîtresses, qu'elles préféraient « le contentement de les entendre à tous les diver- « tissemens du monde. Aussi y en avait-il tou- « jours en grand nombre et de tous les endroits « de la Province (1). »

Nous relevons, en effet, dans le Déal de la communauté, que ce nombre, qui dépassait habituellement la centaine, atteignit le maximum de cent trente-six internes (2).

moment de la révolution. Vendu comme bien national, le domaine fut acheté par M. Digaultray, député à l'Assemblée législative ; plus tard, l'acquéreur, poussé sans doute par de légitimes remords, y fonda un orphelinat.

(1) *Chroniques de l'Ordre de Sainte-Ursule.*

(2) Qui ne connaît les charmants souvenirs de la princesse Massalska sur l'éducation donnée à l'Abbaye-au-Bois aux jeunes filles de la haute noblesse. Cette éducation des pensionnats, que ce fût dans une aristocratique abbaye ou une simple communauté, se rapprochait par

L'une des premières pensionnaires de la maison, Renée de la Coste du Gouray, nièce par sa mère du maréchal de Guébriant et tante maternelle de Marguerite de Bréhant, épouse de Charles de Sévigné, avait posé la première pierre du bâtiment principal.

Renée fut l'une de ces âmes dont le court passage ici-bas ressemble à une envolée vers le ciel. Son attrait pour la vie religieuse la fit désirer d'imiter sa sœur aînée qui, élevée comme elle dans le monastère des Ursulines, y avait pris le voile sans retourner dans le monde. « Mais Monsieur « son Père, voulant avoir près de lui sa cadette, « la retira du couvent, et lui donna tous les « divertissemens convenables aux demoiselles « de son âge. Cela, bien loin d'éteindre le feu « sacré qui brûlait dans sa poitrine, ne fit que « l'allumer davantage, et lui donna un grand « dégoût pour les vanités du siècle. Enfin, elle « importuna tant son père qu'il lui accorda la « permission de retourner aux Ursulines de « Saint-Brieuc. En y entrant elle s'écria, tout « haut, transportée de joie : « Ouy, mon Dieu, « moyennant votre grâce, je vais me rendre « sainte ! »

beaucoup de points, réserve faite bien entendu, des règles de chaque monastère et des différences de milieu. Les élèves des Ursulines pouvaient, comme celles de l'Abbaye-au-Bois, posséder leur femme de chambre ou leur gouvernante. Un reçu de la Mère Claude-de-Jésus, supérieure de la communauté de Saint-Charles, en date du 1^{er} juin 1736, délivre quittance à Monsieur Raison de la Villebasse d'une somme de 125 livres pour le trimestre de la pension de Mesdemoiselles ses filles et de leur gouvernante.

(Communiqué par M. Raison du Cleuziou.)

Dieu exauça son désir. A vingt-six ans Renée quittait cette terre d'exil, elle était mûre pour le ciel !

Telles sont, à peine esquissées, les gloires du monastère de Saint-Brieuc ; maintenant, hélas ! si nous voulons en chercher les vestiges, nous trouvons une caserne, un champ de manœuvre (1).

(1) Le monastère de Saint-Charles se trouvait proche des RR. PP. Cordeliers d'un côté, et de l'église collégiale de Saint-Guillaume de l'autre, l'entrée du couvent se trouvait à l'autre extrémité de l'emplacement donnant dans la rue du Collège, assez près du Martray et du Pilory, afin qu'il y eût bonne distance entre chacune des trois églises des Cordeliers, de Saint-Guillaume et de Saint-Charles. Cette situation était fort agréable et commode, on peut dire qu'elle était à la fois à la ville et aux champs. » (*Chroniques de l'Ordre.*)



CHAPITRE IV

La Révérende Mère Anne de la Rivière, supérieure du couvent de Rennes. — Son passage à Quintin. — Ce qu'était alors cette petite ville. — Arrêt de la Révérende Mère à Saint-Brieuc. — Elle forme le projet de la fondation de Quintin. — Encouragement du bienheureux Grignon de Montfort. — Lettre à Madame la maréchale de Lorges. — La Mère Anne de la Conception rentre à sa maison de Tréguier. — Son retour à Saint-Brieuc. — Sa première visite à Quintin. — Arrivée des Ursulines dans cette ville le 5 mai 1707. — Elles s'établissent provisoirement rue Saint-Thurian. — Achat d'un terrain près de la chapelle Saint-Yves, premières constructions du monastère 1711. — Monseigneur de Frétat de Boissieux, évêque de Saint-Brieuc. — Madame la Maréchale de Lorges.

En 1697, les Ursulines de Rennes élurent pour leur supérieure la Révérende Mère Anne de la Rivière. Celle-ci, répondant à leur appel, se fit accompagner de sa nièce, la Mère de Beaucorps, professe de Lannion.

D'après le témoignage des religieuses, la nouvelle élue apporta au monastère de Rennes les bénédictions du ciel et de la terre. La maison n'avait pu encore surmonter les difficultés inséparables d'une fondation. La Mère de la Rivière s'appliqua d'abord à établir dans la maison une régularité parfaite ; en inspirant à ses filles le véritable esprit intérieur, elle leur donna le goût de l'oraison, de la prière et de la pratique fréquente de la sainte communion.

Elle s'occupa ensuite de faire instruire les jeunes religieuses afin de les rendre aptes à remplir, dans sa perfection, leur tâche d'éducatrices (1).

Elle sut enfin procurer à la communauté l'appui de généreux bienfaiteurs. Grâce à ces secours, aux dons qu'elle reçut de sa famille, à la bonne économie de sa gestion, elle paya tout ce qui était dû, « régla le temporel avec un très bel ordre, « nourrissant et entretenant bien ses religieuses, « et leur laissa encore, à la fin de sa supériorité, « plus de six mille livres qu'elle destinait à l'achat « d'une terre, joignant le monastère, pour agrandir l'enclos. »

Une pareille transformation ne s'opère pas en un jour. C'est pourquoi, quand les six ans fixés par la règle pour la déposition des supérieures furent révolus, Monseigneur l'évêque de Rennes jugea utile de prolonger de trois ans les pouvoirs de la Révérende Mère. Au bout de ce temps, Madame de la Rivière, et sa nièce de Beaucorps se mirent en devoir de rentrer dans leur monastère respectif.

Anne de la Conception a soixante-treize ans, elle a fourni plus de cinquante ans de vie religieuse passée dans les rudes travaux des fondations. Sa vie est, semble-t-il, suffisamment remplie, elle peut attendre, dans la paix et le recueillement de sa cellule, l'heure de la récompense. Ce n'est pas à cela qu'elle aspire. La Mère Anne de la Rivière a une âme d'apôtre, l'apôtre ne se repose jamais, il ne veut pas savoir que sa journée s'avance et qu'elle a été laborieuse, jusqu'à

(1) Le cours des Ursulines de Rennes comprenait six classes.

la dernière heure, il travaille au champ du Père de Famille.

Pendant leur long voyage, cinq lieues avant d'arriver à Saint-Brieuc, les deux Ursulines traversent Quintin.

Quintin est une petite ville étagée sur l'un des coteaux qui, dans presque toute sa longueur, resserrent la vallée du Gouët. Le fleuve — car le Gouët après s'être tracé, pendant sept lieues, le plus joli des parcours, se jette dans la mer, à l'entrée du Légué, le port de Saint-Brieuc — le fleuve, donc, se mêle à la vie quintinaise, et si déjà, à cette époque, il ne baignait plus les vieux remparts du château, il traversait, comme aujourd'hui, l'étang tout proche, faisait tourner les roues du moulin seigneurial, et s'en allait arroser la ville basse, avant de s'enfoncer dans les bois de la délicieuse vallée de la Perche.

Ville industrielle, connue pour ses toiles, Quintin s'était acquis des richesses et une renommée. Introduite dans le pays au xvi^e siècle par les comtes de Laval, alors possesseurs de la seigneurie de Quintin, la fabrication des toiles prit au siècle suivant une grande extension. En 1676, une ordonnance de Colbert crée des bureaux pour l'examen et la marque des toiles de Quintin. Le commerce devint si prospère, « qu'indépendamment des fabricants, un grand nombre d'autres « particuliers, même des gentilshommes et des « juges, le sénéchal était de ce nombre, s'étaient « mis à vendre des toiles en gros (1). »

(1) *Etude sur l'organisation de la seigneurie de Quintin*, René Chassin du Guerny.

Dans cette cité de négoce, il tombait beaucoup d'argent. Des fortunes s'édifiaient. Avec elles, montaient les ambitions. On bâtissait des hôtels, dont les façades grises sembleront, plus tard, porter le deuil d'une prospérité évanouie. On paraît ses hôtels de beaux meubles, les familles omnipotentes qui les habitaient, parentes ou alliées entre elles, formaient une aristocratie locale.

Quintin faisait partie des quarante-deux villes de communauté qui envoyaient des députés aux Etats de Bretagne, et comprenait environ six mille habitants. C'était une vieille ville ayant une histoire. Dans le cours des siècles, on voit les seigneurs de Quintin porter les plus grands noms du royaume (1).

La cité comprenait deux paroisses : celle de Saint-Thurian hors les murs, et son église dans le cimetière ; pour la ville close, Notre-Dame avec sa collégiale et son chapitre de chanoines. Le doyen du chapitre était en même temps recteur de Saint-Thurian (2).

Cette collégiale possédait une précieuse relique :

(1) Détaché du Goëlle en 1227, pour former l'apanage de Geofroi Boterel, fils puîné d'Alain I^{er} comte de Penthièvre ; Quintin passa successivement aux du Perier, Laval, Gouyon de la Moussaye, Durfort, Lorges, Choiseul-Praslin, le comté de Quintin ne comprenait pas moins de vingt-huit paroisses et trèves.

(2) « Les chanoines de Quintin étaient au nombre de sept, non compris le Doyen. Ils chantaient l'office entier, et leur revenu ne dépassait pas six ou sept cents livres, compris leurs messes, les places étaient à la nomination du seigneur et le doyen instituait. Elles convenaient aux enfants de la ville, quand surtout ils pouvaient y joindre quelques ressources personnelles. » (*Mémoires du chanoine le Sage.*)

« un fragment de réseaux à mailles inégales, « vénéré depuis des siècles comme ayant appartenu à la ceinture de la sainte Vierge (1). »

Outre ces églises paroissiales, on trouvait encore les chapelles de Saint-Julien et de Notre-Dame de la Porte, adossées aux murs d'enceinte, et dans les faubourgs, celles de Saint-Yves, de Saint-Sébastien, de Sainte-Madeleine et de Saint-Fiacre (2).

Au commencement du XVII^e siècle, un couvent de Carmes avait été fondé à Quintin. « Les religieux, au nombre de dix, devaient fournir des prédicateurs à l'église collégiale et à Saint-Thurian pour le carême, l'avent, les fêtes solennelles et le premier dimanche de chaque mois. Ils devaient instruire les enfants et le peuple de la ville et des faubourgs, leur permettre d'assister aux leçons de rhétorique qui se feraient chez eux, visiter et assister les malades (3). »

Leur chapelle, dédiée à Notre-Dame de Bonne Nouvelle, était assez spacieuse pour avoir remplacé, quelques années avant la révolution, l'église paroissiale de Saint-Thurian qui menaçait ruine. Pourtant, si l'on veut retrouver aujourd'hui, quelques pierres des murs qui ont retenti du

(1) *Etude sur l'organisation de la Seigneurie de Quintin*, René Chassin du Guerny.

(2) La chapelle Saint-Julien était située au bas de la Belle-Etoile, Notre-Dame de la Porte près du Martray, Saint-Sébastien, rue Saint-Thurian, Sainte-Madeleine, dans le quartier qui porte son nom, Saint-Fiacre dans le Gasset, près du chemin conduisant à la fontaine dédiée au saint.

(3) *Etude sur l'organisation de la seigneurie de Quintin*, René Chassin du Guerny.

Credo de nos pères, c'est au cimetière de Saint-Thurian qu'il faut monter (1).

Vis-à-vis des Carmes, à gauche en venant du Martray, s'élevait l'hospice, placé sous le vocable de Saint Jean-Baptiste et desservi par les Dames Paulines. Au-delà du Gouët, à l'extrémité de la ville basse, une métairie, dite la Saint-Ladre, rappelait que Quintin avait eu sa léproserie.

Il lui manquait une maison d'Ursulines. En 1704, la Maréchale de Lorges, venue à Quintin pour la première entrée de son fils dans la ville seigneuriale, en fit la remarque et se promit d'y remédier. Monsieur Landois, un chanoine de la collégiale, qui se montrera dans la suite l'ami le plus dévoué des religieuses, la fortifia par ses conseils dans ses bonnes intentions. Les Quintinais eux-mêmes sentaient la nécessité de cette création.

Ils le manifestèrent au passage dans leur ville des Mères de la Rivière et de Beaucorps. Accourus en foule, pour les saluer, ils entourèrent leur voiture, les supplièrent de rester parmi eux, et dans sa tristesse de les voir s'éloigner, le peuple les suivit quelque temps sur la route.

Cette démonstration avait frappé Madame de la Rivière. A son arrivée au couvent de Saint-Brieuc, elle confia sa pensée à la supérieure, la Mère Claude des Anges, la priant de lui accorder quelques-unes de ses religieuses pour lui permettre de fonder une maison de leur ordre à Quintin.

(1) La chapelle des Carmes fut démolie peu de temps après la révolution, et le rétable du maître-autel transporté dans l'église de Saint-Martin-des-Prés.

Le Bienheureux Grignon de Montfort se trouvait alors à Saint-Brieuc. Il y passa trois mois. Le pieux missionnaire venait souvent prêcher aux Ursulines qu'il appelait : « une maison très agréable à Jésus et à Marie. » La Mère Anne de la Conception lui ouvrit son cœur. Le bienheureux lui assura, qu'avec l'aide de Dieu, elle réaliserait son projet mais que les épreuves et les contradictions ne lui manqueraient pas.

Après en avoir averti sa communauté de Tréguier, Madame de la Rivière écrivit de Saint-Brieuc à Madame la Maréchale de Lorges. Nous relevons dans cette lettre, datée du 5 mars 1706, le passage suivant :

« ... Les Ursulines de Tréguier ne se trouvent
« pas disposées à faire cet établissement, lors
« celles qu'on y destinait n'ayant pas le courage
« de l'entreprendre. Pour moi, Madame, qui par
« la grâce de Dieu, ai eu le bonheur d'en faire,
« j'ai éprouvé que la peine qu'on y a est abon-
« damment récompensée par les consolations
« d'établir des maisons pour la gloire de Dieu et
« le salut du prochain. Quoique j'ai de l'âge, je
« ne désespère pas, si vous nous faites l'honneur
« de nous donner votre consentement, et Monsieur
« le duc de Quintin, de parvenir à vous faire
« bonne et sainte communauté. »

« ... Je vous avoue, Madame, que vos peuples
« de Quintin me paraissent avoir bien plus be-
« soin d'instruction qu'aucune ville de Bretagne,
« ayant été si longtemps infestés de hugnotisme. »

Il faut le dire, Quintin avait été quelque peu un foyer de protestantisme. La réforme y fut ap-

portée en 1557 par François de Coligny, propre frère du connétable, qui administrait le comté au nom de son fils Guy XIX de Laval encore enfant.

Au siècle suivant, deux calvinistes militants, Amaury de Gouyon, marquis de la Moussaye, et Henriette de la Tour d'Auvergne, son épouse, à peine en possession de la seigneurie de Quintin par contrat du 13 janvier 1638, « donnent carrière à leur zèle religieux et à leur esprit de prosélytisme ».

« ... Henriette de la Tour d'Auvergne tient chaque semaine un prêche dans le château qu'elle vient de commencer à bâtir, elle y fait venir un pasteur protestant du nom de Vincent. L'évêque de Saint-Brieuc, Denis de la Barde, réussit à faire fermer le prêche et obtint un ordre du roi portant défense d'achever le château, dont un seul pavillon était terminé (1). »

Ces querelles religieuses durèrent près d'un quart de siècle. Le 21 août 1660, l'évêque de Saint-Brieuc s'exprime en ces termes : « Il est arrivé beaucoup de troubles et de désordres dans mon diocèse depuis la vente de la terre de Quintin en 1638. Les droits et biens de l'église ont été attaqués, les rentes de chauffage appartenant au chapitre par fondations des anciens comtes ont été retenues, d'autres redevances ont été contestées, quelques-uns des chanoines ont reçu mille outrages, le doyen a été insulté par le procureur fiscal, Antoine Gaincau (2). »

(1) *Etude sur l'organisation de la Seigneurie de Quintin*, René Chassin du Guerny.

(2) *Idem*.

Après la fermeture du prêche de Quintin, Madame de la Moussaye et ses coreligionnaires s'assemblèrent dans la forêt de l'Hermitage ; un édit royal frappa de nouveau leur lieu de réunion. Emportée par son ressentiment, la marquise osa lever la main sur l'évêque comme il entra dans sa cathédrale un jour de fête solennelle. Il est vrai qu'elle s'en excusa plus tard auprès du prélat. Monseigneur de la Barde eut la générosité de lui répondre : « Laissons cela, Madame, il n'y paraît plus ! »

L'époux de l'ardente huguenote, Amaury, décéda en 1663.

Le 27 septembre 1681, leur fils, Henri, vendait le domaine de Quintin à son cousin germain Guy Aldonce de Durfort, connu dans l'histoire sous le nom de Maréchal de Lorges.

Le nouveau seigneur de Quintin avait abjuré le protestantisme, la révocation de l'Edit de Nantes allait ramener la France à l'unité religieuse.

Cependant il restait encore dans la cité au commencement du XVIII^e siècle, d'une part des préjugés et des méfiances, de l'autre une réserve sans charité qui demandaient pour disparaître une connaissance plus complète de la religion catholique.

On s'en rendait compte, puisque chacun y réclamait des Ursulines « qui sont, écrivait encore la Mère de la Rivière, à la pieuse Maréchale, pour le service des villes, et font profession d'instruire les femmes et les filles de quelque âge et conditions qu'elles soient. »

Après s'être reposée à Saint-Brieuc, la vénérable religieuse partit pour Tréguier. Il lui était doux

de revoir, après tant d'années, la maison de ses vœux. Elle venait y chercher pour sa dernière fondation, cet appui de l'obéissance qui, dans la ferveur de sa jeunesse, l'avait conduite à Lannion.

L'évêque de Tréguier et les religieuses du monastère cherchèrent plutôt à la détourner d'une entreprise qui leur semblait au-dessus de ses forces. Mais la vénérable Mère, saintement ambitieuse de nouveaux mérites, fut inébranlable. Après huit mois de tiraillements, elle obtint son obéissance de Monseigneur Olivier Jégou, et retourna à Saint-Brieuc, accompagnée de la Mère Saint-Joseph de Lestang, qui devait la suivre à Quintin.

Le lendemain de son arrivée, la voiture de la marquise de la Rivière, la conduisit à Quintin. Laissons la Révérende Mère nous raconter elle-même cette visite :

« Madame, écrit-elle le 5 novembre 1706 à la
« Maréchale de Lorges, ma nièce, Madame la
« marquise de la Rivière, nous mena à Quintin.
« Nous y fûmes environ trois heures. Les mes-
« sieurs, les prêtres et les habitants nous y firent
« un très bon accueil, et tout le peuple nous
« marquait bien de la joie de nous y voir ins-
« taller. Nous y vîmes ensuite trois emplace-
« ments : l'un de la maison de la Pierre, joignant
« la chapelle de Notre-Dame de la Porte, le se-
« cond proche Saint-Sébastien, le troisième pro-
« che des Carmes, au lieu dit la Saint-Martin.
« Nous n'avons rien arrêté, mais seulement vu
« ces trois endroits.

« ... A notre retour à Saint-Brieuc, le jour
« même, nous avons rendu compte de notre voya-

« ge à Monseigneur de Boissieux qui nous a
« reçues avec beaucoup d'honnêteté et de bonté. »

Les choses toutefois ne se conclurent pas aussi vite qu'on le présumait. Il fallut sept mois de pourparlers et de démarches, avant que le contrat de la fondation fût dressé.

Ce contrat fut signé au grand parloir de la communauté de Saint-Charles le 31 mars 1707.

Le 20 mai, les Ursulines arrivaient à Quintin. Quelques Mères de Saint-Brieuc s'étaient jointes aux fondatrices trécorroises.

« Les religieuses, accompagnées de Madame
« la Comtesse de Lannion, furent reçues par
« vénérable et discret Messire Antoine Roussel,
« doyen de la collégiale, messieurs les chanoines,
« messieurs les juges et les nobles habitants de
« la dite ville, de madame l'Intendante et de
« plusieurs autres dames, dont elles ont reçu
« beaucoup de marques de considérations et de
« joie de leur sainte entreprise. »

Ces compliments de bienvenue s'échangèrent sans doute à la descente de voiture des arrivantes devant la Grand'Maison. Cette vieille hôtellerie se dressait à l'entrée de la ville, tout à côté de la porte Saint-Julien, ouverte sur la chaussée de l'étang et la route de Saint-Brieuc. Mêlée plus d'une fois à l'histoire locale, la Grand'Maison a eu la vie longue, les amis du passé ne l'ont pas vue disparaître sans regrets.

De là, il est facile de suivre le cortège. Il monte la Belle-Etoile, arrive devant les halles (1),

(1) Deux rues étroites, celle de la Poissonnerie à droite de la halle à la viande, à gauche, longeaient ces halles,

véritables bourses du commerce de la cité où chaque mardi, se tenait le marché des toiles, descend la rue de la Poissonnerie, tourne à l'angle de l'ancien hôpital, vieille maison dont le « style gothique, xv^e siècle primitif, était curieux et fort accusé » (1) et débouche dans la rue Notre-Dame, avenue de silencieuses demeures canoniales, au fond de laquelle la collégiale se recueillait.

Le sanctuaire était un but renommé de dévotion. Saint Yves et saint Vincent Ferrier, les deux plus grands saints de la Bretagne, y étaient venus prier. Le premier de sa paroisse de Louannec, à la tête d'un groupe de pèlerins. La Mère Anne de la Rivière arrivait de la même région, elle conduisait, elle aussi, une caravane ; celle-ci resterait à Quintin.

« Ces bonnes mères furent logées au château, « par ordre de madame la Maréchale, jusqu'à « ce qu'elles eussent trouvé une maison d'aus-
« pice, ce qu'elles firent, six semaines après, en « la rue Saint-Thurian, à laquelle elles donnè-
« rent quelque forme de régularité, y tenant « classe pour l'instruction des externes, et même « quelques pensionnaires au dedans de la mai-
« son. Elles y dressèrent incontinent une cha-
« pelle, un chœur, un tour, des parloirs et tout « ce qui y était nécessaire pour y observer la
« clôture. »

On sait que la fondatrice avait d'abord pensé

démolies en 1830 pour former la place, dite encore actuellement place 1830.

(1) *La ceinture de la Sainte Vierge conservée à Quintin*, Arthur de la Borderie.

à s'établir rue du Jeu de Paume, près de la chapelle de Notre-Dame de la Porte ou Notre-Dame de Pitié, que le duc de Lorges mettait à la disposition des religieuses sous réserve d'une clause assez curieuse.

« Au cas, est-il dit, dans l'acte de leur établisse-
« ment, qu'elles (les Ursulines) s'accommodent de
« la chapelle de Notre-Dame de la Porte, elles
« s'obligent et promettent de laisser la fenêtre
« qui est dans la balustrade du chœur, à côté
« gauche en entrant, laquelle fenêtre donne dans
« la prison, afin que les prisonniers puissent con-
« tinuer d'y entendre la messe comme à l'ordi-
« naire. »

La chapelle et la prison, l'une tenant l'autre, sont encore debout. La chapelle est devenue un atelier de serrurerie, la prison naguère encore une auberge dite : « la geôle » ouverte sur une cour intérieure étroite et sombre, cernée de hauts murs, offrait un aspect sinistre.

Dans un caveau, enfoncé sous le chœur de la chapelle, se cachait une superbe fontaine du xv^e siècle, qui alimentait autrefois la ville. Ce bijou, oublié dans son écrin, va enfin voir le jour. Transportée près de l'église paroissiale, la fontaine de Notre-Dame de la Porte sera désormais celle des pèlerins de Notre-Dame de Délivrance.

Un autre souvenir se rattache à la chapelle Notre-Dame de la Porte. Elle servit dans le temps de lieu de réunion aux frères de la Croix. Cette congrégation très ancienne est unique en Bretagne, dans le reste de la France, il ne s'en trouve qu'une semblable. Elle paraît imitée de ces con-

fréries espagnoles qui ont donné tant de caractère et d'éclat à la semaine sainte de leur pays. Son origine se rattache évidemment aux exportations de toiles qui, par la voie de Nantes et de Bayonne, mirent dès le xvii^e siècle, la fabrique de Quintin en rapport avec l'Espagne.

Transférée à la chapelle Saint-Yves après la tourmente révolutionnaire, la congrégation des Frères de la Croix vit encore de beaux jours. Maintenant, elle se meurt. Le vieil arbre qui avait résisté à l'ouragan, s'est courbé sous le souffle de l'indifférence (1).

C'est en face de cette chapelle Saint-Yves que les Ursulines vont s'établir définitivement.

« La Révérende Mère Anne de la Rivière et ses compagnes, continue le rapport de la fondation, restèrent quatre ans dans leur maison d'auspice, dont elles avaient payé trois cents livres par an, et dépensé sept à huit cents livres pour les accommodements. Dieu leur fit la grâce de rencontrer un très bel air avec une vaste étendue, elles acquirent de Madame de la Ville Daniel la maison et terre de Bel Orient et le clos des Forges y joignant. Elles s'y installèrent au nombre de quatre religieuses professes de la maison de Tréguier, assistées des Mères Marie-Anne le Cardinal et Sainte-Reine

(1) Quintin lui doit le soir du Vendredi Saint une procession aux flambeaux. Le Christ porté à bras sur un brancard, garni de draperies et entouré de lumières, sort de l'église Saint-Yves. Après une halte au calvaire de la chaussée et à l'église paroissiale, il y est reconduit, et reste toute l'année exposé au milieu de la chapelle à la vénération des fidèles.

« de Carnier, professes de Saint-Brieuc, et d'une novice converse qu'elles avaient reçue. »

Sur ces entrefaites la fondatrice « ayant représenté à la communauté de Tréguier que la moisson était belle, mais qu'il y avait peu d'ouvriers, elle en obtint trois religieuses : les Révérendes Mères Claude le Bourva de Sainte-Marie, Françoise Even dite Anne de Jésus et Ursule Even de Saint-Bernard. »

Bientôt après, la Mère de la Rivière ajoutait à son domaine deux maisons : « dont l'une qui avait servi d'auberge, fut destinée à faire la chapelle, le chœur et le réfectoire et l'autre quelques cellules pour les religieuses, en attendant qu'on pût bâtir. »

Toute cette partie du couvent, les classes qui allaient la prolonger, donnaient sur la rue Saint-Yves.

Cette coïncidence rappelle que par sa mère la fondatrice avait l'honneur de se rattacher à la famille du saint, de compter dans ses biens patrimoniaux le manoir de Kermartin, deux fois béni, pour avoir vu naître et mourir le bienheureux. On devine avec quelle joie, quelle confiance elle vit la chapelle Saint-Yves devenir, en quelque sorte, la vigie de son monastère (1).

(1) Dans la lettre suivante, Madame de la Rivière rappelle sa parenté avec le saint Avocat : « Monsieur, Le métayer de Kermartin, de saint Yves, qui a droit de payer ma pension, dit que vous lui avez défendu de payer à d'autres qu'à vous, je sais, Monsieur, qu'il faut payer les consignations, mais vous savez aussi que les partages des cadets ne vont pas à payer les dettes de l'aîné, il y a un arrêt du parlement là-dessus. Surtout ma pension ayant été déterminée avant qu'il y ait au-

L'œuvre de la Révérende Mère est donc stabilisée. Au prix de quelles peines, de quelles traverses, ses filles l'ont laissé entrevoir dans les lignes suivantes : « Notre sainte fondatrice, ont-elles écrit, ne se rebuta jamais en ces difficultés qui n'eurent pour effet que d'augmenter sa confiance en Dieu, sa douceur, sa patience, sa soumission entière aux ordres de la Providence, animant toutes ses religieuses à la pratique de ces vertus. »

Mais il serait injuste d'oublier la part que Monseigneur de Boissieux et Madame la Maréchale de Lorges prirent à l'établissement du monastère, et de les laisser tout à fait dans l'ombre. Aussi allons-nous, avant de continuer notre récit, leur consacrer quelques pages, à l'un et à l'autre.

« cune dette en ma maison ; et quelques affaires qu'ait eu Monsieur du Plessis de la Rivière, mon frère, vous avez été le seul, Monsieur, qui ayez arrêté ma pension. Je serais très mortifiée de vous voir chicaner à mon sujet, aussi, je me suis déterminée à vous prévenir, avant que notre communauté soutienne ses droits et vous fasse aucune signification. Comme je suis d'alliance avec le grand saint Yves, j'entre fort en son zèle de traiter d'accommodement avec les parties brouillées. Je n'ai que cinquante écus de pension, c'est une grande bagatelle pour contenter des créanciers, et vous avez d'ailleurs de quoi vous dédommager ; ainsi, Monsieur, de grâce, donnez vos ordres à mon métayer pour me payer ma juste portion, vous m'obligerez entièrement, et par rapport à moi, qui ne veux pas être à charge sur mes vieux jours, et à votre égard, voyant épargner vos intérêts. J'attends votre réponse avantageusement, et suis d'un parfait respect, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante en N. Seigneur.

S^r ANNE DE LA RIVIÈRE, *Religieuse Ursuline.* »

« Des Ursulines de Tréguier, le 10 juin 1718.

Monseigneur Louis de Frétat de Boissieux, né en Auvergne, monta sur le siège épiscopal de Saint-Brieuc en 1706. La fondation de Madame de la Rivière eut les prémices de son zèle pastoral et resta l'une de ses œuvres privilégiées : « Ma communauté de Quintin, dira-t-il, dans une intuition de son cœur, est la plus petite de mon diocèse, elle en sera un jour la plus florissante. »

Ce prélat, très pieux, doué d'un jugement droit, qui allait à ce qu'il se proposait par les moyens les plus nobles et les voies les plus justes, déploya une grande vigilance pour conserver l'intégrité de la foi dans son diocèse. De crainte que le jansénisme ne se glissât insidieusement parmi ses cleres, il les fit instruire sous ses yeux dans sa ville épiscopale. Il appelait les Ursulines, destinées par leur vocation à maintenir dans sa pureté l'enseignement de l'église catholique, « la portion précieuse, chérie et choisie de son troupeau ». Il cherchait ses délassements dans leurs monastères.

« Pendant la séance des Etats de la Province, à Saint-Brieuc, l'évêque se déroba le soir, à la sortie des réunions, vers les cinq ou six heures, et allait se cacher dans la chapelle des Ursulines ou dans une chambre y attenante et y passait plusieurs heures en prières. » Il aimait à s'épancher auprès de ses chères filles dans des instructions ou des entretiens : « édifiants, doctes et pieux. »

Ce tendre ami des pauvres, qui pour leur venir en aide, dans les durs hivers des dernières années de Louis XIV, engagea ses meubles et sa vaisselle d'argent, faisait deux parts de ses aumônes, et

attribuait la première aux églises, aux communautés, à toutes les œuvres pieuses qui réclamaient ses secours.

Paternellement dévoué aux Ursulines de Quintin, il leur avait promis, au cours de sa dernière visite, de commencer dans six mois les travaux de leur chapelle : « Je veux être en état d'en supporter les frais, avait-il ajouté, aussi ai-je décidé de me mettre encore pendant la durée de sa construction à la petite pension de mon séminaire, comme je l'ai fait quand j'ai restauré ma cathédrale (1). »

La mort se mit en travers de son généreux dessein. Elle le surprit à Ancenis le 30 novembre 1720.

« Il a cherché à faire le bien pour le seul plaisir de le faire, est-il rapporté dans son éloge

(1) « Le chœur que fit construire Monseigneur de Bois-sieux et que la hache révolutionnaire a épargné, consiste en trente-deux stales hautes, et vingt-deux basses, outre la chaire épiscopale au fond. Elles sont surmontées de trumeaux en menuiserie simple, mais de bon goût et le tout est exécuté et tel qu'il ne serait plus possible de s'en procurer.

« L'autel était de marbre gris veiné, avec des ornements en cuivre doré. Le parquet du chœur et du sanctuaire était aussi de chêne et d'un beau travail. Une grille de fer, avec des ornements couleur d'or, fermait le sanctuaire du côté de la nef et des deux chapelles latérales de saint Briec et de saint Guillaume. Tout cela a disparu pendant le vandalisme. L'autel fut brisé, le parquet et les grilles enlevés, et quand les constitutionnels reprirent l'exercice du culte, ils obtinrent l'autel de la collégiale désolée de Saint-Guillaume et les parquets du chœur et du réfectoire des Sœurs de la Croix. C'est ce que nous y voyons encore aujourd'hui. »

(Mémoires du chanoine le Sage.)



MADAME LA MARÉCHALE DUCHESSE DE LORGES.

« funèbre, tout a été grand en ce saint évêque.
« On peut dire qu'il a été puissant en œuvres et
« en paroles : *Potens in opere et sermone*, Luc,
« 24. »

Les Ursulines ne pouvaient s'établir à Quintin, ville seigneuriale, sans l'agrément du duc de Lorges. Cette autorisation accordée, le duc acquérait le titre de fondateur temporel du monastère, disposait d'un enfeu dans la chapelle pour sa sépulture de famille, plaçait ses armes sur la maîtresse vitre et au-dessus de la porte principale du lieu saint.

Ici, toutefois, les Ursulines se rappelèrent que la duchesse douairière avait pris l'initiative de la fondation. Son portrait ornait la salle de communauté ; au jour anniversaire de sa mort, on la rappelait au réfectoire au suffrage des religieuses. Le souvenir des bienfaiteurs ne s'éteint pas dans le cloître, les générations qui se succèdent se le transmettent l'une à l'autre comme un flambeau.

Geneviève de Frémont, maréchale de Lorges, avait su concilier les vertus chrétiennes avec l'éclat et les obligations de son rang.

Mariée à vingt-deux ans, le 19 mars 1676, à un époux qui dépassait la quarantaine, cette disproportion d'âge n'était point le seul côté disparate de leur union.

Laissons parler Saint-Simon qui devait épouser l'une de leurs filles, M^{lle} de Lorges « avec
« qui, dit-il, j'espérai le bonheur de ma vie et qui
« depuis l'a fait uniquement et en tous lieux ».

Neveu de Turenne « qui prit soin de lui, et
« dans la suite lui donna toute sa confiance, le
« duc de Lorges, expose-t-il, né troisième cadet

« d'une nombreuse famille, ayant perdu son père
« à l'âge de cinq ans, porta les armes à quatorze
« ans. Après la mort de Turenne, il ramena l'ar-
« mée en arrière par une retraite des plus habiles
« qui fut louée par Condé. Promu maréchal le
« 21 février 1676, il fut nommé pour commander
« l'armée sous le roi en personne, qui avait résolu
« de se rendre en Flandre. Il fallait un équipage
« et de quoi soutenir une dépense convenable et
« pressée, et il n'avait que douze mille livres de
« rentes. Cette nécessité le fit résoudre à son ma-
« riage, changement inégal, mais dans lequel il
« trouvait les ressources dont il ne pouvait se
« passer pour le moment et pour fonder une
« maison (1). »

Nous sommes renseignés. Très riche héritière, la jeune femme était de modeste extraction. Son père, Nicolas Frémont, garde du trésor royal, qui, « sous Monsieur de Colbert, avait été le financier le plus habile et le plus consulté » (2) fils d'un simple huissier de Rouen, s'était anobli par ses charges.

Quoiqu'il en soit, Saint-Simon, lui-même, si dédaigneux pourtant, le reconnaît, outre ses grands biens, qui l'avaient fait rechercher du Maréchal, Geneviève de Frémont possédait toutes les qualités de la femme forte laquelle, nous dit l'Écriture, est plus précieuse que les trésors « qu'on apporte des extrémités de la terre ».

Le Maréchal, raconte Saint-Simon, « rencontra
« une épouse qui n'eut des yeux que pour lui,

(1) Saint-Simon, *Mémoires*.

(2) Ibid.

« malgré la différence d'âge, qui sentit toujours, « avec un extrême respect, l'honneur que lui faisait la naissance et la vertu de son époux, et « qui y répondit par la sienne sans soupçon et « sans tache et par le plus tendre attachement. « Lui aussi oublia toute différence de ses parents « aux siens, et donna toute sa vie, le plus grand « exemple du plus honnête homme du monde « avec elle, et avec toute sa famille dont il se fit « adorer. Il trouva de plus dans ce mariage une « femme adroite pour la cour et pour ses manèges, qui suppléa à la roideur de sa rectitude « et qui, avec une politesse qui montrait qu'elle « n'oubliait point ce qu'elle était née, joignait « une dignité qui représentait le souvenir de ce « qu'elle était devenue, et un art de tenir une « maison magnifique, les grâces d'y attirer sans « cesse la meilleure et la plus nombreuse compagnie, et avec cela le savoir faire de n'y souffrir ni mélange, ni de ces incommodités qui « déshonorent les meilleures maisons, sans toutefois cesser de rendre la sienne aimable par « le respect et la plus étroite bienséance qu'elle « y sut toujours maintenir et mêler avec la liberté (1). »

Les deux époux, nous l'avons dit, avaient acquis en 1681 la seigneurie de Quintin. Ils n'eurent qu'un fils « qu'ils aimaient éperdument » et cinq filles dont l'aînée épousa le duc de Saint-Simon, la cadette le duc de Lauzun, les trois dernières entrèrent en religion, deux furent abbesses bénédictines, l'autre sœur de la Visitation à Chaillot.

(1) Saint-Simon, *Mémoires*.

Le Maréchal de Lorges mourut de la pierre le 22 octobre 1702, à l'âge de soixante-douze ans. « Le spectacle de cette maison fut terrible, cons- « tate Saint-Simon, jamais homme ne fut si « tendrement ni si universellement regretté, ni « si véritablement regrettable. . . .

« . . . On n'a point connu une plus belle âme, « ni un cœur plus grand, ni meilleur que le sien « et cette vérité n'a point trouvé de contradic- « teurs (1). »

Après son veuvage, la Maréchale « qui ne vivait que pour son mari et pour les siens » (2) quitta le monde « où elle s'était acquis une estime parfaite et une considération personnelle » (3).

Cette grande dame, retirée près de sa fille à la Visitation de Chaillot, y fut un exemple et un sujet d'édification pour les religieuses. « Son « humilité la fit regarder la supérieure de la mai- « son comme sa propre supérieure, et dans toutes « les pratiques de la religion de lui obéir comme « si elle lui avait été soumise par vœux, obéissance d'autant plus agréable à Dieu quelle était « plus libre et plus volontaire. . .

« . . . Unie intimement à son Créateur, elle fai- « sait ses délices d'une prière continuelle, pénitente et mortifiée, ne mangeant que des légumes les jours d'abstinence, elle ne voulait, les « autres jours, que la simple portion des religieuses. Dans les récréations, où elle assistait comme l'une d'entre elles, ses discours ne respi-

(1) Saint-Simon, *Mémoires*.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

« raient que le mépris de la vie présente, et le
« désir de l'éternité.

« Toute la communauté admirait dans cette
« sainte Veuve une âme, selon l'expression de
« de saint Paul, touchée de l'invisible comme si
« elle l'avait vu, et qui vivait déjà dans les cieux
« par la fermeté de sa foi et par l'ardeur de ses
« désirs. »

« ... Elle sortit de cette sainte retraite pour
« donner une marque d'amitié au duc et à la
« duchesse de Saint-Simon. La maladie la saisit
« dans leur belle demeure de la Ferté. Entière-
« ment soumise à la volonté de Dieu, la duchesse
« de Lorges expira le 6 septembre 1727 (1). »

Son corps, ramené à la Visitation de Chaillot,
fut inhumé dans la chapelle, au côté de celui du
Maréchal, son époux.

(1) Extrait du déal des Ursulines de Quintin.



CHAPITRE V

Le monastère de Quintin dédié à la Sainte Famille. — La Vierge Marie, supérieure de la maison. — La Révérende Mère de Trolong de Saint-Alexis. — Vertus de la Révérende Mère Anne de la Conception. — Elle retourne à la communauté de Tréguier. — Sa mort. — La Révérende Mère Marie de l'Incarnation du Louët, ses vertus. — Elle érige la Congrégation de Notre-Dame de Miséricorde. — Ses travaux. — Sa mort. — Mort de la Mère Marie-Joseph de la Courneuve. — En 1853, découverte providentielle de la sépulture de ces deux religieuses.

La Mère Anne de la Rivière, qui avait puisé cette dévotion dans les communautés de Tréguier (1) et de Lannion, dédia celle de Quintin à la sainte Famille de Jésus. Elle y établit l'usage de réciter à la fin des exercices de règle : « *Jesus, Maria, Joseph, Joachim et Anna succurrite nobis, nunc et in hora mortis nostræ. Amen.* » La Révérende Mère institua en même temps la Vierge Marie, supérieure de la maison. Depuis lors, des coutumes séculaires affirment les droits de la

(1) Une confrérie de la Sainte Famille avait été fondée chez les Ursulines de Tréguier. Les statuts de cette confrérie, approuvés par Mgr Olivier Jégou, à la date du 25 juin 1715, forment une petite brochure conservée aux archives des Côtes-du-Nord, sur la première page de laquelle on lit : « L'excellence et la gloire de la confrérie érigée en l'honneur de la Sainte Famille dans l'église des Religieuses Ursulines de la ville de Tréguier. A Saint-Brieuc chez Michel Doublet, imprimeur et libraire au Martrai. »

(Note communiquée par M. Alain Raison du Cleuziou.)

Reine du Ciel sur le monastère, c'est un acte de consécration renouvelé à chacune de ses fêtes, le choix de la mi-août, pour fêter la supérieure en charge, la statue de Marie présidant la salle de communauté (1).

Cette piété tendre, maintient l'âme choisie sur les hauteurs du Thabor. Le monde, avec son tumulte et ses passions, s'arrête devant les grilles du cloître, comme le flot expire au pied des falaises. Les simples fidèles, eux-mêmes, goûtent cet apaisement dans les chapelles de communauté. Ils y trouvent plus de recueillement dans la prière, d'élan dans la louange, de ferveur dans l'adoration, dans la liturgie et le chant sacré, une perfection, une harmonie qu'ils ne rencontrent pas ailleurs.

C'est pourquoi, ses filles à peine installées, la sainte Fondatrice se préoccupait-elle de la beauté et de la décence des cérémonies religieuses, elle fit venir de Rennes la Mère Trolong de Saint-Alexis, qui apprit aux jeunes professes « un chant dévot, doux et gracieux ».

Dans cette maison, où l'art musical, le plus

(1) Dans nos souvenirs, où se groupe si nettement ce que la spoliation a dispersé, nous la revoyons cette salle. Elle s'ouvre sur une double porte vitrée, elle est claire. Elle a de grandes fenêtres, sur ses murs blancs, les portraits des fondatrices et des bienfaiteurs, en face du foyer, surmontant la place de la supérieure, une niche encadre une statue de Notre-Dame du Scapulaire, en bois doré, d'une belle patine, statue ancienne et artistique dont les épais bandeaux, dégagés d'un long voile, retombant en arrière, accusent le type espagnol. Cette vierge vénérée dans la communauté depuis des générations, eut le bonheur d'échapper au vandalisme révolutionnaire.

mystérieux, le plus immatériel des arts, montera, pour célébrer le Dieu du tabernacle, jusqu'à la maîtrise d'exécution, ce furent les premières leçons de chant sacré.

Une longue vie, les austérités du cloître, les travaux et les soucis de ses fondations avaient usé les forces de la Révérende Mère. Le gouvernement de la communauté lui devenait un fardeau. Elle essaya de s'en décharger, ce fut en vain. Dieu le permit, sans doute, pour montrer jusqu'où pouvait aller, soutenue par la vertu d'obéissance, l'énergie de sa servante.

« Une des peines les plus sensibles à notre digne fondatrice, ont écrit ses filles, ce fut de ne pouvoir se procurer le repos qu'elle désirait pour se décharger de sa supériorité et de voir en sa place sa chère nièce de Beaucorps, qu'on lui refusa constamment. Il fallut encore se soumettre aux ordres du ciel et exercer, toujours avec le même zèle, la charge de supérieure, ce qu'elle fit, autant que son grand âge et ses infirmités le lui pouvaient permettre. »

Au milieu de ses contradictions, en dépit de ses forces qui la trahissaient, la sainte Ursuline restait sereine.

« Jamais on ne vit personne plus aimable que notre digne mère, relatent encore ses filles, que cinquante personnes, soit religieuses, soit séculières, se fussent adressées à elle pour différentes affaires, même dans ses plus grands embarras, elle répondait à tous, et les satisfaisait parfaitement. »

Sa vertu avait atteint cette perfection qui réalise le souhait divin : « la paix soit avec vous ».

« Elle était en paix avec Dieu par sa pureté de conscience, avec le prochain, par ses bonnes manières, par la douceur de sa conversation, par son art entier à faire plaisir, à ne déshonorer personne, en paix avec elle-même, en ne se troublant, ne s'inquiétant de rien, étant toujours soumise à la volonté de Dieu, recevant de sa main les différents événements de la vie, le remerciant de tout, le bénissant en tous temps. »

Cette femme forte, si bonne parce qu'elle s'oubliait sans cesse, séduisante, comme les femmes du grand siècle savaient l'être, fit pratiquer autour d'elle les plus solides vertus.

« La sainte fondatrice et ses religieuses, lit-on dans le précis de sa vie, avaient surtout soin d'entretenir la lampe de leur cœur de l'huile des bonnes œuvres et du feu de la charité. Ces lampes ont été des lampes de flammes que les grandes eaux des tribulations n'ont pu éteindre. »

La Vierge sage n'attendrait plus longtemps désormais la visite de l'époux. Dans une pensée d'action de grâce, elle voulut que la mort qui l'unirait pour jamais à son Dieu, vint la prendre dans la maison où elle lui avait consacré le printemps de sa vie.

Avant de quitter Quintin, elle eut la joie de remettre l'autorité dans les mains d'une religieuse de son choix qu'elle avait connue et appréciée à Tréguier, la Révérende Mère Marie de l'Incarnation du Louët.

L'élection eut lieu le 12 octobre 1713. Presque aussitôt après, Mgr de Boissieux « voyant que la

communauté avait acquis des fonds pour son établissement, permit que les novices fissent profession ».

La sainte fondatrice n'avait plus qu'à chanter son « *Nunc dimittis* ».

Elle sortit de Quintin, avec la Mère Saint-Joseph. Ses adieux furent pénibles ; c'était une mère qui s'arrachait à la tendresse de ses filles. De part et d'autre, on se donna rendez-vous au ciel.

La vénérable Mère languit encore quatre ans ici-bas. Dieu éprouva ses derniers jours par la souffrance, ce signe distinctif des élus.

Déjà à demi paralysée, marchant avec peine, une chute malheureuse lui déboîta la hanche. L'inflammation provoquée par l'accident, déterminait un rhumatisme aigu qui l'immobilisa sur un lit de douleur. Calme, douce, patiente, la sainte malade était un sujet d'édification pour tous, les médecins, eux-mêmes, ne cessaient d'admirer son courage.

Enfin le 10 novembre 1718, munie de tous ses sacrements, « entièrement confiante en la miséricorde divine et la protection de la sainte Vierge, la Mère Anne de la Rivière s'éteignait dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge et la soixante-neuvième de sa profession.

La Révérende Mère Marie de l'Incarnation du Louët (1) appelée à lui succéder à Quintin, gouverna pendant six ans la communauté.

(1) Fille de François du Louët et de dame Jeanne Chailon, sieur et dame de Kerbellec.

La famille du Louët était originaire du diocèse de Quim-

Pendant ses deux triennats, elle admit dix novices à la profession. La Mère de la Rivière a semé, la Mère du Louët récolte. En s'effaçant, la vénérée fondatrice a servi, semble-t-il, la volonté mystérieuse de Dieu qui réservait à la seconde supérieure la garde de la communauté. Un jour, on retrouvera sa tombe oubliée, et cette découverte, toute providentielle, ouvrira pour le monastère une période de grande prospérité.

Mais en attendant ces événements cachés dans les brumes de l'avenir, édifions-nous à l'énumération des vertus de cette bonne religieuse.

La Révérende Mère Marie de l'Incarnation, nous apprennent les notes laissées par ses filles, excella dans l'humilité, elle se tenait toujours anéantie « devant Dieu, devant les hommes, et à ses propres yeux. Malgré sa modestie, on voyait éclater en elle un mérite et une vertu peu commune.

« Son détachement de tout, son amour pour la sainte pauvreté étaient si entiers, qu'elle se dépouillait de tout, et n'avait qu'une vieille robe qui avait longtemps servi à une religieuse de sa maison de Tréguier.

« La divine Eucharistie était son asile, sa consolation et les délices de son cœur. Sa dévotion était aussi constante que solide, ne la faisant pas consister en minuties, mais en fidélité aux devoirs de sa profession qu'elle voulait qu'on préférât à tout.

« Elle avait un grand fond de piété et de dou-

per. Elle a donné à cet évêché un prélat connu pour son zèle et sa piété : Mgr René du Louët, qui occupa le siège de Quimper de 1642 à 1668.

« cœur, beaucoup de sagesse et d'intelligence pour les affaires temporelles, ayant exercé la charge d'économiste pendant dix-huit ans à Tréguier. Dans cet emploi, capable de dissiper, elle se conservait dans un saint recueillement, unie à Dieu qu'elle considérait toujours présent.

« L'un de ses attrait était de se soumettre à Dieu dans les croix et les événements fâcheux, qu'elle souffrait en silence, possédant son âme en paix par une patience inviolable. »

Sachant éclairer et toucher les âmes, « elle a fait la doctrine avec des fruits merveilleux, préparant à des confessions générales. Avec l'ontion de la grâce et la bénédiction que Dieu donnait à ses instructions, il s'est servi d'elle pour opérer la conversion de plusieurs, et les retirer de l'état du péché dans lequel ils vivaient depuis longtemps. »

La Révérende Mère ajouta aux conférences de la doctrine chrétienne, une congrégation de la sainte Vierge qui en assura les fruits.

Ces pieuses associations, qui s'étaient répandues en Bretagne, dans toutes les communautés d'Ursulines, avaient germé dans la pensée et le cœur du P. Vincent Huby. Il en avait dressé les statuts, et érigé la première au couvent des Ursulines de Quimperlé. La Révérende Mère de Carné, Marguerite du Saint-Sacrement, fille du comte de Carné, gouverneur de Nantes, lequel avait eu l'honneur de recevoir Louis XIV dans cette ville, était alors supérieure de la communauté. Le premier directeur de la congrégation fut Dom Michel le Garrec, aumônier de la maison, le même qui, pendant la mission de 1665, ayant un jour ré-

pondu la messe du P. Maunoir, dans la chapelle des Ursulines, vit après le saint sacrifice « le visage du Père rayonnant, et tout entouré de lumière » (1).

Ce fut à Quimperlé que la Mère Marie de l'Incarnation s'adressa, afin d'organiser la pieuse confrérie à Quintin. On lui envoya la directrice même de la congrégation de Quimperlé, la Mère Sainte-Rose Brochereuil. Le 21 janvier 1714, la congrégation de Notre-Dame de la Miséricorde était établie dans la ville.

« Le salut des âmes par les instructions et les bons exemples, la visite des malades dans les hôpitaux et les prisons, en un mot tous les exercices d'hospitalité et de miséricorde, tels furent les principaux devoirs proposés aux congréganistes (2). »

Sous l'impulsion de la directrice, la confrérie devint très florissante. Les plus considérables dames, demoiselles, femmes et filles de la ville s'y firent enrôler.

Elle eut son aumônier, ses réunions hebdomadaires dans les classes jusqu'en 1753, où la supérieure, la Révérende Mère Marie des Anges le Frotter, céda aux congréganistes une chapelle dédiée à Notre-Dame des Anges, située dans l'enclos.

La seconde directrice de la congrégation fut la Mère Marie Pacifique du Necoët Coroller. « Son esprit vif, ardent, éclairé, relatent les ar-

(1) *Vie du Vénérable P. Julien Maunoir*, par le P. Séjourné, S. J.

(2) *La Révérende Mère Sainte-Emilie du monastère de Quintin*, par une religieuse de son Ordre.

« chives, son bon cœur, embrasé d'amour pour Dieu, et du désir de travailler pour sa gloire, se sont fait voir avec éclat, dans la direction des congréganistes, elle a gagné et attiré tous les cœurs par la grâce et l'onction qu'il plait au Seigneur de donner à ses paroles et salutaires instructions, et par un air doux, dévot, gracieux, fervent et obligeant, toujours prête à écouter ses chères congréganistes, et à leur procurer tous les secours spirituels qui ont dépendu d'elle. »

Après neuf années de dévouement, quand la Révérende Mère Marie Pacifique regagna sa communauté de Saint-Brieuc, la confrérie comprenait plus de quatre cents membres.

Les œuvres d'apostolat n'empêchaient pas la Mère Marie de l'Incarnation de s'occuper du temporel de son monastère. « Par ses soins et ses travaux, nous rapportent les archives, elle a eu la consolation de beaucoup aider la communauté, elle a fait bâtir les classes externes, un petit dortoir et le noviciat au-dessus. » L'année 1715 vit de plus l'achèvement des murs du jardin, dans lesquels s'ouvrit la porte conventuelle, et la bénédiction d'une cloche, cette voix du monastère, qui eut pour parrain et marraine Messire de Labbat, vicaire général du diocèse, et Madame la comtesse de Lannion.

Dans l'été de 1719, la Révérende Mère acquit le pré « dit de la grande bataille » pour avoir servi longtemps de lieu d'exercice à la milice seigneuriale. Ainsi qu'il arrive souvent, ce nom de la Bataille s'est perpétué, bien que l'origine en soit à peu près oubliée aujourd'hui.

Mais la vénérée supérieure touchait à sa fin :

« La maladie qui nous a enlevé cette digne
« mère, nous racontent ses filles, a été une fièvre
« continue avec des redoublements. Sentant ses
« douleurs augmenter, elle priait sans cesse et
« disait : « Mon Dieu, ayez pitié de moi, et assis-
« tez-moi. Elevant quelquefois les yeux au ciel,
« et regardant amoureusement le crucifix, elle
« répétait d'un air touché : O mon Dieu ! ô
« mon Tout ! ô mon Sauveur ! je souffre, mais
« que n'avez-vous souffert pour moi sur la croix !
« Je souffre, mon divin Sauveur, et je fais souf-
« frir les autres ; si c'est votre volonté que je
« m'en aille bientôt avec vous, recevez-moi !... »

« Tout à coup, vers minuit, le 18 octobre 1719,
« la fièvre cessa, elle parut plus mal, on assem-
« bla la communauté, on envoya chercher M. le
« Doyen qui, peu de jours auparavant, l'avait
« communiée en viatique, et M. notre confesseur,
« mais ils arrivèrent trop tard pour lui adminis-
« trer le dernier sacrement. Elle expira douce-
« ment, en prononçant les paroles qu'elles répé-
« tait à la fin de chaque observance : « *Jesu,*
« *Maria, Joseph, Joachim et Anna, succurrite no-*
« *bis, nunc et in hora mortis nostrae. Amen.* »

Sa mort plongea ses filles dans la désolation,
« rien ne peut mieux exprimer notre triste situa-
« tion, ont-elles écrit au lendemain de leur deuil,
« que ces paroles de Jérémie : *Attendite et videte*
« *si est dolor* », arrêtez-vous et voyez s'il est une
« douleur pareille à la mienne ».

« Son attachement pour les chères filles qu'elle
« a reçues dans cette petite communauté, lit-on
« encore dans le Déal, lui fit demander que ses

« cendres reposassent parmi elles. Monsieur Lan-
« dois, doyen de la collégiale, et les chanoines,
« qui regardaient sa dépouille comme un dépôt
« précieux, déclarèrent qu'ils n'auraient consenti
« à la céder à d'autres qu'à ses filles, à qui elle
« appartenait de droit.

Elle fut enterrée dans l'enclos, au pied de la
« croix, « qu'elle avait plantée de sa main deux
« ans avant avec des sentiments de piété qui en-
« levaient et tiraient les larmes des yeux, disant,
« dès lors, que ce serait là le lieu de sa sépulture.
« D'ici peu, avait-elle ajouté, on bâtira à cette
« place un chœur et une église, et je me retrouve-
« rai au milieu de mes sœurs. »

La prédiction se vérifia. Douze ans après, on
« commençait les travaux ; à leur achèvement, la
« dalle funèbre de la Mère Marie de l'Incarnation
« se trouva placée devant la grille du chœur des
« religieuses, du côté de la sacristie, les chants sa-
« crés, les pieuses psalmodies allaient bercer son
« dernier sommeil.

Mais sa dépouille ne fut pas seule à se consu-
« mer devant l'autel comme un holocauste virginal.
« Le lendemain de son décès, la mort avait fauché
« l'une des jeunes professes, Antoinette Nicolas de
« la Cour Neuve, dans le cloître, où elle avait passé
« quatre ans et demi, Mère Marie-Joseph.

« Cette religieuse de vingt-sept ans, était un
« sujet de grandes espérances, et promettait
« beaucoup pour sa piété, ferveur et régularité,
« et par les capacités et beaux talents dont le
« Seigneur l'avait partagée, en particulier pour
« l'instruction de la jeunesse, où elle était actuel-
« lement occupée ; elle y réussissait très bien,

« ayant une belle mémoire et une grâce particu-
 « lière à bien parler de Dieu ; de plus, beaucoup
 « de zèle et d'inclination pour cette sainte occu-
 « pation. »

« Elle était à l'approche des sacrements et de
 « l'oraison pénétrée de sentiments de foi, de re-
 « ligion, de componction qui touchaient et édi-
 « fiaient. Le dernier jour de sa vie, elle reçut les
 « sacrements des mourants dans les plus saintes
 « dispositions, elle répondait avec une ardeur
 « singulière aux oraisons jaculatoires qu'on lui
 « suggérait. Sa piété la porta à se vouloir jeter
 « hors du lit, pour se prosterner en terre devant
 « Jésus-Christ, quand elle fut prête à communier
 « en viatique, ce qu'elle eût fait, si nous ne l'a-
 « vions arrêtée, et elle nous tira les larmes des
 « yeux lorsqu'au moment d'expirer, d'un air pé-
 « nétré et humilié, elle demanda à sa mère maî-
 « tresse si elle croyait que Dieu lui eût pardonné
 « ses péchés, ce qui lui ayant été assuré, elle
 « dit : « Recevez-moi, mon Dieu, entre vos bras. »
 « Un moment après, on vit couler de grosses
 « larmes, elle mourut dans le regret d'avoir of-
 « fensé Dieu. »

La perte cruelle que la communauté venait de
 faire et que la jeune sœur « avait sentie plus
 vivement que personne » avait hâté sa fin.

Le bâtiment du chœur, transformé en magasin
 pendant la révolution et surchargé de grains, fit
 craindre ensuite pour sa solidité. En 1853, on en-
 treprit de le reconstruire. Pendant les démolitions,
 on découvrit des ossements, deux crânes, dont
 l'un gardait encore des cheveux blonds et ses dents
 au complet, des couronnes de fleurs blanches et

de buis enlacés, des lambeaux de voiles et de vête-
 ments, reconnaissables aux tissus, l'étamine et
 la serge, portés par les Ursulines.

On se trouvait évidemment en présence d'une
 sépulture de religieuse, mais laquelle ? On se per-
 dait en suppositions et en commentaires ; une
 intervention de l'au-delà vint éclaircir le mystère.

Celle qui en fut favorisée, Mère Sainte-Emilie,
 est regardée à bon droit comme la restauratrice
 de l'œuvre de Madame de la Rivière. Pendant la
 plus grande moitié du XIX^e siècle, la communauté
 de Quintin lui a dû sa prospérité, sa régularité,
 sa réputation.

Dans une pensée de gratitude, une plume at-
 trayante, imprégnée d'une tendresse toute filiale,
 a retracé la vie de cette fervente Ursuline. Nous
 empruntons à ce livre, soumis page par page à
 l'approbation des supérieures, ce récit d'oultre-
 tombe, recueilli de la bouche même de la vénérée
 Mère.

« Elle (Mère Sainte-Emilie) était toujours oc-
 « cupée de cet événement, lorsqu'elle eut à ce
 « sujet des lumières qui pourront paraître ex-
 « traordinaires, qu'elles soient l'effet d'un songe
 « ou d'une réalité touchant au surnaturel.

« Près de la chapelle de Notre-Dame des Sept-
 « Douleurs, se trouve un ermitage dédié à saint
 « Antoine et à saint Paul, solitaires. Notre véné-
 « rée Mère cultivait cette nouvelle Thébaidé où
 « elle aimait à se reposer et à prier.

« Un jour, appuyée sur la barrière de ce lieu
 « champêtre, elle aperçoit au loin deux religieu-
 « ses. Leurs mains sont couvertes de leurs man-
 « ches, et leur voile baissé, selon que les Consti-

« tutions le prescrivent pour la mise au tombeau.

« Voici des visiteuses qui ne sont pas de ce monde, se dit la Mère Sainte-Emilie, je vais avoir des nouvelles de l'éternité. S'avançant vers elles : « Que je suis heureuse de vous rencontrer !... Mais qui êtes-vous, et d'où venez-vous ? — Nous sommes vos fondatrices, cherchez dans le Déal (1) et vous l'y trouverez. Vous avez eu une heureuse inspiration de consacrer ce lieu à saint Antoine ; plusieurs personnes y recevront de nombreuses grâces, surtout lorsque vous célébrerez avec nous la fête de l'Assomption dans le ciel. — Oh ! je vous en prie, mes bonnes Mères, répartit la Mère Sainte-Emilie, levez vos voiles afin que je puisse voir vos visages. — Vous ne le pouvez maintenant, lui fut-il répondu, ce ne sera qu'en paradis que vous les verrez. »

« On conçoit l'émotion de la Mère Sainte-Emilie. Que signifiait cette visite ?... Le monastère qui, depuis la révolution, avait perdu toute trace du sépulcre de ses fondatrices se trouvait-il en présence de leurs restes vénérés, ou bien, l'humble religieuse était-elle le jouet d'une illusion ? Elle rejette cette dernière pensée, et pleine d'espoir, reprend le déal, le feuillet attentivement. Peine inutile, la lumière ne se fait pas, il faut abandonner cette affaire aux soins de la divine Providence.

(1) Le déal est un registre contenant les documents relatifs à la communauté. Egaré pendant la révolution, il fut retrouvé providentiellement par Mère Sainte-Emilie.

« Un soir, revenant de visiter les élèves dans leurs dortoirs, Mère Sainte-Emilie rentre très fatiguée dans sa cellule ; elle s'assied sur son prie-Dieu et se prend à songer à l'inutilité de ses recherches. Au même instant, on frappe à la porte, deux religieuses entrent et lui adressent la parole : « Vous avez été dans un grand embarras depuis notre visite ? — Oui, mes bonnes Mères, je n'ai pu rien découvrir !... — Eh bien ! cherchez au chapitre des décès, feuillet 269, vous trouverez qui nous sommes... (1). »

Dès le lendemain, Mère Sainte-Emilie ouvre le déal à la page indiquée, et lit les détails biographiques que nous avons rapportés. On juge de sa joie et de ses actions de grâce.

Un caveau fut construit dans le chœur des religieuses, contre la grille, à quelques mètres de l'ancienne sépulture. Après un service solennel, la châsse, contenant les restes des vénérables Mères, y fut pieusement descendue par Mère Sainte-Emilie, elle-même. Une plaque de marbre blanc, encadrée dans la boiserie porte l'inscription suivante. (*Voir note (2) page suivante.*)

Cette découverte, les circonstances qui l'accompagnaient, attirèrent l'attention sur ces deux saintes Ursulines restées si longtemps dans l'oubli. Malgré l'écart chronologique, un événement qui a consacré leur souvenir, révélé leur béatitude, devait être rapproché de leur histoire, n'en est-il pas la conclusion ?

(1) *Vie de la Révérende Mère Sainte-Emilie*, par une religieuse de son Ordre.

(2)

ICI REPOSENT LES RESTES VÉNÉRÉS

DE

MARIE DU LOUËT

EN RELIGION MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

2^e FONDATRICE ET SUPÉRIEURE

DE CE MONASTÈRE

DÉCÉDÉE LE 18 OCTOBRE 1719

A L'ÂGE DE 69 ANS.

Là j'aurai le lieu de ma sépulture.

(Ruth., Chap. I, §. 17.)

Maintenant donc bénissez le Seigneur, vous qui demeurez dans les parois de la maison de votre Dieu.

(Ps. C. XXXIII, §. 12.)

ANTOINETTE NICOLAS

EN RELIGION SŒUR MARIE-JOSEPH

PROFESSE DE CHŒUR

DÉCÉDÉE LE 19 OCTOBRE 1719

A L'ÂGE DE 27 ANS

Et j'entrerai jusqu'à l'autel de Dieu, jusqu'à Dieu même, qui remplit de joie ma jeunesse.

(Ps. XLIII, §. 4.)

Enfants, louez le Seigneur.

(Ps. CXLII, §. 1.)



CHAPITRE VI

Election de la Révérende Mère Marie de la Croix de Belle-Isle de Châteaucroc. — Ses vertus. — Placet de la communauté de Ville. — Obtention des lettres patentes. — Dotations du duc de Lorges. — Fondations pieuses. — Confrérie des saints Cœurs de Jésus et de Marie. — Messire Landois premier aumônier de la communauté. — Messire des Madrès.

Les Ursulines demandèrent à la communauté de Saint-Brieuc leur troisième supérieure : Mère Marie de la Croix de Belle-Isle de Châteaucroc.

La Mère Marie de l'Incarnation avait ouvert aux jeunes professes, avenir du monastère, les portes de la vie religieuse, la direction virile de celle qui la remplace va tremper leurs âmes, encore inexpérimentées, et les exercer à tous les renoncements.

Deux vertus dominant en elle : l'austérité et l'attachement aux saintes règles.

« On peut dire sans exagérer, ont écrit les témoins de sa vie religieuse, qu'elle a poussé à l'extrême son amour de la pénitence. Des mortifications excessives, pratiquées en secret, dès sa prime jeunesse, lui causèrent de quinze à vingt ans, une grave affection d'estomac qui mit obstacle à son entrée en religion. »

Désolée de ne pouvoir réaliser son vœu le plus cher, la jeune fille invoqua la sainte Vierge, lui

promit de réciter chaque jour l'*Ave Maris Stella*, et vit sa prière exaucée.

A sa prise de voile, elle choisit le nom de Marie de la Croix, « en pressentiment de celles que le « divin Maître lui préparait, et qu'elle a coura-
« geusement portées, particulièrement les peines
« intérieures qui l'ont tenue pendant plus de
« trente années dans un état très crucifiant. »

De ses pénitences corporelles, elle n'a montré que ce qu'elle n'a pu cacher à l'obéissance, « elle
« en a pratiqué d'étonnantes, sachant par de
« saintes finesses et industries incliner ses supé-
« rieurs aux désirs que Notre-Seigneur lui don-
« nait de s'immoler à sa divine justice. Ses dis-
« ciplines, souvent armées de pointes d'acier,
« étaient journalières, elle portait la haire ou le
« cilice et les ceintures piquantes plusieurs jours
« de la semaine ; jeûnait presque continuellement
« et si industrieusement, qu'à peine on s'en aper-
« cevait, disant que le pain, le lait, le fruit lui
« suffisaient et qu'elle les aimait et s'en accom-
« modait mieux que des meilleures viandes.

« Elle avait tant étudié les saintes règles et
« constitutions, qu'elle les pratiquait à la lettre,
« ayant sur ce point une délicatesse de conscience
« qui était extrême, ne se permettant aucune
« faute volontaire. On peut même dire que, sur
« l'accomplissement des devoirs de la pure ob-
« servance, elle était d'une exactitude et sévérité
« qui lui donnait en bien des rencontres, plus du
« zèle d'Elie que de la douceur de Moïse, ce qu'elle
« faisait un peu vivement sentir aux occasions
« où elle se croyait obligée d'être zélée et ferme. »

Sa force d'immolation, elle la puisait au pied

du tabernacle. Chaque matin, elle était dès quatre heures prosternée devant le Saint Sacrement, prévenant d'une heure et demie la prière de la communauté. Ses longues méditations lui avaient rendu l'Écriture Sainte familière. « Elle la citait
« à propos, d'un beau style et d'un air aisé, selon
« le vrai sens. » Une âme si étroitement unie à Dieu, était nécessairement libérée de tous les liens terrestres : « Son attrait pour la retraite,
« remarquent ses contemporaines, la portait dans
« le monde et dans la religion, à une séparation
« si grande d'avec les créatures que, hors les né-
« cessités de la bienséance, elle n'avait de com-
« merce avec personne. Outre la retraite annuelle
« de la communauté, elle se recueillait un jour
« par mois pour se préparer à la mort, et huit
« ou neuf jours à l'anniversaire de sa profession,
« pour la rénovation de ses vœux. »

Au bout de ses six années de supériorat, cette grande religieuse s'en alla reprendre le joug de l'obéissance dans sa maison de Saint-Charles. C'est là qu'elle rendit sa belle âme à Dieu le 13 février 1727. Elle était âgée de soixante et un ans, et en avait passé quarante dans le cloître.

Au lendemain de la mort de Mère Marie de la Croix, sa supérieure exprimait un regret qui nous est parvenu. Nous y voyons quelle vénération la Révérende Mère avait inspirée à celle qui se trouvait le mieux placée pour la bien connaître.

« Ce fut son humilité, écrit-elle, qui lui fit
« brûler ses papiers de conscience, de direction,
« de décision d'un sage directeur sur son état,
« de saintes pratiques et autres qui eussent pu
« donner une connaissance utile et édifiante de

« la conduite de Dieu sur cette sainte âme. Je
 « me suis cent fois reproché d'avoir eu la com-
 « plaisance de consentir qu'elle brûlât ses pa-
 « piers, et nous privât par là de beaucoup de
 « sujets de nous édifier et consoler par une
 « parfaite connaissance des vertus de sa belle
 « âme. »

La communauté de Quintin n'avait pas encore d'existence légale, comme nous dirions aujourd'hui, elle attendait l'approbation royale. De tous temps les choses administratives ont eu leurs lenteurs, de tous temps aussi une demande, pour aboutir, a dû être appuyée. Dans le cas présent, le duc de Lorges, grand seigneur, influent, vivant à Versailles une partie de l'année, avait promis son concours.

Monseigneur de la Neuville, successeur de Monseigneur de Boissieux, lui reprocha-t-il de négliger quelque peu sa promesse ? Ce qui est certain, c'est que l'évêque s'opposa « pendant un temps
 « à la réception de nouvelles novices, consignèrent
 « les archives, afin d'obliger nos seigneurs fon-
 « dateurs à se donner les mouvements néces-
 « saires, pour obtenir du roi des lettres paten-
 « tes ».

De son côté, la communauté de ville, le conseil municipal d'alors, désireuse de hâter les choses, adressait une supplique au cardinal de Noailles, archevêque de Paris.

Ce placet témoigne que nos pères appréciaient comme elle le mérite l'éducation religieuse de la jeunesse et reconnaissaient officiellement les Ursulines pour des bienfaitrices de leur ville. Il est donc utile que nous le citions en partie :

« MONSEIGNEUR,

« Remontrent et supplient humblement, les ha-
 « bitants de la ville de Quintin, en Bretagne,
 « principal siège du duché de Lorges, que n'ayant
 « point de communauté de filles dans leur ville,
 « ils ont toujours fortement souhaité d'y voir un
 « établissement, particulièrement de religieuses
 « Ursulines, parce que celles de cet ordre, bien
 « loin d'y apporter de l'incommodité ou du pré-
 « judice, sont capables de faire beaucoup de
 « bien dans les lieux où elles sont, par rapport
 « aux instructions qu'elles donnent gratuitement,
 « selon leur institut, dans les classes ouvertes aux
 « filles de toutes conditions ; et par les belles et
 « saintes éducations qu'elles donnent aux jeunes
 « filles qu'elles reçoivent dans leurs cloîtres en
 « qualité de pensionnaires, auxquelles elles com-
 « muniquent, avec beaucoup de fruits et d'édifi-
 « cation, les principes de la vie chrétienne, et les
 « disposent par leurs saintes instructions, soit à
 « être religieuses, soit à la pratique des exercices
 « de vertu et de piété pour bien vivre dans le
 « monde, et leur apprennent aussi tous les ou-
 « vrages convenables à celles qui n'ont pas de
 « fortune, et à celles à qui la naissance, les bon-
 « nes inclinations et la fortune sont plus favora-
 « bles, toutes les occupations utiles et de bien-
 « séance, chacune selon leur condition. . . . »

Ces démarches aboutirent enfin, et le 21 avril 1727, le duc de Lorges apportait lui-même l'acte de la chancellerie au monastère. Ce fut jour de grande liesse ; les cloches sonnèrent, la foule pé-

nétra dans la clôture. La supérieure (1) reçut les lettres patentes des mains de Monseigneur le duc, et lui adressa « un très humble remerciement », une petite pensionnaire lui fit « une harangue » on lui présenta un flambeau, il alluma le feu de joie, on chanta le *Te Deum*, le clergé, les membres de la communauté de ville « congratulèrent la communauté ». Mgr le duc confia aux religieuses qu'il voulait être enterré dans leur chapelle, les appela ses chères filles et leur dit : « tout ce qu'on peut de plus tendre et de plus paternel ! »

Le monastère avait fait deux récentes acquisitions : une pièce de terre, la petite bataille, et vers les Croix Jarrot, dépassant les classes, le jardin de Toussaint le Meaux. Le domaine gardera ces nouvelles limites, plus d'un siècle, jusqu'à ce qu'il s'arrondisse de l'enclos Sainte-Anne, et de la Palestine.

Guy de Durfort, duc de Lorges, qui aimait sa terre de Quintin, y séjournait, et venait de bâtir dans la forêt de l'Ermitage, le château qui porte son nom, s'inquiéta de doter le couvent de sa ville seigneuriale.

Par un acte dressé à Paris, le 26 septembre 1730, chez Guérin et Hachette, notaires royaux au Châtelet, il concédait aux Ursulines la propriété et jouissance du moulin du Mottay, affectait à l'entretien d'une demoiselle de Kerley, qu'il avait fait admettre dans le couvent comme grande pensionnaire, une rente viagère garantie sur la maison de la « fontaine aux chiens » et l'une des

(1) Mère Marie de Jésus de la Haugomarais, de la communauté de Saint-Brieuc.

maisons de la « Rochonest » ou à défaut de ces immeubles, sur le moulin « qui est au pied du château » ; il s'engageait à bâtir dans la communauté un pavillon pour la duchesse, son épouse, qui pouvait, à titre de fondatrice, résider dans la clôture.

L'homme propose, et Dieu dispose. Le duc n'est pas venu reposer sous les dalles de la chapelle, le pavillon de la duchesse ne s'est pas construit. Il figura seulement dans le plan général du monastère, dressé par les soins du fondateur. « Monsieur, écrit en 1779, la supérieure, Mère Saint-Charles des Mars, à l'intendant du vicomte de Choiseul, héritier du duc de Lorges, si vous nous favorisiez d'une seconde visite, nous vous ferions voir les pierres d'attente, et le lieu destiné à ce bâtiment, qui nous eût bien dédommagés, s'il eût réussi. »

La révolution, en saccageant la communauté, respecta par hasard un don de la munificence ducale : les jolis panneaux en tapisseries de Beauvais du grand parloir. Après les démolitions de 1847, on employa, sans remords, ces fines tentures, depuis longtemps dépréciées et pas encore revenues à la mode, à recouvrir l'estrade de la salle des prix. Découvertes, en loque, dans le coin d'un grenier, restaurées à force de patience et d'adresse, elles figurent aujourd'hui en bonne place dans un château artistiquement meublé par le goût très sûr de sa propriétaire.

Le 23 mars 1730 eut lieu la pose solennelle de la première pierre du chœur des religieuses. Les Messieurs de la communauté de ville, invités à remplacer le duc de Lorges, qui se trouvait à

Paris, vinrent en ordre, précédés d'un héraut, la pique en main. Les chanoines arrivèrent processionnellement. Une haute messe du Saint-Esprit fut chantée par Monsieur de la Villervieux, doyen et recteur de Quintin, représentant Monsieur de Kersaliou, vicaire général du diocèse et supérieur du monastère.

Après la messe, les religieuses, en habits de chœur, vinrent sur deux rangs, recevoir à la porte de la clôture Messieurs les chanoines, précédés de la croix, et suivis de Messieurs les juges de la communauté, conduits par Monsieur Maigné, intendant de Monseigneur le duc. Tous se rendirent au lieu préparé pour la bénédiction. L'affluence du peuple était si grande, qu'on fut obligé de laisser les portes ouvertes au large. Tout le monde paraissait dans la joie, et chacun priait Dieu de daigner soutenir et augmenter son ouvrage. Ces Messieurs de la communauté remercièrent les religieuses au nom de tous les habitants, et les invitèrent à continuer « de se dépenser pour le bien public ».

« Après le départ des notables, Monsieur Maigné envoya deux gardes pour faire le peuple se retirer et donner liberté aux sœurs de reprendre leurs exercices, ce qu'elles firent toutes avec une nouvelle consolation. Cet embarras n'ayant servi qu'à leur donner du dégoût pour les choses passagères. »

La construction de l'église extérieure, achevée en 1736, avait suivi celle du chœur. L'autel n'est-il pas le centre de la famille monacale, le foyer mystique, où s'alimente l'esprit religieux ?

La chapelle provisoire devint le grand parloir

du couvent, le chœur agrandi le réfectoire des religieuses, on bâtit au-dessus un logement pour remplacer celui des pensionnaires, éloigné de la communauté et fort incommode l'hiver.

La maison de Dieu édiflée, les Quintinais rivalisèrent d'esprit de foi et de générosité pour assurer, par de pieuses fondations, le service divin. La liste de ces fondations est longue, elle serait monotone. Contentons-nous, un peu au hasard, d'y choisir quelques noms.

Voici, comme fondateur d'une messe hebdomadaire, Messire le Floch du Volozenne, ci-devant aumônier de la maison du roi, grand chantre de la cathédrale de Saint-Brieuc. La dévotion locale doit à l'abbé du Volozenne une complainte sur la légende de la ceinture de la sainte Vierge, et un naïf cantique en l'honneur de saint Thurian, chanté encore à Quintin pendant la procession de la fête patronale, et aux saluts de l'octave.

Maitre Jean Modeste le Coniac, notaire et procureur, verse la somme de mille livres pour quarante deux messes annuelles à perpétuité.

Demoiselle Guillemette Boscher, veuve du sieur Bernard Lefèvre, fonde une messe tous les lundis de l'année.

La dame des Méleries Pichon, une grand'messe le jour de sa patronne sainte Thérèse et une octave de saluts.

Julien Launay sieur de Haute Cour, et demoiselle Perronnelle Hulin, son épouse, une grand'messe le dimanche après la fête saint Jean l'Hospitalier.

Mademoiselle de Bellingant, un salut à perpétuité le jour de l'Immaculée Conception.

Pendant l'année 1732, le sieur Alain Phélipot et Marie le Vacon, son épouse, font célébrer une messe et un salut tous les vendredis.

La Révérende Mère Jeanne Ursule Henry, dite de Sainte-Agathe, voulant assurer pour le jour de saint Jean l'Évangéliste et pour tous les dimanches et fêtes de l'année, une grand'messe et un salut du saint Sacrement, le soir après complies, hypothèque sous le bon plaisir de son frère et héritier Monsieur Villeneuve Henry, les terres du Boissy, produisant cinquante livres de rentes.

La chapelle devint un centre religieux fréquenté ; meurt-il un notable : Messieurs Bannier, Duval, Kervégan, Garnier, du Parc Chassin, la présidente de Robien ou dame de Guermain le Coniac ? Un service est chanté aux Ursulines.

En 1742, la supérieure, Mère Saint-Ambroise de la Haugomarais, élève, dans l'église du monastère, deux autels latéraux dédiés aux saints Cœurs de Jésus et de Marie. Sous le même vocable, une confrérie y est canoniquement érigée. Elle développe chez les fidèles de l'un et l'autre sexes la piété chrétienne, et la pratique des bonnes œuvres qui en est le fruit.

La même supérieure, très dévote à saint Joseph, surmonte le portail de la chapelle, d'une statue de ce grand saint. Sur cette façade privée d'architecture, l'image primitive du saint Patriarche sera remplacée, dans la suite des temps, par une œuvre artistique, dûe au ciseau d'un sculpteur breton, Oger, dont le chef-d'œuvre, le tombeau de son bienfaiteur, Monseigneur de la Romagère, décore la cathédrale de Saint-Brieuc.

Au début de la fondation, la Providence assura

un aumônier au monastère. Messire Landois, chanoine de la collégiale, s'offrit spontanément à la fondatrice pour servir de père spirituel à ses filles, sans demander d'autre salaire que l'assistance de leurs prières. Son zèle, son désintéressement ne se démentirent pas jusqu'en 1718, où, nommé doyen du chapitre, et recteur de Saint-Thurian, il dut résilier ses fonctions et devint le confesseur extraordinaire des religieuses.

Citons au même titre d'insigne bienfaiteur du couvent, son confrère, Messire des Madrés. « Il nous a rendu mille bons offices, rapportent les archives, prêté de l'argent, donné du bois, du blé pendant très longtemps, toutes les semaines, selon nos besoins dont il s'informait près de la fondatrice. Dieu sait et connaît tous ses legs précieux et les récompense au ciel. »



CHAPITRE VII

Le Jardin Mystique. — Mère Marie de Jésus, Elisabeth Kerémar de Boischâteau. — Françoise Kerémar de Boischâteau, Mère Sainte-Reine. — Marie-Anne Kerémar de Boischâteau, Mère Sainte-Pélagie. — Mère Claude-Renée de Kervisio. — Mère Marie de l'Incarnation, Catherine le Couvert. — Mère Françoise-Angélique Priat de Saint-Ambroise. — Mère Jeanne-Ursule Henry de Sainte-Agathe. — Mère Cécile de la Croix de la Godelle et l'autel de la Providence. — Mère Saint-Ignace Phelipot. — Mère Marie Launay de Sainte-Angèle. — Mère Sainte-Rosalie Joset de la Vieuxville. — Mère Jeanne-Elisabeth Limon. — Mère Sainte-Angèle Morin de Bellevue. — Mère Marie-Charlotte le Frotter. — Mère de Grandeurs de Jésus, Geneviève le Roy. — Etat florissant du pensionnat. — Manuel d'une pensionnaire de Quintin. — Ce qu'il y est dit de la bienséance. — Conseils de Bossuet aux Ursulines de Meaux. — Mère Hélène de Saint-Augustin, fondatrice des Ursulines de Meaux. — La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice du monastère de Québec. — Les Ursulines à la Nouvelle-Orléans. — Mère Sainte-Ursule, Hélène l'Emuré. — Mère Marie des Anges le Frotter. — Mère Saint-Charles Desmars. — Mère Marie-Céleste Chassin.

Nous avons vu les novices accourir nombreuses au début de la fondation. Ce mouvement généreux se continua jusqu'au seuil de la révolution, et peupla la communauté de saintes religieuses. Le déal, ce livre de raison des familles monastiques, nous a conservé leur nom et le cachet spécial de leurs physionomies. Le cloître y est comparé au jardin fermé où se complait l'Époux, les vertus des pieuses recluses aux fleurs qui l'ont embaumé.

« Recueillez, y lit-on, des unes la marguerite
« de l'humilité ou la solitude de la belle de nuit,
« prenez la rose vermeille de l'amour divin et de
« la charité envers le prochain, l'anémone simple
« de la prudence et de la circonspection dans la
« conduite de la conversation, de celles-ci, l'impé-
« riale de la gravité et l'élévation, les petites fleurs
« clochettes avec la vertu de diligence, les fleurs
« à cinq feuilles ou cinq doigts, représentant
« l'amour du travail. Chez les autres, admirez la
« violette et la bleuette, avec la fidélité constante
« à tous les devoirs, la tulipe de la simplicité,
« le bois de vigne taillé avec le don des larmes, la
« fleur de mille pertuis ou la vertu de complai-
« sance, le jasmin de la pauvreté, l'amarante et
« la vertu de patience.

« Cueillez la tubéreuse et la fertilité des saintes
« pensées, la fleur du souci, avec le zèle, les sa-
« crées sollicitudes et les soins laborieux de notre
« institut, la fleur de jalousie ou la sainte émula-
« tion de surpasser nos mères et sœurs en sain-
« teté et perfection, l'iris, avec son humeur gaie
« et toujours égale, la douce jonquille ou l'atten-
« tion de répandre partout la suave odeur de
« l'édification, le beau myrthe fleuri, représentant
« la généralité des vertus de nos mères et sœurs.
« N'oubliez pas le lys de la pureté entouré et
« piqué d'épines, les grenades avec leur saint
« recueillement, et les fleurs de l'éternelle et de
« l'immortelle avec les belles verdure de l'espé-
« rance. »

A nous maintenant de glaner dans cette abon-
dante gerbe et de relever les vertus des premières
Ursulines du monastère de Quintin.

Rendons d'abord hommage aux vertus de la Révérende Mère Marie de Jésus, Elisabeth Kerémar de Boischâteau, troisième professe du monastère ; lorsque la maison put se suffire à elle-même, elle en fut la première supérieure, et la gouverna de 1744 à 1747 (1).

A dix-huit ans, elle avait quitté une riche abbaye, où elle espérait prendre le voile, pour se consacrer aux pénibles travaux d'un établissement « n'ayant pour ressource que les seuls fonds de la Providence ».

« Dès son postulat, son zèle et son amour pour l'institut ont constitué la marque de son caractère ; elle se consolait du repos et des douceurs qu'elle eût goûtés dans sa première retraite, par le soin du salut des âmes, auxquelles, ayant été bien des années maîtresse des pensionnaires, elle s'est trouvée employée. Sa charité tendre et compatissante envers ses sœurs, la portait à se priver de ce qui lui était donné pour en accommoder celles qui lui semblaient en avoir besoin. Elue supérieure, elle aimait ses filles si tendrement, qu'on l'a souvent vue comme l'apôtre pleurer avec celles qui pleuraient et se faire toute à toutes, pour les gagner toutes à Dieu. Le Seigneur ne s'est pas laissé surpasser, vis-à-vis d'elle, en générosité, il lui a rendu au centuple le prix de ses travaux et de ses sacrifices, par les grâces dont il l'a favorisée

(1) La famille Kerémar, originaire du Danemark, s'établit en Bretagne dans le courant du XIII^e siècle. Elle se divisa en plusieurs branches ; celle de Boischâteau se fixa dans la paroisse de Trédaniel. En 1655, Claude Kerémar de Boischâteau acquit la terre du Chesnay en Saint-Donan.

« les neuf ou dix dernières années de sa vie, dans l'état où une paralysie, jointe à l'asthme qui l'affligeait depuis longtemps, la réduisit, et qui sans lui ôter absolument l'usage du marcher et des mains, la mit dans une langueur et un engourdissement des membres, que la ferveur seule lui fit soutenir. Ne pouvant plus s'habiller elle-même, on voyait notre respectable mère prévenir le moment du réveil, dans la crainte que celle qui en était chargée ne l'eût laissée au lit. Celle-ci la trouvait tenant ses habits entre ses bras. Constamment attachée à la règle, elle arrivait ainsi des premières au chœur. Elle mourut le 20 août 1768 âgée de soixante-quatorze ans. »

Deux autres demoiselles de Boischâteau, sœurs de la Mère Marie-de-Jésus, entrèrent à sa suite à la communauté de Quintin : Françoise, en religion Mère Sainte-Reine, s'en alla au ciel à vingt ans, après quatre ans de vie religieuse.

« Elle donnait en toutes occasions des marques de sa douceur et de sa bonté, particulièrement à l'instruction des écolières externes et des pensionnaires, qu'elle charmait par son air de vertu, de piété, de prudence et de sainteté...

« Six mois avant sa mort, souffrant extrêmement, elle ne se plaignait jamais, ne voulant même pas qu'on la plaignît, ni qu'on parût sensible à ses souffrances. Elle se résignait à mourir pour aller voir Dieu, elle ne demandait pas à vivre, de crainte de l'offenser.

« Quoique infiniment sensible aux bontés et à la tendresse de Monsieur son père et de Madame sa mère, elle pria Dieu de tout son

« cœur que le projet qu'ils formaient de la ravoir
« dans la maison paternelle pour y prendre son
« air natal, ne réussit point, et qu'elle pût finir
« ses jours dans sa chère solitude.

« Quatre jours avant de terminer sa course,
« elle demanda les derniers sacrements et les
« reçut avec une piété et un amour de Dieu qui
« paraissaient même sur son visage, et lui fai-
« saient reprendre sa première beauté. Dans ses
« pieux sentiments, elle demanda une demi-heure
« d'intervalle entre sa communion et l'extrême-
« onction pour s'entretenir avec son Dieu.

« Le jour de sa mort, étant fort accablée et
« assoupie par moment, elle pouvait dire avec
« l'épouse des cantiques : « Je dors, mais mon
« cœur veille », ayant soin d'élever continuele-
« ment son cœur à Dieu, d'elle-même. Elle de-
« manda qu'on dit les prières des agonisants,
« et elle répondit avec une dévotion et une pré-
« sence d'esprit qui dura jusqu'à midi, où elle
« s'endormit du sommeil des justes, expirant si
« doucement et si tranquillement qu'à peine s'en
« aperçut-on. »

« Anne-Marie, dans la religion Mère Sainte-
« Pélagie, passa trente-cinq ans dans le cloître.

« Eclairée d'une foi vive, elle n'approchait des
« mystères de notre sainte religion qu'avec une
« crainte salutaire, accompagnée d'une ferme es-
« pérance dans les bontés et les miséricordes
« d'un Dieu sauveur. »

« Douée d'un esprit solide, d'un grand juge-
« ment, elle a utilisé ses précieuses qualités dans
« toutes les occasions, surtout dans l'emploi de
« dépositaire, qu'elle a occupé plus de vingt ans

« à la satisfaction des supérieurs qui trouvaient
« auprès d'elle la décharge de leurs soucis. »

« La Révérende Mère Claude-Renée de Kervi-
« sio, nièce de Monsieur Landois, doyen et rec-
« teur de Quintin, joignit à une vocation d'at-
« trait, dont le Seigneur l'avait favorisée dès sa
« tendre jeunesse, l'attachement et la préférence
« de son grand-oncle pour la communauté. Quand
« Renée entra au monastère, — ses vingt-trois
« ans lui paraissant un âge bien avancé à causa-
« du long temps qu'elle attendait — elle s'écria
« avec le vieillard Siméon, maintenant je puis
« dire mon *Nunc dimittis* de bon cœur, ayant
« enfin obtenu l'objet de mes désirs !

« Aussi n'eut-on d'autres soins et attentions
« pendant son noviciat, que de modérer son zèle.
« Dieu a contenté son désir de souffrir pour son
« divin époux, en la favorisant d'une portion de
« sa croix. Elle n'a jamais voulu chercher et
« trouver sa consolation que dans l'amour de son
« Sauveur. Elle le recevait dans la sainte com-
« munion presque chaque jour. »

« Mère Marie de l'Incarnation, dans le monde
« Catherine le Couvert, entra au couvent comme
« dans un tombeau, où, ensevelie avec son cher
« époux, elle ne vivait plus pour elle-même, mais
« pour lui seul. Cette solitude aimée et recher-
« chée, lui a été un moyen très efficace pour
« pratiquer toutes les vertus chrétiennes et re-
« ligieuses dont elle a été un modèle accom-
« pli. »

Prévenue, dès son enfance, des faveurs divines,
la Mère Françoise-Angélique Priat de Saint Am-
broise les acheta par les douleurs physiques, les

épreuves morales, les contradictions. Sa courte vie ne fut qu'un long exercice de patience.

Venue à dix ans au pensionnat de Quintin pour se préparer à sa première communion, elle manifesta, dans cet âge si tendre, un désir unique de servir Dieu et de se consacrer à Lui. Comme sainte Madeleine de Pazzi enfant, elle disait déjà que ce divin Objet mérite seul d'être aimé, et qu'il est doux de répondre à son amour. Rentrée à la maison paternelle, elle se séparait du monde autant qu'il lui était possible, entretenait ses pieuses dispositions par la réception fréquente des sacrements, « et employait l'argent qu'on lui don-

« nait pour ses menus plaisirs à faire dire des « messes dans l'intention d'obtenir le bonheur « de la sainte religion.

« Dieu permit, pour l'éprouver, que la demande « qu'elle en fit, ne fut pas d'abord écoutée de ses « parents, à cause de son peu de santé, et parce « qu'ils ne pouvaient se résoudre à se séparer « d'une enfant qu'ils aimaient tendrement. Après « avoir redoublé ses prières auprès du Seigneur, « elle réitéra ses instances près de ses père et « mère, et vit ses vœux exaucés. » Françoise avait vingt-deux ans.

« La novice commença son temps d'épreuve « avec une ferveur charmante, et comme elle « apportait en religion un cœur épuré des pas- « sions qui coûtent tant de combats aux autres, « toute son occupation fut de perfectionner un « naturel si propre à la vertu. Elle ne fut pas « plus tôt vêtue du saint habit, que Dieu lui fit « sentir qu'il la voulait semblable à Lui. Ses ma- « ladies augmentaient sans discontinuer, à peine

« remise d'une, elle tombait dans une autre plus « dangereuse. Plusieurs fois condamnée des mé- « decins, on la regarda pendant six mois com- « me une personne dont on n'attendait que le « dernier moment. Elle revint de ces grandes « extrémités par une grâce particulière du ciel.

« On parla aussitôt de la faire sortir pour chan- « ger d'air. La chère novice ne voulait point y « consentir. Elle s'abandonna à la divine Provi- « dence, qui, par des ressorts, tout extraordi- « naires, fit échouer toutes les mesures qu'on « avait prises pour la faire rentrer dans sa fa- « mille.

« Cependant le temps venu de faire profession, « ses parents s'y opposèrent. Cette épreuve bien « rude pour la chère malade servit à la puri- « fier de plus en plus comme l'or dans le creuset ; « elle fut toujours égale, tranquille, patiente com- « me un ange, s'abandonnant entre les mains du « Seigneur, afin qu'il disposât d'elle. Après avoir « différé leur consentement de mois en mois, de « jour en jour, son père et sa mère, touchés de « sa persévérance, lui permirent de faire profes- « sion. Elle prononça ses vœux dans les senti- « ments de la plus vive reconnaissance des bon- « tés de Dieu à son égard, et se montra animée « d'une ferveur qu'elle a toujours conservée, et « augmentée par la pratique de toutes les ver- « tus. »

« Cette jeune sœur a surtout excellé dans l'hu- « milité, elle ne voyait en elle aucun bien, se « regardait comme une servante inutile dans la « maison de Seigneur. Sa vertu d'obéissance était « si épurée qu'elle n'avait pas même les premiers

« mouvements et inclinations naturels dont on
 « n'est pas maître, et qui nous portent à faire ou
 « à souhaiter autre chose que ce qu'on nous or-
 « donne. Son exactitude à l'observance des règles
 « a été des plus exemplaires, ayant suivi la com-
 « munauté tant qu'elle a pu et même au-delà de
 « ce que Dieu exigeait d'elle, ses continuelles in-
 « dispositions étant un juste motif pour la dis-
 « penser de suivre le train commun. Cette exacte
 « régularité ne l'empêchait pas de trouver du
 « temps pour obliger son prochain, l'aider, sou-
 « lager et servir. »

« Une patience inaltérable couronna ses autres
 « vertus. Elle parut surtout à notre grande édi-
 « fication dans les derniers mois de sa vie. Sa
 « paix, sa douceur, son égalité d'esprit furent
 « inaltérables. Toujours contente, elle priait Dieu
 « de lui accorder la grâce de mourir en l'aimant,
 « et souhaitait d'avoir mille vies pour les lui sa-
 « crifier en reconnaissance de son amour pour elle.
 « Cette sainte religieuse reçut les derniers sa-
 « crements dans les sentiments de foi, de piété,
 « de contrition, d'amour de Dieu très touchants,
 « qui nous font souhaiter d'avoir une fin sembla-
 « ble à la sienne. »

La Révérende Mère Jeanne-Ursule Henry de
 Sainte Agathe, crucifiée par une sorte de martyr
 intérieur, « provenant d'une excessive délica-
 « tesse de conscience, qu'alarmait et troublait
 « l'ombre d'un défaut ou du moindre péché, gar-
 « dait cependant dans son extérieur un air de
 « paix accompagné d'une sainte joie. » Au temps
 des récréations extraordinaires, sa gaieté pleine
 d'entrain divertissait ses sœurs.

Mère Cécile de la Croix, Gervais de la Godelle,
 venue de Saint-Brieuc gouverner la communauté,
 avait une dévotion singulière à la divine Provi-
 dence. Elle érigea dans l'église un autel en son
 honneur (1).

« La Mère Saint-Ignace Phelipot possédait
 « une très belle voix, qu'elle a bien constamment
 « employée à chanter les louanges de son époux,
 « trouvant une satisfaction inexprimable à lui
 « faire hommage d'un talent qu'elle tenait de
 « lui. »

Se sentant mourir, Mère Marie Launay de
 Sainte-Angèle, « s'en alla au devant du céleste
 « Epoux avec la même joie qu'une épouse va aux
 « noces ».

Un grand attrait pour le recueillement et la
 vie intérieure, « portait la Mère Sainte-Rosalie
 « Josset de la Vieuxville à aimer sa cellule, et à
 « garder un silence exact, qu'elle imposait aux
 « autres par son air recueilli. »

Mère Jeanne-Elisabeth Limon, dite de l'Ange
 gardien, dut sa vocation religieuse à l'éducation

(1) Cette dévotion s'est maintenue dans le monastère,
 et plus d'un trait visiblement providentiel l'a justifiée.
 En 1904, quand les Ursulines ont quitté leur cloître pour
 l'exil, l'autel de la Providence est resté dans leur église
 dépouillée. Les saintes espèces y furent conservées les
 derniers jours, et la messe célébrée le matin du dé-
 part. Le soir, la Révérende Mère Marie-Emmanuel, l'une
 des hospitalisées, retrouva à son retour au couvent après
 la scène des adieux, brûlant toujours sur le coin de l'autel,
 la veilleuse du tabernacle. N'était-ce pas là une attention
 de la Providence ? Dans la désolation du Saint Lieu, la
 petite flamme apparut à la bonne Mère, comme l'étoile
 se montre dans la tempête au naufragé.

chrétienne qu'elle avait reçue de ses vertueux parents. Exacte à remplir tous les devoirs de son saint état, elle « se fit une obligation essentielle de croire chaque jour dans l'amour de Dieu par la pensée constante de sa sainte présence. Le zèle qu'elle apportait à sa propre perfection, la poussait à procurer celle du prochain par le moyen de l'instruction des enfants et de la grande doctrine, qu'elle faisait les dimanches et fêtes dans les classes, ce dont elle s'acquittait avec succès, ayant une mémoire heureuse, et beaucoup de grâce dans la parole.

« D'un caractère doux et charitable, toujours prête à s'oublier pour soulager celles qui avaient besoin de son secours, Mère Sainte-Angèle Morin de Belle-Vue, ressentait beaucoup d'éloignement pour toutes amitiés particulières et partialités.

« Pour enseigner aux jeunes élèves les sciences et les ouvrages qu'elles voulaient apprendre, elle avait une patience et une bonté qui leur rendaient faciles et aisées les choses que toute autre ne pouvait leur faire comprendre.

« Mère Marie-Charlotte le Frotter avait une âme grande et généreuse, une gaieté aimable et soutenue, qui rendait sa société agréable à toutes les personnes qui l'approchaient. Sa franchise et sa droiture ne pouvaient souffrir les détours. Son mérite semblait la destiner à occuper un jour les premières charges de la communauté. Malheureusement une maladie de langueur minait ses forces. La chère malade gardait toujours un air souriant, et si quelque chose était capable d'altérer un instant sa sé-

« rénité, c'était le regret de n'être pas aussi utile à sa communauté qu'elle l'eût désiré. Dans les courts intervalles que ses maux lui laissèrent, elle remplit les offices de seconde dépenrière, maîtresse des pensionnaires, sacristine, peu de temps, à la vérité, mais assez pour faire voir qu'elle était bonne à tout. »

Elle expira doucement le 16 février 1785 ; jeune fleur,

« Que la main de l'Epoux eut bien vite cueillie,
« Pour la voir resplendir dans le jardin du ciel,
« Aux lieux que réjouit un printemps éternel ! »

La Mère des Grandeurs de Jésus, Geneviève le Roy, décédée en 1767, à cinquante-trois ans, entra fort jeune au monastère. Originaire de Rouen, elle avait été élevée à la célèbre abbaye de Maubuisson (1).

L'éducation soignée qu'elle y avait reçue, lui permit de diriger pendant des années, avec intelligence et succès, le pensionnat de Quintin. Il serait curieux de savoir si elle introduisit dans la discipline et le programme des études de la maison, des principes ou des idées empruntés à la fameuse abbaye.

Nous savons seulement (2), car les chiffres sont là pour nous le prouver, que le pensionnat fut très

(1) Fondée par Blanche de Castille à trois kilomètres de Pontoise ; Jacqueline Arnault, dans la suite la Mère Angélique de Port-Royal, y passa quelques temps en qualité d'élève.

(2) En 1771, les registres accusent la présence de soixante élèves internes. Le trimestre de la pension se montait à trente-trois livres quinze sols (Reçu de la Révérende Mère Saint-Charles des Mars, 27 octobre 1769).

florissant dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. La révolution, qui dispersa maîtresses et élèves, ne fera d'ailleurs que suspendre cette prospérité.

Nos Ursulines ont donc poursuivi avec succès, dans cette période de leur histoire, leur mission enseignante. Elles ont marché avec leur temps, et non contentes de former des chrétiennes sérieuses et solides, elles n'ont rien négligé de ce que leurs élèves devaient savoir pour se trouver à la hauteur de leur époque et de leur situation.

Les traces de cette éducation sont restées au fond des âmes. L'atavisme les y a maintenues. Elles ont contribué à conserver l'esprit de foi, et le respect des traditions au sein des vieilles familles. Quelques traces encore, parmi celles qui constituent une preuve matérielle et indéniable, ont également survécu.

Voici deux ouvrages ayant appartenu à une élève de la communauté de Quintin.

Le premier, un recueil « d'Exercices spirituels pour les Pensionnaires des Ursulines de la Congrégation de Bordeaux » a été rédigé par une religieuse de cette congrégation :

« Je l'ai recueilli — ce volume, — de plusieurs
« bons livres, dit-elle dans la préface, je vous
« prie de l'accepter, très chère jeunesse, comme
« une marque de mon affection pour vous. Sans
« doute, ajoute modestement l'auteur, vous n'y
« trouverez pas le beau style, ni le bel ordre que
« l'on trouve dans les livres des hommes sa-
« vants ; mais de petites pratiques de pitié, qui,
« quoique simples, ne laissent pas d'élever les
« âmes à Dieu d'une manière douce et affec-
« tueuse... »

Le règlement des exercices quotidiens, inscrits en première page, nous initie à la vie du pensionnat.

« A six heures, le lever ; un quart d'heure
« après, les prières marquées à la page sui-
« vante (1), qu'une des pensionnaires dit tout
« haut, pendant que les autres s'habillent dans
« l'une des grandes chambres.

« A sept heures, la sainte Messe, ensuite le
« déjeuner et le lever des petites pensionnaires.
« De huit à dix, on écrit, on dit la leçon française
« et latine.

« A dix heures, le dîner : on garde le silence
« au réfectoire, y écoutant la lecture, après on
« se récréé au jardin ou à là salle.

« A midi, après l'Angelus, on reprend les exer-
« cices d'écriture, de lecture en français et d'écrit-
« ture de main, le chiffre, l'orthographe, jusqu'à
« deux heures et demie, qu'elles vont collation-
« ner ; ensuite on prend l'ouvrage.

« A quatre heures on dit le catéchisme, jusqu'à
« la demie, qu'on leur enseigne la manière de
« méditer, faisant avec elles une demi-heure de
« méditation.

(1) Ces prières, mélange de réflexions et d'aspirations, laissent entrevoir de quelles fortes et austères pensées se nourrissait la piété de ces jeunes filles. « ...En se peignant, elles se souviendront, dit le manuel, que leur tête sera un jour décharnée et hideuse à voir !... En se coiffant, elles diront : Je coiffe et pare ma tête, et la vôtre, ô mon Sauveur, a été couronnée d'épines... En mettant le corps de jupe, elles penseront aux haïres et cilices que tant de saints, de saintes princesses ont portés et que portent encore une infinité de religieux et de religieuses, etc... »

« A cinq heures, le souper, ensuite on se récré
« gaiement et sagement jusqu'à sept heures,
« qu'on leur fait une demi-heure de doctrine mé-
« thodiquement expliquée, suivie de quelques his-
« toires de l'Écriture ou des saints.

« A huit heures, on dit la prière, on se désha-
« bille, et on se couche en silence.

« Les dimanches et fêtes, on leur fait la lec-
« ture pendant qu'elles déjeunent et avant la
« Messe, qui ne se dit qu'à huit heures. Elles en-
« tendent une seconde messe ou disent l'office
« de la sainte Vierge en commun.

« A midi, elles vont au chœur dire le chapelet
« avec les religieuses ; après, on leur fait une
« demi-heure de lecture dont elles donnent des
« remarques.

« Elles assistent aux Vêpres, aux Complies, à
« l'Oraison. A sept heures elles chantent des
« cantiques spirituels.

« Trois ou quatre jours avant qu'elles aillent
« à confesse, on fait l'instruction du soir sur le
« sacrement de Pénitence ; la veille, on fait l'exa-
« men, après lequel on les fait s'entre demander
« pardon des sujets de peine et de mauvaise édi-
« fication qu'elles se sont donnés l'une à l'autre.

« La veille et le matin de leur communion,
« les instructions et les lectures se font sur les
« dispositions nécessaires pour approcher avec
« fruit d'un si auguste Sacrement. »

D'après ces notes, la vie de pensionnaire chez
les Ursulines s'écoulait facile et douce. Les exer-
cices de la journée, sagement alternés, préser-
vaient à la fois, l'enfant d'une tension d'esprit
prolongée, et de l'ennui des heures trop unifor-

mes. L'instruction religieuse y occupait une gran-
de place, la piété y était cultivée avec soin. Ré-
duites à ce que le règlement nous en dit, les
études semblent assez rudimentaires. Mais le se-
cond ouvrage qui compose le bagage classique de
notre petite pensionnaire, nous donne heureuse-
ment, sur ce sujet, des détails complémentaires.
Cet ouvrage imprimé en 1755, comprend deux
tomes de cinq cent trente-quatre pages chacun.
Il a pour titre : *Les Etudes convenables aux de-
demoiselles*, contenant : « La grammaire, la poésie,
« la rhétorique, le commerce des lettres, la chro-
« nologie, la géographie, l'histoire, la Fable hé-
« roïque, la Fable morale, les Règles de la bien-
« séance et un court traité d'arithmétique. »

Au-dessous cette mention :

« Ouvrage destiné aux jeunes pensionnaires
« des communautés et maisons religieuses. »

Faisons quelques emprunts, au chapitre le plus
caractéristique, celui de la Bienséance.

« Ce n'est point, y voyons-nous, un défaut pour
« une demoiselle d'ignorer la musique, la danse,
« la philosophie, c'en est un qu'on ne pardonne
« point d'avoir l'esprit opiniâtre, dur, et des sen-
« timents bas et malséants...

« ...La bienséance qui consiste à conformer nos
« actions à la raison et à l'honnêteté, fait que ce
« que nous faisons sied toujours bien, et comme
« aussi la manière dont nous le faisons...

« C'est l'ordre de la bienséance qui fait que
« chacun observe ce qui se pratique dans son
« pays et qu'il suit encore, en beaucoup de choses,
« les lois et coutumes des étrangers lorsqu'il vit
« parmi eux... Ce qui a donné lieu au proverbe

« connu : qu'il faut vivre à Rome comme à Rome.
 « ...C'est encore blesser la bienséance que d'a-
 « border avec un air enjoué des personnes qu'on
 « sait avoir des sujets particuliers de tristesse,
 « et au contraire de troubler par une humeur
 « bizarre et ennemie du plaisir la joie d'une fête,
 « d'un festin, d'une bonne affaire. Saint Paul nous
 « prescrit de pleurer avec ceux qui pleurent et
 « de rire avec ceux qui rient.

« Rien ne sied si mal que d'obliger de mau-
 « vaise grâce, et de se faire arracher les services
 « que l'on rend ; au lieu de s'y porter de soi-
 « même et d'épargner, à ceux qui ne peuvent se
 « passer de nous, la confusion de nous découvrir
 « leurs besoins. Pourquoi être officieuse sans être
 « honnête ? Pourquoi faire le bien en reculant,
 « et déplaire en obligeant ?

« Un compliment déplacé marque un cœur
 « faux qui n'affecte de beaux dehors que pour
 « nous tromper...

« Il ne faut pas croire que tout ce qui est es-
 « prit soit dans l'ordre de la bienséance ; on court
 « grand risque de s'en éloigner dans tout ce qu'on
 « dit, si le jugement ne s'en mêle. On peut dire
 « des sottises avec esprit...

« Ainsi ne brillez jamais aux dépens du bon
 « sens. Soyez enjouée sans excès ; ne vous expo-
 « sez point à la confusion de rire seule parmi des
 « personnes qui ont des raisons d'être sérieuses...

« Soyez moins occupée à tirer avantage de
 « vos bonnes qualités qu'à vous corriger de vos
 « défauts...

« Il faut qu'une demoiselle se comporte sui-
 « vant son âge, et sa condition, qu'elle prenne

« garde à la qualité de la personne avec qui elle
 « traite, qu'elle observe bien le temps, qu'elle
 « fasse attention au lieu où elles se rencontrent...
 « Ecoutez beaucoup, parlez peu, prenez garde
 « d'interrompre ceux qui parlent. Comme une
 « gravité trop marquée est insupportable, il faut
 « l'éviter aussi bien que la légèreté.

« Il n'est pas séant de faire paraître beaucoup
 « d'admiration ni de s'épuiser en louanges comme
 « si l'on avait jamais rien vu, quand quelqu'un
 « montre à la compagnie quelque bijou ou autre
 « chose, il ne faut pas aussi être indifférent et
 « froid à estimer ce qui est estimable...

« ...Il faut que tout le discours d'une demoi-
 « selle soit simple, sans fard, qu'il marque la
 « retenue et le respect dont elle veut persuader
 « la personne avec qui elle traite, et que le men-
 « songe ne soit jamais sur ses lèvres.

« ...Pour votre habillement suivez la coutume
 « du pays et la façon de s'habiller des personnes
 « de votre condition qui se piquent de modestie...

« Que la conduite des volages, des évaporées
 « ne trouvent aucune approbation dans votre es-
 « prit ; n'ayez pour elles aucune complaisance,
 « évitez les lieux où elles se tiennent et détour-
 « nez-vous de tous les mauvais chemins qu'elles
 « prennent. »

La jeune fille qui suivait ces conseils n'était
 pas seulement aimable, modeste, pleine de ré-
 serve et de tact, elle était encore bonne et préve-
 nante, comme doit l'être une chrétienne.

Cette éducation du cloître, Bossuet en a fixé les
 principes dans ses instructions aux Ursulines de
 Meaux.

« Que vos élèves, leur disait-il, ne voient rien
 « en vous qui ne les porte au bien, et ne leur
 « persuade la vertu. Surtout ne soyez pas oisives
 « devant elles, parce que vous leur devez l'exem-
 « ple. Tenez ferme contre les vanités du monde :
 « faites entendre à ces enfants que le plus bel
 « ornement de la jeune fille chrétienne est la mo-
 « destie, la retenue, et l'humilité. Voilà ce qu'elles
 « doivent apprendre des épouses de Jésus-Christ
 « et entre leurs mains. »

Ce monastère de Meaux, qui reçut la direction de Bossuet, rappelle avec celui de Tours une page héroïque de l'histoire des Ursulines françaises. C'est du couvent de Tours que partit la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation pour établir les Ursulines sur la terre canadienne, et c'est au Canada que la fondatrice de Meaux, la Révérende Mère Hélène de Saint-Augustin, avait pré-ludé à sa vocation d'Ursuline.

Elle y avait été conduite, toute jeune, par son mari, le célèbre Samuel de Champlain, fondateur de Québec. Belle, élégante, elle apparut aux sauvages comme une sorte de divinité. Dès qu'elle eut appris les éléments de leur langue, elle se mit à enseigner le catéchisme aux femmes et aux enfants. Elle fut dans la colonie naissante une précieuse auxiliaire de son mari, l'ange de la bonté et de la charité. Mais la vie devenant de plus en plus difficile, pour une jeune femme, dans un pays qui s'organisait, Monsieur de Champlain la ramena en France et retourna seul au Canada où il mourut en 1635. Veuve et privée d'enfant, Hélène se fit Ursuline.

Les Chroniques résument ainsi ses vertus reli-

gieuses : « Toute sa prudence consistait à obéir,
 « tout son trésor à ne rien avoir, son plaisir à
 « se vaincre, sa liberté à vivre dans une perpé-
 « tuelle dépendance et sujétion. »

Comme la Mère de Champlain, la Vénérable Marie de l'Incarnation est veuve, de plus elle a un fils. La mort prématurée de son mari, Claude Martin, la met dans l'obligation de gagner sa vie.

Elle passe les plus belles années de sa jeunesse dans la maison de commerce de ses beaux-frères. Elle s'y multiplie, reçoit et expédie des marchandises, commande aux porte-faix et aux charretiers, prolonge souvent, bien avant dans la nuit, sa journée laborieuse. De ce comptoir, elle s'élève vers les plus hautes cimes de la spiritualité.

A trente ans passés, lorsqu'elle prend le voile chez les Ursulines de Tours, la sainte veuve, devenue Sœur Marie de l'Incarnation, connaît les veilles, les longues contemplations, les rigoureuses pénitences, et par un échange d'amour, elle a reçu de Dieu des faveurs insignes : « Demande-
 « moi, lui dit-il un jour, par le cœur de mon
 « Fils, c'est par lui que je t'exaucerai ! » l'initiant ainsi, la première, à la dévotion du Sacré-Cœur.

Cette privilégiée, que Bossuet, lui-même, appellera : « la Thérèse du Nouveau-Monde » vit à deux reprises, dans un songe prophétique, la terre canadienne où Dieu l'appelait à sauver des âmes.

Une jeune veuve, riche des biens terrestres, Madame de la Pelletrie, s'associe à sa pensée d'apostolat, deux religieuses Ursulines consentent d'y participer. La vénérable s'embarque à Dieppe avec ses collaboratrices. Après trois mois de traversée, elles atteignirent le Canada le 1^{er} août 1639.

La Mère Marie de l'Incarnation mourut à Québec le 30 avril 1672, après avoir au prix de difficultés innombrables, de cruelles privations, d'incessantes alertes, causées par les incursions des tribus indiennes, accompli son œuvre.

Ses filles, formées à son école, l'ont maintenue coûte que coûte. Sous le drapeau de la conquête, elles ont continué à enseigner aux petites Canadiennes ce que la Servante de Dieu était venue leur apprendre : la religion et la langue de la Mère Patrie.

A la capitulation de Québec, le monastère, dont Marie de l'Incarnation avait dressé le plan, et surveillé les ouvriers, se montra noblement français.

Le soir du dernier combat, à la lueur des flambeaux, au milieu d'un silence lugubre, coupé de temps en temps par les sanglots des assistants, les Ursulines recueillaient dans leur chapelle, trouée par les boulets des Anglais, le corps de Montcalm glorieusement tombé sous les murs de la ville.

De nos jours, elles sont encore fières de posséder, avec les reliques de leur mère vénérée, le chef du héros. Le culte des morts conserve le sentiment de la patrie ; aussi, le cœur des Canadiens est-il resté français !

Ce ne fut qu'au XVIII^e siècle, que la Nouvelle-Orléans, capitale de la Louisiane, reçut les Ursulines. Elles y arrivèrent en 1727, au nombre de dix, appelées par les Jésuites, missionnaires de la colonie. Cette petite troupe apostolique sortait de plusieurs communautés de l'Ordre ; en Bretagne, celles de Vannes et d'Hennebont lui avaient fourni des recrues.

Si Dieu l'avait permis, une Ursuline de Quintin aurait suivi ses sœurs dans le Nouveau-Monde. Elle se nommait dans le siècle Hélène l'Emusé, et dans la vie religieuse Mère Sainte-Ursule. Entrée dans le cloître à dix-sept ans, elle y vivait en contemplative. Chaque matin, descendue à la chapelle une heure avant la communauté, elle faisait amende honorable à Notre-Seigneur au Très Saint-Sacrement. Elle avait une si haute idée de la majesté divine, qu'elle semblait abîmée devant Jésus-Hostie.

Cette ferveur explique à elle seule les aspirations de Mère Sainte-Ursule : plus on aime Dieu, plus on est avide de lui gagner des âmes. Ajoutons, toutefois, qu'elle était Malouine, que ses ascendants avaient pu lui léguer avec leur sang le goût des entreprises lointaines, ses souvenirs d'enfance la mettre tout naturellement en face de la pensée d'un départ.

« Elle était donc entrée en rapport avec les Pères Jésuites et la Mère Supérieure de la Louisiane et en avait reçu plusieurs lettres qui ne tendaient qu'à cultiver ses pieux sentiments : mais Dieu se contenta des bons desirs qu'il lui avait inspiré de former. »

Le 31 mars 1733, il lui donnait sa récompense. Mère Sainte-Ursule était âgée d'environ trente-quatre ans.

De 1747 à 1780, le monastère des Ursulines de Quintin n'a connu que deux supérieures : la Révérende Mère Marie des Anges le Froter et la Révérende Mère Saint-Charles des Mars. Au terme prescrit par la règle, ces femmes éminentes se passaient de l'une à l'autre l'autorité.

Il y avait entre elles d'intimes ressemblances, un accord parfait de vues et de sentiments, un égal souci de la gloire de Dieu et du salut du prochain. Leurs noms, inscrits côte à côte dans les archives du monastère, méritent d'être également loués et bénis. Sous le gouvernement de ces bonnes mères, le budget s'équilibre, la communauté se voit libérée de ses charges et d'importants travaux sont exécutés.

Ces deux vies, intimement liées dans le cloître, y avaient abouti par des routes différentes.

Mère Saint-Charles des Mars, entrée en religion à dix-sept ans, avait sans indécision, sans lutte, embrassé la vie parfaite.

Mademoiselle le Frotter belle, spirituelle, enjouée, avait aimé le monde, où elle avait brillé. Sa page de roman, l'opposition des siens à un projet de mariage qui lui tenait au cœur, fut le point de départ de sa vocation religieuse.

Avait-elle auparavant entrevu à certaines heures la vanité des choses terrestres ? Est-ce sous cette impression que, cédant à la mode des portraits allégoriques, elle se fit représenter en Madeleine, les cheveux dénoués, les yeux au ciel, une tête de mort à ses côtés ?

Quoiqu'il en soit, la jeune fille défendait avec obstination, contre la volonté de ses parents, ce qu'elle appelait son bonheur, on l'envoya au couvent méditer sur l'obéissance : l'homme est souvent à son insu l'instrument des desseins de Dieu.

Elle y médita, en effet, et la lumière entra dans son âme. La figure trop aimée s'évanouit comme un fantôme disparaît au grand jour, elle comprit qu'elle n'était pas faite pour les affections hu-



MADAME LE FROTTER.

maines, que Dieu seul était capable d'apaiser sa soif d'aimer.

Le temps de son épreuve écoulé, elle refusa de retourner à la maison paternelle, et supplia les siens de lui permettre de se consacrer à Dieu. La décision de la jeune fille était imprévue, elle rencontra une vive opposition. Malgré l'ardeur de la lutte, Mademoiselle le Froter resta inébranlable : le Maître avait passé, il l'avait regardée, et comme autrefois, au jeune homme de l'Évangile, il lui avait dit : « Suivez-moi ! »

La jeune fille avait vingt-six ans. Sous le nom de Mère Marie des Anges, elle fournit une carrière religieuse de quarante-sept ans, dont vingt-et-un de supériorat, et mourut en 1773.

A sa mort, ses filles lui rendirent ce témoignage :

« Le Seigneur l'avait douée d'un esprit vif et pénétrant et d'un mérite distingué. Elle a gouverné la communauté avec une rare prudence, elle était charitable, bienfaitrice pour toutes, prévenant les besoins de chacune ; on peut dire qu'on avait en elle une vraie mère. Maîtresse des novices, à différentes reprises, elle a donné de bons sujets à la communauté. Elle a beaucoup travaillé pour l'avancement temporel de notre maison, qui jouit actuellement du fruit de ses travaux. »

La Mère Marie des Anges éleva les murs de la Grande Bataille, qui ferment, du côté des Croix-Jarrot, la partie des jardins appelée : Le Bout du Monde.

« Car l'on pouvait aller, dans une vaste ronde,
« De l'un à l'autre pôle, et jusqu'au Bout du Monde,

« Tout cela en une heure, et sans franchir pourtant,
« Les bornes de l'enclos, les portes du couvent (1). »

Elle édifia le souterrain, haut d'environ deux mètres, assez large pour que deux personnes puissent y marcher de front, qui, au moyen de caniveaux, conduit la source des jardins se déverser à quelque cent mètres, dans la fontaine des lavoirs, placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste. « Ce canal, remarquent, non sans fierté, les registres, fait l'admiration de toutes les personnes qui le voient ! » C'est, en effet, un beau et solide travail de maçonnerie, intact après plus de cent soixante ans.

La Révérende Mère Marie des Anges appartenait à une famille aussi distinguée par sa piété que par son rang. Son frère, avocat au Parlement de Rennes, atteint dans ses plus chères affections par la mort de sa femme, chercha sa consolation en Dieu. Entré dans les ordres, il se reposa en partie sur sa sœur du soin de ses enfants. Celle-ci veilla sur eux avec sollicitude et derrière ses grilles, trouva le moyen de remplacer leur mère dans plusieurs circonstances.

La Mère Saint-Charles des Mars, doyenne de Mère Marie des Anges, dans la vie religieuse, lui survécut sept ans. Lorsqu'elle mourut, de sourdes rumeurs présageaient la révolution. En la rappelant à Lui, Dieu épargnait à sa fidèle Servante la douleur de voir des mains sacrilèges anéantir l'œuvre qui avait occupé sa vie.

Ses sœurs nous ont rapporté quelques traits de sa physionomie : « Elle avait, nous disent-

(1) *Autour de l'Enclos, par une ancienne Elève.*



MONASTÈRE DES URSULINES DE QUINTIN

FONTAINE SAINT-JEAN

« La Fontaine Saint-Jean ! qui ne la connaît pas ?
 « N'avons-nous point cent fois suspendu nos ébats,
 « Pour nous asseoir au frais sous son dais de verdure,
 « Au parfum des sureaux, dont l'épaisse ramure
 « Offre un riant asile au chaste Précurseur (1) ! »

(1) Autour de l'enclos, par une ancienne élève.

« elles, des manières si aimables, qu'il était impossible de jamais la prévenir, ce qui prenait source dans sa profonde humilité. Elle était une règle vivante par son extrême exactitude. Son air recueilli, sans être austère, inspirait la dévotion, son cœur brûlait d'un si ardent amour pour son divin Epoux, qu'elle eût voulu embraser tous les cœurs. »

Dieu, qui voyait cet amour avec complaisance, voulut encore l'épurer. Dans la même année il lui enleva ses deux sœurs qui partageaient sa vie religieuse : Mère Cœur de Jésus et Mère Marie-Joseph : « afin que ce sacrifice l'attachât à Lui d'une manière plus parfaite. »

C'est à la Mère Saint-Charles des Mars que la communauté doit l'ancien pensionnat, aujourd'hui, avec la chapelle, la partie ancienne du couvent.

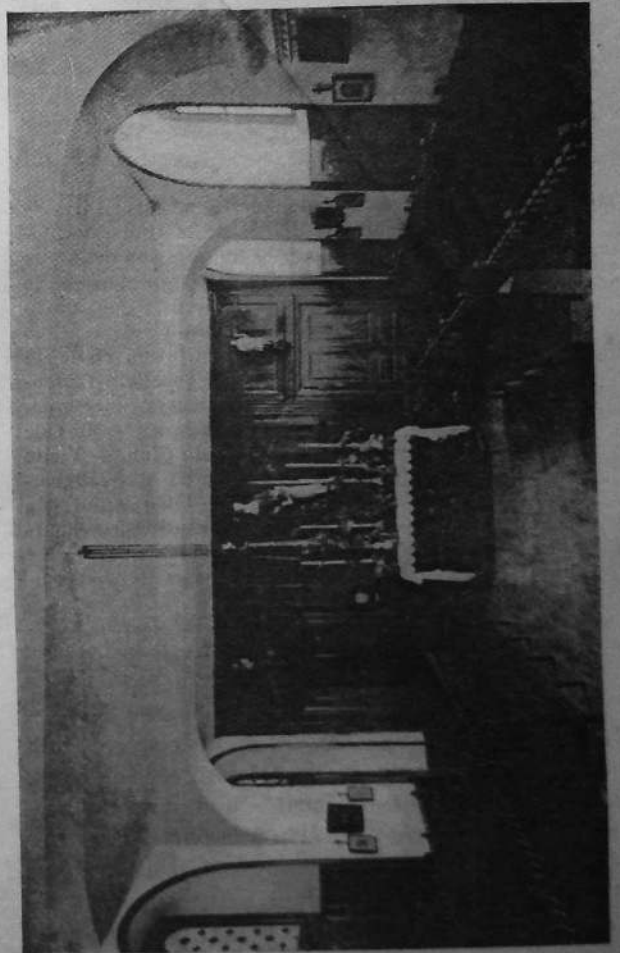
Ce bâtiment, d'aspect très monacal, tient son cachet d'un beau cloître, formé de neuf arcades cintrées en granit rosé, et d'un large escalier, dont la rampe de chêne noircie par le temps, contourne une massive charpente. Cet escalier sépare les deux grandes salles du rez-de-chaussée. Celle de droite, après la construction du nouveau pensionnat, est devenue la salle capitulaire des religieuses.

En 1780 la Mère Saint-Charles déposée, fut remplacée par la Mère Marie-Céleste Chassin, d'une vieille et notable famille quintinaise. Les temps devenaient mauvais, la vie chère. Cette pénurie en s'aggravant, amènera les premiers troubles révolutionnaires.

En ces jours de disette, la Mère Marie-Céleste

fut la bonne intendante de la Providence, elle parvint à faire régner dans le monastère une abondance relative : « Cette grande cherté, mentionnent les archives, n'a pas empêché la digne supérieure de pourvoir aux besoins de la communauté, tant des saines que des malades, la Providence fournissant des secours par des voies dignes de sa bonté, et cette supérieure la secondant par son économie, son travail et celui des religieuses (1). »

(1) A Quintin, la crise économique amena une crise industrielle : « Je vous eusse fait mention du commerce plus tôt si j'eusse vu qu'il eût pris faveur, écrit le 11 décembre 1783, Mme Marie-Yvonne Lavergne, née le Bartz, à sa sœur Gabrielle, mais c'est tout le contraire. Il est plus bas que jamais. Les toiles d'un écu sont à quarante sous, de sorte que les pauvres tisserands se sauvent tous du côté de Nantes pour chercher de l'ouvrage, ils ne peuvent plus vivre, et même il y en a qui sont honteux, qui entrent le soir chez les bourgeois, qui leur demandent du pain et de l'argent résolument. Le pays est tout à fait perdu si Dieu ne fait la grâce que cela ne change... »



Salle du Chapitre.

CHAPITRE VIII

Mère Sainte-Mélanie Suasse de Kervégan, supérieure. — Les Mères Saint-Ambroise, Hélène de la Croix, Sainte-Elisabeth Suasse de Kervégan. — Suppression des vœux monastiques. — Profession de Madeleine Suasse de Kervégan, dite de Sainte-Elisabeth. — Pétition adressées par les Ursulines au Conseil municipal. — Club des amis de la Constitution. — Constitution civile du clergé. — Les amis de la Constitution appellent l'attention de la municipalité sur les religieuses. — Fermeture des chapelles. — M. Vinçot Chapelain. — Mort de la Mère Marie-Constance. — Discours du Club. — Visite domiciliaire aux Ursulines. — Dispersion des religieuses. — Serment « liberté-égalité ». — Réquisitoire de l'agent national. — Arrestation des Ursulines. — Souffrances de leur détention. — Leur mise en liberté. — Leur détresse. — Enlèvement des cloches. — La communauté transformée en maison d'arrêt. — Régime des prisonniers. — La communauté sert de caserne, puis de dépôt pour la réquisition des grains.

Le 7 juin 1787 la Mère Mélanie Suasse de Kervégan était élue supérieure. Le choix se trouvait heureux. Intelligente, distinguée, attirée par goût « vers les personnes d'esprit » mais assez charitable pour se mettre par vertu à la portée des plus simples, Mère Sainte-Mélanie exerçait autour d'elle un véritable ascendant. Aux heures où l'obéissance devient difficile il faut, à une supérieure, cette autorité. Pour tenir tête à l'orage, le sang-froid et l'énergie lui sont nécessaires ; or, la Mère de Kervégan était aussi un caractère...

La nouvelle supérieure entrait dans la plénitude de sa maturité, fervente, régulière, elle suivait l'exemple de ses tantes et de sa sœur aînée qui l'avaient précédée en religion.

Car, dans l'espace d'un demi-siècle, jusqu'au seuil de la révolution, cinq demoiselles de Kervégan s'étaient consacrées à Dieu dans le monastère. Ce fait mérite qu'on s'y arrête. Rappeler les liens qui unissaient les Ursulines aux plus anciennes familles quintinaises, n'est-ce par montrer quelles profondes racines les attachaient au sol du pays ?

La famille Suasse de Kervégan était depuis longtemps établie à Quintin. En 1642, l'un de ses membres reçoit et contresigne en qualité de sénéchal, la déposition des témoins dans l'enquête canonique de la miraculeuse préservation de la Ceinture de Notre-Dame (1).

Disons un mot des trois Ursulines de cette noble maison, décédées avant la dislocation de la communauté.

La première Madeleine-Thérèse Suasse de Kervégan dite de Saint-Ambroise « se portait avec ardeur à l'éducation de la jeunesse ». Postulante à seize ans, professe à dix-huit, elle mourut le 8 juillet 1791 dans les bras de sa nièce, Mère

(1) Dans la nuit du 8 au 9 janvier 1600, un violent incendie détruisit la trésorerie de la collégiale où l'on gardait les ornements, les vases sacrés et le reliquaire contenant la précieuse relique. L'embrasement fut tel qu'on ne put remuer les décombres que dix jours après. C'est alors qu'un jeune clerc, Julien Pichon, retrouva au milieu des cendres le fragment de la ceinture vénérée, légèrement roussie à l'une de ses extrémités comme pour mieux attester qu'elle avait subi l'attouchement des flammes.

Sainte-Mélanie devenue sa supérieure. Plus heureuse que ses compagnes, la sainte fille ne se vit pas arrachée de l'asile béni qui l'avait abritée pendant cinquante-deux ans.

Sa sœur, Mère Hélène de la Croix, décédée le 14 mai 1765, était partie toute jeune célébrer au ciel les noces éternelles de l'Agneau.

Leur nièce, Marie-Jeanne-Aimée, en religion Mère Sainte-Elisabeth, « avait l'esprit solide, étendu, cultivé par une sainte et belle éducation, « et beaucoup d'onction dans la parole ». Elle aussi mourut prématurément le 7 janvier 1783, non sans avoir eu la joie de contribuer à la vocation de sa cadette Mère Sainte-Mélanie.

Rapprochement curieux, celle-ci avait été, comme Mademoiselle Le Frotter, désireuse de contracter une union qui ne plaisait pas à sa famille.

« Son père irrité la contraignit à passer une « année au monastère, lui disant : « Près de « votre sœur aînée (Mère Sainte-Élisabeth) vous « apprendrez, ma fille, à pratiquer l'obéissance. » « Mademoiselle Angélique se soumit, et bientôt « elle demanda à faire les exercices de Saint « Ignace. Dieu changea tellement son cœur pendant cette retraite, qu'elle en sortit résolue à « n'avoir plus d'autre Epoux que Jésus-Christ. « Le temps de sa réclusion achevé, Monsieur de « Kervégan vint réclamer sa fille, avouant qu'en « son absence il avait changé de sentiment, qu'il « consentait à l'union projetée. — Mon père, répondit la jeune fille, Dieu m'a montré un état « plus parfait ; je n'appartiendrai jamais qu'à « lui seul. » Le chef de famille étonné voulut « éprouver une vocation si subite ; il ramena sa

« fille à la maison paternelle pour qu'elle y mûrit « son dessein. L'aspirante n'entra au noviciat « qu'après sa vingt-cinquième année (1). »

Son professorat à peine achevé, Mère Sainte-Mélanie eut le soin des jeunes séminaristes. Cinq ans après elle était nommée supérieure, « mais « elle fit si bien valoir la nullité de son élection « qui contrevenait aux saintes Règles (elle n'avait « pas dix ans de profession) que sa nomination « ne fut pas confirmée ».

Ainsi que nous l'avons dit, le 7 juin 1787, les suffrages de ses sœurs se portaient de nouveau sur son nom, et l'humble religieuse était contrainte d'accepter une charge, que la dureté des temps allait singulièrement alourdir.

Les nuages précurseurs du cataclysme révolutionnaire s'amoncelaient à l'horizon. En Bretagne, les esprits se montraient fort surexcités. Un double courant s'y manifestait : « Les classes bourgeoises, lassées de la longue humiliation des « deux derniers règnes, aspiraient à rentrer dans « l'exercice des droits dont elles étaient dépossédées depuis deux siècles, la noblesse, ennemie « ardente du ministère et protectrice dévouée du « parlement, voyait néanmoins avec inquiétude « l'agitation démocratique et se croyait à son tour « menacée dans ses privilèges (2). »

En 1788, à l'assemblée de la province, les députés du tiers marquaient leur opposition aux deux autres ordres, la querelle s'envenime et Rennes

(1) *Vie de la Révérende Mère Sainte-Emilie*, par une religieuse de son ordre. -

(2) *Histoire de la Révolution et de l'Empire*, Amédée Gabourd.

est le théâtre d'une sanglante collision. Il s'en suit dans le pays quelques essais de guerre civile.

Le peuple irrité par les souffrances de la disette, par celles d'un hiver extrêmement rigoureux, se tourna du côté de l'émeute, comme « un malade « tourmenté de la fièvre qui ne demande qu'à « changer de place pour trouver un peu de repos (1). »

Au mois de mai suivant, s'ouvrent les Etats généraux. Les événements se précipitent. Après avoir proclamé la liberté et l'égalité de tous les cultes, l'assemblée nationale porte la main sur les choses saintes.

Le 10 octobre 1789, Talleyrand, évêque d'Autun, prend l'initiative d'une proposition tendant à décréter les biens du clergé propriété nationale.

La spoliation votée le 2 novembre, le député Treilhard, dans un rapport hypocrite, demanda l'abolition des vœux monastiques, jusqu'alors reconnus et sanctionnés par les lois.

Ce projet fut porté à l'ordre du jour de l'Assemblée le 11 février 1790. Le lendemain, malgré la protestation de l'évêque de Clermont, et les paroles éloquentes de Monseigneur de la Fare, évêque de Nancy, les ordres et congrégations religieuses furent supprimés en France.

Condamnés à finir par extinction, la loi leur interdisant désormais de recevoir des sujets, les religieux, pour le moment du moins, pouvaient, à leur choix, rester dans leurs monastères.

Au mois de novembre précédent, les Ursulines de Quintin avaient admis à la profession la sœur

des Anges Pasquy. La cérémonie s'était faite discrètement. Il restait encore six jeunes novices.

Dès que le décret de l'assemblée fut connu dans la ville, l'un des chanoines, M. Limon, s'empressa d'en informer la Supérieure. Celle-ci, devançant la notification officielle, prévint sa jeune Sœur Madeleine Suasse de Kervégan, au noviciat depuis deux ans, et à la veille de prononcer ses vœux.

A cette nouvelle, la jeune fille, loin de reculer, supplie Mère Sainte-Mélanie d'agir au plus vite, de faire venir son confesseur extraordinaire, le chapelain de la communauté, les témoins exigés par les règles canoniques, et de l'admettre le jour même à la profession.

C'est ainsi que, prévenant la contrainte d'une loi édictée au nom de la liberté, Madeleine de Kervégan, en religion Mère Sainte-Elisabeth, put se donner à Dieu.

Cette héroïque et touchante profession était la cent trente-huitième depuis la fondation du monastère.

Les ordres religieux atteints, la Constituante s'occupa de désorganiser l'église de France par la Constitution civile du clergé.

Pendant que cette loi s'élaborait, la situation des Ursulines devenant de plus en plus incertaine, la Mère Mélanie adressa à la municipalité de Quintin, ce noble et courageux plaidoyer :

- « A Messieurs,
 « Messieurs les Maire, conseillers municipaux
 « et notables citoyens de la ville de Quintin ;
 « Messieurs,
 « Animées par la confiance qu'inspirent natu-

(1) *Histoire de la Révolution et de l'Empire*, Amédée Gabourd.

« rellement la bienfaisance et l'équité, les sous-
 « signées, religieuses Ursulines de Quintin, ont
 « l'honneur de mettre sous vos yeux le tableau
 « touchant de leur situation. Elles osent prendre
 « la liberté de répandre dans votre sein l'amer-
 « tume dont leur cœur est pénétré par la perspec-
 « tive affligeante de quitter leur maison et de
 « chercher un refuge dans des asiles qui, quoique
 « religieux, n'en seraient pas moins étrangers
 « pour elles.

« Persuadées, Messieurs, que vous leur accor-
 « derez vos suffrages, elles mettent en vous leur
 « espoir. Il suffit pour que leurs vœux soient
 « exaucés que vous les honoriez de votre protec-
 « tion. Elles se bornent à désirer de vivre et de
 « mourir dans cette maison où la divine Provi-
 « dence les a réunies, en se dépensant, avec autant
 « de zèle que de dévouement à l'éducation de la
 « jeunesse.

« Elles n'ont rien négligé pour répondre à la
 « confiance de ceux qui ont bien voulu se déchar-
 « ger sur elles de l'instruction de leurs enfants.
 « Dans tous les temps, elles leur ont donné les
 « soins les plus assidus ; c'était un devoir, elles
 « y trouvaient un plaisir !

« Leur plus douce satisfaction a toujours été
 « d'être utiles à leurs concitoyens. Les instruire,
 « les secourir, voilà la tâche qu'elles s'imposè-
 « rent et qu'elles se sont efforcées de remplir.
 « C'est le témoignage flatteur qu'elles attendent,
 « Messieurs, de votre équité.

« Depuis 1707, époque de leur établissement
 « dans votre ville, elles ont trouvé le secret de
 « vivre sans possessions. Ont-elles été à charge

« aux habitants ? Les dots modiques des sujets,
 « jointes à un travail réglé et assidu, leur ont pro-
 « curé jusqu'ici cet unique nécessaire qui leur a
 « toujours suffi. Leur ambition ne s'est jamais
 « étendue au-delà. Lorsque la divine Providence
 « leur a fourni le plus léger superflu, elles se
 « sont fait un devoir de le répandre dans le sein
 « des pauvres.

« Jugez donc, Messieurs, combien elles ont été
 « justement alarmées à la réception du décret
 « de l'auguste Assemblée, qui, en leur défendant
 « l'émission des vœux, les privent de leur unique
 « ressource. Quelle cruelle perspective pour l'ave-
 « nir ! où trouveront-elles les moyens de sub-
 « sister ? Seront-elles réduites à les chercher dans
 « une séparation qui serait pour elles le coup le
 « plus sensible ?

« Puissiez-vous, Messieurs, leur procurer les
 « facilités nécessaires pour se soutenir dans cet
 « état de médiocrité qui fait leur bonheur. C'est
 « à vous à prononcer sur leur sort, c'est à vous,
 « Messieurs, à décider de leur conservation qui
 « peut être de quelque utilité pour votre ville.
 « La déclaration qu'elles ont eu l'honneur de
 « vous rendre et que vous avez vérifiée, vous met
 « en état de juger de la médiocrité (elles pour-
 « raient dire de la nullité) de leurs moyens. Elles
 « voient avec confiance, Messieurs, leurs intérêts
 « entre vos mains. Si on leur accordait la permis-
 « sion de recevoir des sujets, elles pourraient
 « (peut-être) jouir encore du double avantage de
 « subsister sans être à charge au public, et de
 « contribuer au bien général d'une ville à laquelle
 « elles sont parfaitement dévouées.

« Elles vous ont fait connaître leurs vœux, « elles se reposent entièrement, Messieurs, sur « votre sagesse et votre protection. Les supplian- « tes attendent en paix la décision qu'il vous « plaira de porter sur leur sort, et se bornent « uniquement à redoubler leurs vœux pour la « prospérité du royaume et votre bonheur.

« Fait en notre monastère de la Sainte-Famille « de Jésus le 13 juillet mil sept cent nonante. »

Ont signé la Supérieure et toute la Communauté.

La réponse à cette requête ne nous est point parvenue, nous savons simplement qu'elle fut « honnête et insignifiante ». Cependant, jusqu'à nouvel ordre, rien ne fut changé dans la vie conventuelle des religieuses.

Ce n'était qu'un répit. Une partie de Quintin était dès lors acquise à la révolution. Un club s'était ouvert dans le réfectoire du couvent des carmes. Les ambitieux qui le dirigeaient l'avaient affilié au club des Jacobins rue Saint-Honoré. Ce patronage indique les tendances politiques et religieuses de cette société dite des « Amis de la constitution » qui allait exercer sur Quintin une néfaste influence.

Elle dénoncerait les prêtres fidèles à l'attention de la municipalité, signalerait les suspects, pousserait le conseil aux mesures extrêmes, en un mot, elle donnerait à sa devise : « Vivre libre ou mourir » le plus flagrant des démentis. Mais il s'agit bien de logique quand les passions sont en jeu !

Au mois de novembre 1790, les ecclésiastiques furent mis en demeure de prêter le serment cons-

titutionnel. L'église de France se partagea en deux camps. Tandis que la grande majorité du clergé refusait un serment regardé comme schismatique, quatre évêques, quelques prêtres se laissèrent aller à l'apostasie. Ces derniers prirent possession des paroisses, et eurent seuls le droit d'y exercer le ministère.

La chapelle des Ursulines resta ouverte aux prêtres fidèles. Les vrais catholiques désertèrent la collégiale et Saint-Thurian où officiait le « curé jureur », et accoururent à la chapelle du couvent prier en union avec leurs bons prêtres.

La municipalité fermait les yeux. Les amis de la constitution se chargèrent de stimuler son zèle. « Un membre de la société, lit-on dans le « compte-rendu de la séance du 19 juin 1791, « a observé que l'église des Ursulines est devenue « le retranchement du fanatisme, et qu'au mé- « pris des décrets de l'assemblée nationale, les « prêtres non conformistes y disent grand'messe « et vêpres les jours de dimanche pour empê- « cher de suivre le culte divin, dirigé par le curé « constitutionnel. En conséquence, il a été arrêté « par l'assemblée que trois de ses membres se « transporteront à la municipalité pour la prier « de s'opposer à de pareils desseins et empêcher « qu'on élève autel contre autel, ce qui entretien- « drait un schisme dans cette ville. L'assemblée « s'en réfère d'ailleurs à la sagesse de la muni- « cipalité. »

Même note dans la séance du 23 : « Les com- « missaires prieront la municipalité d'enjoindre « aux dames Ursulines de ne faire célébrer par « leurs fonctionnaires publics ! aucune messe ni

« office ni pendant, ni avant les cérémonies de la paroisse. »

Cette démarche coïncida, — est-ce pur hasard ? — avec un arrêté du département ordonnant aux municipalités de fermer les chapelles élevées sur le territoire de leur commune. Le but de cette mesure, attirer le peuple aux exercices du culte schismatique, se devinait sans peine.

Le 6 juillet 1791, cette besogne impie était exécutée à Quintin, et les quatre commissaires qui en avaient été chargé, venaient en rendre compte au conseil.

« Nous nous sommes transportés, dit leur rapport, de la maison commune à la chapelle de la Madeleine. Nous en avons ouvert la porte, nous l'avons refermée et fait apposer par un serrurier une bande de fer sur le trou de la clavure. »

Leur triste promenade se continua par Saint-Yves, les Ursulines, Saint-Sébastien, Saint-Julien, Saint-Fiacre (1). Notre-Dame de la Porte, chapelle de la prison, ne fut fermée qu'à titre provisoire. Pour le moment, on hésitait encore à priver les détenus des secours religieux.

C'en était donc fini de ces humbles chapelles

(1) D'après un souvenir conservé dans une famille, la dernière messe célébrée publiquement à Quintin par un prêtre fidèle se serait dite dans la chapelle Saint-Fiacre par Dom Ollivier, bénédictin de l'abbaye de Notre-Dame d'Evron, diocèse du Mans. Le prêtre, le saint sacrifice achevé, descendait les degrés de l'autel, lorsqu'un coup de fusil, tiré du seuil de la chapelle, faillit l'atteindre. Dom Ollivier, gagnant la sacristie, qui donnait sur la vallée, échappa aux assassins. Quelques jours plus tard, il partait pour l'Angleterre.

dont plusieurs ne se rouvriraient que pour servir à des usages profanes.

La prière ne fut pas, du moins, interrompue dans celle des Ursulines. Murées dans leur église avec le Maître Divin, qui l'habitait, les saintes filles ne pouvaient se plaindre, elles gardaient leur trésor. Elles continuaient, du reste, la pratique de toutes leurs observances.

Monsieur Vinçot, chapelain et confesseur des Religieuses, caché dans la communauté, y exerçait secrètement les fonctions de son ministère.

Le 16 novembre 1791 il assiste la Mère Constance Jacquette Garnier à ses derniers moments, et le surlendemain, il l'enterre sans bruit dans le petit cimetière du couvent, adjacent à l'église.

En ville, pendant ce temps, les têtes s'exaltaient de plus en plus. Les discours du club égalaient en violence et en amphigouri ceux des orateurs jacobins. Veut-on un modèle de cette éloquence ?

23 octobre, le Président ouvre la séance : « Citoyens, annonce-t-il, les églises réfractaires aiguisent lâchement leurs poignards ! L'ignorant s'apprête à leur prêter des mains sacrilèges ! Notre patriotisme va être mis dans le creuset des circonstances et de l'adversité ! Vous le savez comme moi, nous sommes dans le cratère d'un volcan !!!... (1). »

Chose étonnante à première vue, au milieu de cette exaltation, les Ursulines semblaient oubliées. C'est que, même en brûlant l'étape, on n'aboutit pas tout de suite à la persécution.

(1) Cet échantillon donné, nous faisons grâce au lecteur du reste, qui comprend plusieurs pages.

La Constituante a prétendu délier les religieux de leurs serments, elle s'est flattée d'ouvrir la porte des cloîtres, l'Assemblée Législative va en franchir le seuil, pour en chasser les saintes victimes dont la prière et l'immolation arrêtaient encore la colère de Dieu.

Le 26 juillet 1792 une nouvelle ingérence gouvernementale valut aux Ursulines de Quintin la visite du maire de la ville. Laissons ce magistrat nous détailler sa peu glorieuse mission.

« L'an 4 de la liberté, 26 juillet 1792, nous, « Claude Ridouel, maire de Quintin, nommé par « délibération du conseil municipal de ce jour, « commissaire à effet de nous transporter aux « Ursulines de cette ville pour dresser procès- « verbal des cellules et appartements logeables, « et par même commission de constater du con- « sentement ou du refus de ces dames de s'or- « ganiser d'après l'arrêté du conseil général du « département des Côtes-du-Nord, en date du 19 « juillet, rapportons qu'aux deux heures de rele- « vée nous nous sommes transporté au parloir « de la dite communauté, où, la cloche sonnée, « s'est présentée une religieuse portière à laquelle « j'ai demandé la supérieure, qui s'est présentée « peu de temps après.

« Je lui ai notifié que j'étais porteur d'un ordre « du 22 juillet et d'un arrêté du conseil général « du département en date du 19 juillet. La porte « m'a été ouverte sur le champ, et j'ai requis la « Mère Mélanie Suasse, supérieure, de faire as- « sembler les religieuses en la salle du chapitre, « pour leur être assemblément communiqué les « ordres dont je suis porteur. Auxquelles y réu-

« nies j'ai donné lecture : premièrement, en con- « formité de la lettre précitée, vérification des « cellules et appartements logeables de la com- « munauté, en présence de la dite dame supé- « rieure et des religieuses ses compagnes, à son « choix, qui ont été Mère Cœur de Jésus Desjars, « sous-prieure, Mère Marie-Joseph Garnier, éco- « nome, Mère Agnès Cadoux, Mère Elisabeth « Suasse, et avons procédé comme suit :

« Avons d'abord visité le corps principal de la « communauté consistant en trois ailes, premier « bâtiment dit bâtiment neuf, le parloir dit l'an- « cienne chapelle, etc.

La communauté passée en revue, le rapporteur continue :

« J'ai fait ensuite part à la dite supérieure du « second point des ordres que j'ai à remplir, et « ai requis qu'elle ait de nouveau à rassembler « ses religieuses en la salle du chapitre. Puis j'ai « donné lecture de la seconde partie de la lettre « du directoire du district et les ai engagées à « s'y conformer et à faire, en présence d'un offi- « cier municipal, élection d'une supérieure et « d'une économe ou à en faire refus.

« Madame la Supérieure prenant la parole au « nom de ses religieuses m'a répondu :

« S'il nous était permis de nous rendre aujour- « d'hui à l'élection que le département exige de « nous, au nom du décret de l'assemblée natio- « nale, il nous eût été libre de le faire à la pre- « mière proposition qu'on nous en fit. Nos senti- « ments sont les mêmes, parce que nos principes « sont invariables. Nous regardons cette élection « comme absolument opposée aux constitutions

« que nous avons vouées d'observer. L'autorité
 « de l'Eglise est la seule que nous reconnaissons
 « dans le gouvernement spirituel. Nous nous fe-
 « rons d'ailleurs un devoir de prouver notre sou-
 « mission à tout ce qui n'apportera aucune at-
 « teinte à ses droits. Mais jamais la crainte des
 « maux dont on peut nous accabler ne nous en-
 « gagera à violer l'obéissance que nous devons
 « à (l'Eglise), et que nous regarderons toujours
 « comme le plus saint de nos devoirs. Telle est,
 « Monsieur, notre déclaration, et nos sentiments
 « y sont conformes. »

« J'ai ensuite interpellé chaque religieuse in-
 « dividuellement, à quoi chacune a répondu que
 « c'était son vœu, et j'ai requis qu'elles le sous-
 « crivissent : toutes ont signé.

« En conséquence, j'ai rapporté acte du refus
 « des dites religieuses.

RIDOUEL, *maire*.

Les Ursulines venaient de signer leur arrêt, si noblement, qu'elles pouvaient sortir la tête haute devant leurs persécuteurs.

Avant de se résigner au départ, elles tentèrent une suprême démarche, au siège du district. Leur pétition expose qu'elles sont trente-six, et plus de la moitié infirmes, malades ou grabataires. Que leurs familles, souvent éloignées, ou dispersées, ne peuvent les recevoir, qu'en outre, à cette époque de l'année, il leur est presque impossible de trouver de logement. Qu'on les laisse dans leur maison et jouir de leur jardin, leurs immeubles, en mauvais état, ne sont guère utilisables. En échange, elles abandonneront à la nation les pen-

sions qui leur sont dues, soit 18.600 livres (1). Par ailleurs, elles quitteront leur costume religieux et se soumettront aux lois.

Le 24 septembre, cette adresse parvenait au directoire du district. Le comité, après lecture, déclarait qu'il y avait lieu d'en délibérer, puis l'affaire remise à une date ultérieure, envoyait l'ordre de dispersion.

Le matin du 8 octobre, cet ordre était transmis aux religieuses pour être exécuté sans délai. Le jour même, des voitures venaient les prendre et les conduisaient chez les parents et les amis où elles allaient résider.

Quinze jours plus tard, une nouvelle épreuve les attendait. Elles durent quitter leur saint habit. Elles prirent des vêtements noirs de la plus grande simplicité.

Les Ursulines n'étaient plus que de pauvres femmes perdues dans la foule. Mais ces femmes représentaient une force, une puissance spirituelles que les décrets et les abus de pouvoir ne sauraient atteindre. Leurs ennemis le savaient, ils tâchèrent donc de leur rendre impossible l'observance des saintes lois qu'elles s'étaient données.

Défense leur fut faite d'abord de vivre plus de deux ensemble, et bientôt de se réunir davantage même pour quelques instants.

Cette séparation presque complète, cette surveillance qui se rétrécissait chaque jour dura plus de deux ans.

La tradition nous a conservé peu de souvenirs de cette époque. L'histoire des chères dispersées

(1) En assignats.

s'est confondue avec celles des familles qui les adoptèrent. On peut dire, toutefois, avec certitude que dans le sanctuaire du foyer familial comme dans le cloître, elles ont été apôtres. Leurs exemples ont prêché à tous le courage, la résignation, la confiance en Dieu, leurs vertus, leur piété y ont été la vivante apologie de la religion pros-crite.

Cette confiance invincible dans la Providence inspira une touchante initiative à l'une des converses, Yvonne Blanchard, sœur Saint-Jean. La bonne sœur se surpassait dans la confection des crêpes fines — une spécialité du couvent (1) — Elle se mit à en vendre afin d'amasser un petit pécule qui aiderait un jour les bonnes Mères, pensait-elle, à racheter leur immeuble. La riche famille qui l'avait recueillie lui fournissait la farine, les œufs et la crème ; sœur Saint-Jean fut infatigable, et ses crêpes dorées, légères comme une dentelle, eurent tant de succès, qu'elle put remettre, le moment venu, une somme de douze cents francs à la supérieure.

Cependant le serment de « liberté, égalité » autrement dit « le petit serment » pour le distinguer

(1) Dans une lettre du 20 février 1768, Etienne Laver-gne, étudiant en médecine à Rennes (fils de M. Laver-gne, chirurgien à Quintin, et de dame Olive le Bartz), demande à sa mère deux douzaines de crêpes fines de la communauté pour M. et Mme Cléret « qui les aiment beaucoup et en parlent tous les jours », il ajoute « que cela lui vaudra beaucoup près d'eux ! » Il reçut ces crêpes le 15 mars et en offrit une douzaine à M. et Mme Cléret, l'autre à M. et Mme Gilbert. M. Gilbert et M. Cléret étaient maîtres chirurgiens à Rennes, Etienne Laver-gne prenait pension chez ce dernier.

de celui de la constitution civile du clergé, avait été rendu exigible à tous les fonctionnaires et pensionnés de l'état ; les Ursulines appartenaient à cette dernière catégorie.

Ce serment était-il acceptable ? Les avis furent partagés. Des ecclésiastiques, même éminents, crurent possible de s'y prêter, mais sous sa forme inoffensive, il inquiéta bon nombre de consciences délicates qui le rejetèrent. Ce refus a conduit au martyre les Filles de la Charité d'Arras, les trente-deux religieuses d'Orange, parmi lesquelles il faut compter quinze Ursulines. Les Carmélites de Compiègne, qui l'avaient signé par surprise, mieux informées dans la suite, le rétractèrent avec énergie.

Un semblable héroïsme allait inspirer les Ursulines de Quintin et amener leur arrestation. Dans les premiers jours de 1794, la municipalité les mettait en demeure de se présenter individuellement à la mairie, pour se conformer au décret. Cette sommation resta sans réponse.

L'agent national, Digault, ancien membre de l'Assemblée Législative, réclama contre les insoumises les rigueurs de la loi.

« Citoyens, dit-il dans la première réunion du « Conseil, le délai de onze jours accordé par la « loi du 11 nivose, an 2 dernier, aux femmes et « aux filles attachées aux ci-devant congrégations « de leur sexe, pour prêter le serment ordonné « par le décret du 14 avril 1792, est expiré. Au- « cune femme ou fille dans le cas de cette loi ne « s'est présentée pour y obéir. La peine contre « celles qui ne s'y conforment pas est d'être pri- « vées des pensions ou traitements qui auraient « dû leur être accordé même de ce qui pourrait

« leur être dû jusqu'à ce jour, d'être exclues des places qu'elles occupent, regardées comme suspectes et traitées comme telles (1) !

« Cette loi est d'une grande importance dans un district où le fanatisme a jeté de si profondes racines, et produit tant et de si funestes effets.

« Vous ne pouvez vous dissimuler qu'il existe parmi ces ci-devant religieuses des êtres infiniment dangereux, qui nuisent sourdement au développement de l'esprit public, en entretenant et propageant dans le secret des idées superstitieuses. La résistance concertée et combinée de toutes ces filles et femmes à donner la garantie de leur fidélité à la nation et de leur obéissance aux lois ne démontre-t-elle pas une coalition criminelle, une résolution prise de s'opposer de toutes leurs forces aux progrès de la liberté ? Ce n'est point le culte de l'Être Suprême qui leur convient. Ce sont les prêtres de la Vendée qui les inspirent, elles professent leurs principes puisqu'elles refusent le serment, qui a été prêté par les prêtres ci-devant constitutionnels.

« Vous ne pouvez, sans le plus grand danger !! retarder un instant l'exécution de la loi du 11 nivose dernier, vous ne le pouvez sans compromettre le succès de l'enseignement public que vous travaillez à établir, sans porter atteinte aux principes de la morale républicaine que tous les faux et mystiques personnages cher-

(1) En voici la formule : « Je jure d'être fidèle à la nation, de maintenir de tout mon pouvoir la liberté et l'égalité, la sûreté des personnes et des propriétés, et de mourir, s'il le faut, pour l'exécution de la loi. »

« chent à corrompre avec toute l'activité du faux zèle, et la fureur qu'inspire le fanatisme, que nous devons poursuivre jusque dans ses derniers retranchements !

« Je requiers en conséquence, qu'il soit nommé des commissaires chargés de dresser de suite la liste des filles et femmes attachées aux ci-devant congrégations et ordres religieux résidant dans cette commune, et qu'un double de cette liste soit adressée, sans délai, au comité de surveillance chargé par la loi du 17 septembre dernier de poursuivre l'application des peines portées contre toutes les personnes regardées comme suspectes ! »

On décida séance tenante « qu'une bannière de caisse serait faite à l'issue du conseil pour avertir les citoyens qui logent les ci-devant religieuses ou leur afferment des chambres, de venir dans les vingt-quatre heures en faire la déclaration au bureau municipal sous peine d'être traités comme suspects ».

La menace ne transforma pas en délateurs les honnêtes gens qui abritaient les prosrites sous leur toit. Les archives ne mentionnent aucune dénonciation. Le comité de surveillance y suppléa. Moins d'un mois après cette date du 11 messidor (30 juin 1794), le 4 thermidor (22 juillet) — tout près de la chute de Robespierre — un mandat d'arrêt était lancé contre les Ursulines. « Pas d'exception, avait-on dit, toutes en prison ! » et l'une des converses de répliquer : « Not' chat ira-t-il et tout ! (1) ».

(1) Cette converse, Sœur Saint-Yves Gressus, éclaira d'une note gale cette triste époque. Originale et laide, rustique de

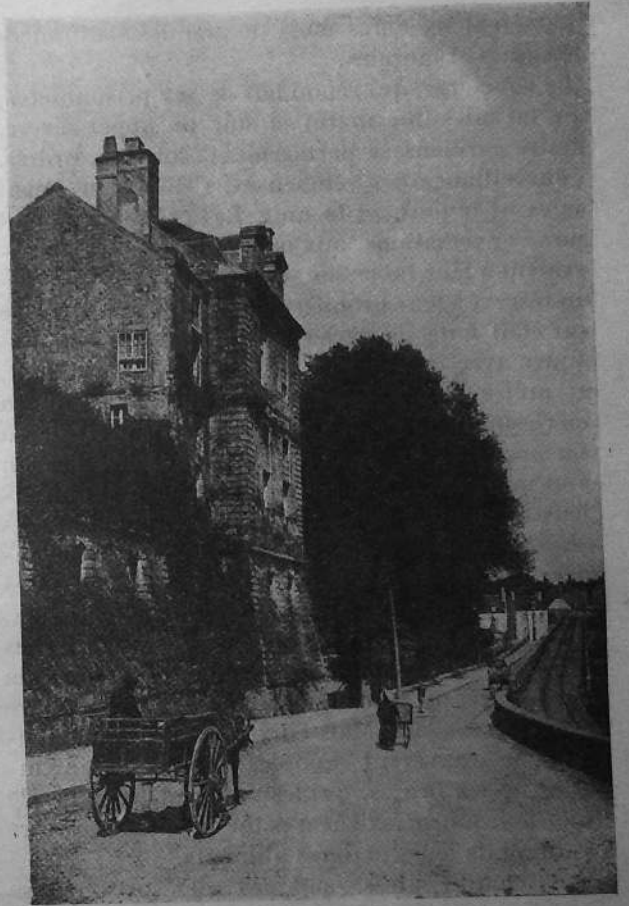
Incarcérées trente-deux au Vieux Château, elles eurent du moins la consolation de se trouver presque toutes réunies. Dieu voulait qu'elles gravissent ensemble la plus rude montée de leur calvaire.

Il nous paraît intéressant de donner les noms des détenues : « Louise-Julienne Paquy, Marie-Rose « Tanguy, Jeanne Duvergé, Françoise Parantoine, « Michelle Reux, Louise-Françoise Burlot, Gabrielle-Marie Desjars, Angélique Cadoux, Céleste « Baron, Geneviève Pastol, Jeanne Pellan, Jeanne « Gressus. Françoise Provost, Marie Pasco, Marie « Thoraval, Eugénie Deron, Thérèse Deron, « Jeanne-Marie Guinch, Marie-Jeanne Gouédar, « Yvonne Blanchard, Marie-Joseph Mounic, Tousseinte-Marie Dubois, Céleste-Charlotte-Catherine « Bannier, Charlotte-Françoise Cosson, Marguerite Pottier, Charlotte Touzé, Marie Le Bihan, « Noëlle Eouzan, Jeanne-Françoise Coniac, Marie- « Louise Mazurié, Jeanne-Françoise Meunier, « Antoinette Roger, Louise-Marie Le Béguec. »

Le château, qui devenait leur geôle, est celui qu'Henriette de la Tour d'Auvergne dut laisser en chantier. C'est un pavillon massif, imposant, presque farouche comme l'humeur de la huguenotte qui l'a construit et habité. Dressé en encoignure sur de hautes et belles assises de pierre de taille, qui tracent toute la base du plan inachevé, il semble commander et défendre la ville, dont il domine l'étang et la chaussée.

Malgré la réaction thermidorienne, les captives

manière et de langage, la bonne Sœur ne manquait, dans sa naïveté, ni de hardiesse, ni de malice. Nous la retrouverons plusieurs fois au cours de notre récit.



Château de Quintin.

y passèrent six longs mois de grandes souffrances physiques et morales.

Le concierge, qui répondait de ses prisonnières, leur faisait subir matin et soir un appel sévère. Quatre gardiens se partageaient, sous ses ordres, la surveillance des religieuses. Celles-ci n'étaient seules ni le jour, ni la nuit. Les geôliers épiaient leurs conversations, aux moments des repas, s'assayaient à leur table, les suivaient dans l'étroit jardin réservé à leur promenade quotidienne. Défense leur était faite de parler à voix basse, de communiquer avec qui que ce fût. Une fois, cependant, un prêtre courageux, M. Pérennès, vicaire du Guerlesquin, força la consigne, et au péril de sa vie, apporta aux prisonnières le secours de son saint ministère. Ce fut leur seule consolation religieuse pendant la durée de leur détention.

Les fenêtres de leur prison donnaient sur le dehors, on les cloua par mesure de sûreté. Ces fenêtres condamnées manquaient de carreaux, « quatre-vingts environ », accuse le rapport. Les prisonnières, qui couchaient quatorze dans la même pièce, n'e pouvaient, au moins, se plaindre de manquer d'air. Mais l'hiver venu, les malheureuses se trouvèrent exposées à toutes les intempéries, et les brutes, qui les voyaient trembler de froid, leur fournissaient à peine le bois nécessaire à l'apprêt de leurs maigres aliments.

Les commissaires, chargés des prisons, se montrèrent moins inhumains. On les voit exposer au conseil municipal : « que la maison de détention « des ci-devant religieuses, appelée le vieux châtea-
« teau, est sujette à de grands assauts de vent, que la
« chandelle ne tient pas allumée dans les appartements des détenues, d'ailleurs très froids, que les

« infirmités ou le grand âge de la plupart de ces
« femmes exigent des égards, et qu'il doit être incessamment pourvu aux réparations des fenêtres
« et vitres manquantes. »

On le fit. Mais on força les Ursulines à régler la note. N'étaient-elles pas d'ailleurs obligées de payer leurs geôliers, de sembler ignorer qu'ils gardaient une partie des vivres ou des vêtements envoyés à leurs prisonnières, de se taire quand le reste leur parvenait endommagé ou sali.

Pour tous ces bons offices, le concierge de la prison touchait de la commune trois livres par jour, les gardiens quarante-cinq sols, « sans préjudice du bois et de la chandelle fournis comme d'usage. »

La première décade de leur détention, les captives ne reçurent aucun secours de l'Etat, et se trouvèrent à la charge de leurs parents et des personnes charitables qui les avaient recueillies et logées à leur sortie du couvent. Quand leurs provisions étaient épuisées, Sœur Saint-Yves prenant un air benoît, s'approchait du guichetier : « Je ne peux pas tenir enfermée comme ça, citoyen, j'ai besoin d'air ! — Je n'y peux rien, citoyenne. — Si donc, laisse-moi aller faire un petit tour en ville, je rentrerai. — Tu en as un toupet ! — J't'dis qu'il me faut de l'air et qu'j'en aurai !... » et Sœur Saint-Yves qui faisait rire, et qu'on regardait comme à moitié folle, parvenait à forcer la consigne. Ses sœurs lui ont dû de ne pas mourir de faim.

Le 6 octobre cependant Digaultray observait au conseil : « qu'il serait très urgent d'obtenir aux « ex-Ursulines, détenues dans la commune, les « quarante sols par jour auxquels elles ont droit

« pour leur nourriture, la plupart n'existant que
« d'aumônes, et sont à chaque instant menacées
« de manquer du nécessaire. »

Les routes n'étaient pas sûres, les marchés étaient déserts, les communes se trouvaient en quelque sorte bloquées, et les municipalités parvenaient à grand'peine à les approvisionner. Les grains se cachaient, le cultivateur défiant les arrêtés, se refusait à livrer son blé pour une poignée d'assignats.

Le conseil de Quintin s'assemble, prend des mesures, annonce des convois de grains qui n'arrivent pas. La lecture de ces délibérations révèle une situation grave, presque une menace de famine.

Cette détresse publique ouvrit les portes des maisons d'arrêt. On élargit des détenus que l'on ne pouvait nourrir ; mais pour donner à leur geste une apparence de générosité, les autorités laissèrent les prisonniers exposer eux-mêmes leur misère et solliciter leur liberté.

Des certificats médicaux, délivrés par les citoyens Beuscher, Conan, le Gall la Salle, appuyèrent la pétition des Ursulines.

Le citoyen Beuscher atteste « que la citoyenne Marie Le Béguet, ex-religieuse Ursuline, est atteinte de crises nerveuses, souvent répétées, et très difficiles à soigner dans une maison de détention, où l'exercice n'est pas praticable, ainsi que l'application de quelques remèdes appropriés à son cas ».

La malade ajoute : « L'exercice du cheval m'est indispensable ! — Qui s'en fût douté ? — En me rendant la liberté, vous me rendez la vie ; il n'est pas de plus puissants motifs de déci-

« sion pour des âmes justes, honnêtes et sensibles (1) !... »

Le conseil du district de Port-Briec donna satisfaction aux pétitionnaires, et le 24 nivôse (13 janvier 1795) Digaultray, en bonne girouette politique, reprend la parole au conseil municipal de Quintin pour annoncer l'élargissement de celles qu'il avait fait incarcérer.

« Les ci-devant religieuses enfermées au lieu dit le Vieux Château, explique-t-il, sont presque toutes malades, et ne peuvent se procurer les secours que demande leur état. Avec la disette des denrées de première nécessité qui éprouve Port-Briec et Quintin, elles manquent absolument de pain, de bois, de presque toutes les choses nécessaires à la vie. Celles de Port-Briec ont même été privées de pain pendant quarante heures. Après avoir considéré qu'elles trouveront plus de ressources chez leurs parents et leurs amis que dans les maisons de détention, qu'il est impossible aux communes d'approvisionner ; nous autorisons les ci-devant religieuses à se retirer provisoirement, où bon leur semblera, dans l'étendue de la commune. »

Leur dure captivité finie, les Ursulines allaient-elles se disperser de nouveau ? Elles ne purent s'y résigner. Leur désir de vivre autant que possible en religieuses, les fit solliciter l'autorisation de rester ensemble au vieux château.

« Citoyennes, leur répondent le 4 pluviôse les administrateurs du district, nous avons reçu votre lettre du 26 nivôse dernier, par laquelle vous demandez à habiter ensemble la maison de

(1) Note de M. Alain Raison du Cleuzion.

« la veuve Praslin (1), préférant y rester, sous la surveillance de la municipalité, que de vous retirer dans vos familles que vous craignez d'épuiser.

« Lorsque, par humanité, et eu égard aux rigueurs de la saison, nous avons arrêté la mise en liberté provisoire de toutes les ex-religieuses, nous n'avons pas entendu, et notre but n'était point de les forcer à évacuer les maisons d'arrêt, mais de les mettre plus à portée, par leur liberté provisoire, de se procurer les ressources qu'elles n'avaient point durant leur détention, et surtout dans la saison rigoureuse que nous traversons.

« Il est donc en votre disposition de profiter ou non de la liberté qui vous a été accordée, et de vivre ensemble, dans la maison que vous nous indiquez, pourvu que vous en donniez avis à la municipalité de votre commune, sous la surveillance de laquelle vous resterez. »

« Salut et fraternité ! »

Cet adoucissement à leur sort n'enlevait pas aux saintes filles leurs inquiétudes matérielles. Les assignats, malgré leur cours forcé, perdaient chaque jour de leur valeur nominale. Cette dépréciation du papier monnaie eut pour conséquence fatale une hausse effrayante du coût de la vie. Dans cette crise financière, les Ursulines ne touchaient pas les arrérages de la pension que leur servait l'Etat, pension devenue d'ailleurs à peine suffisante pour les faire vivre.

Aux questions de l'agent des finances chargé d'établir le dossier de leur rente respective, fixée

(1) Duchesse de Choiseul-Praslin, propriétaire du château.

d'après leur âge, Sœur Saint-Yves avait jugé bon de répondre : « Citoyen, je suis mé de l'année de la justice, toi qui n'en es point : fais le calcul ! »

Sa réplique, cependant plus malicieuse qu'aimable, et son invraisemblable laideur, qui la vieillissait, valurent à la bonne Sœur d'être l'une des mieux partagées de ses compagnes.

Les Ursulines, voyant leur détresse se prolonger, se décidèrent à envoyer au comité du département l'exposé de leur lamentable situation.

« Citoyens, écrivent-elles à la date du 9 messidor, les ex-religieuses soussignées font appel à votre humanité, et vous supplient de remarquer que, depuis longtemps leurs ressources sont épuisées, qu'elles se voient dans la nécessité de réclamer l'arriéré de leur pension, dont le dernier quartier est échu du 30 prairial. Ce traitement se trouve, à l'heure présente, d'une insuffisance notable, puisque les objets de première nécessité sont portés à plus de vingt fois la valeur ancienne, qui a servi de base à sa fixation.

« La plupart des soussignées doivent beaucoup, citoyens, à la douleur de ne pouvoir acquitter leurs dettes passées, elles joignent actuellement la cruelle appréhension de manquer de moyens de subsister. Vous ne pouvez, citoyens, les laisser dans cette horrible position... »

Malgré cette instante prière, l'ordre de paiement se fit attendre encore de longs mois. Pendant ce temps, les Ursulines vécurent d'aumônes. Il est touchant de savoir qu'au milieu de la détresse générale, elles rencontrèrent des mains charitables, pauvres elles-mêmes, sans doute, qui partagèrent avec elles leur morceau de pain.

Maintenant que nous avons suivi pas à pas les

religieuses dans leurs épreuves, revenons en arrière, pour rapporter ce qu'il advint de leur couvent après leur départ.

Démeublé, désert, sa chapelle fermée, ses volets clos, il nous apparaît d'abord sous l'aspect d'un immeuble abandonné. Il semble qu'on ait tenu, par une sorte de respect ou de crainte superstitieuse, à le laisser quelque temps dans la solitude de son deuil avant d'en disposer.

Le 10 mars 1793, la cloche du monastère fut descendue pour être brisée et livrée au fondeur, ainsi que toutes les cloches de la ville sauf deux (1).

Dans les premiers mois de 1794, le couvent fut réquisitionné par le comité révolutionnaire du district, pour servir de maison d'arrêt. De toute la région, on y envoie des prisonniers. Plus de cent quatre-vingts détenus y sont entassés, privés d'air, n'ayant pour sortie qu'une cour intérieure de quelques mètres carrés, dans laquelle croupissent « des eaux tant pluviales qu'autres, qui nuisent à la salubrité ».

Les fenêtres, munies de persiennes cadenassées, éclairent à peine, on va à tâtons dans les corridors et les escaliers.

A travers ces persiennes, qui leur interceptaient

(1) Les habitants du quartier de Saint-Thurian protestèrent contre cette mesure impie : « Ce quartier, dirent-ils, éloigné de la ville, a besoin d'une horloge, et la cloche, placée sous la lanterne de la tour, sert à cet objet indispensable.

« Les autres cloches, peu considérables, ne sont que suffisantes pour répéter l'annonce des offices dont on aurait sans ce secours aucune connaissance dans le quartier.

« Ce faubourg, très étendu, ne peut être averti à temps par les tambours dans les cas d'incendie, les cloches seules peuvent accélérer la réunion des habitants. » Inutile d'ajouter, d'ailleurs, que cette protestation resta sans effet.

la lumière, les prisonniers consultaient, chaque matin, le drapeau qu'une main amie hissait sur le pavillon, bordant du côté de Haute Folie, la propriété de la famille Le Gonidec de Kerhallic ; le rouge leur disait : « la terreur règne, le sang coule ; » le noir leur annonçait qu'un deuil frappait l'un d'entre eux, le blanc leur apprit qu'une aube de paix faisait pressentir leur liberté.

Les gardiens s'attribuaient une partie de la nourriture des captifs ; sous prétexte de visiter tout ce qui venait du dehors, ils coupaient les pelotons de laine ou de fil envoyés aux prisonnières, malaxaient le beurre, plongeaient leurs mains sales au fond des pots de lait.

Les hommes couchaient sur les dalles de la chapelle, « le soir, racontait plus tard l'un des prisonniers, je tâchais de me trouver à l'endroit où s'élevait l'autel, je me disais : le bon Dieu qui a si longtemps reposé ici me gardera pendant la nuit, et je dormais en paix ».

Plusieurs documents authentiques font allusion « à la détention très dure subie dans l'ancien couvent des Ursulines par tant de malheureux (1) ». Tous ces compagnons d'infortune ne sont pas de la même condition sociale. Il y a dans leurs rangs des prêtres, des religieuses, des nobles, des marchands, des artisans, des domestiques. L'égalité, proclamée en 1789, a trouvé son application dans la loi des suspects.

Les motifs d'arrestations ont été le plus souvent futiles, parfois extravagants. En voici un exemple à titre de curiosité :

« Perrine Bossinot, veuve Béguec, mère d'une

(1) Notes de M. Alain Raison du Cleuziou.

« Ursuline, belle-mère d'émigré. Caractère orgueilleux, quoique ci-devant roturière, fort attachée aux ex-nobles et aux prêtres réfractaires, dont elle chérissait les prérogatives et les opinions, ne fréquentait que des aristocrates (1). »

Dans la liste de tous ces gens paisibles, ces braves gens, traités en suspects, figurent un bon nombre de vieux noms Quintinais. Ce n'est pas nous écarter de notre sujet que de les citer :

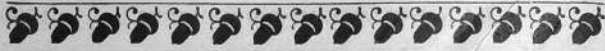
Thérèse Robien, Pétronille Hamon Boismartin, Jean-Olivier Gonidec et Marie Garnier, sa femme, Sébastien Coëtgourden et femme, Noël Pallière, Mathurin Ropert, François Reux, Yves Nevo, Louise Chassin, Gérard-Mathurin Thiéry, Francis, Mathurin, Marguerite et Anne Le Coniac, François Limon, Emmanuel Linien, Charles Garnier, Pierre Pouligo, Hyacinthe Ridouel, Louis Ruchon, François-Augustin Garnier, femme Bunel, Sainte-Françoise Champdemerle, Jeanne Henry veuve Desaleux, femme Conan-Poulpiquet, René et Catherine Hamon, Toussaint Duval, Marie-Amable Lavenant-Kerisac, Charles Pallière du Fonteny, Marie-Claire et Marie-Jeanne Lavenant. Raphaël Perrio et femme, Beuscher, Baudoin, Louis-Anne-Paterne Bouan et femme ; Françoise Coniac-Guermain, femme Le Carré, Philippe Coz, Michel Le Boiteux, Le Goff, Jean Roquefeuille et femme, Anne Le Lidec, veuve Kermartin, Marie Duval, veuve Champdemerle, Jean-François Visdeloup, Anne Gauthier, domestique, Joseph Belhomme, Jean-Baptiste Renaud, maître d'école, Chalmé, Jean Chauvel, Joseph Perro, dit Gallio, Pierre Le Beau, vitrier, Sylvestre Roland, marchand, Plévin,

(1) Notes de M. Alain Raison du Cleuziou.

Marthe Partenay, Thurian Hellio, Guillaume Le Goff, Pierre Labbé, tisserand, Charles Jaffray, menuisier, Marie-Jeanne Launay, Mathurin Nevo, Toussaint Ollivry, blanchisseuse, David, Noëlle-Jeanne-Françoise Broudic, domestique, François Morvan, journalier, Mathurin Bannier et femme, Marie-Noëlle Guillemot, Jean Duval et femme, Louise Damar, mère de la veuve Glais, Julien Drouet, Emmanuel Drouet, Jean-Baptiste Martin, Pierre Surbled, Louis Bahier, Pierre Andrieux, Perrine Le Maux veuve Vinçot, Marie-Françoise Domalain femme Querbério, Catherine-Rose-Perrine Guyot.

Les suspects élargis, l'officier qui commande les troupes en garnison à Quintin, installe le corps de garde dans le tour du couvent. La prison devient caserne, et l'œuvre de dégradation s'achève. La caserne transférée au château, on démolit les classes, le tour, les parloirs et le réfectoire des religieuses. Enfin, sans s'inquiéter des conséquences de la surcharge, la réquisition entasse les « grains de la contribution foncière », au-dessus du chœur, et la solidité du bâtiment s'en trouve compromise.





CHAPITRE IX

L'instruction publique sous la Révolution. — On ouvre des écoles primaires à Quintin. — Les Quintinais réclament leurs églises. — La Société populaire régénérée. — Les Ursulines rentrent dans leur communauté. — Elles ouvrent une école. — Le Directoire et l'enseignement religieux. — Des commissaires visitent les classes des Ursulines. — Bien opéré par les religieuses. — Monsieur l'abbé Souvestre, curé doyen de Quintin. — Monseigneur Caffarelli, évêque de Saint-Brieuc. — Départ des Ursulines. — Les Mères Sainte-Mélanie et Sainte-Elisabeth s'agrègent à la communauté de Quimperlé. — Retour de la Mère Sainte-Pélagie à Quintin. — Restauration du monastère. — Mère Saint-Alexis Saliou. — Mère Saint-Paul Abéguillé. — Madame Mainville. — Mère Sainte-Félicité Bonnamy. — Elle est élue Supérieure. — Rénovation solennelle des vœux. — Monsieur Duval aumônier des religieuses. — Premières novices. — Ouverture des classes et du pensionnat. — Rappel de la Mère Sainte-Elisabeth. — Les Mères Marie-Joseph et Euphrasie Perreux. — Mère Marie-Aimée Caro. — Fête de la canonisation de sainte Angèle.

L'histoire nous apprend que les démolisseurs sont en général impuissants à rebâtir. Les hommes de la Révolution avaient arraché à l'Eglise, éducatrice de la vieille France, le droit d'enseigner, ils avaient frappé, dispersé les congrégations religieuses, comment les avaient-ils remplacées ?

« Tous les gouvernements qui s'étaient succédés depuis 1789, avaient songé, dans leurs heures de loisir, à organiser l'instruction publique (1). » Ces

(1) *Histoire de la Révolution et de l'Empire*, Amédée Gabour.

tentatives avaient échoué. Les plans étaient défectueux, les ordonnances se succédaient sans suite, la base du nouvel enseignement soulevait la répugnance des familles, les élèves manquaient.

Le 22 fructidor, an II, le maire de Quintin, assisté de son conseil, ouvre dans la commune des écoles primaires de filles et de garçons.

La cérémonie officielle s'est déroulée comme suit dans les deux écoles : après un discours du premier magistrat, les autorités ont inspecté les locaux, leur attention s'est portée sur les marches de la chaire, qu'ils ont trouvées commodes « pour monter » sur les exemplaires de la déclaration des droits de l'homme dont le nombre leur a paru suffisant pour l'instruction des élèves. A l'école des filles, la chapelle désaffectée de l'hospice qui communique directement avec les salles des malades, ils ont recommandé, au nom de l'hygiène, de clore et condamner les portes donnant accès dans l'hôpital « afin qu'il ne puisse pénétrer, dans la ci-devant chapelle, aucune exhalaison ». Cette précaution enlevait-elle aux parents et aux enfants tous droits de se plaindre ?

Les garçons furent installés dans la chapelle saint Yves, où se faisait, en outre, chaque décadi matin, à neuf heures, la lecture publique de la loi. C'était le prêche du nouveau culte, la loi et ses sanctions ne remplaçaient-elles pas la morale chrétienne ?

Malgré les commissions de surveillance, les peines édictées contre les pères de famille qui refusaient d'envoyer leurs enfants aux écoles nationales, celles-ci végétaient bientôt.

L'école des petites filles se désorganisa la première. Les maîtresses dépourvues de valeur mo-

rale et de capacités, qui la dirigeaient, ne tardèrent pas à abandonner la partie.

A la fin de 1794, « la Société des Amis de la Constitution » devenue « la Société populaire régénérée » invite « les citoyennes instruites à se « faire inscrire à la commune pour remplir momentanément les fonctions d'institutrices d'une « décade à l'autre. » Cet appel resta sans écho.

L'école se traîna comme elle put quelques mois encore. En avril 1795, une protestation du conseil municipal nous apprend qu'elle existe toujours.

Une pétition, signée par la grande majorité des habitants, est parvenue au district. Elle réclame la liberté du culte catholique et la restitution des églises. Le conseil avisé, prend ombrage d'une démarche faite à son insu, et les jacobins impénitents qui le composent, écrivent au siège de l'administration centrale :

« Ces édifices ont trouvé leur destination et ne « peuvent être rendus au culte : le temple de la « raison (la Collégiale) est un lieu de réunions où « l'on porte à la connaissance des citoyens tous « les actes émanés de l'autorité publique, les autres « ci-devant chapelles sont occupées par le tribunal « de commerce, les écoles des deux sexes, la So- « ciété populaire régénérée (1). »

A la suite de plusieurs accidents occasionnés

(1) En laïcisant les églises on débaptisa les rues ; la Grand'-rue devint la rue de la Liberté. — Notre-Dame, de la Raison. — Du Four, de l'Union. — De la Poissonnerie, de la République. — De la Halle à la Viande, de l'Unité. — Belle-Etoile, Guillaume-Tell. — Le Jeu de Paume, rue Marat. — Le Vau de Gouët, de la Révolution. — Porte Boulain, des Sans-Culottes. — Saint-Thurian, de la Montagne. — Saint-Yves, de la Constitution, etc.

par le mauvais état de l'entrée du réfectoire des Carmes, « la Société Populaire » s'était transportée, l'année précédente, dans la chapelle Notre-Dame de la Croix.

Nous avons laissé les Ursulines au vieux château, dans l'attente de jours meilleurs.

Dès qu'un peu de tolérance se fit pressentir, on les vit reprendre discrètement leur rôle d'institutrices.

Les Mères Mélanie et Elisabeth de Kervégan commencèrent par une garderie dans la rue des Forges.

Bientôt, en décembre 1795, les religieuses purent rentrer dans une partie de leur communauté, à la condition d'y faire les réparations urgentes.

Leur joie fut grande, leur tristesse le fut également. Les murs qui les recevaient enfin après tant de vicissitudes, avaient été profanés et ne leur appartenaient plus. Le chœur et la chapelle servaient de magasins, l'avant-chœur et le cloître d'écurie. Tolérées seulement au milieu de cette désolation, les religieuses, — et ce fut leur consolation — y retrouvaient intacts les souvenirs du passé ; elles en renouèrent la chaîne.

Elles s'installèrent dans les cellules au-dessus de la chapelle, et y reprirent autant que possible leur vie religieuse. Un oratoire, dédié à Sainte Anne, ouvert autrefois au fond du dortoir, devint le sanctuaire de la petite Communauté. Deux prie-Dieu, placés côte à côte, formèrent l'autel. On les garnit d'une nappe blanche, de quelques chandeliers, d'un ostensor en carton doré. La messe s'y célébrait de temps en temps, en cachette, plusieurs enfants de la ville, instruits des mystères de notre foi par les bonnes Mères, eurent le bonheur d'y

faire, sous l'œil de leurs pieuses éducatrices, leur première communion (1).

Mère Sainte-Mélanie, regardée toujours comme supérieure, tenait le chapitre chaque semaine. Cette véritable Ursuline avait repris sans peine toutes ses habitudes religieuses ; « à chaque fois « qu'elle longeait un dortoir ou un lieu régulier, « elle gardait un profond silence, marchait sans « bruit, remplissait d'admiration ses compagnes « d'infortune (2). »

A côté de ces souvenirs édifiants, voici une souriante anecdote. Il restait encore dans le couvent deux ou trois prisonniers ; ces détenus, peu surveillés désormais, circulaient à leur gré dans la maison. Une religieuse malade recevait quelquefois leur visite ; la fenêtre de sa cellule donnait sur le toit ; c'était l'été, un bol de tisane, posé sur l'ardoise brûlante, chauffait au soleil ; l'un des visiteurs s'approche de la croisée, regarde au dehors, et vivement dit à la religieuse : « Attention, ma Sœur, votre tisane qui va au feu !... »

Après avoir sondé le terrain, les Ursulines se hasardèrent à ouvrir une petite école dans la sacristie. C'était répondre aux plus chers désirs des familles. Les autorités locales, elles-mêmes, le comprirent et la tolérèrent.

A cette époque du Directoire, la liberté religieuse était encore bien précaire, l'issue de la lutte engagée entre les modérés et les terroristes restait

(1) Le docteur Symon de Villeneuve, ancien maire de Quintin, mort victime de son dévouement aux cholériques pendant l'épidémie de 1867, aimait à rappeler qu'il y avait fait sa première communion.

(2) *Vie de la Révérende Mère Sainte-Emilie*, par une religieuse de son ordre.

incertaine. Le coup d'Etat du 18 fructidor ramena pour un temps la persécution. L'œuvre des vaillantes institutrices courut, en ce moment, un réel danger.

Une circulaire, dont le style rappelait celui des mauvais jours, fut adressée aux municipalités :

« Citoyens, y était-il dit,

« Il est important, il est nécessaire, si l'on ne
« veut pas s'exposer à de continuelles oscillations
« révolutionnaires, d'élever la génération qui a vu
« naître l'aurore de la liberté, dans des principes
« qui conviennent à des républicains. Il est cons-
« tant, citoyens, que si des royalistes, encore imbus
« des préjugés de l'ancien régime, si des ex-reli-
« gieuses, aigries par des événements dont elles
« n'ont éprouvé que des effets partiels, sans consi-
« dérer, sans savoir apprécier l'ensemble des
« événements qui ont changé la face de l'Europe,
« peut-être de l'Univers, enfin, si ces institutrices
« et instituteurs, très mal voulus, sont plus long-
« temps chargés de l'éducation de vos propres
« enfants, de ceux de vos concitoyens, vous lais-
« serez se commettre contre la révolution, contre
« la constitution sublime dont vous avez juré le
« maintien et l'exécution, un acte subversif, un
« acte destructeur, dont il ne sera pas en votre
« pouvoir d'empêcher les effets funestes.....
« Nous vous rappelons que l'intention bien ar-
« rêtée du gouvernement est de purifier, à quel-
« que prix que ce soit, la source de l'enseigne-
« ment. »

Ces phrases creuses avaient fait leur temps. L'administration quintinaise laissa dormir la cir-

culaire; une seconde lettre du pouvoir central nous apprend que Quintin ne fut pas seul à l'ignorer :

« Port-Briec, le 27 nivose, an VI de la République, à l'administration municipale de Quintin.

« L'arrêté du Directoire exécutif du 17 pluviôse an VI, charge les administrations municipales de surveiller les écoles particulières, maisons d'éducation ou pensionnats qui se trouvent dans leur ressort. Ces municipalités doivent transmettre chaque mois à l'administration centrale une copie du procès-verbal qu'elles auront dressé de l'état de ces établissements, cependant cet arrêté ne reçoit son exécution que dans la commune de Guingamp !... »

Dès le lendemain de ce rappel à l'ordre, l'assemblée nommait trois commissaires pour l'inspection des écoles. Ce jury de surveillance devait, en outre, « inspirer aux élèves des sentiments de morale et de principes républicains. » Aussi ses membres furent-ils invités à prêter devant leurs collègues « le serment de haine à la royauté, à l'anarchie, d'attachement et fidélité à la république et à la constitution de l'an III ».

Les commissaires ne tardèrent pas à envoyer au chef-lieu un rapport de leur mission.

« Nous nous sommes présentés, écrivent-ils, chez la citoyenne Cadoux, ci-devant Ursuline.

« — Quelle espèce et nombre d'élèves instruisez-vous ?

« — J'ai quatre pensionnaires du sexe féminin, j'instruis cinq externes.

« — Quelle instruction leur donnez-vous ?

« — Je leur apprend à lire, écrire, travailler.

« — Avez-vous affiché dans votre école la proclamation des droits de l'homme ?

« — Non.

« — Assistez-vous aux décades avec vos élèves ?

« — Non.

« — Quels livres sont entre les mains de vos enfants ?

« — Des heures, un catéchisme, le magasin des enfants, des livres de morale et de science.

« — Quelle nourriture donnez-vous à vos pensionnaires ?

« — Un ordinaire bourgeois.

« Se sont présentées ensuite les citoyennes des Jars, Mounier ex-religieuses, qui se sont soumises aux lois de la république, et instruisent trente-six élèves. Elles nous ont fait les mêmes réponses que la citoyenne Cadoux. »

La pièce officielle passe sous silence un incident que les traditions des Ursulines nous ont conservé :

« — Quelle doctrine enseignez-vous à vos élèves, demandèrent les délégués aux religieuses ?

« — La foi de nos pères, la doctrine catholique, apostolique et romaine.

« — Si nos pères étaient fous, faut-il les suivre ? osa dire l'un des commissaires.

« — Citoyen, lui répliqua vivement Mère Sainte-Pélagie Mounier, j'ai connu votre père, il était bon catholique et homme d'esprit et n'eût pas parlé comme vous le faites ! » C'était répondre du tac au tac. Les commissaires se le tinrent pour dit, et se contentèrent en dressant le tableau des écoles de la commune d'inscrire à côté du nom des Sœurs Lavergne, Desjars, Burlot, Rouault,

Monnier, Angélique Cadoux : « ex-Ursulines, ayant des pensionnaires, des mœurs, des moyens, mais entichées de préjugés politiques et religieux. »

Peu soucieuse de recommencer l'expérience que nous avons relatée, la municipalité écrivit au comité central :

« Les écoles primaires à établir à Quintin ne trouvent pas de locaux dans la commune. L'habitation ci-devant presbytérale est trop petite, l'église ci-devant Saint-Yves est dégradée et va tomber en ruines, le receveur de l'enregistrement ayant reçu des ordres de ne faire aucune réparation aux domaines nationaux. »

Il fallut donc laisser aux bonnes volontés privées le soin de l'enseignement, sous peine de voir grandir une génération d'illettrés.

En ces jours malheureux, les Ursulines servirent encore d'intermédiaires entre les fidèles et les prêtres, mis hors la loi.

Mère Sainte-Pélagie Mounier, avant sa détention, s'était vouée aux soins des malades ; les voyait-elle en danger de mort, coûte que coûte, elle leur procurait les secours religieux. Sa charité lui acquit une popularité. Quand la liberté lui fut rendue, elle voulut joindre, comme autrefois, à l'instruction de l'enfance, un apostolat plus étendu, et pénétrer dans la famille, en rappelant aux femmes et aux mères la grandeur de leur mission et leurs responsabilités devant Dieu.

Elle se fit ingénieuse pour atteindre ce but. On raconte, qu'à la fin du Directoire, elle réunit des femmes et des jeunes filles, et leur donna elle-même les exercices d'une retraite ; le dernier jour de la pieuse semaine, elle fit venir un prêtre qui put, dans le secret, procurer aux retraitantes le

double bonheur d'une messe de clôture et de la sainte communion.

On approchait enfin du 18 brumaire, l'ère de la persécution touchait à sa fin. La main vigoureuse du premier Consul donnerait au pays la paix religieuse. En attendant, le culte se réorganisait chaque jour. Les prêtres, restés en France, sortaient de leur retraite, les autres commençaient à rentrer de l'exil.

Les religieuses reprirent possession de leur chapelle, hélas ! dans quel état ! Ouverte à tous les vents, plus dénudée que l'étable de Bethléem, les réparations, au moins les plus urgentes, s'imposaient avant d'y abriter Jésus Eucharistique. L'argent manquait. Mère Sainte-Pélagie fit une quête dans la ville.

Détail touchant, sa première offrande, deux liards, lui fut donnée par une mendicante. La religieuse se mit à genoux pour la recevoir. L'obole de la pauvresse tomba dans sa sébille comme un geste de bénédiction. Le soir, Mère Sainte-Pélagie rapportait à ses Sœurs plus de trois cents francs.

Avec cet argent, les religieuses purent aménager leur chapelle. On leur fit don d'une balustrade, d'un confessionnal, de deux statues, provenant des Carmes : la Sainte Vierge et sainte Thérèse, qu'elles placèrent de chaque côté de l'autel.

A ce moment, elles espéraient racheter bientôt leur communauté, mais plusieurs années s'écoulèrent sans amener d'issue à leur situation provisoire. Dans leur logement de fortune, la clôture était impossible, ainsi qu'une partie des prescriptions de leur règle. Ces âmes ferventes en souffraient.

Dans le courant de 1806, les bonnes Mères appri-

rent la restauration du monastère des Ursulines de Quimperlé. Elles eurent la pensée d'y chercher un refuge ; aucune communauté de l'Ordre ne se relevant dans le diocèse. A cet effet, elles prièrent le curé de Quintin, Monsieur Souvestre, de leur obtenir, de Monseigneur Caffarelli, l'autorisation de quitter l'évêché de Saint-Brieuc.

Messire Jacques Souvestre, si populaire dans le vieux Quintin, sous le nom de Monsieur le Doyen, a été l'une des plus saintes, des plus grandes figures locales. Déjà recteur de Saint-Thurian et doyen du chapitre quand éclata la révolution, il avait, comme beaucoup de ses confrères, erré longtemps dans l'exil. On sait ce que Quintin avait souffert dans ces années de folie. A son retour, le bon Pasteur se vit en face de beaucoup de ruines matérielles et de misères morales ; sa foi, son zèle, sa vertu l'aidèrent à relever les unes, à panser les autres. Pendant plus de vingt ans encore, il fut pour ses ouailles l'homme de la paix et de la conciliation, l'homme de la charité héroïque, un homme de Dieu, vénéré de tous. On le pleura comme un père, et pendant des générations, les mères ont conduit leurs enfants essayer leurs premiers pas sur la pierre grise qui recouvrait sa tombe (1).

Ce prêtre si pieux fut, sans doute, douloureusement attristé de la détermination des Ursulines, néanmoins, il en fit part à son évêque.

Monseigneur Caffarelli, corse d'origine, allié à la famille Bonaparte, fut un restaurateur. Il prêta son concours à l'action pacificatrice du premier Con-

(1) Après la reconstruction de l'église paroissiale, les restes de Monsieur Souvestre y ont été solennellement transférés. Son tombeau, placé derrière le chœur du maître-autel, fait vis-à-vis à la chapelle de Notre-Dame de Délivrance.

sul, dans la réduction de la chouanerie, mais il montra un zèle encore plus grand et plus louable à restaurer la vie religieuse dans le diocèse. Justement préoccupé de l'éducation chrétienne de la jeunesse, il eût désiré voir les Ursulines rétablir au moins quelques-unes de leurs maisons.

Dans cette pensée, il laissa celles de Quintin six mois sans réponse, voulant, d'abord, tenter toutes les chances de les conserver à ses œuvres.

« Je viens d'apprendre, écrit dans l'intervalle « Mère Sainte Mélanie à la supérieure de Quimperlé, que Monseigneur est allé voir la communauté de Saint-Brieuc ; cette maison n'a pas été vendue, mais elle est dans un tel état de dégradation qu'on demande cinquante mille francs pour la réparer. Si le gouvernement ne les donne pas et qu'il faille les payer, jugez, Madame, ce que cela entraînera !... »

Cette lettre est du 28 novembre 1806. Le secours fut-il sollicité ? Rien ne le prouve ; ce qui est certain, c'est que la somme nécessaire à la restauration des immeubles ne put se réaliser et que le projet fut abandonné (1).

Monseigneur Caffarelli vint à Quintin le 24 juin 1807. Il fit demander les Ursulines au presbytère. L'évêque leur proposa la maison des Filles de la Croix de Saint-Brieuc, et pria Mère Sainte-Mélanie de se charger de la fondation : « C'est que, disait-il, il n'y a qu'une Mélanie dans le monde, on ne la trouve que là où elle est ! »

La religieuse n'aspirait désormais qu'à la vie

(1) En attendant de disparaître, le Couvent des Ursulines fut divisé ! La caserne en occupa une partie ; le vénérable J.-M. de Lamennais installa pauvrement, dans l'autre, ses premières filles de la Providence.

cachée, elle refusa. Pour lui dicter sa réponse, un scrupule de délicatesse, — la crainte de contrister les anciennes propriétaires de l'immeuble qu'on lui offrait — s'était joint à son humilité.

Devant cette résolution, Monseigneur laissa les Ursulines libres d'agir à leur gré ! « Vous fuyez la croix, Mélanie, se contenta-t-il de dire à leur supérieure, elle vous suivra partout ! »

Le 22 avril les religieuses partaient pour Quimperlé. Mais on ne brise pas avec un long passé sans que les cœurs ne se déchirent et protestent. Le départ des bonnes Mères répandit la désolation dans la ville; les habitants pressèrent si vivement Mgr Caffarelli et M. Souvestre, que l'évêque, d'accord avec le doyen, entreprit des démarches afin de les rappeler.

Les Ursulines de Quimperlé, averties de la chose, prévinrent l'évêque de Quimper, qui s'empressa d'agréer les arrivantes à la communauté. La Mère Sainte-Reine, les Mères Mélanie et Elisabeth Suasse de Kervégan se laissèrent engager, et le 15 juin, la Mère Sainte-Mélanie répondait par cette lettre décisive, aux instances de son frère pour la faire revenir à Quintin :

« Il est heureux que notre absence ait donné à notre pays une énergie que notre présence n'avait pu lui inspirer; cela me fait croire que Dieu ne m'a pas destinée à former cet établissement, des étrangères bien choisies y feront peut-être avec facilité ce que tous nos efforts n'auraient pu obtenir.....

« Un contrat, revêtu des formalités qui peuvent en constater la validité, fixe notre sort dans cette maison, et nous met sous la juridiction immédiate de Monseigneur l'évêque de Quimper.

« Ces mesures sont nécessaires pour consolider les établissements, sans cela, quelle serait leur solidité? et si après un engagement, chaque religieuse avait le droit de le rompre, pour se former de nouveaux liens, quels abus cela n'en entraînerait-il pas?..... »

Mère Sainte-Mélanie fut d'abord maîtresse des novices puis supérieure à Quimperlé; le 22 novembre 1810, après une courte maladie, elle y terminait sa carrière féconde en épreuves, en travaux et en mérites.

La Providence avait cependant décidé la restauration de Quintin, mais afin que personne ne doutât de son intervention, elle attendit, pour y mettre la main, qu'humainement tout semblât désespéré.

Un mois après le départ des Ursulines, le retour de Mère Sainte-Pélagie Mounier jeta l'émoi dans la ville. La religieuse était venue chercher le modeste mobilier du couvent pour le transporter à Quimperlé. Les Quintinais, placés entre deux alternatives, se résigner à la perte définitive de la communauté, ou empêcher la bonne Mère de la consommer, n'hésitèrent pas un instant, et s'opposèrent de toutes leurs forces au départ de la voyageuse. Monsieur le Doyen prévint Monseigneur Caffarelli de ce qui se passait. Devant cette volonté de toute une population, l'évêque écrivit à Mère Sainte Pélagie :

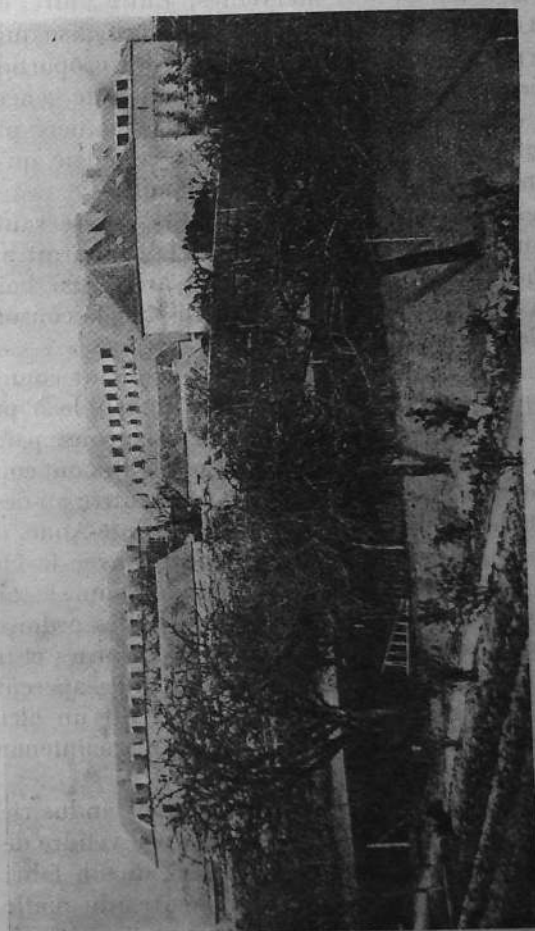
« Ma chère fille, vous n'êtes plus à vous, Dieu, par l'organe de votre évêque, vous fixe à Quintin. Il m'est revenu que vous aviez pris des engagements avec la maison de Quimperlé. Je ne vous condamne pas en cela, car vous l'avez fait dans un esprit d'abandon à tout ce qu'il avait plu à Dieu d'ordonner. Je ne veux donc voir dans la

« démarche que vous avez faite que le désir
 « de rentrer dans votre état, mais Dieu vient au-
 « jourd'hui vous tracer la route que vous devez
 « suivre. Il vous montre la maison où vous devez
 « vous sanctifier en travaillant à la sanctification
 « des autres. Vous quitterez donc les arrangements
 « de votre choix pour vous conformer à la vo-
 « lonté du ciel. Je ne puis plus permettre à aucune
 « religieuse de mon diocèse et de votre ordre de
 « quitter, jusqu'à l'organisation de la communauté
 « de Quintin. J'aurai bien du plaisir à me concerter
 « avec vous et vos compagnes sur la manière de
 « régulariser votre maison et d'assurer le bien que
 « vous voulez opérer..... »

Les charretiers, arrivés de Quimperlé avec les voitures de déménagement deux jours après Mère Sainte-Pélagie, s'en retournèrent comme ils étaient venus.

Huit religieuses de chœur, les Révérendes Mères Cœur-de-Jésus des Jars, Cœur-de-Marie Prévost, Scolastique Rouault, Marie-Victoire Lecoq, Marie-des-Anges Pasquy, Sainte-Marie de Beauregard, Sainte-Cécile Tanguy, Angélique Toraval, et six converses, les Sœurs Saint-Félix Deron, Sainte-Placide Deron, Saint-François Pellan, Saint-Yves Gressus, Sainte-Geneviève Gouedard, Sainte-Barbe Reux vinrent se grouper autour de la Mère Sainte-Pélagie, et former le noyau de la nouvelle communauté.

Les Quintinais tiennent des négociants en toile, leurs grands-pères, du sens pratique, des habitudes d'ordre, des goûts de prévoyance, en revanche, lorsqu'il s'agit d'une bonne œuvre, l'appel à leur bourse n'est jamais vain. Grâce à la générosité de ses habitants, cette ville de moins de trois mille



Partie de la Communauté antérieure à la Révolution.

âmes, a réalisé des merveilles. Entre autre, elle s'est construit, il y a quarante ans, une église qui a, chacun le sait, les belles lignes et les proportions d'une cathédrale. Jamais cependant cette générosité connue ne se manifesta d'une manière plus spontanée, plus touchante, plus complète qu'au moment du rachat de la communauté.

Les enfants vident leurs tire-lire, les servantes apportent leurs gages, un propriétaire fournit une vache, un autre un porc, le blé arrive par boisseaux, plus qu'il y n'en est besoin pour la consommation de l'année.

De leur côté, les religieuses travaillent comme des mercenaires. Pour rendre l'immeuble à peu près habitable, elles s'improvisent maçons, peintres, vitriers, menuisiers au besoin. Elles ont commencé par être couvreurs, dès leur entrée au-dessus de la chapelle, dans le dortoir Sainte-Anne.

Leurs mansardes communiquaient avec le clocher, recouvert d'ardoises et dégradé comme le toit. Après les tempêtes, elles relevaient les ardoises tombées, se glissaient par l'une des lucarnes et réparaient les brèches de leur mieux. On les aperçut : « Qu'elles restent donc tranquilles, dit un bleu, elles risquent leur vie, y a-t-il besoin maintenant d'un clocher sur cette maison ? »

Les sœurs converses ont quelques industries lucratives, sœur Saint-Jean continue à vendre des crêpes, ses compagnes blanchissent du fil, fabriquent des cierges ; levées à trois heures du matin, les intrépides ouvrières poursuivent leurs tâches bien avant dans la soirée. Sœur Saint-Yves Gressus travaillé comme quatre : « Elle en fait plus que mes chevaux, disait un voisin, j'aurais conscience de leur en demander autant ! »

Au bout d'un an la moitié de la dette contractée pour racheter le monastère fut remboursée.

Cependant de tous les points de la région des religieuses accouraient vers cette pauvre demeure, reprendre dans le dénuement le joug béni qu'elles avaient dû quitter. On avait prétendu briser leurs chaînes, les libérer. Cette liberté forcée, maintenant qu'elles en voyaient la possibilité, elles se hâtaient de s'en défaire comme d'un vêtement d'emprunt.

Les vénérables restauratrices de Quintin pratiquèrent la plus large hospitalité. Avec l'autorisation de leur évêque, elles abritèrent sous leur toit, non seulement les Ursulines dont les maisons de profession ne s'étaient pas rétablies, mais aussi des religieuses de différents ordres.

Six Ursulines de Tréguier, les Révérendes Mères Sainte-Thaïs Le Pennec, Marie-Olive Urvoy, Saint-Benoît Costin, Saint-Augustin Brancos, Saint-Alexis Saliou et une converse, Sœur Marie de la Croix Billion, arrivèrent à Quintin : n'avaient-elles pas un droit primordial sur la communauté ?

Mère Saint-Alexis Saliou « morte au monde, ayant prononcé les vœux de religion aux Ursulines de Tréguier le 8 février 1770 » ainsi que le mentionne un vieux partage de famille, avait passé la Révolution au manoir du Pelinec en Penvenan. Cette propriété appartient toujours aux arrière-neveux de la vénérable religieuse. On y conserve, comme un souvenir précieux, un objet béni, qui protège la maison, un tableau de la Vierge berçant l'Enfant Jésus. Cette peinture, très expressive, appartenait à la chapelle de Kergouanton en Trélevern (1). Sous la Terreur, elle fut sauvée de la

(1) Canton de Perros-Guirec.

profanation et apportée au Pellinec par la Mère Saint-Alexis.

Mère Saint-Alexis n'était pas une timide. Pendant la persécution religieuse, elle portait et rapportait les ornements sacerdotaux des prêtres traqués, qui célébraient le Saint Sacrifice, la nuit, dans les greniers ou les granges. Un jour que, chargée de son précieux fardeau, elle revenait du Bois Yvon où l'assemblée des fidèles s'était réunie, à l'entrée de l'avenue du Pellinec, elle se croisa avec les Bleus. On lui crie « Citoyenne ! » Elle lève la tête, et le geste assuré, réplique si crânement : « Citoyens ! » qu'on la laissa poursuivre son chemin, sans l'inquiéter.

Une converse de Josselin, Sœur Monique, deux professes de Saint-Brieuc, les Révérendes Mères du Bois de la Villerabel et Saint-Paul Abeguillé, suivirent de près leurs Sœurs de Tréguier.

La mère Saint-Paul touchait à ses quatre-vingts ans. Elle était venue à pied, par un froid glacial, de Moncontour à Saint-Brieuc, trouver Mgr Caffarelli, pour se faire agréger à la Communauté de Quintin. Cette perspective lui avait donné un tel regain de forces et de jeunesse, qu'elle ne s'était aperçue, disait-elle, ni de la longueur de la route, ni de la rigueur de la température.

L'exode des Religieuses dispersées se continua ainsi pendant quelque temps. Pour le moment, il s'agissait de réunir sous une même autorité ces éléments, déjà assez nombreux, et un peu disparates. Il est difficile et délicat de gouverner dans ces conditions. Mgr Caffarelli voulant ménager toutes les susceptibilités, et assurer l'indépendance de la Supérieure, chercha cette dernière en dehors de l'ancien couvent de Quintin.

Son choix tomba sur Madame Mainville, professe de Lamballe, qui accepta. Conduite par Monsieur le Doyen, elle arriva au mois de septembre à Quintin. Les religieuses eurent à peine le temps de la connaître. Après avoir été présentée à la communauté, elle repartit pour Lamballe, où la rappelaient des réglements d'affaires. Pendant ce voyage, elle fut frappée de paralysie, crucifiée sans espoir sur un lit de douleur, Madame Mainville dut se résigner à la vie séculière. La souffrance chrétienne est d'un grand prix devant Dieu. Cette vertueuse Ursuline ne manqua, certes pas, de faire bénéficier d'une partie de ses souffrances le monastère, dont, par obéissance, elle avait accepté la charge.

L'évêque se retourna alors vers la Mère Sainte-Félicité Bonamy, Ursuline de Josselin.

La Mère Sainte-Félicité avait une grande distinction de manières, une conversation charmante, un maintien grave et religieux. Entrée à dix-sept ans aux Ursulines de Josselin, elle y eut bientôt fait sa place. En quittant le professiat, elle fut nommée Maitresse des Novices.

La Révolution venue, Mère Sainte-Félicité, errante, réduite à la misère, trouva asile, ainsi que l'une de ses Sœurs en religion, dans un pauvre village. Les malheureuses y vécurent du produit de leur travail, quelques tricots grossiers qu'on leur payait à peine, et y endurèrent toutes les privations. Un jour même qu'il ne leur restait que quatre sous, et que sa compagne était sortie pour acheter avec cet argent un peu de farine de blé noir, Mère Sainte-Félicité se rappelait qu'elle attendait son retour avec une impatience excitée par les tiraillements de la faim.

Après la Terreur, l'Ursuline rejoignit sa mère, qui habitait le château de la Coste, près de Saint-Brieuc. C'est là que Mgr Caffarelli vint la chercher. Mère Sainte-Félicité hésita d'abord.

Après tant d'épreuves, il lui était dur de quitter de nouveau sa famille, de plus, la religieuse appréhendait les soucis et les responsabilités du supérieurat.

Au mois de décembre 1807, elle était reçue à Quintin. Elle n'avait accepté d'abord que la charge d'économe, « mais cette lumière ne resta pas longtemps sous le boisseau. » Le 7 avril suivant, la Révérende Mère était élue supérieure à la pluralité des voix.

Le lendemain, une touchante cérémonie se déroulait dans la chapelle. Mgr Caffarelli, assisté de M. Mauvis, son grand vicaire, de Monsieur le Doyen et du clergé de la ville, procédait à l'installation de la communauté.

« Après le chant du *Veni Creator*, l'Evêque prit la parole pour représenter aux religieuses la grandeur et la sainteté des engagements qu'elles allaient renouveler, et les exhorter à se livrer avec zèle à l'instruction de la jeunesse. Monseigneur monta ensuite à l'autel et célébra la messe. La messe finie, l'Evêque prenant en main le Saint Ciboire, vint l'exposer à la grille du chœur. La Mère Sainte-Félicité, vêtue de son costume religieux, un cierge ardent à la main, s'avança d'abord. » C'était la première fois, depuis l'époque révolutionnaire, que l'on revoyait la longue robe, la guimpe blanche, le voile noir de l'Ursuline. « Après avoir adoré le Saint Sacrement, la Révérende Mère prononça la formule du renouvellement des Vœux ; cette mi-

« nute solennelle fut suivie d'un spectacle non moins émouvant, le défilé des religieuses qui vinrent, chacune à leur tour, ratifier devant Jésus-Hostie, les engagements pris à haute voix par leur supérieure. »

La cérémonie achevée par un *Te Deum* d'action de grâces, sa Grandeur réunit toute la Communauté, et nomma M. Duval chapelain et confesseur des religieuses.

Ce saint prêtre, originaire de Quintin, avait appartenu au Couvent des Révérends Pères Carmes de Vannes. Rentré dans sa famille comme prêtre libre, il s'était intéressé aux Ursulines et leur avait déjà rendu de grands services. On le compte au nombre des bienfaiteurs de la communauté. Ce religieux d'un ordre austère avait gardé et perfectionné en lui les vertus de sa vocation : la piété, l'humilité, la mortification. Son désintéressement et sa charité n'étaient pas moins remarquables. Habitué à la pauvreté, il économisait une partie de son médiocre revenu, et l'offrait à la supérieure pour les besoins de la communauté.

Le soir de la mémorable journée que nous venons de rappeler, la clôture fut rétablie.

Le monastère, sorti de ses ruines cent ans après sa fondation, reprend le cours de son histoire. Humble au début, cette histoire, qui va se dérouler encore pendant un siècle, aura des pages brillantes. En attendant celle qui doit les écrire sous le regard, et pour la gloire de Dieu, quinze années vont s'écouler. Nous les résumons brièvement.

Mère Cœur-de-Jésus des Jars, que la nouvelle supérieure avait nommée maîtresse des novices, reçut le 3 juin la première postulante converse, Marthe Jouny, Sœur Sainte-Marthe ; le 20, se

présentait la première postulante de chœur, M^{lle} Noëlle Perreux, Mère Marie-Joseph.

Le 8 novembre, une novice de l'ancien couvent de Lamballe, M^{lle} Françoise Dagorne, en religion Mère Saint-Hyacinthe, arrêtée sur le seuil de la vie religieuse par le décret de l'Assemblée Constituante, prononçait ses vœux dans le monastère. Mgr Caffarelli, qui présidait la cérémonie, reçut, en même temps, les vœux d'Ursuline de la Révérende Mère Sainte-Ursule Kerstainguy, bénédictine de l'abbaye de Nisigeau.

Nous l'avons dit, les classes n'existaient plus. On installa, du mieux qu'on put, les élèves dans l'ancienne chapelle de la congrégation.

On répara le chœur et l'avant chœur, on fit deux parloirs et un tour, on planta dans l'enclos des arbres fruitiers, des peupliers, des haies.

Ces dépenses indispensables, mais lourdes pour les ressources de la communauté, contraignaient les religieuses à la plus stricte économie. La supérieure en donnait l'exemple. Son attention se portait sur les moindres choses ; elle poussait, dit-on, le goût « de l'ordre jusqu'à la minutie, tout ce qui « l'approchait était rangé avec une symétrie non « pareille ».

Après les classes, on s'occupa d'organiser le pensionnat. A cet effet, la Mère Bonamy rappela de Quimperlé la Mère Sainte-Elisabeth de Kervégan qui possédait, outre ses relations de famille, une grande affabilité, et une instruction très développée pour l'époque ; enfin, qualité précieuse chez une éducatrice, Mère Sainte-Elisabeth était douée d'une rare pénétration, qui lui permettait de lire, en quelque sorte, dans l'âme de ses élèves.

Deux ans s'étaient écoulés depuis l'entrée de

M^{lle} Noëlle Perreux dans le monastère, la novice venait de prononcer ses vœux, quand l'une de ses sœurs, M^{lle} Jeanne-Marie vint, sous le nom de Mère Sainte-Euphrasie, la rejoindre dans le cloître.

Les circonstances marquaient d'un cachet héroïque la vocation des deux jeunes Quintinaises, admirables aussi furent les parents qui comprirent et approuvèrent cette double immolation ; inutile donc d'ajouter que les Révérendes Mères appartenaient à l'une des plus chrétiennes, des plus respectables familles du pays.

La Mère Marie-Joseph se distingua par son détachement et son esprit de foi. En 1823, elle suivit la Mère Sainte-Félicité, appelée à Dinan pour y restaurer le couvent des Ursulines. Après trois ans de travaux et de grandes difficultés, la Mère Bonamy rentra à Quintin. La communauté de Dinan passa sous la direction de Mère Marie-Joseph, qui se résigna à vivre définitivement séparée de sa ville natale et de sa maison de profession. Dieu lui accorda la compensation d'une longue vie et la consolation de voir prospérer le monastère pour lequel elle s'était sacrifiée.

Sa cadette, Mère Sainte-Euphrasie, alliait à un grand courage une extrême bonté. Impossible de trouver un cœur plus compatissant que le sien. Sa noblesse d'âme, unie à une délicatesse innée, à un jugement droit, lui attirait tous les respects et lui conciliait toutes les sympathies. Comme sa sœur, elle prit part au mouvement généreux qui porta, au commencement du XIX^e siècle, la communauté de Quintin à prêter son concours au relèvement des autres monastères du diocèse.

Mère Sainte-Euphrasie se rendit à Tréguier avec la Révérende Mère Marie-Aimée Caro. Elle y resta

trois ans en qualité de Maitresse des Novices ; rappelée alors à Quintin, elle y remplit la même charge avec tant de discernement, qu'elle exerça, on peut le dire, la plus heureuse influence sur l'avenir de la communauté. A sa mort, le 6 juin 1838, il se trouvait dans le monastère peu de religieuses qui n'eussent pas été ses filles ; aussi, lorsqu'on transporta au chœur sa dépouille mortelle, les voix fléchirent, la psalmodie s'étouffa dans les sanglots.

La Mère Marie-Aimée Caro qui, en 1817, avait conduit la Mère Sainte-Euphrasie à Tréguier, était une ancienne Adoratrice du Père Eternel, de Vannes. Elle cachait, sous de frêles apparences, de rares qualités de cœur et d'esprit. Lorsqu'elle était entrée chez les Adoratrices, sa petite taille jointe à sa grande jeunesse, l'avaient fait prendre, plus d'une fois, pour une enfant à laquelle on avait mis le voile.

Elle passa la révolution à Vannes, puis à la restauration du culte, elle vint habiter chez son frère, curé de Pommerès, et ne le quitta qu'en 1811 pour se faire agréger à la communauté de Quintin. Elle y arriva avec sa sœur, Mère Marie de Nazareth, religieuse Carmélite. Cette dernière, sans entrer dans les rangs de la communauté, y finit ses jours et l'édifia par sa piété et son austerité.

Religieuse très intérieure et très fervente, Mère Marie-Aimée gardait, de sa vocation d'Adoratrice, une tendre dévotion au Très Saint Sacrement. En 1814, elle fut appelée à succéder à Mère Sainte-Félicité. Ces trois années de supériorat l'exercèrent à la pratique du gouvernement, et lui permirent ensuite de diriger, d'une main aussi sûre que ferme, la communauté de Tréguier. Elle y resta six ans ; à son retour à Quintin, elle put, en toute conscience,

se rendre le témoignage d'avoir répondu à la confiance que lui avaient montrée les religieuses trécoroises et rétabli dans leur maison l'ordre et la régularité.

Malgré la vénération qui l'entourait, l'humble Angèle Mérici, fondatrice des Ursulines, avait attendu plus de deux siècles les honneurs de la canonisation. Grande fut l'allégresse des Ursulines du monde entier, quand l'Eglise, par la voix du Souverain Pontife Pie VII, proclama solennellement sa sainteté, le 24 mai 1807. Toutefois, les Ursulines françaises, qui commençaient à peine alors à se reconstituer, n'avaient pu s'associer publiquement aux hommages rendus à leur Mère dans la basilique vaticane.

Une fois rétablie, chaque communauté eut à cœur de réparer cette abstention involontaire, et de célébrer à son tour l'apothéose de Sainte Angèle. Cette cérémonie eut lieu à Quintin le 21 septembre 1819. Le récit nous en a été conservé ; nous tenons à le reproduire, parce qu'il nous fait revivre minutieusement, naïvement, une journée qui dut marquer pour les contemporains.

Jamais les fêtes religieuses ne furent d'ailleurs plus goûtées, plus suivies qu'en ces premières années de la restauration. Le peuple, soustrait aux mauvais guides qui l'avaient égaré, se rapprocha alors de l'Eglise catholique, avec l'élan désabusé, instinctif, confiant, qui jeta l'enfant prodigue dans les bras de son père.

C'est l'époque des grandes missions qui remuent les foules. Quintin vient d'avoir la sienne, elle a eu un succès très consolant. Des conversions éclatantes se sont produites. Les confessions commençaient le matin au son de l'*Angelus*, pour se ter-

miner fort tard dans la nuit. Les gens pressés arrivaient dès l'aube, et attendaient, assis sur les marches de la collégiale, l'ouverture des portes de l'église, afin de passer les premiers au saint tribunal (1).

Mais au lieu de nous attarder à ces souvenirs qui retiennent facilement les vieux Quintinais, donnons la parole au témoin de la fête de sainte Angèle.

« La veille du 21 septembre, toutes les cloches de la ville annoncèrent la solennité. Le lendemain, la statue de sainte Angèle, très bien sculptée, dans une attitude qui inspirait la piété, la main gauche sur la poitrine et tenant un crucifix de la main droite, fut placée sur un brancard, garni d'une double draperie de soie blanche à franges d'argent ; quatre groupes de lis artistiques, placés aux quatre coins du brancard, entouraient la sainte, qui fut portée à l'église paroissiale, où elle fut solennellement bénite par M. de la Mennais (2), vicaire général du diocèse, assisté de M. Souvestre, curé-doyen, de M. Duval, directeur de la communauté, de M. l'abbé Nouet, de Morlaix, et d'une trentaine de prêtres.

« Messieurs les musiciens exécutèrent des morceaux analogues à cette première cérémonie, qui commença à huit heures du matin.

« Vers neuf heures, la procession se mit en

(1) La collégiale ne pouvant contenir la foule, la cérémonie de clôture de la mission eut lieu sous les halles ; le sermon très monarchiste, fit dire, par allusion à M. de Saint-Luc, préfet des Côtes-du-Nord : « Le prédicateur a parlé selon Saint-Luc ! »

(2) Le vénérable Jean-Marie de Lamennais, fondateur des Filles de la Providence, et des Frères de la Doctrine Chrétienne.

« marche dans l'ordre suivant : les élèves externes, l'une d'elles, portant la croix, avait à ses côtés deux petites filles, vêtues en anges, tenant chacune un cierge ; à côté des anges, marchaient deux jeunes personnes vêtues de blanc portant des étendards, toutes les élèves externes suivent sur deux lignes ; venait ensuite la croix du pensionnat, portée par l'une des plus grandes élèves, accompagnée aussi de deux anges et de deux jeunes filles avec des étendards blancs, les pensionnaires et plus de deux cents jeunes personnes vêtues de blanc, avec des cierges à la main ; vingt autres tenant des étendards, faisaient cortège à la bannière de sainte Ursule en soie blanche, garnie de dentelle d'or. Derrière, marchaient les personnes du vœu, au nombre de plus de soixante, puis Messieurs les musiciens, qui répondaient alternativement aux chants du clergé, qui suivait immédiatement, entourant la statue de sainte Angèle, portée par quatre jeunes gens vêtus d'aubes avec bandoulières garnies d'or, ceux-ci escortés de quatre gendarmes, le sabre nu à la main ; quatre demoiselles vêtues de blanc et voilées tenaient les cordons, près d'elles des anges de dix à douze ans tenaient des palmes. Les autorités, les corps constitués, les personnes les plus considérables de la ville fermaient la marche.

« La garde nationale et la gendarmerie protégeaient ces différents corps. L'ordre le plus grand régna dans la procession qui dura deux heures, et entra dans toutes les églises et chapelles de la ville, où le clergé entonnait l'antienne : « *Veni sponsa Christi* ; douze enfants de chœur faisaient l'encensement. La rue attenante à la com-

« munauté était tendue comme pour la Fête-Dieu.
« La cour de l'église présentait de chaque côté
« trois arcs de triomphe, garnis de guirlandes de
« verdure, sur un fond de mousseline blanche.

« A l'arrivée de sainte Angèle, les portes de la
« cour et de la chapelle s'ouvrirent, la garde natio-
« nale fit la haie. L'entrée de la Sainte fut on ne
« peut plus majestueuse, l'adresse des porteurs
« l'inclinait de telle sorte qu'elle semblait bénir
« l'assistance.

« Au moment où la statue fut placée sur le trône
« qui lui avait été préparé près de la grille du
« chœur, les musiciens exécutèrent l'air connu :
« Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? »

« Sur les murs de l'église, des draperies blan-
« ches, relevées par des guirlandes, formaient des
« écussons ; entre chacun on avait placé de bril-
« lants reverbères ; il y avait environ deux cents
« lumières dans la chapelle.

« Un ecclésiastique lut en chaire la bulle de
« canonisation. La messe fut célébrée en grand
« cérémonial par M. de la Mennais, il était une
« heure lorsqu'elle prit fin.

« Plus de cent personnes dînèrent dans la com-
« munauté, le clergé et les autorités au parloir,
« les musiciens dans les classes. »

Les échos de cette belle fête s'étaient à peine
évanouis, que la piété filiale des Ursulines de Quintin
recevait sa récompense. Dieu leur envoyait,
sous les traits d'une jeune postulante, la femme
forte qui allait seconder les vœux, encore mysté-
rieuses, de son infinie sagesse sur leur maison.

—••• 00 •••



CHAPITRE X

La Révérende Mère Sainte-Emilie de Jaulin. — Construction
de l'externat. — Mère Sainte-Anastasie Le Breton La Touche.
— Mère Marie-Rose Hellart. — Développement des études.
— Mademoiselle Folleville sollicite son entrée au noviciat
et devient Mère Sainte-Aurèlie. — Mère Saint-François de
Sales de Boispéan. — Mère Saint-Stanislas le Bourgeois. —
Mère Marie-Céleste Hervé Dupenher. — Fondation de deux
ateliers pour les enfants pauvres. — M. l'abbé Le Sage. —
Sœur Marie-Claire Robart. — Sœur Saint-Raphaël Maffart.
— Sœur Saint-Michel Mainguy.

Le 19 octobre 1822, M^{elle} Jenny de Jaulin quittait
Dinan, sa ville natale, pour venir au monastère
des Ursulines de Quintin. Trois semaines plus
tard, le 12 novembre, la jeune fille entra au novi-
ciat, et prenait le nom de Sœur Sainte-Emilie :
une longue, fructueuse et sainte carrière religieuse
commençait.

L'histoire de cette vie n'est plus à faire. Au len-
demain de la mort de « cette femme remarquable
« qui a élargi, agrandi, ennobli et sanctifié tout ce
« qu'elle a entrepris » (1), ses filles ont élevé à sa
mémoire un monument; dicté par la vénération et
la reconnaissance.

Cette biographie est surtout un portrait moral,
outre l'attrait du style, elle respire l'émotion et la
sincérité. Ces qualités font les beaux livres ; celui-ci
a de plus l'incomparable mérite de nous révéler une
belle âme, pénétrée de foi et de vie surnaturelle.

(1) M. Perrichon, recteur de Plérin, discours des noces de
diamant de Mère Marie-Céleste, 15 octobre 1887.

C'est à ce volume (1) que nous renvoyons le lecteur pour lui faire connaître la physionomie de cette grande Ursuline. On ne déflöre pas, en le répétant, ce qui a été écrit par une main filiale (2). Nous nous proposons simplement de parler ici des principales collaboratrices de la Révérende Mère. Nous compléterons ainsi l'histoire de sa vie et celle de son monastère. En rappelant ce que furent ces bonnes et saintes religieuses, nous dirons encore ce qu'a été leur éducatrice, c'est la sagesse de sa direction, l'entraînement de ses exemples, l'ardeur

(1) *Vie de la Révérende Mère Sainte-Emilie*, par une religieuse de son ordre.

(2) Après avoir lu la vie de la Révérende Mère Sainte-Emilie, le Révérendissime Dom Guépin, abbé bénédictin de Saint-Dominique de Silos, écrivait à l'auteur :

« Je tenais Mère Sainte-Emilie pour une femme d'une indomptable énergie, d'une ténacité sans égale dans ses saintes entreprises. Je la savais douée d'une intelligence remarquable, de beaucoup d'esprit et de vivacité. Je savais bien qu'elle avait sauvé de la ruine son monastère, et qu'elle l'avait porté à un haut degré de prospérité temporelle et spirituelle. Dans ma famille, dans le cercle de nos amis, je ne me lassais pas d'admirer les fruits de l'éducation solidement chrétienne, que les jeunes filles, mes contemporaines, aujourd'hui mères et grand'mères, avaient reçue de cette femme éminente. Je l'aimais, je la vénérais, et j'ai toujours considéré l'appui de ses prières comme un des grands secours que Dieu m'a ménagés pour m'amener où je suis, au cloître et au sommet du sacerdoce. Malgré cela, je ne connaissais pas la Mère Emilie tout entière, et votre livre a été pour moi une révélation. Je dis maintenant avec Mgr David : la Mère Emilie, avec un cœur de femme, avait une tête d'homme, et c'était une sainte. J'emploie ce mot de sainte dans un sens strict et vrai de sainte canonisable, non pas de bonne et vertueuse chrétienne, mais d'une âme prévenue de grâces extraordinaires, ayant pratiqué toute sa vie la vertu à un degré souvent héroïque, et ayant réalisé pour la gloire de Dieu des œuvres considérables. (Monastère de Saint-Dominique de Silos, 9 décembre 1898). »

de son zèle qui ont conduit à la perfection de leur état, celles dont elle eut la garde.

Mère Sainte-Emilie venait de prononcer ses vœux quand une épidémie de fièvre typhoïde éclata dans la maison. Cinq jeunes professes furent



Miniature de la R^{ve} Mère SAINTE-EMILIE DE JAULIN.

atteintes, l'une d'elles succomba. On attribua cette maladie contagieuse à l'exiguïté du local des classes externes. De plus, ce local, l'ancienne chapelle des congréganistes de Notre-Dame, menaçait ruine, une nouvelle construction s'imposa.

Secondée par le successeur du vénérable M. Souvestre, M. Le Mounier, la Supérieure, Mère Marie-Aimée Caro, commença les travaux au mois de mars 1827. Sur un désir exprimé par beaucoup de familles, on adjoignit aux classes gratuites des classes payantes, pour les enfants de condition

moyenne, où se donnerait une instruction plus développée.

Au printemps suivant, les travaux étaient terminés, et les élèves impatientes de rattraper le temps perdu — il y avait deux ans qu'on ne tenait plus d'externat — arrivèrent en grand nombre.

En ces premières années, où la communauté s'est ouverte comme un havre pour accueillir les survivantes de la tempête révolutionnaire, une vertu semble y avoir dominé, facilité la vie commune, et aidé à unifier des éléments quelque peu dissemblables ; nous avons nommé la charité à l'égard du prochain.

Cette suave vertu est fille de l'humilité. Une âme humble est bienveillante et douce. Mère Sainte-Anastasia Le Breton La Touché le démontrait d'une manière charmante. L'aimable saint François de Sales était son saint de prédilection. Elle le citait sans cesse, elle le copiait en tout.

« Elle était ingénieuse à trouver ce qu'il y avait de bon dans les autres, et cherchait l'occasion de le souligner. » Avec cette extrême bienveillance, elle avait vite fait de prêter à ceux-ci ou à ceux-là une auréole de sainteté ; et comme elle avait toujours son fuseau en main, ses mauvais yeux ne lui permettant pas d'autre travail, on disait plaisamment :

La Mère Anastasia, d'un tour de fuseau,
Fait un saint nouveau.

Sa grande politesse émanait de son humilité. Lorsque, sincèrement, on se croit la dernière, on entoure, sans peine, tout le monde d'égards. La bonne Mère disait souvent, de la meilleure foi possible : « Qu'on lui faisait trop d'honneur en lui parlant ! »

A côté de cette douce image, plaçons celle de Mère Marie-Rose Hellart. Cette aimable Ursuline s'était donné pour règle de ne jamais occuper ses compagnes de ce qui la regardait personnellement. Le « moi haïssable » banni, elle entretenait ses Sœurs de leurs parents, de leurs petites joies ou de leurs chagrins, de tout ce qui pouvait les intéresser. Son excellent cœur et sa piété se révélaient dans ses maximes : « Ne pas prendre sur soi, « disait-elle, c'est prendre sur les autres. Plus on « demande au bon Dieu, plus il donne, il a du « bien pour tous. — Elargissez vos intentions, « conseillait-elle aux jeunes religieuses, ne vous « contentez pas de prier pour vous, priez aussi « pour les autres. »

Nous savons l'extension que prit l'externat. Le pensionnat, dont Mère Sainte-Emilie fut bientôt chargée, acquit à son tour un nouvel essor. La jeune religieuse se rendit compte de l'insuffisance des programmes, elle voulut les développer et donner à ses élèves une éducation complète. Sur sa demande, des professeurs d'anglais et de musique vinrent enrichir les connaissances du personnel enseignant.

La jeune artiste, appelée à donner des leçons de guitare aux religieuses, sollicita bientôt l'entrée du noviciat. Mère Sainte-Aurèlie, morte dans la fleur de l'âge, commença la liste des religieuses artistes qui ont fait la réputation musicale de la communauté.

Le 5 avril 1838, Mère Sainte-Emilie est élue supérieure. L'heure est grave. Les vénérables Mères qui ont relevé le couvent sont descendues dans la tombe, la règle est relâchée, la situation temporelle de la maison est critique. La femme de tête et

d'intelligence, qui prend les rênes du gouvernement, arrive à point pour sauver le monastère d'une double ruine.

Malgré son rare mérite, elle n'y a pas travaillé seule. Sa meilleure auxiliaire, dans cette œuvre difficile, fut Mère Saint-François de Sales de Boispéan. Ses conseils ont soutenu Mère Sainte-Emilie, sa générosité inépuisable l'a discrètement aidée. Cette insigne bienfaitrice du monastère, dissimulée dans l'ombre de sa sainte amie, a réalisé à la lettre le précepte évangélique : « Que votre main gauche ignore ce que fait la droite. »

Céleste de Boispéan était née à Londres le 4 mars 1798. La comtesse de Boispéan, sa mère, usée par les douleurs et les privations de l'exil, se sentait mourir. Elle donna pour marraine à l'enfant la servante dévouée qui avait partagé sa vie errante. La comtesse, contre toute prévision, vécut encore deux ans, lorsqu'elle s'éteignit, Céleste retrouva dans le cœur de son humble marraine, une partie de la tendresse qui lui était ravie.

Les lois de proscription abrogées, M. de Boispéan rentra en France, où l'attendait une autre fidélité. Avant de partir pour l'Angleterre, il avait confié à Gourhan, l'un de ses domestiques, son argenterie et ses bijoux de famille. Gourhan immergea la précieuse cassette dans l'étang du château qu'il racheta, sauvant ainsi la fortune de son maître.

Belle race de serviteurs qui engendre de tels dévouements, belle race également celle qui les suscite.

Quand Céleste eut cinq ans, sa tante, la marquise de Bellingant, l'adopta et la petite fille vécut à ses côtés au château de Créan, à trois kilomè-

tres environ de Quintin. M. de Bellingant, qui aimait le faste, avait repris les anciennes coutumes seigneuriales. Chaque dimanche, après la moisson, les danses villageoises de Créan attireraient les Quintinais. La fête se donnait sur les pelouses du château. La silhouette des danseuses, redressée sous la charge des pots fleuris de hautes gerbes multicolores, posés sur leurs têtes à la façon de Perrette, avait, dans sa raideur, une grâce tout archaïque.

Dans cette vie seigneuriale, Céleste atteignit l'âge de sa première communion. Plus de recueillement lui devenant nécessaire, sa tante la confia aux Ursulines de Quintin. Elle passa au couvent plusieurs années, et après y avoir terminé son éducation, elle reprit sa place près de M^{me} de Bellingant, devint sa garde malade dévouée, et reçut son dernier soupir.

La jeune fille était de retour au manoir paternel, près de Châteaubriant, quand l'ainé de ses frères épousa une riche et sémillante parisienne. M^{lle} de Boispéan fit la conquête de sa belle-sœur qui la lança dans le grand monde. Chaque jour, c'étaient de nouvelles fêtes, la danse faisait son bonheur, bien qu'elle n'y vît, avouait-elle plus tard, qu'un simple amusement.

Elle continuait, malgré tout, de correspondre avec sa maîtresse de pensionnat, Mère Marie-Joseph Perreux. La perspicace éducatrice, qui avait démêlé chez son élève les premiers indices de l'appel divin, venait au milieu du tourbillon des fêtes mondaines lui rappeler cette douce voix.

Un jour Céleste dînait en famille, on lui remit un petit paquet, portant le timbre de Quintin. Elle l'ouvre, trouve une brochure, dont elle lit le titre :

« *Les secrets de la vie religieuse.* » Toute rougissante, elle s'empresse de soustraire le petit volume aux regards indiscrets ; mais son trouble, qui n'a pas échappé à ses frères, lui valut pour longtemps d'amicales taquineries.

La grâce l'emporta enfin dans son âme. Sa résolution une fois arrêtée, M^{lle} de Boispéan brisa tous les obstacles qui se dressaient devant elle, et entra au couvent de Quintin.

Elle avait trente ans, cette transition du monde à la vie religieuse lui fut quelque peu pénible. Ses compagnes de noviciat la plaisantaient sur la manière dont elle portait son costume de postulante ; malgré la simplicité de sa nouvelle toilette, on s'apercevait qu'une femme de chambre n'y avait pas mis la main. Sœur Saint-François de Sales prononça ses vœux le 28 janvier 1830.

La jeune Ursuline, avec ses traits anguleux et heurtés, son manque de fraîcheur, possédait un cachet de race et une distinction de grande dame. Sa droiture de caractère la mettait en garde contre tout ce qui sentait l'exagération, elle détestait les flatteurs, et méprisait d'instinct la duplicité : « Jamais, affirmait-elle, elle n'aurait pu dire ce qu'elle ne pensait pas. »

Elle sut dompter son imagination ardente, son caractère vif et facilement impérieux. Son esprit de foi, qui lui fit toujours voir dans ses supérieures les représentantes de Dieu, lui facilita l'obéissance. Sa parfaite politesse rendait ses rapports aimables et faciles, aux heures de récréations, elle était charmante de fine gaieté et d'à-propos.

Pleine de goût et d'adresse, elle réussissait dans tous les travaux d'aiguille. Ses broderies de soie confinaient à l'art par leur relief, le fondu et l'har-

monie de leurs nuances. Ce talent de la bonne Mère fut mis un jour à l'épreuve.

Depuis un temps immémorial, les femmes chrétiennes ont placé sous la protection de Notre-Dame de Quintin, par l'attouchement de sa ceinture, leurs espérances de maternité. De nos jours, au lieu de prendre directement contact avec la précieuse relique, elles portent avec une confiance justifiée par des faits miraculeux, une ceinture bénite contre celle de Marie.

Une amie du monastère, épouse d'un député au Corps législatif, et reçue à la cour de Napoléon III, eut la pensée de recommander cette dévotion à l'Impératrice qui attendait la naissance de son fils. Cette dame pria la Mère Sainte-Emilie de lui faire broder une riche ceinture. Mère Saint-François de Sales étant tout indiquée pour ce travail, sa supérieure le lui imposa. Rien ne pouvait coûter davantage à la Révérende Mère qui avait conservé dans leur intégrité les opinions légitimistes de sa famille. Dieu seul put mesurer tout le prix de sa soumission.

Mère Saint-François maniait la plume avec autant de facilité que l'aiguille. Elle fut pendant de longues années secrétaire du chapitre. Aidée de Mère Sainte-Emilie, elle reprit la rédaction du *Déal*, interrompue au moment de la Révolution. Son style laconique, simple et clair, marquait la précision et la sincérité de sa pensée.

Après s'être distinguée comme maîtresse du pensionnat et maîtresse des novices, elle fut en 1844 élevée au supérieurat. Mais sa conscience extrêmement délicate s'effraya de ses responsabilités ; son triennat achevé, elle supplia la communauté de la décharger du fardeau. Mère Sainte-Emilie fut élue à sa place.

Rentrée dans le rang, elle s'occupa de la formation pédagogique des jeunes religieuses, et leur procura les leçons de l'une de ses amies de jeunesse, M^{lle} de Sainte-Foi, botaniste distinguée, qui s'estima heureuse de passer quelque temps près de sa chère Céleste. Toutes les plantes de l'enclos furent analysées, de plus, la maîtresse rapportait, de ses promenades dans la campagne, une moisson fleurie, qui, après avoir satisfait l'avidité curieuse de ses élèves, était desséchée pour former un herbier.

La pieuse Ursuline avait le plus tendre amour pour le Très Saint Sacrement. Son bonheur était de broder des ornements d'église. Nommée sacristine, elle réalisa le rêve de sa vie : la restauration de la chapelle.

En prévision des orgues, une tribune se dressa au bas de l'église, les fenêtres reçurent des vitraux colorés, les statues des fondateurs des grands ordres religieux ornèrent les murs, de fines peintures occupèrent les intervalles des boiseries sculptées du sanctuaire. Une toile artistique, la Transfiguration, d'après Raphaël, encadrée dans un rétable, gothique flamboyant, richement découpé, surmonta le maître-autel.

Ce don de sa piété fut le dernier legs de Mère Saint-François de Sales à sa chère communauté.

Purifiée par les souffrances d'une longue maladie, elle s'endormit doucement dans le Seigneur, le 17 janvier 1877, après quarante-cinq ans de profession religieuse.

La règle conventuelle unifie les volontés et les cœurs des religieux en les conduisant par les mêmes moyens, au même but : la sainteté.

Mais cette vie en commun, cette suppression de

toute distinction sociale, ne ressemblent en rien au rêve égalitaire, expression de l'orgueil et de l'envie, qui, on pourrait le démontrer, a, sous différentes



Chapelle extérieure du Monastère.

formes, contaminé tous les rangs de la société contemporaine.

L'égalité monastique reconnaît la supériorité du talent et de la vertu ; elle n'a garde d'étouffer la lumière sous le boisseau, elle ne permet pas à l'ambition de se faire jour, mais elle veut que le mérite soit reconnu et mis en valeur. Aussi voyons-nous, aux côtés de Mère Saint-François de Sales de Boispéan, comme auxiliaire de Mère Sainte-Emilie, une religieuse, modeste par son origine, remar-

quable par son intelligence, son savoir, sa piété. Mère Saint-Stanislas le Bourgeois.

Douée de rares aptitudes enseignantes, la Mère Saint-Stanislas s'adonna avec zèle à l'instruction de la jeunesse, et mieux encore à la formation des âmes. Sa parole chaude, pénétrante, imposait ses convictions ; « une riche moisson de vocations religieuses écloses au souffle de ses pieux entretiens, fut le prix de son apostolat » (1).

C'était l'une de ces âmes privilégiées nées pour les grandes choses et les vertus héroïques. Son intelligence enfantine, d'abord réfractaire aux rudiments de la science, s'était ouverte d'une manière toute miraculeuse. Marie le Bourgeois avait passé son enfance chez son oncle paternel, recteur de la petite paroisse du Quillio. Mais c'est en vain que le bon prêtre essaya de l'instruire, il ne parvint même pas à lui apprendre à lire. Un jour qu'il avait témoigné plus de découragement que de coutume, la petite fille fondant en larmes, prend son livre, entre dans l'église paroissiale, s'agenouille devant la statue de sainte Barbe, et s'absorbe dans une fervente prière. Tout à coup elle se lève, « je sais lire ! » s'écrie-t-elle, et joyeuse, rentre au presbytère pour y faire constater la merveille.

En 1853, Mère Saint-Stanislas prit, dans le monastère, la barre du gouvernement. Comme la Mère Saint-François de Sales, elle remplissait les fonctions d'intérim, pendant que Mère Sainte-Emilie y reprenait temporairement la place d'une simple religieuse. Le passage de Mère Saint-Stanislas à la direction de la communauté fut mar-

(1) *Vie de la Révérende Mère Sainte-Emilie* par une religieuse de son ordre.

qué par les travaux importants qu'elle fit exécuter. Le chœur des religieuses fut reconstruit, on éleva au-dessus trois étages de cellules. La situation financière de la maison s'était, certes, améliorée ; le Pactole, cependant, ne coulait pas encore à la porte du couvent. La sage et habile administration de la supérieure sut alléger au monastère cette entreprise onéreuse (1).

A cette même génération de religieuses, appartenait encore Mère Marie-Céleste Hervé Dupenher ; née en 1806, entrée au couvent en 1827, elle eut, tour à tour, Mère Saint-François de Sales, Mère Saint-Stanislas, pour compagnes de noviciat. Elle leur a survécu longtemps. Elle s'est éteinte à quatre-vingt-quatorze ans, après soixante-dix ans de profession. Son âge avancé, sa carrière religieuse, la plus longue du monastère, n'attirent pas seuls nos respects. Ses vertus, son zèle, pour étendre le règne de Dieu et assurer le salut du prochain, ajoutent leur auréole à celle de ses cheveux blancs : « Car ce qui rend la vieillesse vénérable, ce n'est « ni la longueur de la vie, ni le nombre des « années, mais la sagesse de l'homme (2)..... »

A son entrée dans le cloître, la jeune fille caressait pourtant un secret espoir ; celui que Dieu, la récompensant de la générosité de son sacrifice, l'enlèverait bientôt à une vie qui lui semblait dure.

(1) La vénérable Mère trouva en sa Sœur, Mère Sainte-Dosithée, femme de sens pratique et de jugement, une économiste active, entièrement dévouée aux intérêts du couvent dont elle sut diriger et mener à bien les travaux de reconstruction. Nous devons à leur nièce, vénérable octogénaire, abritée avec quelques-unes de ses Sœurs, dans l'un des locaux de la communauté, de précieux souvenirs anecdotiques sur les religieuses contemporaines de la révolution.

(2) *Livre de la Sagesse*, Ch. IV.

A première vue, ces sentiments peuvent surprendre. Il est reconnu cependant que l'attrait et le goût de la vie parfaite ne sont que des indices secondaires de vocation. Dieu, qui est le maître



R. Mère Marie-Céleste HERVÉ DUPENHER
dans les dernières années de sa vie.

souverain de ses créatures, peut appeler une âme à lui, malgré ses répugnances. Sainte Thérèse elle-même en est un exemple : « J'avais, écrit-elle, un éloignement mortel pour la vie du cloître..... J'aurais voulu que le bon plaisir de Dieu n'eût pas été de m'appeler à la vie religieuse ».

D'un caractère ouvert, enjoué, la nouvelle pos-

tulante goûtait tous les divertissements de son âge. La veille de son entrée au couvent, elle assista à un mariage et y dansa à cœur joie, voulant, disait-elle, « s'en donner pour la dernière fois ».

Sa tante maternelle, Mère Sainte-Euphrasie Perreux, avait la charge des Novices ; sous la conduite de cette sage Maitresse, les craintes, les répugnances de la jeune fille se changèrent en une sainte allégresse. Dans la suite, nulle n'a mieux expérimenté la parole du divin Sauveur : « Mon joug est doux, mon fardeau est léger ! » A quatre-vingt-dix ans, la vénérable Mère a fait cet aveu : « Quand je suis entrée au couvent, je croyais y mourir d'ennui, je n'ai pas su ce que c'était ! »

Eclairée par sa propre expérience, Mère Marie-Céleste savait relever le courage des jeunes religieuse. Écoutons-la, pendant qu'elle était maitresse des professes, parler à l'une de ses filles malades : « Vous voudriez bien mourir, lui disait-elle. — Oh ! « oui, ma Mère, j'en ai grande envie ! — C'est cela, « mourir ! pour aller au ciel sans avoir rien fait, ce « serait commode, mais c'est de la paresse ; il faut, « au contraire, demander à vivre longtemps, pour « avoir le mérite de servir longtemps le bon Dieu ! »

Parler de Mère Marie-Céleste, c'est rappeler l'œuvre de la Sainte Enfance, dont elle fut pendant quarante ans la zélatrice modèle. Elle avait l'adresse d'intéresser à son œuvre ceux qui l'approchaient, pour son œuvre elle demandait, redemandait, rien ne l'arrêtait. Sa principale ressource, une loterie annuelle, avait débuté plus que modestement par un sac de dragées. Cette loterie prit avec le temps une véritable extension. Mais que de travail, de pieuses industries, d'ingénieuses réclames n'avait-il pas fallu pour faire un arbre du grain de sénévé !

Qui en aurait d'ailleurs voulu à l'aimable Mère, toujours gaie et la première à rire de ses petites importunités ? « Mère Marie-Céleste, lui-disait-on, vous avez la main normande ! — Que voulez-vous, mes pauvres Sœur, on se tire d'affaire comme on peut ! » — « Marie-Céleste, vous me faites honte », ne put s'empêcher de lui dire un jour devant leur famille sa sœur Mère Cœur-de-Marie. La riposte de l'aînée à l'observation de sa cadette ne se fit pas attendre : « Eh ! bien ! dit-elle, rougissez pour moi ! »

Bienveillante, expansive, avenante, amie de la bonne entente, Mère Marie-Céleste glissait avec une chrétienne philosophie sur les petites misères inhérentes à la vie commune : « Laissons passer ce qui passe sans trop nous en inquiéter, recommandait-elle, ayons la foi, servons bien le bon Dieu, avec cela nous irons loin ! »

Le temps lui-même, si impitoyable aux vieillards, la respecta presque jusqu'à la fin. En 1879, au moment de ses noces d'or, elle était encore très droite, vive, alerte comme une jeune fille, et lorsqu'on la félicitait de se conserver ainsi : « C'est que je ne suis pas vieille non plus ! » protestait-elle.

Vieille, l'infatigable Ursuline ne croira jamais l'être ; à quatre-vingt-dix ans passés, elle dira, en glissant son bras sur celui d'une de ses compagnes : « Venez, ma bonne petite, on me conseille de prendre un bâton, mais j'aurais l'air d'une vieille, qu'en pensez-vous ? »

Préfète de l'observance pendant des années, Mère Marie-Céleste avait aussi dirigé longtemps l'externat. Ferme et douce, la bonne Mère savait stimuler, reprendre, corriger les natures les plus diverses, les amener à pratiquer le devoir pour

l'amour du bon Dieu. Ses élèves emportaient dans la vie, avec l'ineffaçable souvenir de ses leçons, un vif sentiment de gratitude pour celle qui les leur avait enseignées.

La Révérende Mère eut aussi la charge de la Doctrine du dimanche. Elle s'en acquittait comme le veut la règle, en se mettant à la portée de toutes ses auditrices ; elle leur montrait Dieu comme un père qu'il faut aimer, avec la simplicité, la tendre familiarité d'une enfant, et leur apprenait à diriger leur intention vers lui, et à se faire un mérite de leur vie laborieuse.

Une pauvre femme, entre beaucoup d'autres, remerciait un jour sa pieuse catéchiste de lui avoir appris à converser familièrement avec Dieu, ce qu'elle faisait, disait-elle, même en soignant ses enfants.

On le voit, les Ursulines de Quintin avaient repris toute leur influence sur les différentes classes du pays. Elles restaient fidèles à l'esprit de leur Sainte fondatrice, qui avait délégué ses premières filles vers le peuple pour le christianiser et relever par l'idéal religieux le terre à terre de sa vie.

En 1845, un ouvroir, créé sur la demande de la société de Saint-Vincent-de-Paul, permit aux Ursulines d'exercer une action plus suivie sur les élèves de leurs classes gratuites. Cette œuvre de préservation et de persévérance trouva de précieuses sympathies chez plusieurs familles quintinaises qui l'aidèrent de leur générosité.

La conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Quintin n'était pas étrangère à la communauté des Ursulines ; leur vénérable aumônier, M. Le Sage, en avait caressé et muri la pensée pendant ses longues insomnies, puis l'avait transmise à quelques

chrétiens charitables et fervents qui s'étaient unis pour former le premier noyau de la société.

Cet acte souligne la réelle bonté de ce cœur, ferme parfois jusqu'à la rudesse.

M. l'abbé le Sage avait été appelé par son évêque à diriger le monastère pendant le premier supérieurat de Mère Sainte-Emilie. L'aumônier eut vite apprécié la jeune supérieure, il l'appuya dans ses projets de réforme religieuse et de restauration matérielle. D'une trempe de caractère peu commune, il regardait la vie conventuelle comme la voie du renoncement et du sacrifice, et mettait dans sa direction plus de vigueur que de condescendance. Les gens du monde le trouvaient rigoriste ; le devoir gardait avec lui toute sa rigidité ; inflexible, il ne permettait à quiconque d'entrer en accommodement avec le ciel. Les précautions oratoires lui étaient inconnues, il reprenait vigoureusement, jamais il n'eût atténué, ni même adouci une vérité, si rude fût-elle à entendre. On l'appelait : « Jean le Dur ! » Dur ! il le fut pour lui-même encore plus que pour les autres. Tourmenté pendant quinze ans, par un asthme, qui le contraignait à passer une partie des nuits près d'une fenêtre ouverte, il supporta ce long et pénible martyre avec un indomptable courage.

Après avoir rappelé le souvenir de ce saint prêtre, qui dirigea dix-neuf ans la communauté, et fut, sans contredit, la plus austère figure sacerdotale du vieux Quintin, reprenons le fil de notre récit.

L'atelier d'apprentissage eut un plein succès. Mère Sainte-Emilie venait de recevoir les premières sœurs auxiliaires destinées à fournir aux travaux de couture et de lingerie de la maison ; elles

donnèrent à l'ouvroir des sous-maitresses habiles et dévouées.

Ainsi qu'il arrive souvent, cette œuvre en appela une autre. Dans le but de soustraire les enfants des classes indigentes au vagabondage et aux dangers de la rue, on les réunit entre les heures scolaires, ce fut le petit atelier. Les sœurs converses furent chargées de la surveillance de ces enfants, elles leur apprenaient à carder et à filer la laine.

Un couvent est une ruche laborieuse où l'on travaille plus que partout ailleurs, parce que toutes les minutes de la journée sont occupées, et que l'on y remplit sa tâche sous le regard de Dieu. Dans le cloître, les emplois ne sont pas distribués au hasard. Les aptitudes de chaque religieuse sont d'abord étudiées, cultivées ensuite et mises à profit.

Les Ursulines, bien que vouées à l'enseignement, ne peuvent toutes s'y consacrer ; que deviendrait alors le temporel du monastère ?

L'administration et la tenue d'une maison de quelque importance demande des talents variés. Au couvent de Quintin, la direction de chaque emploi était confiée à une religieuse de chœur. Ces religieuses trouvaient dans les sœurs coadjutrices des auxiliaires actives et dévouées.

Ces bonnes sœurs que nous avons vues travailler avec une infatigable ardeur au relèvement du monastère, peuvent nous présenter d'admirables exemples de vertus ; surtout de cette vertu primordiale du chrétien, l'humilité, qui se fait rare partout aujourd'hui.

Tous les tissus des vêtements des religieuses étaient faits dans la maison par les sœurs converses. La laine achetée en grande quantité était cardée, filée, tissée, par leurs mains adroites qui

réussissaient également l'épaisse et lourde serge des robes, et l'étamine des voiles presque aussi fine qu'un tissu de soie.

Sœur Marie-Claire Robart, qui maniait le fuseau comme la femme forte de l'Écriture, fut la maîtresse attitrée du petit atelier. Presque octogénaire, elle se rendait encore chaque jour auprès de ses élèves qui la chérissaient, et, détail touchant, baisaient avec respect ses pauvres mains ridées. Le chant des cantiques soutenait et égayait le travail; Sœur Marie-Claire mêlait les restes de sa voix, jadis claire et agréable, aux voix enfantines des petites filles.

Cette bonne converse fut la première des religieuses qui célébra solennellement ses noces d'or. Elle mourut le 14 mai 1866.

On trouve dans la vie de Sœur Saint-Raphaël Maffart la même beauté, la même simplicité. Humble de cette humilité qui se glorifie d'occuper la dernière place dans la maison du Seigneur, Sœur Saint-Raphaël, même dans sa vieillesse, ne passa jamais à une porte, avant la plus jeune des professes de chœur.

Comme Sœur Marie-Claire, elle célébra sa cinquantième de profession. Un trait qui se relie à cet événement montre sa grande vertu.

Deux ou trois mois avant cette fête, Sœur Saint-Raphaël avait, dans sa hâte, mis à laver son voile de profession (1) qui lui servirait pour le grand jour. La religieuse chargée des voiles le prit, l'examina, et le jugeant très usé, le mit de côté pour la

(1) Voile du jour de la profession dont les converses gardaient la propriété, et qu'elles portaient aux grandes fêtes de l'année.

toilette des défuntés; puis sans rien dire, afin de ménager une surprise à la bonne Sœur, elle lui tailla un voile neuf. Sur les entrefaites Mère Sainte-Agathe mourut et emporta le vieux voile dans la tombe. Lasse d'attendre, Sœur Saint-Raphaël vint le réclamer: « Je l'ai, dit-elle, bien ménagé en vue de cette fête! » Cruel embarras de l'officière, qui balbutia: « Ce voile, à la vérité, était encore bien noir, mais si usé, que je l'ai destiné aux mortes. — De grâce, ma Mère, rendez-le moi! — Hélas! ma pauvre Sœur, je ne le puis, notre Mère Sainte-Agathe..... » Sœur Saint-Raphaël comprit, elle baissa les yeux, joignit les mains: « Que le Seigneur soit béni, fit-elle d'un air angélique, je ne tiens plus à rien! Malgré mes cinquante ans de vie religieuse, je tenais encore à ce voile, mais voilà que le bon Dieu s'est servi de vous pour m'en détacher, n'allez pas vous faire de peine, ma bonne Mère, vous m'avez rendu, au contraire, un grand service! »

Sœur Saint-Raphaël révéla un jour une grande ambition. Les membres raidis, et à peu près paralysés, toute courbée, la Sœur se traînait appuyée sur deux bâtons: « Ma pauvre Sœur, lui dit pour consolation une religieuse, dans votre état d'infirmité vous acquérez de grands mérites pour l'éternité! — Ah! ma Mère, repartit la Sœur, je ne fais qu'une demande au bon Dieu, non, je ne désire qu'une chose, c'est de me trouver au ciel aux pieds de Notre Seigneur! » Cette sainte et naïve ambition, suggérée par l'amour de Dieu, pourrait faire songer les chrétiens qui veulent bien se contenter de la dernière place en paradis.

En ses quarante-cinq ans de vie religieuse, Sœur Saint-Michel Mainguy, morte en 1877, fut, comme

ses deux compagnes, un beau modèle de Sœur converse.

« Toujours recueillie et silencieuse, elle faisait, à la fois, l'office de Marthe et de Marie. » Elle priait surtout pour les élèves confiées aux soins des religieuses. A l'approche des premières communions, on la voyait redoubler de ferveur, afin d'attirer les bénédictions du ciel sur les jeunes âmes qui allaient se rencontrer avec Dieu.

Son humilité égalait celle des saints. Un jour que, sans préméditation, elle avait empiété, devant une postulante, sur les droits d'une officière, elle se rendit au noviciat, et se mettant à genoux devant la jeune fille, elle lui demanda pardon du mauvais exemple qu'elle lui avait donné, la supplia de ne pas l'imiter, et de prier pour elle.

A une novice, encore, qui lui demandait le nom des religieuses conseillères, elle donna cette autre leçon d'humilité : « Mon enfant, depuis que je suis dans la maison, je ne m'en suis jamais informée ! »

Sa dernière nuit fut une prière continuelle : « Ma Mère, disait-elle à l'infirmière, il ne faut pas que je dorme, je n'ai plus de temps à perdre ! » et elle élevait son âme vers Dieu avec une ferveur de séraphin ; la mort, seule, interrompit ses élans d'amour.



CHAPITRE XI

La Révérende Mère Cœur-de-Marie Hervé-Dupenher. — La Révérende Mère Marie-Aimée Piquet. — La Révérende Mère Saint-Louis de Gonzague Ollitrault-Kerivallon.

En 1838, au début du premier supérieurat de Mère Sainte-Emilie, la plus jeune sœur de Mère Marie-Céleste Hervé-Dupenher, qu'elle avait laissée au berceau, en quittant la maison paternelle, se préparait à sa première communion, sous l'égide de son aînée.

La Providence destinait cette enfant à jouer dans le monastère un rôle de tout premier ordre. Mais n'anticipons pas sur l'avenir. Voyons la petite pensionnaire avec son intelligence précoce, ses rares qualités de cœur et d'esprit qui se développent chaque jour, en attendant qu'elles s'épanouissent dans tout leur éclat, chez l'éminente éducatrice, Mère Cœur-de-Marie.

Anna avait eu une enfance délicate. A sept ans, une attaque de croup la mit à deux doigts de la mort. A la nouvelle du danger, Mère Marie-Céleste s'était prosternée aux pieds de la Vierge, dans la chapelle de Notre-Dame de Consolation, et devant cette statue vénérée, qui avait appartenu jadis aux Congréganistes de Notre-Dame de Miséricorde, elle avait dit à Marie : « Si cette enfant doit procurer votre gloire, conservez-la, je vous la consacre, elle portera vos livrées. » Il y avait dans cette prière,

que la Sainte Vierge exauça, comme une intuition de l'avenir.

Coïncidence tragique, pendant qu'Anna se préparait dans une fervente retraite à sa première communion, sa mère agonisait. La veille du grand jour, elle rendit le dernier soupir. M. Dupenher, s'arrachant un instant à ce lit funèbre, apporta à sa Benjamine sa bénédiction paternelle, et eut le courage de lui taire son malheur. Cet héroïsme permit à l'enfant de s'approcher sans trouble de la Table sainte.

Après des études brillantes, M^{lle} Dupenher rentrée dans la maison paternelle, y apporta le charme de sa tendresse et de sa vive intelligence, mais Dieu lui fit bientôt entendre son appel. Le cœur de la jeune fille resta d'abord fermé à ses avances : « Je ne pêche pas ! » donnait-elle pour réponse aux pressantes exhortations de M. le Sage, son confesseur, qui ne doutait pas de sa vocation. Une maladie grave vint lui rappeler que l'Arbitre Suprême de nos destinées pouvait, en dehors d'elle, disposer de sa vie. M. le Sage vit dans sa guérison une nouvelle preuve des desseins de Dieu sur la jeune fille : « Si Dieu, lui dit-il, vous a rendu la santé, c'est pour que vous vous consacriez à lui ! »

Sans plus hésiter, M^{lle} Dupenher, à peine âgée de vingt ans, et n'ayant encore entrevu que le beau côté de la vie, offrit sa jeunesse au Seigneur.

À l'arrivée de la novice, on démolissait, pour la reconstruire, une partie du monastère. Moment difficile, plein de gêne et partant de sacrifices et de privations.

Levées dès l'aube, les novices, pour épargner des journées de manœuvres, brouettaient avant l'oraison, la chaux et les pierres nécessaires au chantier.

Un jour la Mère économe survient, examine le travail et dit : « Ces enfants ne sont pas bonnes à grand'chose, ce qu'elles font c'est autant comme rien. » — « O ma Mère, proteste, comme malgré elle, M^{lle} Dupenher (Sœur Cœur-de-Marie), nous qui avons tant travaillé ! — Silence, ma fille, fait doucement sa Maîtresse, Mère Marie-de-Chantal, laissons-nous juger à faux, c'est une chose excellente pour la vertu. » Ces paroles se gravèrent pour jamais dans l'âme de la jeune fille.

Avec sa délicatesse de tempérament, la postulante dut faire appel à toute son énergie pour supporter les rudes travaux et les épreuves du noviciat. Il lui arrivait de se sentir si faible, si souffrante au moment du réveil, qu'elle se disait : « Je n'irai pas ainsi jusqu'au soir ! après la messe j'avertirai !... » La messe entendue, elle commençait sa tâche quotidienne, quitte, pensait-elle, à se plaindre bientôt ; les heures succédaient aux heures, et la novice, toujours à son poste, achevait sa journée.

L'une des journées les mieux remplies du couvent ; car ses talents hors ligne lui avaient déjà fait confier le premier cours du pensionnat, et la formation pédagogique des jeunes religieuses.

Ses occupations intellectuelles ne lui faisaient pas négliger sa formation monacale. La Providence usa d'attentions spéciales pour élever l'édifice spirituel de celle qui serait un jour l'un des plus fermes appuis du monastère. Les circonstances la placèrent successivement pendant son noviciat sous la conduite de trois maîtresses. Ces changements rapides lui enseignèrent la pratique du détachement religieux. Mère Sainte-Emilie lui inculqua l'amour de la règle et le respect des anciens usages ; Mère Marie-de-Chantal, âme intérieure et vraiment

sainte, l'initia aux secrets de la mort mystique, crucifiant la nature en ses moindres détails ; enfin Mère Saint-Stanislas lui mit dans le cœur, avec le zèle des âmes, l'amour de l'ordre de sainte Ursule. Ainsi modelée aux vertus de son état, la novice prononça ses vœux le 3 mai 1848.

Mère Cœur-de-Marie a fortement gravé son empreinte sur l'éducation donnée par les Ursulines de Quintin. Sa mission enseignante, brillamment commencée dès le noviciat, s'est poursuivie pendant plus de quarante ans.

Sa perspicacité d'esprit, sa vivacité d'intelligence, lui firent discerner les initiatives heureuses en matière d'enseignement, et lui inspirèrent l'ambition d'être, du fond de son cloître, l'une des premières à les suivre.

Mère Cœur-de-Marie, a-t-on dit, a réalisé « le type de la vraie Ursuline ». Ses dons innés, joints à des talents acquis, lui permirent d'en personnifier l'idéal : « Classification, méthode, clarté d'exposition, propriété des termes, et par dessus tout, parole animée, chaude, convaincante, tout contribuait à donner à son enseignement ce vif intérêt, qui éveille et captive l'attention des élèves (1). »

Dans ses leçons, trouvées si courtes, qu'au son de l'horloge qui en marquait la fin, on s'écriait : « Déjà ! » régnait la plus stricte discipline. La maîtresse savait rendre le travail facile et la science attrayante. La science ! elle l'aimait certes, on peut dire presque avec passion ; c'était la voie qui lui frayait l'entrée des cœurs.

Mère Cœur-de-Marie était vraiment l'éducatrice,

(1) M. l'abbé Rabin, allocution prononcée aux obsèques de la Révérende Mère.

celle qui élève ! Vibrant à tout ce qui est grand, elle n'avait qu'à suivre sa pente naturelle pour en inculquer le goût à la jeunesse.

Il fallait la voir dans ses cours d'Histoire et de Littérature, là, elle se révélait tout entière ! Elle s'animait à la lecture d'une belle page, soulignait un beau geste, s'enflammait au récit d'un trait de générosité ou d'héroïsme.

Avant tout, elle s'efforçait de graver dans le cœur de ses élèves l'amour de l'Eglise et de la Patrie !

L'Eglise romaine ! le Souverain Pontife ! de quel culte filial les entourait la pieuse Ursuline ! Les joies, les épreuves de l'Eglise furent les siennes, les attentats contre le pouvoir temporel lui déchirèrent le cœur, elle salua avec une sainte allégresse l'ouverture du Concile du Vatican, et laissa déborder ses sentiments dans une touchante poésie en hommage à Pie IX. Il n'est pas indifférent, nous semble-t-il, de reproduire cette petite pièce qui valut à son auteur une médaille d'argent du saint Pontife.

HOMMAGE A PIE IX

* *

Depuis de bien longs jours, sur la terre attristée,
Se déchaîne en grondant l'ouragan furieux,
L'impiété rugit, le sceptique et l'athée
Nous veulent enlever la foi de nos aïeux.

Les oracles sacrés de la vérité même,
Qui tombèrent un jour des lèvres du Sauveur,
Sont voués au dédain, à la haine, au blasphème,
Chrétiens, voilons nos fronts, pleurons notre malheur !

Mais soudain retentit le cri de l'espérance,
L'Eglise de Jésus jamais ne peut périr,
Le Vicaire du Christ, armé de sa puissance,
Fait entendre sa voix : hâtez-vous d'accourir,

Pontifes, qui veillez à la garde fidèle
Des dogmes révélés, dépôts mystérieux,
Allez former au sein de la Ville Eternelle,
Au Pasteur des pasteurs, un sénat glorieux.

Que devant les décrets de l'auguste assemblée,
Que préside et conduit l'Esprit inspirateur,
Le doute confondu, l'erreur humiliée,
Arborent de la foi le pavillon vainqueur !

Que toute nation, en adorant s'écrie,
Avec un saint transport : « Anathème à l'erreur,
« Pierre nous a parlé par la bouche de Pie,
« Nous croyons ! nous aimons ! A Dieu louange, honneur ! »

Sublime tribunal ! immortelles Assises !
Qui couronnez un règne à jamais glorieux,
Dans l'histoire des temps, les croyances soumises
Inscriront vos arrêts, divins échos des cieus.

Et toi, Pontife aimé, dont le zèle admirable
Enfanta ces beaux faits, qui dira ta grandeur,
Ta noble fermeté, ta douceur ineffable,
Tes vertus, les bienfaits émanés de ton cœur.

Seigneur, Dieu de bonté, daigne dans ta clémence,
Sur ton Pontife Roi, répandre avec amour
Les célestes trésors de ta munificence,
Que de ses ennemis il triomphe un jour.

Pour apaiser les flots, étends ta main puissante,
Ecarte tout danger, ramène au bon Pasteur
L'enfant qui fut ingrat, la brebis chancelante,
Entoure ses vieux ans de paix et de bonheur.

Octobre 1869.

Admirable aussi était l'amour de la France chez cette Bretonne de race et de traditions. Son cœur, trop large pour s'enfermer dans les limites de sa province, était français par toutes ses fibres. Son amour voulait que la France fût grande, forte, respectée, prospère et chrétienne. Il faut l'avoir entendue parler des humiliations et des angoisses

de 1870, pour savoir quel écho les deuils et les meurtrissures de la Patrie avaient trouvé dans son âme.

Nommée maîtresse du pensionnat en 1855, elle occupa ce poste important pendant de longues



R. Mère Cœur-de-Marie HERVÉ DUPENHER.

années. Des générations de jeunes filles ont passé sous sa conduite. Toutes ont subi l'influence profonde, durable, bienfaisante

De celle qui si bien savait les stimuler
Leur apprendre beaucoup pour beaucoup oublier !...

illuminer du rayonnement de son intelligence l'invariable rigidité de la vie scolaire, et l'idéaliser de surnaturel.

L'une des élèves de Mère Cœur-de-Marie, poète d'inspiration et de sentiment, a de son rythme

alerte et facile gracieusement crayonné ces journées du pensionnat :

« Le bon temps que c'était, ce temps, où dès l'aurore,
 « Répondant à l'appel de la cloche sonore
 « Par un signe de croix, consacrant le réveil,
 « Il fallait s'arracher aux douceurs du sommeil ;
 « Je sais encor les noms des quatre paresseuses,
 « Trop amateurs du lit et trop bonnes dormeuses,
 « Qui, pour se reposer encor quelques instants,
 « De la courte toilette abrégeaient les moments,
 « Venaient à la prière à demi crochetées,
 « Le fichu de travers, les tresses dénouées,
 « Et payaient leur retard, et leur comique aspect
 « D'un pensum, ou parfois, d'un morceau de pain sec !...
 « Puis la messe venait, dévotement suivie
 « De l'offre du travail, d'un cantique à Marie ;
 « Alors, vite à l'ouvrage, aux devoirs, aux leçons,
 « Jusqu'au moment si doux des récréations,
 « Où libres de soucis, contentes de nous-mêmes,
 « Nous prenions nos ébats avec un bruit extrême,
 « Tout entières aux jeux, toutes à la gaieté,
 « Ainsi que des oiseaux qu'on met en liberté.
 « Le jour se finissait encor dans la prière,
 « Puis, sous l'œil fatigué, se fermait la paupière,
 « Et le cœur tout rempli d'un suave bonheur,
 « Nous reposions bientôt dans la paix du Seigneur ! »

L'ascendant qu'elle exerçait sur la jeunesse, Mère Cœur-de-Marie le dut, sans doute, à sa supériorité, à son esprit de justice, son tact parfait, sa haute raison, mais aussi, et plus encore peut-être, à la trempe de son caractère.

« L'éducation, a dit un grand évêque, bon juge
 « en la matière, est avant tout une œuvre de respect et d'autorité, la fermeté y est donc indispensable.

« La fermeté dans l'éducation, c'est la force personnelle et morale : la force de l'esprit et du caractère. Ce n'est ni le ton de la voix, ni la

« grandeur de la taille, ni même l'âge et la science,
 « ni surtout les punitions et les menaces qui donnent l'autorité, ce qui la donne et ce qui la soutient, c'est une trempe d'âme ferme et égale, qui se possède et se gouverne toujours, et par là se montre digne de gouverner et de posséder les autres.... »

Mais, « toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond est une fermeté fautive ; toute autorité dont le dévouement n'est pas le principe n'est pas digne de ce grand nom (1) ».

Mère Cœur-de-Marie avait une exquise sensibilité. Non pas cette sensibilité nerveuse qui met l'âme à la merci de la première impression venue, mais cette qualité précieuse qui est l'affinement du cœur.

Le récit d'un malheur, d'une épreuve, l'émouvait jusqu'aux larmes, elle ignorait la pitié de commande, et trouvait dans son cœur le mot qui relève après un échec, une maladresse. Elle a adouci bien des douleurs.

Cette femme éminente était trop animée de l'esprit de sa vocation, trop pénétrée de ses responsabilités pour ne pas penser avec le grand évêque d'Orléans, qu'elle admirait :

« Que l'œuvre de l'éducation est si difficile, si compliquée, si laborieuse, que la foi sans les œuvres, que la religion froide, la tiédeur languissante n'y suffisent pas. Il y faut la foi vive et éclairée, la religion fervente, l'amour de Dieu, la prière vraie au fond des cœurs, il y faut la piété... (2) ».

(1) *De l'Education*, Mgr Dupanloup.

(2) *Ibid.*

Nature droite, sincère, toujours conséquente avec elle-même, Mère Cœur-de-Marie inspirait à ses élèves une piété vivante et pratique, elle leur montrait Dieu dans le devoir, et le devoir en Dieu ; leur présentait dans la prière et l'Eucharistie les sources vivifiantes où la vertu s'alimente et se fortifie. Elle voulait que ces chrétiennes sérieuses fussent aussi des chrétiennes éclairées. Son programme d'instruction religieuse, outre l'étude développée de la doctrine chrétienne, comprenait pour les hautes classes, l'Ancien et le Nouveau Testament, l'histoire de l'Eglise, le symbolisme et la liturgie, l'œuvre résumée des Pères et des Docteurs.

La vénérable Ursuline avait voué à la Sainte Vierge, qui l'avait sauvée de la mort, une tendre reconnaissance. Elle l'a chantée en de pieux cantiques qui nous rappellent de douces émotions. Qui redira par exemple l'élan candide de nos cœurs, lorsque groupées comme des colombes, au pied du trône de Marie, le soir de la première communion, nous chantions ce refrain :

I

Heureux enfants de l'auguste Marie,
Qu'il nous est doux d'entourer son autel,
Entre ses bras d'abriter notre vie,
De reposer sur son sein maternel.

REFRAIN

Reine du pur Amour,
De la sainte espérance,
Du céleste séjour,
Veille sur notre enfance.
En nos cœurs, ô Marie,
Conserve ton Jésus,
Et de l'Eucharistie
Tous les bienfaits reçus.

II

Comme un beau lis, croissant dans la vallée,
Charme et ravit par sa chaste blancheur,
Ainsi grandit la Vierge Immaculée
Dans les parvis du temple du Seigneur.

III

On nous le dit, bien triste est l'existence
De l'exilé qui va cherchant les cieux,
Mais pour calmer ses maux et sa souffrance,
Dieu lui donna ton nom mélodieux.

IV

Oui, ce doux nom, durant ma vie entière,
Sera ma joie et mon puissant secours,
Mon dernier chant, ma dernière prière,
Ma voix aux cieux le bénira toujours !

Les fêtes religieuses du couvent ont laissé aux privilégiées qui les ont vécues un inoubliable souvenir ; elles y retrouvent la foi naïve, la pureté de leur âme d'enfant ; Noël et la pompe des messes de minuit, la Semaine Sainte, ses beautés liturgiques, sa procession du vendredi soir, qui rappelait dans la nuit silencieuse, sous les rayons de la lune et la lueur des cierges, la scène de la mise au tombeau ; le feu de joie de la Saint Jean, allumé au chant du *Te Deum* ; les pieux cortèges de la Fête-Dieu qui se déroulaient dans le vivant décor des jardins, et mêlaient aux parfums des fleurs des parfums d'encens.

O douce vision, mon âme encor ravie
Voit toujours dans l'éclat d'un matin de printemps,
Passer sous des arceaux d'aubépine fleurie.
Des fillettes en voiles blancs.

Sur les gazons nouveaux, dans les claires allées,
Près des massifs, témoins favoris de leurs jeux,

On eût dit des amas de roses effeuillées
Ou de légers flocons neigeux.

N'était-ce pas plutôt une image touchante
Du cortège entourant le trône de l'Agneau,
De ces vierges portant en main la lampe ardente,
Et chantant un hymne nouveau ?

.....
L'Ostensoir d'or brillait dans l'ombre du calvaire,
Où le cortège blanc déroulait ses replis,
Enveloppant l'autel comme un vivant rosaire
Fermé par le grand crucifix (1).

Cette piété fervente, sauvegarde et consolation de la vie, Mère Cœur-de-Marie savait la maintenir chez la jeune fille, lorsque, son éducation terminée, celle-ci prenait contact avec le monde et ses séductions. Chargée de la direction des Enfants de Marie, la sage Maitresse les entourait de sa sollicitude, partageait leurs épreuves, leurs inquiétudes, leurs joies, toujours inspirée par une affection sur-naturelle et hautement désintéressée. Elle recommandait surtout à ses chères Congréganistes la pratique de la charité envers le prochain, et de la bonté, vertus sans lesquelles il n'y a pas de piété vraie, de piété aimable et aimée.

Une correspondance régulière la rapprochait de celles qui vivaient au loin. Ses lettres, modèles de style épistolaire, respiraient ce tact qui tempère la vigueur d'un reproche ou l'austérité d'un conseil, cette délicatesse qui saisit les nuances si variées des caractères, les exigences de chaque situation.

« Dans le monde, a écrit l'une de ces jeunes « filles aujourd'hui Ursuline, ses lettres étaient ma « joie. La confiance que je lui témoignais lui per- « mit de me faciliter l'entrée de la vie religieuse ;

(1) Une ancienne élève.

« supérieure alors, elle me considéra comme son « enfant, ses paroles relevèrent souvent mon cou- « rage. Je lui dois ma persévérance ; si j'ai rendu « quelques services dans l'enseignement, je le lui « dois aussi... »

Une autre écrit : « Cette bonne Mère m'a rendu « de grands services, avais-je quelque inquiétude, « ma pensée se reportait vers Mère Cœur-de-Marie « qui me retirait de peine, en s'occupant de ce qui « me concernait comme, et même plus que de ses « propres affaires..... »

Ce contact avec les gens du monde ne nuisait aucunement à l'intégrité de sa vie intérieure. Elle possédait l'esprit religieux à un rare degré : « Tra- vaillons pour Dieu, répétait-elle, pour Dieu seul, il ne nous restera que ce que nous ferons pour lui. »

Suivant l'enseignement des législateurs de la règle des Ursulines, elle cherchait dans l'oraison force et conseil. Son recueillement, son signe de croix magistral, comme celui du Père de Ravignan, firent sur une postulante une impression qu'elle a gardée toute sa vie.

Exemplaire était son obéissance, et si l'on considère les tendances de son caractère, naturellement impérieux, on peut dire qu'elle fut héroïque. Cette soumission continuelle de la volonté aux ordres et jusqu'aux moindres désirs des supérieures, n'est-elle pas, après tout, la vertu des âmes fortes ; c'est par la contrainte de toutes les minutes que l'on arrive à se posséder soi-même.

L'amour des traditions est le sel qui conserve l'esprit de famille. Les vieilles coutumes de sa famille religieuse et de sa communauté étaient sacrées aux yeux de Mère Cœur-de-Marie, comme

des reflets de l'âme du passé. Il fallait l'entendre les défendre, rappeler, s'il était nécessaire, celles qui menaçaient de tomber en désuétude. Mais plus édifiante encore était sa soumission quand les supérieures décidaient qu'un vieil usage n'avait plus sa raison d'être.

L'affection mutuelle est le lien des familles, la Révérende Mère aimait toutes ses Sœurs, elle s'empressait de prendre une part active à leurs joies et à leurs épreuves personnelles : « Croyez-moi, conseillait-elle cependant à celles qui souffraient, ne vivez pas trop votre chagrin. Nous sommes à Dieu, jetons dans son sein toutes nos angoisses, il peut tout réparer; puis, ajoutait-elle, la vie religieuse demande que nous nous élevions au-dessus de la nature, pour que le prochain ne souffre pas de nos tristesses. »

« C'est le fait d'une âme inutile de s'amuser à l'examen de la vie d'autrui », nous dit saint François de Sales. L'esprit de Mère Cœur-de-Marie nourri de nobles pensées, accoutumé aux pures jouissances de la vie intellectuelle, dédaignait la médisance, cet aliment vulgaire des conversations. Sa charité se faisait ingénieuse pour excuser les fautes d'autrui; dès que l'entretien prenait un tour peu charitable, elle marquait une contrariété extrême et l'interrompait.

Comme toutes les personnalités puissantes, elle fut infatigable. Elle suffisait à une tâche écrasante, elle savait au besoin prolonger ses veilles, s'imposer des privations, et ne reculait devant aucun labeur. Jamais son courage ne se ralentit, on peut dire qu'elle est morte les armes à la main.

Sa verve, sa fraîcheur d'imagination prétaient à sa plume une extrême facilité. Toutes les fêtes in-

times du couvent étaient égayées de ses couplets où brillaient sa délicatesse et la finesse de son esprit.

La beauté de l'intelligence, et mieux encore celle de l'âme, se trahissent extérieurement. Plutôt grande, bien faite, pleine de dignité, d'une distinction sans apprêt, Mère Cœur-de-Marie inspirait le respect de prime abord. La bienveillance empreinte dans sa politesse et son sourire atténuait ce qu'elle pouvait avoir d'imposant. Ses traits manquaient de régularité; mais leur expressive mobilité, l'intelligence qui brillait dans ses yeux bleu clair, un peu ternis par l'étude et les veilles, donnaient à sa physionomie ce cachet personnel qui est certes encore une beauté.

En 1860, sur les conseils de Monseigneur Martial, on entreprit les travaux d'un pensionnat. L'évêque n'en vit pas l'achèvement. Le 19 juin 1862, son successeur, Monseigneur David, en fit la bénédiction solennelle. Mère Cœur-de-Marie, après en avoir étudié et discuté le plan, eut la joie de le voir réaliser toutes les exigences qui commençaient à s'imposer et aboutiraient bientôt à la construction des palais scolaires. Ici encore, les Ursulines eurent à cœur de ne pas se laisser distancer. Avec ses hautes salles claires, ses vastes dortoirs, son gai préau, l'édifice s'éleva entre deux cours, l'une ombragée de noyers presque séculaires, l'autre séparée seulement par une haie vive, d'une prairie qui en prolongeait la perspective. Saturé d'air pur, baigné de lumière et de soleil, ce fut l'un des plus beaux pensionnats religieux du diocèse.

Cette prairie, *la Bataille*, quel attrait pour les yeux! et quelle tentation à laquelle succomba plus d'une pensionnaire! Elle était si jolie au prin-

temps avec ses pommiers en fleurs, si riche de fruits savoureux à l'automne ! Comment ne pas y risquer une escapade

« Et pour tromper l'ennui, s'en aller en cachette
« Croquer à belles dents, ou bédange ou reinette !
.....

« Est-il un fruit plus doux que le fruit défendu ? »
.....

Le 6 avril 1865, Mère Cœur-de-Marie était élue supérieure. Un saint religieux, à qui elle confia ses répugnances en face de cette grave et lourde charge, lui fit cette réponse : « Il faut bien que quelqu'un se dévoue pour les autres. » Ce fut là son programme : se dépenser entièrement pour le bien de ses Sœurs et de la Communauté.

La règle veut que le cœur de la supérieure soit un réservoir où les secrets de ses filles se trouvent en sûreté. Mère Cœur-de-Marie savait parler ou se taire selon que les circonstances l'exigeaient. Peu de personnes ont possédé la discrétion à un pareil degré.

Pendant son gouvernement, elle se montra de plus en plus disposée à faire progresser les études ; elle trouva même le temps, au milieu de ses occupations absorbantes, de donner des leçons aux jeunes professes. « Elle s'efforçait de leur inspirer le « culte du beau, elle eût voulu les voir animées « d'un grand amour de leur vocation, et posséder « à fond, non seulement les sciences profanes, « mais par dessus tout les sciences sacrées. »

Elle fonda un cabinet d'histoire naturelle, fit venir de Paris deux professeurs de musique, sorties du Conservatoire. Pendant l'hiver 1870-71, elle accueillit au monastère une élève d'Ingres, échap-

pée aux horreurs du siège. Cette artiste de talent donna dans la maison des leçons de dessin et de peinture. Sans doute, on retrouverait encore, aujourd'hui, quelques-unes des charmantes aquarelles qui laissèrent dans la région des traces de son passage.

En 1874, Mère Cœur-de-Marie redevenait supérieure pour trois ans, et reprenait ensuite, pour y rester fidèle jusqu'à la fin, son poste d'éducatrice.

Sa dernière maladie, qui fut longue et cruelle, débuta par de vives douleurs goutteuses. Chaque pas apportait une souffrance à la Révérende Mère, ses mains raidies ne se pliaient plus. Elle restait sur la brèche. Chaque matin, elle se rendait au pensionnat, y prenait son repas du midi, consistant en un simple bol de lait, et se condamnait à l'isolement pendant que ses sœurs se récréaient, afin de reprendre son cours l'après-midi. Son mal s'aggravant, ses supérieures la contraignirent à garder l'infirmerie. Elle y resta quinze mois, et y fut un modèle de résignation parfaite et de ferveur toujours croissante.

« Oh ! disait-elle à l'infirmière, comme le bon « Dieu m'a prise par mon faible, moi qui crai- « gnais tant cet état d'impuissance ! » La courageuse Mère exagérait, elle se rendait toujours utile à sa chère communauté. Restée secrétaire du chapitre, elle rédigeait les circulaires, et tenait la comptabilité du pensionnat : « Dieu est bien bon, disait-elle, il me laisse les doigts encore un peu libres, ce qui me permet d'écrire. » Elle restait fidèle à sa nombreuse correspondance. Les lettres de ses parents, de ses amies, de ses anciennes élèves ne la quittaient pas ; éparses le plus souvent sur son lit, la malade les couvrait d'un

regard d'indicible tendresse, on eût dit « qu'elle y retrouvait les brises du printemps de sa vie religieuse ».

Son affabilité aidait ses compagnes d'infirmier à supporter la vie si monotone des malades. Tant qu'elle le put, elle fit chaque jour une visite au Saint Sacrement. Elle y récitait le *Miserere* et les litanies de la Sainte Vierge comme préparation à la mort. On l'entendait s'écrier souvent dans ses souffrances : « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! ou encore, Mon Dieu, faites que je meure altérée de la soif ardente de voir votre face ! »

Le 19 janvier 1892, une forte crise fit pressentir un dénouement fatal. La Révérende Mère reçut le Saint Viatique et l'Extrême-Onction, édifiant tout le monde par ses actes d'amour : « Mon divin Jésus, murmurait-elle, je vous aime, embrasez mon cœur, consommez mon cœur de votre amour ! »

Le 26 janvier, après la messe conventuelle, Mère Cœur-de-Marie entra en agonie. Durant plusieurs heures elle s'unit encore aux prières récitées près de sa couche et mourut peu après midi.

M. le chanoine Perrichon, l'un des anciens aumôniers de la communauté, ne pouvant assister aux obsèques, après en avoir exprimé ses regrets à la supérieure, résumait ainsi sa pensée sur la regrettée défunte : « Je vénérerais la Révérende Mère Cœur-de-Marie à cause de son attachement à la règle et de l'héroïcité de ses vertus ! »

Quand Mère Cœur-de-Marie fut élue supérieure en 1865, elle avait confié la direction du pensionnat à la Mère Marie-Aimée Piquet.

Cette jeune religieuse, qui ne comptait pas encore dix ans de profession, possédait une rare perspicacité de jugement, un grand esprit de foi

qui l'élevait au-dessus des mille petites misères de la vie ; sa bonté naturelle la rendait très indulgente dans sa direction privée, bien qu'elle parût plutôt sévère dans la direction générale.

« Mère Marie-Aimée, écrivait l'une de ses anciennes élèves, excellait à nous montrer le côté humain de nos actions. Si elle avait à nous reprendre d'une faute, elle nous en faisait chercher la cause, et nous formait ainsi le jugement et la conscience. »

N'est-ce pas là tout l'art de l'éducation, le sûr moyen de préserver la religion et la société de ces chrétiennes pétries d'amour-propre, aveuglées sur elles-mêmes, qui n'ont jamais promené la serpe dans la broussaille de leurs défauts ?

Mère Marie-Aimée poursuivait impitoyablement cet amour-propre, déjà si fortement enraciné dans l'âme des enfants. Elle le regardait comme l'obstacle à la générosité, à la fraîcheur de sentiments, à l'aveu franc et sincère qu'elle cherchait toujours à provoquer après une faute. Ces soins donnés à l'éducation, la sage maîtresse s'efforçait d'inspirer à ses élèves l'amour de l'ordre et du travail sans lequel la femme, quelle que soit sa condition, ne remplira jamais parfaitement ses devoirs d'épouse et de mère !

La jeune fille trouvait encore en Mère Marie-Aimée un modèle de tact et de délicatesse, une parfaite égalité de caractère ; et dans sa conversation une pointe de fine bonhomie qui la rendait charmante.

« Elle fut une fille très chère de Mère Sainte-Emilie. » C'est dire assez quelle était sa vertu.

Mère Saint-Louis-de-Gonzague Ollitrault-Kerivallon prit la direction du pensionnat après Mère

Marie-Aimée. Mère Saint-Louis-de-Gonzague, si humble, si modeste, se fit vénérer des élèves. Elle s'imposa par le rayonnement de sa sainteté.

On a vu souvent des femmes du monde, des mères de famille, après de longues années, et quelquefois des rapports interrompus par la force des circonstances, revenir au couvent demander au parloir la « Sainte Mère Louis de Gonzague ».

La direction des novices dont elle fut aussi chargée, convenait mieux cependant aux tendances mystiques de sa piété. Ses conseils à ses filles prenaient volontiers la forme concise et pénétrante des maximes, on y trouve d'admirables leçons d'humilité, de détachement et d'amour de Dieu.

« Quand nous avons une humiliation, leur « disait-elle, les anges nous envient. Plus une âme « est intérieure, plus elle aura de croix, parce que « tout ce qui afflige le Cœur de Jésus lui devient « une peine. — Tout ce qu'on fait contre soi-même « est fait pour Dieu. — Ne vous troublez de rien, « et humiliez-vous de tout. — Prenez toujours « moins, et en moins bien. — S'il vous arrive une « peine, une humiliation non motivée, souffrez-la « avec patience ; nous en avons mérité beaucoup « plus par nos péchés ; pensons que souvent on ne « nous a pas reprises quand nous méritions de « l'être. — Quand vous balayez, dites : Seigneur, « enlevez de mon cœur la poussière du péché ; « si vous ouvrez une porte : Seigneur, ouvrez « mon cœur à votre amour ; si vous la fermez : « Seigneur, fermez mon cœur à l'amour des créa- « tures. »

Cette humilité, qu'elle recommandait si instamment, la Révérende Mère en était elle-même pénétrée. « Un jour, a-t-elle raconté, que je me plai-

« gnais à mon divin Maître de ne pouvoir avec « mes moyens médiocres travailler à sa gloire « comme je l'eusse désiré, j'entendis une voix « intérieure me répondre : « Ma fille, je t'ai donné « tout ce qu'il faut pour descendre ! » Depuis lors, « j'ai souvent remercié Dieu de ne pas m'avoir « départi de qualités brillantes. Oui, ajoutait la « bonne Mère, j'aime autant l'oubli et l'ombre, « que d'autres les distinctions et les honneurs. »

A ces bas sentiments d'elle-même, cette sainte âme joignait une touchante confiance en Dieu. « J'étais en prière devant la grille du chœur, di- « sait-elle encore, les yeux fixés sur le tabernacle, « quand une voix intérieure m'adressa cet appel : « Ma fille, je ne suis pas assez aimé dans cette « maison, on m'y craint trop, toi, au moins, « aime-moi ! » A partir de ce moment, mes dispo- « sitions au scrupule se sont changées en une « grande dilatation de cœur ! »

Avant de rappeler à lui cette fervente religieuse, Dieu la visita par la souffrance. Un rhumatisme articulaire, qui lui déforma tous les membres, la retint deux ans crucifiée sur un lit de douleur. La sainte martyre offrait à Dieu ses tortures pour la délivrance des âmes du Purgatoire et la conversion des pécheurs : « Je ne tiens pas à guérir, disait-elle ; si le bon Dieu me rendait la santé, je pourrais encore travailler pour lui et acquérir de nouveaux mérites, mais tout cela c'est s'occuper de soi ; laissons le bon Dieu faire ce qu'il voudra. »

Rapprochée de son divin Maître par la souffrance, Mère Saint-Louis-de-Gonzague avait déjà adressé un suprême adieu aux choses de ce monde. Plusieurs mois avant sa mort, elle donna un exemple de détachement absolu, en priant la Supérieure de

disposer de sa cellule et de la stalle qu'elle occupait au chœur.

« Il n'y a plus, disait-elle en ces derniers jours, que la fontaine d'eau vive qui puisse me désaltérer! » Le 4 septembre 1900, Dieu exauçait son vœu. Mère Saint-Louis-de-Gonzague était âgée de soixante-et-onze ans.



CHAPITRE XII

Mère Marie-Geneviève Rault. — « Mon dernier cantique ». — Mère Saint-Jean-Berchmans Allinger. — Mère Marie-Emilienne Rogerie. — Mère Marie-du-Crucifix Georgelin. — Monsieur l'abbé Le Fèvre. — Mère Marie-de-l'Incarnation Le Cerf.

En 1869, deux jeunes artistes, Mère Saint-Jean-Berchmans Allinger, Mère Marie-Emilienne Rogerie, prenaient, à quelques mois de distance, les livrées de l'Ursuline. Leur venue ajoutait un nouveau lustre à la réputation musicale que s'était acquise le monastère, et rehaussait l'éclat de ses cérémonies religieuses qui attiraient déjà, dans la chapelle extérieure, un public choisi.

On peut attribuer cette double vocation aux prières de Mère Marie-Geneviève Rault, l'une des Sœurs de noviciat de Mère Cœur-de-Marie.

Cette excellente pianiste avait un don spécial pour enseigner aux enfants les principes de son art, elle dirigeait aussi avec succès le chant sacré.

En 1865, une grave fluxion de poitrine mit ses jours en danger. « Ma fille, lui dit l'aumônier « M. Le Fèvre, si vous disparaissiez, qui vous « remplacerait dans la maison ? Vous allez de- « mander au bon Dieu votre guérison et deux « novices pour vous seconder. »

La malade obéit, revint à la santé, se vit confier la direction des novices, et forma ainsi à la vie

religieuse les deux postulantes qu'elle avait obtenues à la communauté.

Il semble d'ailleurs que Dieu n'eût prolongé l'existence de Mère Marie-Geneviève que pour lui accorder cette joie. Une maladie de langue se déclara bientôt ; mais ce fut en vain, cette fois, que l'on pria la malade de solliciter du ciel un nouveau miracle : bien qu'elle fût encore dans la pleine maturité de sa vie et de son talent, elle répondit : « Je ne suis plus utile, je me trouve remplacée mieux qu'on ne pouvait l'espérer ! »

Se sentant mourir, Mère Marie-Geneviève, dans un dernier élan de son amour pour Dieu, composa, le jour anniversaire de sa profession, les versets d'un poème, qu'elle intitula : « *Mon dernier Cantique.* » Un sentiment de piété nous porte à transcrire ici ce suprême acte de foi, d'amour et d'adoration (1).

MON DERNIER CANTIQUÉ

Trinité Sainte, Père, Fils et Saint-Esprit, avant de quitter cette terre, je vous demande une grâce, celle de continuer à vous bénir jusqu'à la consommation des siècles, dans le lieu où mon corps attendra le jugement. A cette fin, je veux inviter toutes les créatures à vous offrir, à ma place, un concert d'hommages et de glorification. Daignez l'agréer, ô mon Dieu, comme si je vous l'adressais effectivement de ma tombe jusqu'à la fin des siècles.

(1) Bien que ce poème soit inséré dans la *Vie de Mère Sainte-Emilie*, il nous a paru que nous ne pouvions nommer Mère Marie-Geneviève sans le reproduire.

Terre qui me couvres, loue le Seigneur !

Manifeste la conviction où je suis, que toute créature n'est que cendre et poussière : par toi, je veux rendre à Dieu mille actions de grâces du vœu de pauvreté que j'ai eu le bonheur de faire, et, le renouvelant, dire sans cesse : « *Mon Seigneur et mon tout.* »

Buis qui entoures ma tombe, loue le Seigneur !

Exalte sa sainteté infinie, *Saint, Saint, Saint est le Seigneur* ; publie la grande miséricorde qu'il m'a faite en me choisissant pour épouse, malgré mon extrême indignité ! Renouvelle sans cesse en mon nom le vœu de chasteté qu'il m'a donné de faire : « *Mon Bien-Aimé est à moi, et je veux être à lui à jamais.* »

Croix de verdure étendue sur ma tombe, loue le Seigneur !

Je te baise avec bonheur et avec respect, comme l'expression de la volonté de mon Dieu et de l'obéissance que je lui ai vouée, que je désire renouveler à chaque instant. Je ne suis pas surprise si parfois tu te couvres de fleurs, car l'obéissance a toujours été le soutien et la consolation de ma vie. C'est avec transport que je me sou mets de nouveau et pour toujours à cette adorable volonté et que je veux sans cesse redire : « *Non ma volonté, mais la vôtre.* » — « *Notre Père, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* » Chère petite croix, comme épitaphe, tu révéleras une seule chose : « *Ici s'accomplit, par choix et élection, la très aimable volonté de Dieu.* »

Arbres qui ombragez ce lieu solitaire, louez le Seigneur !

Que le balancement de vos branches et le tremblement de votre feuillage soient agréés de mon Dieu

comme autant d'inclinations profondes, autant d'actes d'adoration envers sa divine Majesté à qui je veux dire sans cesse, unie aux chœurs angéliques : *Amen ! A Dieu appartient l'honneur, la puissance et la force dans les siècles des siècles. Amen.*

Petits oiseaux qui visitez ce cimetière, louez le Seigneur !

Que votre ramage soit un hymne de louange et d'actions de grâces pour tous ses bienfaits !

Benedicamus Domino. Deo gratias.

Croix de granit qui domines ce lieu, loue le Seigneur !

Par toi, je veux faire profession publique de ma foi, et témoigner le désir que j'ai de son triomphe dans tout l'univers.

Mon Dieu, je crois fermement tout ce que la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine m'ordonne de croire, parce que vous le lui avez révélé. O Dieu, que toutes les nations vous connaissent et que tous les peuples vous servent et vous adorent !

Lierre qui ornes le mur béni de cette enceinte, loue le Seigneur !

Tu seras l'interprète de mon espérance. Plus faible que toi, mais appuyée sur le Tout-Puissant, je dirai : *« Mon Dieu, j'ai espéré en vous, je ne serai pas confondue. »*

Saule pleureur, loue le Seigneur !

Avec toi je veux m'abaisser profondément devant mon Juge pour les fautes sans nombre que j'ai commises et pour l'expiation desquelles je suis heureuse d'être dans cette fosse sous les pieds de tout le monde,

répétant dans l'amertume de mon âme : *« Mon Dieu, j'ai un grand regret de vous avoir offensé ; ayez pitié de moi selon votre grande miséricorde et effacez mes péchés selon la multitude de vos bontés !... »*

Petits insectes qui vous remuez en ce lieu, louez le Seigneur !

Que tous vos mouvements soient autant de témoignages des services que je désirerais rendre à mon Créateur, mon Roi et mon Maître !

Et vous, arbustes et fleurs, qui croissez ici, exprimez les différents actes de vertus par lesquels je voudrais glorifier mon Dieu.

Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, dans tous les siècles. Amen.

Mur d'enceinte, loue le Seigneur !

Par toi je veux remercier Dieu de cette clôture bénie dans laquelle il m'a réfugiée à l'abri des dangers du monde ; tu diras donc pour moi : *« O Jésus, prisonnier d'amour au saint Tabernacle, je veux être prisonnière en cette maison jusqu'à la fin des siècles. »*

Grottes pieuses placées près de ce cimetière, louez le Seigneur !

Soyez un témoignage de ma profonde reconnaissance envers Jésus, mon divin Sauveur, à qui je veux dire sans cesse avec l'Eglise : *« Nous vous adorons, ô Jésus, et nous vous bénissons, parce que vous avez racheté le monde par votre croix. Père éternel, au nom de Jésus, miséricorde ! »* Soyez également un témoignage de mon amour envers Marie, ma Mère, à qui je veux adresser un dernier et immortel salut : *Salve Regina ! Spes nostra salve ! Ave Maria !*

Mademoiselle Léonie Allinger, la première des jeunes postulantes de Mère Marie-Geneviève, était originaire de Strasbourg. M. Allinger, son père, riche fabricant de pianos, jouissait dans cette ville d'une grande considération. Sa fille qui avait reçu une éducation soignée, possédait une très belle voix et un remarquable talent de pianiste. Les artistes, reçus chez son père, prenaient plaisir à entendre et à applaudir la jeune virtuose; sa réputation avait même franchi ce cercle intime car Mademoiselle Allinger s'était fait entendre dans des concerts de bienfaisance; les compte-rendus des journaux de l'époque ont dit avec quel succès! (1)

Ces éloges n'avaient aucune prise sur sa charmante modestie; son affabilité, ses manières gracieuses lui attiraient toutes les sympathies, sa piété tendre et fervente l'élevait au-dessus des

(1) *Courrier de la Moselle*, 19 mars 1861. — Le concert au profit des victimes de la Syrie a eu lieu hier dans la salle de la Mairie de Strasbourg. Les personnes qui ont assisté à cette soirée n'ont pas eu seulement l'occasion de faire une bonne œuvre, elles ont encore eu le plaisir d'entendre de la bonne, de la très bonne musique. M^{lle} Allinger a joué plusieurs morceaux avec un talent remarquable: d'abord le trio en *fa* mineur, pour piano, violon et violoncelle, avec le concours de deux artistes de premier ordre, MM. Schwaerderlé et Ondshoorn; puis la grande fantaisie de Woos sur le pardon de Ploërmel, et la grande polonaise de Chopin. M^{lle} Allinger a révélé dans ces deux morceaux toutes les qualités d'une pianiste distinguée. Son jeu brillant et facile a provoqué les applaudissements de la salle entière.

L'Alsacien, du 16 décembre 1863. — Samedi dernier, l'Union Musicale a donné un grand concert au foyer du Théâtre. La *Cavatine* pour mezzo soprano que M^{lle} Allinger a chantée en musicienne consommée lui a valu un brillant succès; M^{lle} Allinger s'est déjà fait connaître comme pianiste de premier ordre, nous avons à la féliciter aujourd'hui comme gracieuse chanteuse qui joint à ses beaux talents la plus grande modestie.

flatteries et des séductions du monde. A dix-huit ans, elle se promit de n'appartenir qu'à Dieu seul, elle se consacra dès lors uniquement au bonheur des siens, refusa de brillants partis, et reporta toute sa tendresse sur son père, sur un frère qu'elle aimait plus qu'elle-même.

Ce ne fut qu'à vingt-huit ans, pendant les souffrances d'une longue maladie, que lui vint la pensée de la vie religieuse. Elle prit l'engagement d'entrer dans le cloître si elle recouvrait la santé.

Son directeur, un Jésuite, qui avait donné plusieurs retraites à Quintin, lui fit connaître la communauté des Ursulines.

A peine guérie, la jeune fille dit à son frère qu'elle sentait le besoin, pour se remettre tout à fait, de changer de milieu, qu'on lui avait parlé d'une communauté de Bretagne où on la recevrait volontiers pour quelque mois, mais que prévoyant l'opposition de leurs parents, elle se confiait à lui, afin qu'il l'aidât à faire secrètement ses préparatifs de voyage. M. Allinger, loin de soupçonner les intentions de sa sœur, se prêta de bonne grâce à son désir!

Le jour du départ, la jeune fille avait le cœur oppressé, en embrassant à la gare ce frère chéri, sachant qu'elle lui disait adieu; lui comptait sur une courte séparation.

M^{lle} Allinger arriva au couvent de Quintin au mois de septembre 1869, aussitôt après elle écrivit à ses parents et leur fit part de sa décision. Elle rencontra d'abord la plus vive résistance, puis la volonté des siens parut fléchir, lorsqu'une tentative de son frère vint mettre à l'épreuve la constance et la fermeté de la postulante.

M. Allinger arriva au couvent pour voir sa sœur;

il apportait un piano de la fabrique de son père, et demanda à l'accorder sur place avec le concours d'un ouvrier qui l'accompagnait.

Mais quel coup de théâtre ! Sœur Saint-Jean-Berchmans reconnaît, sous son costume d'ouvrier, un jeune homme d'excellente famille, qui avait sollicité sa main au pays natal !

Le dessein de ces messieurs se devinait sans peine, exercer une pression sur la jeune fille et l'arracher au cloître. Après un court entretien, Sœur Saint-Jean Berchmans se retira, et fit savoir à l'ami de son frère qu'elle ne le reverrait plus. Le jeune homme, désolé de son échec, répondit par des menaces.

Trois jours après, revenait M. Allinger. Sur ses instances, on lui permit d'entrer quelques instants dans la clôture pour embrasser sa sœur. Mais au moment où celle-ci le reconduisait à la porte de sortie, il la saisit vivement et voulut l'entraîner au dehors, où son ami les attendait avec une voiture.

La postulante, poussant un cri, fit un violent effort pour se dégager et courut s'enfermer dans un appartement voisin. Après quelques péripéties, on parvint à faire sortir M. Allinger du monastère.

Le soir même, il partait pour Saint-Brieuc, déposer une plainte près du procureur impérial.

Le jour suivant, la supérieure, Mère Sainte-Emilie, et Sœur Saint-Jean Berchmans étaient convoquées à l'évêché pour le lendemain.

La scène se passa dans l'un des salons du palais épiscopal. Le procureur donna lecture de la déposition de M. Allinger et pria la jeune fille d'exposer sa défense. Après avoir répondu avec sang-froid à toutes les questions qui lui furent posées, Sœur Saint-Jean Berchmans ajouta : « Vous êtes sans

doute disposé, Monsieur, à respecter ma liberté et à me rendre justice. — Oui, Mademoiselle, répondit le magistrat. — Alors, laissez-moi rentrer dans la communauté de Quintin, d'où je suis sortie contre mon gré, et où je veux vivre et mourir. »

Le jugement rendu en faveur de Sœur Saint-Jean Berchmans, Mère Sainte-Emilie fut introduite, et la jeune fille lui fut rendue.

M^{lle} Allinger prononça ses vœux le 20 mars 1871. Pendant sa retraite de profession, elle goûta une joie, une paix toutes célestes.

« Que Jésus est bon,
« disait-elle à sa mère
« Maitresse, il a tout fait
« en moi pour me pré-
« parer au grand jour,
« et il m'a laissé croire
« que j'y avais une part.
« C'est ainsi qu'on me
« traitait lorsque j'étais
« enfant, quand j'avais
« fait quelques points sur les ouvrages que je
« voulais offrir à ma mère, une autre faisait le
« reste, et c'est moi qui en avais tout l'hon-
« neur. »

La carrière religieuse de Mère Saint-Jean Berchmans fut courte. Mais la jeune Ursuline, attirée irrésistiblement vers Dieu, sut gravir en peu de temps les sommets de la perfection. Elle apprit à dominer son naturel ardent, sa sensibilité d'artiste,



Mère Saint-Jean Berchmans
ALLINGER.

un calme extérieur inaltérable masquait ses luttes et ses souffrances intimes.

Son amabilité, sa douceur, sa prévenance relevaient le charme de sa vertu. Remplie d'égards et d'attentions pour les religieuses âgées, toujours disposée à rendre service, elle prévenait les moindres désirs de ses sœurs, mais elle marquait une préférence pour celles qui avaient moins de brillant que les autres, pour les infirmes, pour celles qui souffraient ; avec tact et simplicité, elle s'effaçait pour n'éclipser personne. Un mot résumait les impressions de tous ceux qui l'approchaient : « Oh ! qu'elle est bonne ! »

Sa confiance en Dieu était sans limite : « Elle aimait à s'appeler la petite brebis du bon Dieu ! »

Les élèves l'entouraient d'un culte passionné : n'avait-elle pas tout ce qui peut séduire jusqu'à l'enthousiasme de jeunes imaginations ? Mais elle ne craignait rien tant que de s'attacher naturellement, même aux personnes qui lui témoignaient de l'affection et lui faisaient le plus de bien, et elle avoua un jour, que, dans ses rapports avec les élèves, elle n'avait jamais pensé qu'à plaire à Dieu.

La nature était pour elle un livre ouvert qui lui rappelait la puissance et la bonté du Créateur. Elle était intarissable devant ses beautés : les fleurs, les oiseaux, le soleil, la rosée, tout l'élevait vers Dieu.

Simple et candide, elle n'avait aucune complaisance pour son superbe talent. Au moment de se produire, elle ressentait toujours un certain trouble, vite dissipé, lorsqu'elle avait dirigé son intention, « afin, disait-elle, de ne pas chanter une seule note qui ne fût pour Dieu ! »

Il suffisait d'entendre une fois sa voix si pure, si exercée, si étendue, pour se convaincre, que

l'expression de ses nuances, l'artiste la puisait dans son ardente piété : « Lorsqu'il y a beaucoup de monde dans la chapelle je ne chante jamais mieux, avouait-elle, parce que je me dis : on vient peut-être par curiosité, mais si je puis éveiller une émotion religieuse dans les cœurs, on ne s'en ira pas sans dire quelque chose au bon Dieu ! »

Une âme si belle ne pouvait rester longtemps éloignée de son centre. Après quatre ans de vie religieuse Mère Saint-Jean Berchmans fut atteinte d'une maladie de poitrine.

Ses parents, qui n'avaient pu se résigner à en vivre séparés, saisirent le prétexte de sa maladie, pour chercher à la ramener auprès d'eux. Madame Allinger fit deux fois en trois semaines le voyage de Strasbourg à Quintin ; elle obtint de l'autorité diocésaine la permission d'entrer dans la communauté, et mit tout en œuvre pour déterminer sa fille à la suivre, voulant, disait-elle, la faire passer l'hiver à Pau. La résistance de la malade ne la découragea pas. A peine rentrée à Strasbourg, elle envoya son fils tenter une démarche près de sa sœur. Mère Saint-Jean Berchmans répondit à son frère, admis à la voir, par les effusions de la plus vive tendresse, mais resta inébranlable.

Devant ces instances, dans la crainte que sa famille ne vint, à sa mort, réclamer ses restes, la jeune religieuse rassembla ses dernières forces pour exprimer, par un acte testamentaire, sa volonté formelle de reposer dans le cimetière de la communauté.

La fervente malade, qui avait offert sa vie pour l'Eglise et le Souverain Pontife, voyait la mort s'approcher comme une amie. Nulle n'avait senti plus vivement qu'elle le contre-coup des

événements douloureux de 1870 qui avaient mis un voile de deuil sur l'Église et sur la France. « Je ne suis jamais embarrassée, écrivait-elle le 20 août 1873, dans une lettre intime, pour demander à Dieu. Je n'ai qu'à jeter les regards vers notre pauvre Alsace et Lorraine, puis vers Rome, qu'aussitôt je suis profondément émue, et que mon cœur devient tout à fait éloquent pour discourir avec Celui qui tient dans sa main la balance de la justice. »

Les premiers jours d'automne la virent décliner peu à peu : « Quand irai-je au ciel ? » demandait-elle le jour de la Toussaint, dans son impatience de quitter les souffrances et les pleurs de l'exil.

« Comment voulez-vous que j'appréhende la mort ? disait-elle. Pourquoi craindrais-je de me présenter devant Dieu ? Toute ma vie ne lui ai-je pas dit chaque matin : Seigneur, me voici pour faire votre volonté. Que sera-t-elle à ma dernière heure cette volonté ? Celle d'un Père miséricordieux qui m'attirera à lui. »

« Quand je vais paraître devant Dieu, ajoutait-elle un autre jour, je me jetterai dans ses bras, et je me tiendrai si fortement attachée à lui qu'il ne pourra me rejeter ! »

Les noces d'or de la Mère Sainte-Emilie se préparaient pour le 17 novembre : « Je ne veux pas être un trouble fête », répétait la mourante, qui, hantée par cette appréhension, pria Dieu de l'appeler au ciel avant la cérémonie du cinquantenaire. Sa prière fut exaucée, elle s'éteignit le 15, un peu avant midi.

Dans son agonie elle n'avait manifesté qu'une crainte : celle que la mort la surprit dans un moment où elle ne prierait pas !

« Bien près du départ, écrivait à M. Allinger la Supérieure, Mère Cœur-de-Marie, qui avait recueilli son dernier soupir, elle souriait encore à la pensée de faire sa partie dans les concerts du ciel, et d'y chanter le Dieu qu'elle avait tant de fois chanté ici-bas... »

« Par une disposition toute providentielle, sa dépouille reposa au milieu des guirlandes et des lys disposés dans le chœur pour la fête du lendemain : N'allait-elle pas, d'ailleurs, elle aussi, s'asseoir au banquet de noces ? » (1)

Son émule et sa compagne, M^{lle} Blanche Rogerie, enfant chérie du monastère, et nièce de Mère Sainte-Emilie, confiée toute jeune à la direction de sa tante, à qui elle voua une tendresse toute filiale, regardait le couvent comme sa maison de famille : « Blanche, écrivait Mère Sainte-Emilie, pendant les quelques années que sa nièce passa dans le monde, trouve la communauté le lieu le plus délicieux de la terre ; elle l'aime trop, la chère petite, car sa mère ne veut pas lui permettre d'y revenir, à cause du chagrin qu'elle conserve lorsqu'elle retourne à Saint-Servan. On craint qu'elle ne se fasse religieuse. Pourquoi craindre ? Ne serait-elle pas mieux dans le cloître que dans le monde ? » (2)

Cette perspective fut bientôt une réalité. La postulante apportait à son cher couvent un beau talent de musicienne. Ses études musicales, commencées au pensionnat de Quintin, s'étaient continuées à

(1) *Vie de la Révérende Mère Sainte-Emilie*, par une religieuse de son Ordre.

(2) *Vie de la Révérende Mère Sainte-Emilie*, par une religieuse de son Ordre.

Saint-Servan, puis à Paris, où elle avait reçu les leçons de Marmontel et de Le Couppey. Ces maîtres, étonnés de rencontrer une élève aussi brillante, avaient peine à croire qu'elle s'était formée dans un milieu de province.

Mère Marie-Emilienne prononça ses vœux le 31 mai 1871. L'enseignement de son art occupa une grande partie de sa vie religieuse, elle excella dans la direction de la musique et du chant sacré, et déploya sur l'orgue toute l'ampleur de son magnifique talent.

« Pendant cinq ans, elle dirigea le pensionnat et se servit des ressources d'une piété ingénieuse pour gagner à Dieu le cœur de ses élèves. Jusqu'à la fin de sa carrière, Mère Marie-Emilienne bénit le ciel d'avoir placé à ses côtés la vénérable tante qui l'avait formée à la vie apostolique de l'Ursuline (1). »

De la même époque, ou à peu près, voici deux ravissantes et angéliques figures : Mère Marie-du-Crucifix Georgelin et Mère Marie-de-l'Incarnation Le Cerf. Ces petites saintes ont à peine entrevu le monde ; dans la vie religieuse, elles n'ont eu que le temps de se donner à Dieu, de tremper leurs lèvres au calice de la souffrance, de laisser un souvenir embaumé d'un parfum de candeur et d'héroïques vertus.

La première, M^{lle} Marie Georgelin, vint au monde avec une maladie organique du cœur. Dès son bas âge, elle ressentait de pénibles suffocations. Ses parents, riches propriétaires ruraux, habitaient un gros bourg. Quand sa bonne voyait souffrir la

(1) *Vie de la Révérende Mère Sainte-Emilie*, par une religieuse de son Ordre.

petite Marie, elle la portait à l'église ; aussitôt entrée dans le lieu saint, la pauvre petite cessait de se plaindre et ne paraissait plus sentir son mal : « Ce n'était pas une enfant ordinaire, rapportait M^{me} Georgelin, à peine sortie de l'inconscience du premier âge, aller à l'église, dire sa prière, c'était tout son bonheur ! »

Les Sœurs du Saint-Esprit, qui tenaient l'école du village, lui donnèrent ses premières leçons. Appliquée, docile, respectueuse, Marie exerçait une bienfaisante influence sur ses compagnes. Un jour que l'une d'elles répondait à ses exhortations : « Je le ferai pour vous. — Oh ! non ! protesta la pieuse enfant, faites-le pour le bon Dieu. »

A onze ans, elle se traça un règlement de vie et le suivit en tous points avant d'entrer en pension. Elle y avait son heure pour la méditation et la lecture spirituelle, chaque matin, elle assistait à la sainte messe, et dans l'effusion de son ardente piété, laissant de côté les formules des manuels, elle s'épanchait cœur à cœur avec Dieu : « Je prends mon chapelet en main, avouait-elle à l'une de ses amies, pour ne pas mal édifier les bonnes gens qui me voient et qui pourraient croire que je ne fais rien pendant le saint sacrifice. »

Mais les paysans ne se trompaient pas sur le compte de celle qu'ils appelaient communément : « notre petite sainte », et lorsqu'elle partit pour le pensionnat de Quintin : « Puisqu'elle va au couvent, dirent-ils, elle n'en reviendra pas ! »

Son éducation terminée, elle rentra cependant dans sa famille, mais elle avait laissé le meilleur d'elle-même au couvent. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, qu'elle sollicita l'autorisation d'y rentrer ; elle avait dix-sept ans, ses parents mirent

en avant son âge, son peu de santé, et refusèrent d'abord de se prêter à son désir. La jeune fille devint si triste que son père lui dit enfin : « Eh ! bien,



Mademoiselle Marie GEORGLIN,
en religion Mère Marie-du-Crucifix.

va essayer, et tu verras toi-même que c'est impossible ! »

Un an ne s'était pas écoulé depuis son départ du pensionnat. L'élève de la veille reparut sous le bonnet blanc des postulantes. Plutôt petite, de figure ronde et fraîche, avec une expression de douceur ingénue, Sœur Marie-du-Crucifix était d'un abord facile, presque enjoué, tout en elle accusait la suavité, la charité, la modestie, la paix; son recueillement frappait même les élèves.

Dans l'humble effacement de la vie commune, elle trouva le secret de la perfection qu'un écrivain (1) qui ne se pique pas habituellement de catholicisme définit : « L'attention à faire les petites

(1) René Boylesve.

« choses comme grandes, à cause de la Majesté de « Jésus-Christ qui les fait en nous ! » Elle eut la passion de se renoncer, comme le Sybarite de s'accorder tous les raffinements de la vie. Sur son aveu, en se rendant de sa cellule au chœur, elle pratiquait une vingtaine d'actes de mortification intérieure et d'obéissance, et cette cellule était située au premier étage !

Au pensionnat, elle avait montré certaines aptitudes pour le dessin. Il était naturel qu'on l'y appliquât. Docilement, Sœur Marie du Crucifix se mit au travail; l'ennui qu'elle en éprouvait n'a été connu que par ses confidences à ses supérieures. Dieu récompensa son obéissance; elle acquit dans son art un joli talent.

La santé de Sœur Marie du Crucifix se maintint jusqu'à sa profession, puis sa pénible maladie reparut, les suffocations devinrent de plus en plus fréquentes, l'oppression ne la quitta plus ! « Nous ne garderons pas longtemps cette chère enfant, disait la supérieure, elle n'a plus rien à faire ici-bas, elle est mûre pour le ciel ! »

Le 24 mars 1871, elle terminait ses souffrances; elle était âgée de vingt-quatre ans.

Ses parents ont longtemps conservé la lettre de Mère Sainte-Emilie qui leur annonçait la fatale nouvelle. Cette lettre débutait par ces mots : « Notre petite sainte vient de s'envoler au paradis. »

Le jour de sa mort, l'une de ses sœurs de noviciat confiait à l'aumônier de la maison qu'elle ne l'avait jamais vue commettre la plus légère infraction à la règle. M. Le Fèvre, qui avait sondé les replis de cette âme angélique, répondit : « Je ne crois pas qu'elle ait commis même une faute vénielle

volontaire, et quand maintenant elle ferait des miracles, je n'en serais pas surpris. »

Mère Marie de l'Incarnation, dans le monde Marie Le Cerf, était l'aînée d'une famille de six enfants. Sa piété précoce semble lui avoir été transmise par les siens comme un précieux patrimoine.

Cette vertu fut la caractéristique de son oncle, M. l'abbé Le Fèvre, qui fut pendant quinze années le directeur et l'aumônier de la communauté.

M. Le Fèvre s'était senti appelé de bonne heure au sacerdoce, mais sa piété d'écolier prit un nouvel essor dans sa vie de séminariste; son cours de philosophie terminé, ses condisciples ne furent pas surpris de le voir s'acheminer vers le séminaire des Missions Etrangères de la rue du Bac.

Sa santé, trop délicate pour les fatigues de l'apostolat lointain, ramena le jeune abbé à Saint-Brieuc.

En 1861, il remplaçait M. Le Sage, au monastère de Quintin; et l'on s'aperçut vite que ce choix était une nouvelle marque de la paternelle bienveillance de Mgr David, pour une maison d'éducation qu'il prisait plus que toute autre!

La bonté, la simplicité de M. Le Fèvre lui permirent d'exercer autour de lui une grande influence, il s'en servit en vue des intérêts supérieurs de la religion; plusieurs familles quintinaises ont contracté envers lui une dette de reconnaissance, mais son dévouement allait d'abord et avant tout à sa chère Communauté.

A quatorze ans, sa nièce Marie sentait déjà les attrait du divin époux. Trop jeune encore pour entrer dans le cloître, à force d'instances et à condition de le renouveler tous les six mois, elle obtint

de son confesseur la permission de prononcer le vœu de virginité.

A quelque temps de là, elle profitait d'un séjour de son oncle chez elle pour lui confier ses ardentes aspirations vers la vie religieuse. M. Le Fèvre accueillit ces ouvertures avec bonté, et se chargea de faciliter à la jeune Marie l'entrée du noviciat de Quintin. Comme elle n'avait que quinze ans, on décida qu'elle passerait d'abord une année au pensionnat. Elle s'y montra un modèle de piété et de bonne volonté au travail.

Au mois de mai, la veille de la clôture de la retraite des élèves, Marie écrivit ces lignes trouvées après sa mort :

« Que je suis heureuse, j'ai la permission de renouveler mon vœu de virginité; demain, après la communion, je me donnerai pour un an à mon Dieu, je lui demanderai de le faire un jour pour l'éternité. Je solliciterai aussi de ce divin Sauveur, qui ne pourra rien me refuser, qu'il avance un peu, ne serait-ce que d'un jour, mon entrée au noviciat. »

Dans les notes de cette même retraite, on trouve encore ces réflexions : « Que celui qui veut venir après moi, prenne sa croix, qu'il la porte tous les jours de sa vie et qu'il se renonce à soi-même !... » « Oui, mon Dieu, je l'accepte, cette croix, lourde ou légère, celle que vous voudrez me donner, je la presse contre mon cœur, je l'unis à la vôtre, je veux toujours dire : « Que votre volonté soit faite, ô mon Dieu ! » je regarderai comme perdu un jour durant lequel je n'aurai pas porté la croix. O mon Sauveur ! Donnez-moi la force, et après cela, envoyez-moi toutes les croix qu'il vous plaira. La croix sera ma vie. Que je ne connaisse

« d'autre science que Jésus crucifié pour mon amour, et tout me sera facile. »

Cette jeune fille de seize ans comprenait déjà que l'amour se prouve par la souffrance. Dieu ne tarderait pas à répondre à son ardente prière.

Vers la mi-juillet, Marie quittait ses compagnes, et le 26, fête de Sainte Anne, elle entra au noviciat.

« Ma fille, lui répétait son oncle, une religieuse ne doit jamais s'excuser ; tant que vous ne vous y serez pas accoutumée, vous ne connaîtrez l'humilité que de nom. » La novice suivit ce conseil à la lettre. L'humilité lui devint si naturelle, qu'elle semblait pratiquer cette vertu sans peine et sans combat.

Son profond respect pour les supérieures, son esprit d'obéissance, sa simplicité dans ses rapports avec Dieu touchaient à la perfection. Elle avait une prédilection spéciale pour le mystère de la Passion. Chaque matin, avant l'oraison, elle faisait l'exercice du chemin de la Croix, afin de s'unir pour toute la journée aux humiliations, aux souffrances, à la mort cruelle de son divin Maître.

Son caractère porté à l'exagération, la faisait prendre au sérieux le moindre ennui ; elle souffrait plus qu'elle n'aurait dû le faire, mais toujours avec patience, car elle voyait la volonté de Dieu dans tout ce qui lui arrivait de pénible.

Rien ne la distinguait du côté de l'intelligence, mais si son esprit naturel était ordinaire, Dieu lui avait départi au suprême degré l'esprit religieux.

Pendant sa retraite de profession, Sœur Marie de l'Incarnation s'était offerte à Dieu pour travailler longtemps à sa gloire, mais encore mieux

pour faire partout, et en toutes choses, son adorable volonté.

Presque aussitôt après sa santé s'altéra. Elle s'était déjà plainte quelquefois de douleurs dans la région lombaire ; ses douleurs s'aggravant, amenèrent la paralysie des membres inférieurs, une toux opiniâtre acheva d'épuiser la malade.

Devant ce mal cruel, on tenta la chance d'un traitement plus affreux encore. Deux fois, des fers rouges furent appliqués sur le dos de la malade. Celle-ci ne proféra pas une plainte pendant l'opération, mais elle avoua ensuite que cette torture lui avait fait comprendre faiblement les souffrances des âmes du purgatoire.

A ces douleurs physiques s'ajouta le martyre des peines intérieures ; jamais position ne fut plus crucifiante. Morte à elle-même, la malade embrassait amoureusement cette croix qu'elle avait souhaitée. Une seule parole qui revenait sans cesse sur ses lèvres desséchées la consolait et la soutenait : « Mon Jésus m'est tout en toutes choses ! »

Après de longs mois d'une sorte d'agonie, la fin de Mère Marie de l'Incarnation se précipita. L'après-midi du 25 juillet 1878, elle se leva comme à l'ordinaire, et le médecin lui-même ne vit, chez elle, nul danger immédiat. Elle s'éteignait le soir vers dix heures.

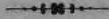
Une autre religieuse, Sœur Sainte-Lucie, mourante depuis la veille, survécut à sa compagne d'infirmierie, dont la plupart des religieuses n'apprirent la mort que le lendemain matin.

La nuit même, une sœur converse fit un rêve singulier. Elle vit un chœur de vierges qui semblait faire escorte à une âme bienheureuse. La religieuse demanda qui c'était : « C'est, lui fut-il répondu,

notre sœur que nous venons chercher pour l'emmener avec nous! » La dormeuse s'éveilla, persuadée que Sœur Sainte-Lucie avait échangé les douleurs de l'exil pour les joies de la Patrie Céleste. On juge de sa surprise quand elle apprit la mort de Mère Marie de l'Incarnation, de l'émotion de la Communauté lorsque la bonne et simple fille raconta son rêve, au moins étrange.

La jeune martyre, endormie dans la paix du Seigneur, parut sur son lit de mort véritablement transfigurée. Le calme, la sérénité de ses traits prétaient à sa physionomie une beauté qu'elle n'avait jamais connue. C'était comme l'attestation et le reflet de la béatitude de cette virginale enfant de vingt et un ans!

Sœur Marie du Crucifix, Sœur Marie de l'Incarnation, et vous, Sœur Marie de la Nativité, leur suave compagne, dont il nous eût été doux de parler; gracieuses fleurs du cloître, ignorées du monde, vous avez eu pourtant le plus enviable destin. C'est aux âmes faites à votre ressemblance que Jésus songeait, lorsque cette bénédiction tomba de ses lèvres rédemptrices: « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu! » Ravies dès votre enfance par cette vision ineffable, vous avez beaucoup aimé Dieu, et trouvé dans cet amour, le principe et la consommation de la sainteté.



CHAPITRE XIII

L'œuvre de l'Éducation des Ursulines de Quintin. — Mère Marie-Angèle Pléven. — Mère Saint-Vincent-de-Paul Blivet. — Mère Sainte-Euphrasie Ropert. — Révérende Mère Saint-Jean-l'Évangéliste Veillet Dufrêche. — Première visite de Mgr Fallières au couvent. — Mère Saint-Augustin Perrin. — Mère Sainte-Angèle Le Gac de Lansalut.

Les pages ont succédé aux pages, notre récit touche à sa fin. Nous n'y avons accordé qu'une place restreinte aux souvenirs du pensionnat. Nous nous sommes attardées sous les cloîtres où les élèves passaient en silence, rarement nous avons franchi le domaine de leurs études et de leurs jeux. C'est qu'il faudrait pour le faire un autre volume, un volume écrit en collaboration avec toutes celles qui doivent à nos bonnes Mères leur éducation chrétienne. Un livre où chacune exprimerait sa reconnaissance, ses regrets pour ce qui n'est plus, sa confiance dans un avenir réparateur. Malgré tout ce livre resterait au-dessous de la vérité. Quoi que nous fassions, nous ne rendrons jamais une justice complète à nos chères Educatrices, parce qu'elles ont employé « les ressources « pas à briller, mais à se diminuer au profit d'une « belle cause (1). »

L'excellence d'une éducation ne se compare

(1) *Christianisme et culture féminine*, Lucie Félix-Faure-Goyau.

d'ailleurs et ne se prouve que dans la pratique de la vie. La flamme de la divine charité allumée dans le cœur de l'enfant, la vérité déposée dans son intelligence, sa volonté affermie dans le bien, ses instincts égoïstes réprimés, tout cela, c'est l'œuvre de l'éducation ; œuvre à longue portée qui prépare aux grands devoirs et aux sérieuses obligations de l'avenir.

C'est là qu'il faudrait suivre les élèves des Ursulines, les montrer dans leurs rôles de filles, d'épouses, de mères, les surprendre dans l'intimité du foyer domestique où « la femme consacre ses efforts à cet art subtil et délicat de la vie quotidienne qui ne laisse aucune trace peinte sur la toile, gravée sur le marbre ou sculptée dans la pierre, mais qui peint ou sculpte des traits de sérénité jusqu'au fond des âmes (1). »

Ces traits, à défaut de ceux que nous ne pouvons assembler, nous allons les signaler chez un groupe de religieuses, qui se rattachent toutes à des familles quintinaises.

Ces Filles de sainte Angèle varient d'âge et de caractère, elles sont d'intelligence et de culture inégales, elles appartiennent à des milieux différents ; un rapport commun les unit : l'esprit de foi qui les anime. Des compatriotes ont toujours une certaine confraternité d'âme. Mais qu'est-ce qu'un rapprochement de goûts ou de manières de voir, auprès d'une même conception spirituelle des choses de la vie ?

Cette union des esprits dans la foi, les Quintinaises l'ont connue grâce aux Ursulines. Elevées

(1) *Christianisme et culture féminine*, Lucie Félix-Faure-Goyau.

par elles depuis des générations, toutes, riches ou pauvres, bourgeoises ou artisanes, apprirent à leur école la pratique des plus solides vertus (1).

Quelle force de caractère, par exemple, quelle générosité dans le sacrifice, chez M^{me} Pléven. Elle est veuve et âgée, elle a deux enfants : la carrière de son fils l'a fixé au loin, il lui reste une fille de dix-huit ans. Mais depuis sa sortie de pension, Marie songe à la vie religieuse, une seule chose la retient : quitter sa mère ! Celle-ci apprend en même temps la vocation de sa fille et ses hésitations.

« Ma chère enfant, lui dit-elle aussitôt, suivez la voix qui vous appelle, dès maintenant je veux vous prémunir contre une tentation que l'ennemi de votre salut pourra vous suggérer ; si vous vous sentez dans la suite portée à regretter de m'avoir laissée seule, rappelez-vous que c'est de grand cœur que je vous offre à Dieu, et qu'il m'est plus doux de vous voir vous consacrer à son service que de vous garder auprès de moi ! »

Cette sainte femme, heureuse d'unir ses prières à celles de sa fille bien-aimée, victime immolée derrière les grilles, ne manquait pas d'assister chaque jour à la messe de la communauté. Les infirmités de sa vieillesse la privèrent de ce bon-

(1) En 1873, à l'époque de la restauration du culte de la Ceinture, et de la première fête de Notre-Dame de Délivrance, le maire, M. Garnier-Bodéléac, qui avait la plus respectueuse affection pour Mère Sainte-Emilie, disait que « l'ensemble « merveilleux montré alors par la population quintinaise « était dû à la Mère Sainte-Emilie, qui avait élevé toutes les « mères de famille sans distinction de classe ». (Rapporté par le Révérendissime Dom Guépin, abbé de Saint-Dominique de Silos.)

heur, mais son sacrifice la rapprocha davantage de Celui qui peut seul nous tenir lieu de tout. Quelques heures avant de mourir, elle envoya, par une amie, ce dernier message à Mère Marie-Angèle : « Ma chère enfant, je ne regrette point que vous ne soyez pas à mon chevet pour me fermer les yeux, au contraire, je bénis mille fois le bon Dieu de vous avoir appelée à lui. » Paroles sublimes d'une mère chrétienne.

La même foi robuste distinguait les parents de Mélanie Blivet, Mère Saint-Vincent-de-Paul. Leur charité envers les malheureux était extrême, leur porte était ouverte à toutes les misères, et jamais l'affligé ne se retirait sans consolation.

On raconte que les pauvres journaliers de la campagne qui venaient travailler en ville, apportaient à Mme Blivet leurs pots de soupe pour leur dîner, elle versait sur leurs croûtes de bon bouillon bien chaud et d'appétissants légumes.

Cette femme charitable était venue à quatre ans au couvent de Quintin ; petite orpheline, elle y fut élevée sous la tutelle de sa tante, Sœur Saint-Jean, et ne quitta le monastère, devenu sa maison de famille, qu'en 1792, avec ses bienfaitrices. Elle avait vingt ans et se maria pendant la Terreur ; ce fut la nuit, dans un grenier, que les fiancés, agenouillés devant un héroïque confesseur de la foi, reçurent la bénédiction nuptiale.

Dieu leur donna douze enfants, six s'envolèrent au ciel presque aussitôt après leur baptême. Mélanie, la benjamine, naquit le 8 mars 1808.

Quintin devait aux R. P. Carmes, de posséder des Carmélites du Tiers-Ordre ; ces pieuses filles, liées par le vœu de chasteté perpétuelle, astreintes aux pratiques d'une règle austère, véritables reli-

gieuses au milieu du monde, se consacraient au soin des malades, au soulagement des pauvres, et s'efforçaient de répandre autour d'elles la bonne odeur de Jésus-Christ.

La tante paternelle de Mélanie, Marguerite, se trouvait à cette époque supérieure des Tertiaires. Marguerite, qui n'avait jamais quitté son frère, s'était consacrée à l'éducation de ses enfants.

Tante Marguerite — c'est ainsi qu'on l'appelait — avait soigneusement réglé la journée de ses élèves. Il y avait les heures de travail, de silence, de prières, de récréation. Quelques familles de la ville demandèrent et obtinrent de joindre leurs enfants aux neveux et nièces de tante Marguerite.

Mélanie, assez indépendante de son naturel, supportait difficilement le joug. Son air enjoué, ses saillies, son goût déjà marqué pour la toilette lui attiraient, de la part de sa tante, force remontrances.

La petite fille avait douze ans, quand son frère aîné se maria. Ses parents lui firent faire une toilette en rapport avec celle de ses sœurs aînées ; coiffe brodée, collerette de dentelle, rien n'y manquait. Après la cérémonie, la tante ramassa la belle toilette. Le jour de la mi-août, Mélanie parvint à la soustraire à sa tante et alla se faire coiffer chez une élégante du temps ; ainsi parée, elle assista à la grand'messe, reçut pendant le saint sacrifice les regards désapprobateurs de l'austère Carmélite, qui au retour lui appliqua un soufflet, lui enleva ses beaux atours, et l'obligea d'aller aux vêpres et à la procession avec un costume d'ordinaire.

En grandissant, Mélanie échappa un peu à cette sévère tutelle. Elle devint une jeune fille vive, fraîche, élégante, très recherchée et pleine d'en-

train. Malgré les apparences, elle était pieuse et très près de sa conscience. Ayant dit un jour à une amie que son fichu était mal repassé, elle s'en confessa, de crainte d'avoir fait tort à l'ouvrière.

A dix-huit ans, Mélanie pensa un moment à la vie religieuse, elle se confia à sa sœur aînée, entrée dans la congrégation des Filles du Saint-Esprit. Sœur Saint-Hilaire la présenta au Supérieur, M. Le Mée, grand vicaire de Mgr de la Romagère, et plus tard son successeur sur le siège de Saint-Brieuc. L'ecclésiastique se montra charmé de sa future postulante, mais les choses en restèrent là. Les années passaient, Mélanie manquait de courage pour consommer son sacrifice, elle n'osait non plus y renoncer tout à fait; et refusa plusieurs partis avantageux. Elle dépassait trente ans lorsque la mort foudroyante de son frère aîné jeta la famille dans la désolation. Mélanie, pour sa part, fut atterrée.

« Oh! disait-elle, que cette mort m'a fait réfléchir! » Son chagrin fut si violent, qu'elle se le reprocha plus tard comme un manque de soumission à la volonté de Dieu. Sa mère, qui n'avait pu surmonter sa douleur, succombait dix-huit mois après son fils, puis ce fut le tour de tante Marguerite.

Ces deuils successifs attachèrent plus que jamais la jeune fille aux pratiques de piété. Elle récita chaque jour le petit office de la Sainte Vierge, fit des lectures sérieuses, sans rien changer, toutefois, à ses relations aimables et à une certaine recherche dans ses ajustements.

Sur ces entrefaites, l'une de ses amies entra au couvent, ce fut pour Mélanie le dernier coup de la grâce. Une seule crainte, celle de peiner son père,

atteint d'une maladie de cœur, la retenait encore dans le monde, mais ce fervent chrétien était à la hauteur du sacrifice. Il apprend la perplexité de sa fille, l'appelle et lui dit : « Soyez sûre que le jour où je vous verrai vous consacrer à Dieu sera l'un des plus beaux de ma vie! » Mélanie n'avait plus qu'à prendre ses dispositions.

Elle franchit le seuil du cloître le 2 juillet 1843. La tentation l'y attendait. Au premier moment tout lui déplut; elle pleurait le jour, elle pleurait la nuit, regrettant amèrement ce qu'elle avait laissé. Au bout d'une semaine elle parla de retourner dans sa famille. Sa maîtresse, Mère Sainte-Emilie, avait déjà reconnu chez l'aspirante l'étoffe d'une bonne religieuse : « Ma fille, lui dit-elle, à votre âge, quoi qu'il advienne, trois mois de noviciat vous feront du bien, au bout de ce temps je vous laisserai libre de suivre votre volonté! »

La postulante se mit à l'essai; sous le nom de Sœur Saint-Vincent-de-Paul, elle pratiqua les exercices de la Règle avec une assiduité exemplaire, et lorsque Mère Sainte-Emilie lui demanda quelques semaines plus tard : « Voulez-vous rentrer dans le monde? elle s'écria : — Oh! non! je me plais trop ici, j'y resterai toute ma vie! »

Cette vie religieuse, qui fut longue, malgré les trente-six ans de la novice, Mère Saint-Vincent-de-Paul l'a passée dans une continuelle allégresse. Ce qui est souci et chagrin semblait, du reste, incompatible avec son caractère : « Contrariété ou ennui, disait-elle, je secoue tout cela, j'entonne mon plus beau cantique, et je chante jusqu'à ce que je me sente tranquille. »

Toute sa sérénité n'était donc pas due à son heureuse nature, la volonté y avait une part. « Que

faites-vous, lui demandait-on pour la sonder, lorsqu'il vous arrive une peine? — Oh! je me donne bien garde d'en parler, je lève les yeux vers le crucifix, je dis : « J'accepte » et je tâche de n'y plus penser ; sans cela, il n'y aurait jamais de paix ! »

« Pourquoi donc, ma Mère, lui demandait-on une autre fois, avez-vous abandonné votre petite grotte de saint Jean, que vous aimiez tant et dont vous soigniez si bien le parterre; on vous y voyait l'été dès cinq heures du matin? — Pourquoi? Ce parterre arrivait avant moi, à l'oraison, il me tracassait tout le temps. Je lui ai dit : « C'est comme cela, mon drôle, eh! bien, je vais vous rendre à la Supérieure qui vous donnera à une autre. Je l'ai fait, et depuis je suis en paix ! »

Pour achever de peindre cette nature d'une simplicité si originale, citons encore quelques paroles de la bonne Mère :

« Avant d'entrer au chœur, disait-elle, je laisse tout à la porte, puis je ferme les yeux pour ne rien voir. — Je ne me fâche jamais, remarquait-elle, car j'ai constaté qu'on n'y gagne pas, on a ensuite des regrets, quelquefois des remords, il faut demander pardon, le mieux c'est de laisser dire ou faire et de ne contrarier personne. »

Mère Saint-Vincent qui avait passé sa jeunesse à se broder des parures, finit ravaudeuse des bas du couvent. Elle ne perdait pas une minute. On la rencontrait trottinant sous les cloîtres ou dans les cours, ses lunettes sur le bout du nez, un sac à ouvrage au bras, un bas sur une main, une aiguille dans l'autre. Sa bonne petite figure, toute ronde et encore fraîche, sa naïve gaieté réjouissaient les pensionnaires.

Elle a rempli avec non moins de zèle les fonctions d'Ursuline. Pendant quarante ans, elle enseigna la lecture et le catéchisme dans la petite classe gratuite. La maîtresse savait intéresser son petit monde d'une façon inédite et inimitable qui lui réussissait très bien.

Très attachée à sa communauté, Mère Saint-Vincent la plaçait au-dessus de tout. Elle voyait dans chacune de ses supérieures des qualités exceptionnelles. Personne de plus aimable, de plus indulgente pour les novices que la bonne Mère : « A ses yeux, disait l'une d'elles, nous étions de petites perfections ! »

Mère Saint-Vincent possédait à un haut degré les vertus religieuses : simplicité enfantine, obéissance, ferveur, ponctualité. L'imitation de Jésus-Christ ne la quittait pas. Dieu qui révèle aux humbles et aux petits des mystères cachés aux superbes, lui avait fait goûter et comprendre l'incomparable beauté de ce livre sublime : « J'y trouve tout ! » disait-elle.

L'esprit de pauvreté semble avoir été sa vertu maîtresse. On raconte qu'ayant cassé ses lunettes par maladresse, elle se passa de chandelle pour son lever et son coucher jusqu'à ce qu'elle eût couvert la perte occasionnée par cet accident. C'était d'ailleurs son moyen d'expier ses fautes, mêmes involontaires, contre la sainte pauvreté.

Aux récréations, elle avait toujours un joli trait à rapporter, une remarque dont l'originalité eût déridé les plus moroses. Mère Saint-Vincent avait conservé son âme d'enfant heureuse, choyée, confiante, parce qu'elle avait toute sa vie attribué aux autres sa droiture et sa bonté.

Dans les derniers jours de décembre 1888, la

bonne Mère fut atteinte d'une fluxion de poitrine, elle mourut sans souffrance, le 5 janvier 1889.

Son dernier geste, d'une exubérance tout enfantine, accompagné de paroles naïves, fut pour le crucifix, que l'aumônier présentait au baiser de ses lèvres mourantes.

« Avec ses quatre-vingts ans, écrivait la secrétaire du chapitre, pour annoncer son décès aux communautés de l'Ordre, c'était la jeune professe dans l'épanouissement de son bonheur; sa mort a été l'écho de sa vie, c'est-à-dire celle d'une enfant confiante qui s'endort dans les bras d'un père bien-aimé. »

Une autre famille vraiment patriarcale, ce fut encore celle de Mère Sainte-Euphrasie Ropert.

En 1792, la statue de Notre-Dame du Porche était descendue de son piédestal, d'où entourée des douze apôtres, elle recevait depuis des siècles, au seuil de la collégiale, les hommages des fidèles. On la brisa pour la jeter dans un brasier qui consuma, dans la cour du château, une partie des trésors du sanctuaire.

M. Ropert parvint à corrompre à prix d'argent l'un des artisans préposés à cette besogne sacrilège, qui lui apporta dans un sac la tête de la Sainte Vierge et de l'Enfant Jésus (1).

La maison du bon chrétien qui recueillait ces reliques passait pour suspecte; dans les demeures ainsi notées, les visites domiciliaires étaient fréquentes et inattendues. M. Ropert dissimula ces

(1) La statue de Notre-Dame de Délivrance a repris sa place sous le porche de l'église paroissiale de Quintin, les chefs de la Sainte Vierge et de l'Enfant Dieu, sont ceux-là mêmes qui furent soustraits à la hache et au bûcher révolutionnaires.

précieux débris dans l'un des bancs coffres qui garnissaient les côtés du foyer familial. En cas d'alerte, les enfants prévenus d'avance, couraient s'y asseoir, et y restaient blottis tant que durait le danger.

Jenny naquit le 8 juillet 1827, elle fut bercée par ces fiers et pieux souvenirs; elle en garda toute sa vie la noble tradition. Après s'être fait remarquer au pensionnat par ses aptitudes intellectuelles, à vingt-trois ans, elle entra dans la vie religieuse et y prenait le nom de Sœur Sainte-Euphrasie en souvenir de la Révérende Mère Sainte-Euphrasie Perreux, sa tante maternelle.

Son esprit droit et judicieux, son instruction solide lui valurent d'occuper dans le monastère des postes importants; elle fut, en outre, pendant plusieurs années, préfète de l'observance. Avec une piété profonde, la Révérende Mère possédait un grand esprit de pauvreté et de soumission.

Le 30 juin 1892, elle célébrait sa cinquantaine de profession. La jubilaire commençait à ressentir le poids des années. La surdité vint d'abord l'isoler de la conversation, renoncement pénible pour un esprit original et fin comme celui de Mère Sainte-Euphrasie. Ce sacrifice, au lieu de la faire se replier sur elle-même, l'unit davantage à son Dieu; privée de la distraction des conversations terrestres, la Révérende Mère fut toute à cette voix divine qui nous parle dans le secret du cœur.

A quatre-vingt-deux ans, Mère Sainte-Euphrasie dut s'installer à l'infirmerie. Pendant les trois années qu'elle y passa, la prière occupait la majeure partie de ses journées. Plongée dans la méditation des grands mystères de la religion, elle souffrait des pensées étrangères qui la distraient!

Faisant allusion à son état d'infirmité, et d'impuissance : « Je compte, disait-elle, sur un avenir trop beau pour m'attrister du présent ! »

Ses noces de diamant furent la dernière de ses joies. Cette fête, tout intime, débuta par une messe solennelle, la jubilaire y assista de la tribune attenante à l'infirmerie. Le saint sacrifice achevé, les religieuses sur deux rangs, et un cierge à la main, firent cortège au Saint Sacrement à travers les cloîtres et les escaliers ornés d'oriflammes, de banderolles et de massifs de fleurs. Mère Sainte-Euphrasie, à genoux devant l'autel disposé pour le Saint Sacrement, reçut des mains du prêtre la couronne virginal et le bâton fleuri, puis d'une voix forte renouvela ses vœux. Après la sainte communion et l'action de grâce, chaque religieuse vint donner à la vénérée Mère l'accolade fraternelle. Des chants, des compliments, expressions d'une affection et d'un respect sincères, terminèrent cette belle fête.

Mère Sainte-Euphrasie était arrivée au soir de sa vie, le soir appelle le repos et la paix, la vénérable Ursuline s'endormit doucement dans le Seigneur, le 26 décembre 1903, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

.....

Au mois d'août 1880, la Révérende Mère Saint-Jean-l'Évangéliste était nommée supérieure de la communauté. La mère de la nouvelle élue, M^{me} Veillet Dufrière, retenue dans sa demeure par la maladie, lui envoya ce message : « Je ne désire pour vous qu'une chose, c'est que vous vous inspiriez dans votre gouvernement de l'esprit de la Mère Sainte-Emilie, et que vous suiviez en tout ses exemples. » Paroles dictées sans doute par une

admiration respectueuse et justifiée, mais encore plus peut-être, par la conscience d'une mère chrétienne qui redoutait pour sa fille le poids d'une charge lourde de responsabilités devant Dieu.

Mère Saint-Jean l'Évangéliste comptait déjà à cette date, vingt ans de profession religieuse. Formée à la vie parfaite par Mère Sainte-Emilie, elle s'était efforcée depuis lors de marcher sur ses traces. Avec moins de brillant que sa sainte Emule, Mère Saint-Jean, aidée de sa bonté, éclairée par l'esprit de foi qui inspirait ses moindres actes, ne lui fut pas inférieure, du moins dans la conduite spirituelle de son monastère, et du bien qu'elle a réalisé autour d'elle.

« Cherchons Dieu, et tout ira pour le mieux, avait-elle coutume de dire, il arrange les choses bien autrement que nous ! »

Volontairement dépouillée de sa fortune, elle en fit bénéficier sa famille religieuse et les pauvres, ces membres souffrants de Jésus-Christ.

Elle avait appris de bonne heure la pratique de la charité ; autour du château de Lorges, où elle avait grandi enfant, une population de charbonniers, de sabotiers et de bûcherons vivait dans la forêt. Les châtelaines étaient la Providence visible de ces pauvres gens. Aux côtés de sa mère ou de sa vénérable aïeule, M^{me} Allenou, Victorine avait pénétré dans ces huttes enfumées, elle avait vu de près la tristesse et les souffrances de la pauvreté ; habituée à y compatir, elle avait compris que le riche trouve dans l'exercice de la charité la meilleure de ses joies.

Rentrée dans sa famille, après avoir terminé ses études au pensionnat de Quintin, M^{lle} Veillet se donna tout entière aux malades et aux indigents.

M^{me} Allenou, témoin de sa bonté et de son dévouement, disait : « Ma petite-fille sera sœur de charité ! »

L'aïeule ne se trompait pas tout à fait, la jeune fille rêva un moment de la blanche cornette ; mais Dieu la voulait Ursuline et Ursuline de la communauté de Quintin. M^{lle} Veillet Dufrêche avait vingt et un ans, lorsqu'elle vint, sous le nom de Sœur Saint-Jean l'Évangéliste, s'y ensevelir dans l'humilité.

« Vous êtes venus (dans le cloître) dit « l'auteur de *l'Imitation* pour servir et non pour « dominer, sachez que vous êtes appelés pour souffrir et travailler. . . . »

« Nul ne peut vivre (ici) s'il ne veut s'humilier « de tout son cœur pour l'amour de Dieu. . . . »

Ces paroles pourraient servir d'épigraphe à la vie religieuse de la Révérende Mère. Le seuil du couvent franchi, l'adieu irrévocable prononcé, elle oublia, semble-t-il, ce qu'elle avait été dans le monde. Impossible de trouver une religieuse plus modeste, plus simple de manières et de goûts. On la vit occuper les postes les plus humbles de la maison. De la buanderie, elle passa au cellier, sur la demande de Mère Sainte-Emilie, qui voulait relever par l'exemple de celle qui l'acceptait, l'un des derniers emplois du monastère.

Elle passa ensuite, et pour des années, à l'économat. L'économe sans cesse dérangée, doit répondre à tous les appels, entrer dans le détail des moindres choses ; cette charge lourde et ardue nécessite une tête solide, une activité inlassable, une bonne dose de patience.

Mère Saint-Jean l'Évangéliste fut l'économe serviable par excellence, jamais elle ne laissait voir

d'impatience ; venait-on l'interrompre au milieu d'un compte, elle recevait aimablement l'importune, bien que neuf fois sur dix, son travail fût à recommencer. Au moment où elle descendait de l'économat, allait-on lui faire une demande insignifiante, une pelote de fil, par exemple, sans rien



R. Mère St-Jean-l'Évangéliste VEILLET DUFRÊCHE.

objecter, elle remontait immédiatement au second étage.

L'exercice de l'autorité ne fit qu'accroître sa mansuétude. Après son premier supérieurat, la Révérende Mère reprit la charge d'économe, le temps de former deux jeunes religieuses ; bien que Mère Saint-Jean l'Évangéliste fût là plutôt pour les diriger par ses conseils, elle prenait pour elle la plus grande part du travail, réparait même leurs omissions, afin d'éviter à ses collaboratrices une confusion ou un reproche.

Sans cesse occupée des autres, on l'a vue, supé-

rieure, venir demander elle-même à la cuisine, ce qui aurait pu faire plaisir aux malades. Une sœur s'était-elle plainte d'un malaise dans la journée, la Révérende Mère ne manquait pas d'aller la voir avant de regagner sa cellule, elle arrivait avec un oreiller, une veilleuse qu'elle allumait elle-même, pour adoucir par ces soins la longueur d'une nuit d'insomnie.

« J'étais sérieusement indisposée, racontait une religieuse, notre Mère voulut rester près de moi « jusqu'à une heure avancée de la nuit, et le matin « dès l'aube, je la voyais reparaitre pour s'informer de mes nouvelles. »

Toutes les épreuves de ses filles étaient siennes. Pour obtenir qu'une religieuse fût délivrée du tourment d'une peine intérieure, elle fit cent fois le Chemin de la Croix, l'une de ses dévotions favorites.

Peu d'âmes ont possédé à ce degré l'esprit de prière, son chapelet ne la quittait pas ; agenouillée sur le parquet, sans appui, insensible à la fatigue, elle passait des heures entières dans la chapelle des Enfants de Marie.

Ses conférences à la communauté dénotaient la profondeur de ses méditations. Le fond de sa direction peut se résumer en quatre points : 1° Sortir de soi pour trouver Dieu ; 2° le voir en toutes créatures ; 3° perdre son néant dans la majesté divine ; 4° avoir une confiance sans borne dans la miséricorde de Dieu.

Son esprit de pénitence se plaisait à rechercher tout ce que la vie commune a de plus crucifiant ; avec l'appui de la grâce, elle y trouva le moyen d'assouplir son caractère, naturellement entier et violent. A une religieuse qui s'étonnait de son

extrême douceur dans la contradiction, elle répondit cette belle-parole : « Ma fille, je vois toutes mes sœurs en Dieu. »

Sa mortification extérieure n'était pas moindre. Les aliments les plus communs étaient, disait-elle, de son goût. Il était inouï de la voir manquer un jeûne, encore plus une abstinence. Insensible en apparence, aux variations des saisons, jamais on ne l'entendait se plaindre d'une excessive chaleur, ou d'un froid rigoureux.

Dure à elle-même, Mère Saint-Jean se montrait pour les autres pleine d'indulgence et de bonté.

Maîtresse des novices, avant, puis après son premier supériorat, afin d'éloigner de ses filles la pensée du découragement, elle prenait humblement à sa charge leurs fautes et leurs maladresses. C'est ainsi qu'un jour, elle disait à deux d'entre elles depuis quelques semaines au professiat : « Mes « pauvres enfants, vous êtes encore bien imparfaites, mais je me rassure en pensant que Mère « Sainte-Angèle va réparer l'insuffisance de ma « direction. »

Réélue supérieure en 1892, elle gouvernerait encore la communauté pendant six années, et laisserait à ses filles l'ineffaçable souvenir d'un dévouement maternel. « Sa direction, disent-elles, devint « plus douce encore, si elle excéda par quelques « côtés, ce fut par l'indulgence. »

Lorsque d'affectueux reproches lui étaient adressés à cet égard : « J'aime mieux, répondait-elle, pécher par excès de bonté que par excès de rigueur ; faire du purgatoire pour avoir été trop bonne que pour ne l'avoir pas été assez ! »

Le monastère doit à la Révérende Mère Saint-Jean l'Évangéliste les restaurations qui ont fait de

la chapelle intérieure un bijou d'art religieux : le plafond en dôme, avec caissons et arcades soutenus par de fines colonnes, les tribunes et les stalles sculptées, les statues de saint Michel, de saint François de Sales, de saint Louis, roi de France, de sainte Jeanne de Chantal, de sainte Scolastique et de sainte Claire, qui avec celles des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, de sainte Anne et de saint Joachim, animaient de leurs pieuses images les murs immaculés.

La généreuse bienfaitrice transforma la salle du chapitre en un véritable sanctuaire, reconstruisit le clocher, agrandit le domaine d'une pièce de terre dite « la Palestine » (1), créa une vaste salle de patronage et adjoignit à la communauté des sœurs agrégées qui purent exercer au dehors, sur les élèves externes une surveillance que les règles de la clôture avait rendue jusqu'alors impossible à leurs maîtresses.

Les aptitudes de la Révérende Mère ne la destinaient pas à l'enseignement ; aussi eut-elle peu de rapports personnels avec les élèves. Elle fut loin pourtant de s'en désintéresser. Son zèle, son amour de Dieu étaient trop ardents pour qu'elle n'eût pas à cœur de donner à l'éducation de son monastère

(1) Madame Veillet Dufrêche, trouvant que la communauté manquait d'ombre et d'abri pendant l'été, avait acquis ce terrain avec l'intention d'y planter un bois. La terre se trouvant être de bon rapport, on l'utilisa comme potager. A la mort de la Révérende Mère Saint-Jean l'Évangéliste, sa sœur M^{me} Garnier Bodéléac, reprenant la pensée de sa mère, fit venir de Paris un dessinateur paysagiste, qui transforma en un charmant bosquet une partie du « Bout du Monde ». M^{mes} Veillet Dufrêche, Garnier Bodéléac et le Pomellec, se placèrent au premier rang des bienfaiteurs de la communauté.

tout le relief qui pouvait flatter les familles, et les disposer à y envoyer leurs enfants.

Avec sa bonté native, Mère Saint-Jean aimait la jeunesse, elle voulait qu'elle fût gaie, qu'elle eût de l'entrain, que des fêtes vinsent couper de leurs joyeux intermèdes l'austérité des études et la monotonie de l'année scolaire. Ces fêtes,

« Clair rayon de soleil qui ne luit qu'un matin !....
« Et qu'en vain on rappelle au midi de la vie. »

n'ont pas vieilli dans nos souvenirs !

« Comment les oublier, nos folles escapades,
« Nos histoires sans fin, nos joyeuses charades,
« Qui nous faisaient rêver huit jours, autant de nuits,
« Et qui ravissaient tant la Mère Saint-Louis,
« Qui mettaient à l'envers têtes et garde-robes,
« Cabossaient les chapeaux et déchiraient les robes,
« Et faisaient que parfois on restait en chemin
« En contant les hauts faits d'un Grec ou d'un Romain ;
« Car, notre jeune esprit qui battait la campagne
« Confondait trop souvent César et Charlemagne,
« Socrate et Périclès, Clovis et Romulus
« L'Oural et le Liban, le Danube et l'Indus.
« Erreurs qui nous valaient mainte verte semonce
« De Mère Saint-François ou Sœur Marie-Alphonse ;
« Tandis que nos dégâts mettaient au désespoir
« Mère Marie-Agnès maîtresse du dortoir.
« Nous avions découvert la clef de chaque armoire,
« Nous savions où trouver la vieille mante noire,
« Qui figurait si bien le grand manteau de chœur,
« Dans les rôles d'Abbesse ou du père Prieur.
« Pour église ou château, fallait-il des tentures ?
« Nous avions de nos lits les rouges couvertures,
« Qui se changeaient encore en antiques manteaux,
« Agrafés sur l'épaule, ou qui des cardinaux,
« Quand il était besoin, devenaient la smarmer.
« Le luth des troubadours était une guitare,
« Dans un recoin obscur découverte un beau jour,
« Et qui depuis trente ans n'avait pas vu le jour,

« Sans forme, sans couleur, sans cordes et muette,
 « Ce n'était plus hélas ! qu'un livide squelette ;
 « Nos doigts ingénieux surent la ranimer,
 « Et depuis ce moment on ne put s'en passer.
 « Nos coiffures d'hiver, nos capuches de laine,
 « Figuraient à ravir bérets de châtelaine ;
 « En mettant une épingle à nos amples jupons,
 « Nous savions façonner de larges pantalons,
 « Laissant à découvert mainte jambe bien faite ;
 « Maint petit pied mignon, dans sa mule à rosette ;
 « — Licence qui, soit dit, ma chère, entre nous deux,
 « A Mère Saint-Louis faisait baisser les yeux ! —
 « Puis des habits de cour, d'abbé, de mousquetaire,
 « De reine, de dandy, de page, de bergère.

 « Un carton, recouvert d'une feuille argentée,
 « Au côté suspendu, figurait une épée.
 « C'était l'arme des preux, le glaive du héros,
 « Que brandissait son bras aux combats en champ clos.
 « Le duel était chez nous d'assez fréquent usage ;
 « Un jeune chevalier, brave et de haut lignage,
 « Venait en transpercer un insigne félon,
 « Un lâche convaincu de haute trahison.
 « Mais bientôt le vaincu, qui gisait sur l'arène,
 « Tout tué qu'il était, revenait sur la scène
 « Sous un autre costume, avec un autre nom ;
 « Ainsi, je me suis vue, à la même action,
 « Vue, oui, je le répète, en la même soirée,
 « Sous des rôles divers, trois fois assassinée,
 « Et puis assassinant, à mon tour, pour finir !
 « — C'était rude besogne, il faut en convenir ! —
 « Nous faisons bien parfois un peu d'anachronisme,
 « Mais cela n'était rien à nos traits d'héroïsme,
 « A notre aimable entrain, à nos brillants décors.
 « Les applaudissements n'en étaient pas moins forts !
 « Parmi nous, le sifflet était chose inconnue,
 « Gaie ou triste, la pièce était la bienvenue ;
 « Et telle qu'elle fût, l'auditoire enfantin
 « La saluait toujours de battements de mains ! » (1).

A côté de ces divertissements intimes, si déli-

(1) Une ancienne élève.

cieusement contés, ce théâtre en petit comité, où l'on faisait assaut de verve et d'imagination pour égayer une longue soirée d'hiver, ou une après-midi de congé, il y avait des fêtes plus officielles, fêtes d'apparat dans lesquelles il s'agissait de soutenir la renommée artistique et littéraire du couvent ; telles la Nef de Sainte Ursule, drame en vers, aux somptueux tableaux, les pastorales, véritable féeries orientales, et la première réception de Mgr Fallières (1) à la communauté, le 20 mars 1890, si poétique, que l'on peut, avec quelque fierté, la faire revivre un instant.

Le matin, Monseigneur célébrait la messe dans la chapelle, l'après-midi, après avoir visité les religieuses réunies dans la salle de la Sainte Famille, Sa Grandeur était conduite au pensionnat. Nous laissons la parole à un aimable chroniqueur :

« Arrivé sur le seuil de la salle des prix, l'Évê-
 « que est salué par une marche triomphale sur
 « piano, à quatre mains. Soudain, il s'arrête frappé
 « d'étonnement, il a peine à en croire ses yeux, et
 « se demande s'il n'est pas le jouet d'une illusion
 « ou d'un rêve. Il s'attendait, comme il le dit, à
 « voir une belle salle d'étude, et voilà, qu'après
 « avoir monté et monté encore des escaliers, il se
 « trouve en présence d'un jardin ravissant, que la
 « main d'une fée, ce semble, a pu seule placer sous
 « ses yeux. Partout l'on n'aperçoit que massifs de
 « feuillage, bosquets, parterres, corbeilles de fleurs,
 « jetées avec art, sur des pelouses de gazon affec-
 « tant les formes les plus variées. Les élèves éche-

(1) Vicaire général de Bordeaux, successeur de M^{gr} Bouché, à l'évêché de Saint-Brieuc, M^{gr} Fallières avait été sacré le 21 février dans la chapelle du collège de Pons, par M^{gr} Ardin, évêque de la Rochelle.

« lonnées le long des plates-bandes en dessinent
« les contours. A droite, un kiosque, recouvert de
« plantes grimpantes, abrite la statue du Sacré-
« Cœur; au milieu, un bassin sur lequel se balance
« un élégant trois-mâts, est dominé par une statue
« de saint Pierre, patron du Prélat.

« N'allez pas croire que ce bocage enchanteur
« soit privé d'oiseaux, voilà que six petites filles,
« vêtues de blanc, se prennent à gazouiller comme
« les rossignols et les fauvettes cachés sous la
« feuillée. Je n'ai pu saisir tout leur ramage, elles
« parlaient si doucement. L'une d'elles, dans des
« vers où la pensée supplée à la poésie, disait avec
« une timidité charmante :

« Nous avons perdu notre Père,
« Petits oiseaux de ce couvent;
« Hélas! à la brise souvent,
« Se mêlait notre plainte amère;
« Le plus doux rayon de soleil,
« N'égayait plus notre réveil.

« Une deuxième de s'empresser de répondre :

« Mais, Monseigneur, votre présence
« Console les petits oiseaux!
«
« Gloire à Dieu! Vive Monseigneur.

« Une troisième prend la parole et invite les
« fleurs à partager leur allégresse :

« O fleurs de ce séjour, livrez-vous à la joie,
« De ce pasteur aimé embaumez les sentiers.

« Et comme au temps des fées et du bon La Fon-
« taine, les fleurs imitant l'exemple des oiseaux,
« se mettent, dans de délicieuses allégories, à cé-
« lébrer « l'Elu du Seigneur! »

« Les lys ont pour interprètes les premières
« communiantes de l'année : pouvait-on faire un
« choix plus heureux?... Puis les géraniums, les
« roses, les bruyères, les myosotis se font en-
« tendre tour à tour.

« Les fleurs se taisent, et deux jeunes filles
« viennent offrir à Monseigneur, en leur nom et au
« nom de leurs compagnes, le petit bateau qui se
« balançait tout à l'heure sur l'onde du bassin.

« Penchons-nous avec Sa Grandeur pour l'exa-
« miner à loisir. C'est un bijou : sur un *blindage*
« de satin noir se détache à tribord et à babord
« son nom brodé en lettres d'or : *la Bordelaise*.

« Les armes de Mgr Fallières avec ses devises :
« *Zelo zelatus sum, sacerdos in æternum* » se dé-
« tachent sur sa grande voile de drap blanc; les
« autres voiles, toutes de même étoffe, portent les
« chiffres de sainte Ursule, de sainte Angèle, les
« saints Cœurs de Jésus, de Marie et de Joseph.
« Inutile d'ajouter que le grément de soie est au
« complet : pas un cordage n'y manque. La cham-
« bre du capitaine est des plus confortables. Enfin,
« sur le drapeau arboré au haut du mât de misaine,
« on lit : *Hommage à Mgr Fallières*.

« Nous sommes toujours dans le pays des fées.

« Ne soyez pas surpris d'entendre *la Bordelaise*
« parler à son tour et par la bouche d'une fillette
« faire le récit de ses aventures. Partie du couvent
« de Quintin, « où elle fut équipée », elle s'est
« rendue directement à Bordeaux. Vous devinez
« pourquoi, afin d'en rapporter à notre évêque une
« cargaison de vœux, d'hommages, de compli-
« ments, de souvenirs, de nouvelles toutes fraîches
« sur les nombreux et fidèles amis qu'il a laissés
« là-bas, sur chacune des maisons religieuses qu'il

« a si longtemps dirigées et honorées de sa protection.

« Avec les ailes de l'affection, *La Bordelaise* pénètre partout sans difficulté, dans le palais épiscopal, au Carmel, chez les Visitandines, au Sacré-Cœur, chez les Ursulines enfin. Que de choses flatteuses elle entend dire de notre évêque bien-aimé, non seulement à Bordeaux, mais encore à La Rochelle, où elle s'arrête pour présenter ses hommages à Mgr Ardin.

« Enfin, *La Bordelaise*, après avoir couru plus d'un danger, rentre en bon état au monastère de la Sainte-Famille, elle s'empresse de s'offrir à Monseigneur, elle et son chargement d'un nouveau genre :

« Mais voilà, Monseigneur, ma mission finie,
 « Pour prix de mon labeur, j'ose exprimer un vœu :
 « Je voudrais désormais habiter en ce lieu
 « Que j'entends appeler « demeure épiscopale ».
 « Là, j'aurais chaque jour, pour tâche principale,
 « De dire à Sa Grandeur le passé, le présent,
 « Et de lui rappeler mon bien-aimé couvent.

« Avec quel plaisir Monseigneur a reçu ce souvenir de ses enfants, dans quel langage plein de poésie et d'allégorie il les a remerciées ! Avec quelle grâce il leur a prodigué ses conseils ! Il était heureux, notre évêque, car il faisait des heureux. Il se souviendra toujours, a-t-il dit, de cette visite du 20 mars 1890 au couvent des Ursulines de Quintin. De leur côté, les témoins privilégiés de cette gracieuse réception aimeront à en garder le souvenir, à redire souvent : « *Nemo tam pater quam Episcopus* : Il n'y a point de père comme notre évêque. »

(Extrait de la *Semaine Religieuse*.)

Cette poétique vision évoquée, retournons-nous vers la Révérende Mère Saint-Jean-l'Évangéliste pour la voir mourir hélas ! La vie n'est-elle pas un mélange de sourires et de larmes ; dans toute vie humaine, les larmes cependant l'emportent sur les sourires, parce que la souffrance est la monnaie qui nous acquiert le ciel.

Le quatrième triennat de la Révérende Mère touchait à sa fin, lorsqu'au mois de février 1898, un rhume négligé dégénéra en fluxion de poitrine ; presque aussitôt, de graves complications vinrent alarmer son entourage ; la malade, au contraire, dont la robuste santé n'avait jamais subi une défaillance, s'illusionnait sur son état.

Dans le dernier chapitre qu'elle avait tenu, commentant la bulle du pape Paul V, relative à l'ordre de sainte Ursule, elle fit remarquer à ses filles ce qui concerne l'élection d'une supérieure à la suite d'un décès : « Mais, ajouta-t-elle, cela ne s'est jamais vu chez nous ; quelle tristesse pour une communauté de voir mourir celle qui la dirige ! »

Quoiqu'il en soit, sur la proposition de l'aumônier, M. l'abbé Rabin, elle se prépara sans trouble à la réception des derniers sacrements. Après la cérémonie, M. Rabin réclama sa bénédiction au nom de la communauté assemblée. Sa main mourante se leva sur les fronts inclinés qu'elle avait si souvent bénis. Des larmes coulaient de tous les yeux ; ne venait-elle pas de dire, en parlant de ses filles, ce mot si simple et si tendre, que chacune pouvait recueillir et garder comme le testament de sa mère : « Je les aime toutes ! » Puis se retournant vers son Dieu, elle avait ajouté : « Seigneur, je veux tout ce que vous voulez, je suis votre propriété pour le temps et pour l'éternité ! »

Le lendemain, se sentant plus mal, elle formulait cette plainte touchante : « Je n'ai plus la force de penser aux autres ! »

Il fallait « qu'elle fût véritablement au terme, car elle n'avait vécu que pour Dieu et pour le prochain, et maintenant, son cœur appartenait tout entier à l'amour du divin Epoux qui appelait la « vierge vigilante (1). »

Le 3 mars 1898, Mère Saint-Jean-l'Évangéliste, née à Moncontour-de-Bretagne, le 23 septembre 1837, rendait sa belle âme à son Créateur.

Voici maintenant deux sœurs de noviciat, unies en Dieu par la plus étroite amitié ; Mère Saint-Augustin Perrin, Mère Sainte-Angèle Le Gac de Lansalut.

Ces saintes amies ont vu les proscriptionnaires frapper leur communauté, elles ont été contraintes de se séparer, l'une pour la sécularisation, l'autre pour l'exil ; sur la terre elles n'ont pu se revoir, elles sont maintenant réunies au ciel.

Après avoir rappelé leur souvenir, nous évoquons celui d'une religieuse presque nonagénaire, qui s'est éteinte dans un coin de la communauté dévastée, et nous terminerons l'histoire des Ursulines de Quintin.

La terminer ! oh ! non ! Dieu nous en garde ! Quand une histoire se clôt, c'est qu'une race finit, une famille s'éteint ! La famille de sainte Angèle est plus florissante que jamais ; malgré notre foi languissante, notre mollesse, nos lâchetés devant le sacrifice, la race choisie des épouses du Christ se perpétue ; pourquoi l'histoire du couvent de Quintin ne se continuerait-elle pas un jour ?.....

(1) Extrait de la *Semaine Religieuse*.

La Révérende Mère Saint-Augustin Perrin était de cette race virginale, appelée à suivre l'Agneau, laissons-la nous dévoiler elle-même, dans un duo d'amour entre le Créateur et sa faible créature, le mystère de l'appel divin :

I

« Oh ! lève-toi, ma Sœur, ma bien-aimée,
« L'hiver a fui, les beaux jours sont venus ;
« Viens du Liban, tu seras couronnée,
« Viens, ma Colombe, oh ! ne retarde plus !
« — Jésus, j'accours, puisque ta voix m'appelle,
« Je languissais, tu prends pitié de moi,
« Tu romps le lien qui captivait mon aile,
« Avec bonheur, je m'envole vers toi. »

II

« Mais le chemin que j'ai suivi sur terre
« N'est pas semé de verdure et de fleurs,
« Graviras-tu le coteau du Calvaire,
« On n'y ressent qu'amertume et douleurs ?
« — Je te suivrai, qu'importe la souffrance ;
« Il me suffit de posséder ton Cœur ;
« Tu me soutiens, c'est là mon assurance,
« Je t'appartiens, ô mon divin Sauveur ! »

Oui, Mère Saint-Augustin appartenait entièrement à cet Epoux qui ravit les cœurs : « Il est « difficile, écrit l'une de ses Sœurs, de trouver une « âme plus détachée que la sienne, plus à l'abri « des vues humaines, plus ardente dans la poursuite du bien. »

Dieu avait confié aux mains d'une pieuse mère cette enfant privilégiée. Les enseignements des Ursulines complétèrent l'œuvre des leçons maternelles. Au pensionnat Marie se rangea, dès ses débuts, parmi les bonnes élèves ; « un travail

« lent, mais méthodique, lui assura une réussite complète dans des études couronnées par le « brevet supérieur. »

Au témoignage de plusieurs de ses contemporaines, la future Mère Saint-Augustin était alors une jeune fille riieuse et expansive !

Celles qui n'ont connu que l'Ursuline la voient sous un autre aspect. Ses élèves la comprirent-elles vraiment ? En général, elles éprouvaient plus d'admiration que de goût pour la très haute vertu de leur maîtresse.

Mère Saint-Augustin leur parlait au nom de la raison et du devoir, elle s'adressait à leur conscience, à leur piété. Ne négligeait-elle pas de parler à leur imagination et à leur cœur ? Or la jeunesse est ardente, ses enthousiasmes et ses élans, presque toujours nobles et désintéressés, demandent à être partagés !

Ses leçons, préparées avec soin, ne laissaient rien au hasard, mais on y eût cherché vainement ces brillantes étincelles qu'on nomme la vivacité, l'originalité, l'imprévu. Les hautes classes bénéficièrent de son zèle, elle se fût difficilement mise à la portée des jeunes enfants. Dans sa parfaite droiture, Mère Saint-Augustin n'eût jamais fait un compliment quelque peu exagéré ; ses encouragements ou ses éloges étaient, par là même, pour ses élèves, de sérieux motifs d'émulation. C'était en somme un excellent professeur. Formée de bonne heure à l'enseignement, elle en avait acquis l'habitude et l'expérience.

A sa sortie du pensionnat de Quintin, M^{lle} Perrin avait passé quelques années chez les Ursulines de Cologne, réfugiées à Marseille pendant la persécution de Bismarck.

Le chancelier de fer dut un jour atténuer ses rigueurs, et les prosrites rentrèrent dans leur pays. La jeune institutrice reprit alors le chemin de la Bretagne pour demander son admission au



R^{ve} Mère Saint-Augustin PERRIN.

noviciat de Quintin. Elle y fut accueillie avec bonheur.

Le 19 août 1881, la novice prononçait ses vœux. Son frère, le Révérend Père Perrin, de la Compagnie de Jésus, à la veille de partir pour les missions de la Chine, assistait à la cérémonie. A quelques jours de là, le frère et la sœur se disaient adieu. Mère Saint-Augustin ne parlait, dans la suite,

qu'avec émotion de cet entretien suprême, qui rappelle celui de saint Benoît et de sainte Scolastique.

La nouvelle professe s'attribua spécialement ce point de la règle qui commande à l'Ursuline de chercher l'abnégation d'elle-même en toutes choses.

Modèle de vie intérieure et cachée, toutes les corvées obscures étaient de son goût. « Bien souvent une Sœur trouva faite une tâche pénible ; chacun savait quel bon ange avait passé là. »

Nulle n'excellait comme Mère Saint-Augustin dans le fastidieux travail de la correction des devoirs des élèves. Pour classer les compositions, on la voyait, armée de son crayon et de sa gomme, pointer, reviser, calculer avec une patience merveilleuse.

Son esprit, naturellement grave et sérieux, ne semblait pas réclamer de détente. Elle se prêtait plus qu'elle ne se donnait aux fêtes de communauté : « Pour les Rois, par exemple, raconte l'une « de ses Sœurs, chaque religieuse, dans la mesure « du possible, doit composer une poésie humoris-
« tique qui met en relief un fait de l'année. Des-
« cendre à des sujets familiers ou quelque peu
« vulgaires, lui était chose impossible, de même
« produire une pièce de vers boiteux : en tout il
« lui fallait la perfection. »

Pendant quelques années, la Révérende Mère eut le soin des Sœurs converses. Un trait, qui se rapporte à cette charge, nous laisse entrevoir sous l'apparente froideur de Mère Saint-Augustin, un cœur rempli de compassion et d'affection surnaturelle.

Rien ne pouvait distraire l'une de ses bonnes Sœurs atteinte de neurasthénie aigüe, elle en arri-

vait à refuser toute nourriture. Sa charitable maîtresse passait de longs moments près de la pauvre malade, s'efforçant de la raisonner, et ne la quittait qu'après l'avoir vue prendre son repas.

Le poste de maîtresse des novices lui fut confié ensuite. Elle n'en accepta les responsabilités qu'avec une répugnance marquée : « Laissez-moi, disait-elle, avec mes bonnes Sœurs, je me trouve dans mon élément près de ces âmes déjà formées à la vie intérieure, j'appréhende me mettre en contact avec la jeunesse ! »

Là encore, cependant, ses vertus solides furent vite appréciées.

Mais la persécution allait s'abattre sur les maisons religieuses. Les Ursulines de Quintin, frappées des premières, durent se disperser. Mère Saint-Augustin fut appelée à se séculariser.

De quel regard d'envie cette parfaite religieuse suivit-elle ses Sœurs qui s'en allaient demander à l'exil la liberté de vivre ensemble ?... Mais ses supérieures avaient parlé, son cœur pouvait se briser, sa volonté se soumettait humblement.

Dieu avait proportionné l'épreuve à la trempe de son caractère et de sa vertu ; ce fut, on peut l'affirmer, un acte d'héroïque obéissance. Cet héroïsme fait les saints, il fait aussi les martyrs. Hors de son cloître, Mère Saint-Augustin ne pouvait que languir.

Sa santé s'altéra bientôt, malgré les soins les plus dévoués, ses forces se consumèrent à petit feu ; après des années de souffrances, la sainte victime expira le 22 janvier 1919.

Mère Sainte-Angèle Le Gac de Lansalut naquit à Rochefort, où son père, capitaine d'infanterie coloniale, se trouvait en garnison. Marie fut envoyée à

neuf ans au pensionnat de Quintin pour s'y préparer à sa première communion, et ne le quitta qu'après y avoir terminé ses études et obtenu les prix d'honneur et d'excellence.

Ce qu'était déjà la jeune Marie, sa sœur Adèle, Fille de Saint-Vincent de Paul, le rappelait avec émotion au lendemain de la mort de sa chère Ursuline.

« Marie, écrivait-elle, était pour moi l'idéal de la perfection, plus je me la rappelle, plus mon admiration pour elle grandit. Je ne me souviens pas d'avoir vu en elle l'ombre d'un mécontentement ; elle me cédaient en tout et pour tout, et j'en ai certes abusé bien des fois. C'est sa grande bonté qui me faisait agir ainsi. Elle paraissait toujours si contente, que je trouvais tout naturel qu'elle fit ma volonté. Ce que Marie était pour moi, elle l'était pour tous. »

Ange de douceur et de bonté, la jeune fille se faisait chérir de tous. Il semble même qu'elle fût presque trop aimée, puisque cette affection, qui l'enveloppait, arrêtait, le moment venu, ses aspirations vers la vie religieuse. Son indécision naturelle redoublait ses perplexités ; la sœur de M^{me} de Lansalut, M^{me} de Kerdanet, était entrée au Carmel après son veuvage. Marie aimait à visiter sa tante, et se demandait après ces pieux entretiens si Dieu ne l'appelait pas, elle aussi, dans la solitude.

Ce fut dans ces sentiments qu'en 1880, M^{lle} de Lansalut vint suivre une retraite aux Ursulines. Mère Sainte-Emilie, qui connaissait son état d'âme, l'emmena dans sa cellule et lui adressa ces graves paroles : « Ma fille, il faut absolument que pendant cette retraite, vous vous décidiez à quelque chose ;

renoncez à la vie religieuse ou embrassez-la sans retard, Dieu veut votre âme, il y a dix ans qu'il vous attend ! »

La jeune fille se plongea dans une fervente prière, ses doutes s'évanouirent, son anxiété disparut ; le surlendemain de la clôture de la retraite, la communauté de Quintin comptait une nouvelle postulante.

La pieuse Ursuline a pratiqué à un degré éminent toutes les vertus religieuses ; on assure qu'elle n'a jamais enfreint, de propos délibéré, le plus petit point de la règle ; charitable, fervente, laborieuse, elle accumulait sans bruit de grands mérites devant Dieu.

Ame timorée, Mère Sainte-Angèle veillait scrupuleusement sur ses paroles, cette excessive retenue enlevait à sa conversation l'aisance et l'abandon ; en revanche, dès qu'on parlait des choses de Dieu, son visage s'animait, elle se livrait tout entière, elle était dans son élément. Son air modeste révélait à lui seul sa continuelle union avec Dieu. A la chapelle, son attitude était presque angélique ; ainsi par respect pour la Présence Réelle, jamais, quelle que fût sa fatigue, elle ne s'appuyait lorsqu'elle était assise.

Après la prière, le travail. Mère Sainte-Angèle s'en acquittait avec une intention droite, une application soutenue. Elle travaillait sous le regard du Maître, et voyait dans la tâche qui lui était confiée l'expression de sa divine volonté.

Elle dessinait et peignait avec goût, elle donna des leçons de français, de dessin et de peinture au pensionnat. Devenue maîtresse des professes, sa vertu lui attira dans cette charge l'estime et l'affection de ses filles.

« Sa direction, rapporte l'une d'elles, pourrait se résumer en deux mots : force et suavité. » Malgré l'indécision de sa nature, ses observations portaient un cachet de vigueur, tempéré par un tact parfait. Elle recommandait surtout aux jeunes séminaristes la fidélité aux petites choses : « Vous



R. Mère Sainte-Angèle LE GAC DE LANSLUT.

qui avez des sentiments délicats pour vos Sœurs, leur disait-elle, comment pouvez-vous manquer de délicatesse à l'égard de Dieu en vous laissant dominer par l'amour-propre ? »

En 1892, la Révérende Mère Saint-Jean-l'Évangéliste la choisit pour assistante ; cette place, qui la mettait en vue, allait à l'encontre de ses goûts. Bien qu'elle s'exprimât avec distinction et facilité, il lui fut toujours pénible de prendre la parole devant la communauté ; au conseil, cette timidité

n'empêchait pas cependant la justesse de ses remarques et la sagesse de ses avis.

Pendant les quelques semaines qui s'écoulèrent entre la mort de la Mère Saint-Jean et l'élection d'une supérieure, Mère Sainte-Angèle gouverna la maison avec une vigilance, une fermeté qui révéla, en cette religieuse effacée et passive d'apparence, des ressorts cachés, qui lui eussent rendu le commandement facile, si les circonstances l'y avaient appelée.

A cette époque, sa vue, toujours délicate, baissait graduellement sous la marche envahissante de la cataracte ; le moment vint où la nuit se fit complète. La pieuse aveugle passait de longues heures dans la chapelle, égrenant son chapelet. La sérénité et la douceur s'étaient fixées sur son visage, que ses yeux éteints n'animaient plus.

Une opération fut jugée praticable. Mère Sainte-Angèle la subit au Mans, le succès fut complet. Dieu récompensait la résignation parfaite et l'esprit d'obéissance de la sainte religieuse, qui ne s'était soumise au traitement, et n'avait demandé sa guérison au bon Dieu, que par déférence à la volonté de ses supérieures. Pendant son séjour au Mans, Mère Sainte-Angèle eut le bonheur de revoir sa tante la Carmélite. Qu'édifiant et surnaturel dut être l'épanchement de ces deux âmes perdues en Dieu !

La Révérende Mère rentra joyeuse à Quintin, où ses Sœurs mêlèrent leurs actions de grâce aux siennes. Elle aurait du moins la consolation de revoir sa chère solitude avant d'en être brutalement arrachée, au moment du départ elle pourrait lui donner le long et douloureux regard de l'adieu. Car il lui restait à subir l'injuste persécution, à

connaître l'exil avec ses amertumes et ses regrets, épreuve suprême, plus cruelle encore que la cécité.

Pendant que la loi néfaste contre les congrégations s'élaborait, les Ursulines de Quintin, en prévision de toutes éventualités, s'étaient prémunies d'un gîte, dans un village de Belgique, près de Namur.

A la fin de juillet 1904, trois religieuses partaient pour aménager ce modeste abri. Mère Sainte-Angèle les rejoignit au mois d'août. Le 20 octobre, la pauvre communauté, proscrite et bien diminuée, hélas ! se reconstituait à Spy.

Puis six ans passèrent. La santé de Mère Sainte-Angèle devenait de plus en plus chancelante. Au mois de juillet 1910, la malade fut prise de vomissements de sang. La fin était proche, une lutte s'engagea entre la parfaite résignation de la mourante et son impatience d'aller au ciel ; s'il lui arrivait d'en exprimer trop vivement le désir, elle se reprenait aussitôt : « Pour rien au monde, disait-elle, je ne voudrais avancer d'une seconde le temps marqué par Dieu ! »

Mais il est un amour dont les saints ne se détachent pas, un souvenir toujours présent qui se mêle jusqu'à leur agonie : l'amour et le souvenir de la Patrie absente.

Ce culte, qui l'a plus enraciné que le Breton ? Tout le monde connaît le petit mobile de 1870 qui se meurt du regret de sa chaumière et de ses landes, et le miracle « du pain de chez nous ! »

Ce « pain de chez nous ! » ce fut l'ultime pensée, et le vœu suprême de Mère Sainte-Angèle.

« Ma mère, dit-elle un jour à l'infirmière, qui écrivait sous sa dictée à Madame de Lansalut, j'ai

un désir, mais je ne sais si je dois l'exprimer, je voudrais du pain de seigle de Saint-Brieuc. »

Quelques jours après cette demande, la miche croustillante et dorée arrivait au couvent où la malade l'attendait avec impatience.

Le matin du 16 septembre, Mère Sainte-Angèle s'unit une dernière fois au Dieu caché qu'elle devait, avant la fin de la journée, contempler dans sa gloire. Un quart d'heure après la sainte communion, l'infirmière s'approcha pour proposer à la mourante de prendre quelque chose : « Ma bonne Mère, lui répondit-elle, laissez-moi, je vous prie, seule avec mon Jésus, je suis si bien avec lui, il est si bon, et j'ai tant besoin de son secours ! »

La religieuse s'agenouilla près du lit, attendant respectueusement que le divin colloque eût pris fin. L'après-midi, vers quatre heures, Mère Sainte-Angèle s'en allait recevoir au ciel la récompense de ses vertus.

A l'annonce de sa mort, Mère Saint-Augustin, sa compagne de noviciat, écrivait :

« A la fois timide et courageuse, craintive et « confiante, la colombe envolée repose mainte-
« nant sur le cœur de son Dieu. En attendant
« cette consommation de l'alliance virginal, « son âme s'unissait de plus en plus au divin
« Maître par la prière et l'acceptation généreuse
« de ses moindres volontés. Elle planait au-dessus
« des misères humaines et le voile qui dérobe
« l'au-delà semblait disparaître aux regards de sa
« foi croissante. Ses relations fraternelles étaient
« charmantes grâce à des qualités acquises ou
« perfectionnées : douceur humble, charité dis-
« crète, affection délicate, et pourtant une sensibi-

« lité naturelle un peu trop grande lui était fréquemment occasion de lutte. »

A cet épanchement fraternel joignons le témoignage d'un grand ami des Ursulines de Quintin, qui fut durant plusieurs années leur supérieur ecclésiastique : Mgr du Bois de la Villerabel, aujourd'hui archevêque de Rouen et primat de Normandie.

« Ma Révérende Mère, écrivait-il à la Mère Marie-des-Séraphins, supérieure de la communauté, qui avait formé à la vie religieuse cette âme d'élite, (1) vous avez eu une grande douleur, car vous avez perdu une sainte, Mère Prêfète, qui était vraiment le modèle de la religieuse humble et régulière, et son attitude prêchait à ses Sœurs le recueillement intérieur dans lequel vivait son âme. Vous perdez en elle une force morale, car vous la sentiez à vos côtés, aimable et souriante, au milieu de tant d'épreuves par lesquelles vous avez passé ensemble, elle était vraiment *discrète* par la délicatesse avec laquelle elle entendait tout, et gardait tout au-dedans d'elle-même, par ce sentiment de respect dont elle entourait chaque âme et observait l'action divine du Saint-Esprit en chacune.

« Sur la terre d'exil, dans le cercle étroit de votre petite maison, vous avez apprécié doublement une vertu, précieuse en tous temps, mais plus encore en celui-ci.

« Aussi, je me suis associé de tout cœur au deuil de votre chère communauté et au vôtre, par la prière et les mementos. Même pour les plus purs

« nous avons le devoir de prier, mais il semble que nos supplications se fassent plus légères, parce que l'espérance leur donne des ailes, lorsqu'il s'agit de vraies épouses de Jésus-Christ comme celle-ci ! »



(1) Ainsi que Mère Saint-Augustin.

CHAPITRE XIV

Mère Marie-Joseph Blivet. — Départ des Ursulines, octobre 1904. — Quelques religieuses hospitalisées au couvent. — La guerre, l'ambulance. — Mort de la Mère Marie-Joseph. — Paroles prononcées à ses obsèques par M. l'abbé Houdu, curé-doyen de Quintin. — Visite à un couvent spolié. — Conclusion.

Constance Blivet naquit à Quintin le 23 juillet 1826; presque au même moment, son grand-père maternel rendait à Dieu son âme, où vivaient douloureusement les souvenirs de sa jeunesse : le décret qui l'avait arraché au séminaire et jeté dans les camps, l'échafaud du vingt et un janvier, autour duquel son régiment faisait la haie, et dont la sanglante évocation ne manquait jamais de ramener ses larmes.

L'enfant était si petite qu'elle semblait n'avoir qu'un souffle de vie. Après la cérémonie du baptême, on la remit à sa nourrice, qui, en la voyant, éclata en sanglots : « Qu'avez-vous, Anne-Marie, lui demanda le père? — J'ai que je n'en ferai jamais une fille, aussi donnez-moi une chandelle de suif pour que je l'éclaire à mourir!! »

La bonne femme vivait au bord des landes, où ses brebis trouvaient leur pâture ; sa nourrissonne y vécut au grand air, le grand air lui sauva la vie, et cacha au fond d'elle-même d'inépuisables réserves de force.

A deux ans, Constance rentra chez ses parents.

Au plus lointain de ses souvenirs, elle s'y verra en tablier de coton rouge, retenu par des bretelles, sur une robe taillée dans l'une des vieilles jupes de sa mère, et, encadrant sa petite figure, un béguin à trois pièces. Ce qu'elle n'ajoutait pas, c'est qu'elle était un bijou d'enfant. Son père le lui insinuait pourtant : « Petite, lui disait-il en lui montrant la boule arrondie à l'extrémité des landiers comme une graine de pavot sur sa tige, quand tu es venue au monde, tu avais la tête grosse comme ça ! l'air de la campagne en te fortifiant t'a laissée toute mignonne, grâce à Dieu ! »

La petite fille se révéla de bonne heure sèche, brusque, assez égoïste. Son entêtement froid résistait aux menaces comme aux raisonnements ; quand elle avait décidé une chose, bon gré, mal gré, elle arrivait à ses fins. Le pire, c'est qu'il entraînait de la malice dans ses caprices d'enfant, elle faisait le mal, beaucoup plus pour le plaisir de vexer, que par étourderie ou amusement : le jeu, d'ailleurs, elle ne l'aimera jamais : « Celle-là n'est contente que lorsqu'elle a fait un mauvais coup », disait sa tante Mélanie (1) qui avait la main prompte comme la langue, et ne se faisait pas scrupule de corriger vertement sa nièce.

Aussi plus tard, Mère Marie-Joseph, qui se croyait comme tous les saints une grande pécheresse, parlait-elle avec sérieux de sa conversion. Toutefois, par respect de la vérité, elle en fixait l'époque vers l'âge de ses dix ans. Ce miracle de la grâce s'était opéré, disait-elle, devant la statue de Notre-Dame du Porche.

Pour se maintenir et avancer dans la pratique

(1) Mère Saint-Vincent-de-Paul.

du bien, l'enfant trouvait d'ailleurs dans sa famille de beaux exemples de vertu.

Mère Marie-Joseph n'avait pas échappé à cette loi touchante qui rapproche les vieillards de leurs souvenirs d'enfance, elle y revenait souvent avec complaisance, avec attendrissement.

Après avoir évoqué la vénérable figure de son aïeul paternel, elle détaillait, en y mettant tout son cœur, le programme de « ses bons dimanches », ainsi les désignait-elle. Veut-on savoir comment les familles du vieux Quintin sanctifiaient le jour du Seigneur ? Le matin on entendait une messe basse, puis la grand'messe ; après l'audition des vêpres, la famille se partageait en deux groupes, le grand-père et le petit-fils s'en allaient vers Saint-Yves, à l'office des Frères de la Croix, les tantes et leurs nièces montaient vers Saint-Jean, la chapelle des congréganistes de la Sainte Vierge ; on se retrouvait à l'heure du goûter, une promenade terminait la journée.

Constance touchait à ses douze ans lorsqu'elle fit sa première communion. Elle s'y était préparée avec une foi vive et une ardente piété. Depuis longtemps toutes ses prières convergeaient vers ce grand acte : « Quand nous nous amusions dans le jardin de mon grand-père, a-t-elle raconté, je quittais le jeu doucement, le temps de réciter à genoux, derrière un arbre, un *Pater* et un *Ave*, pour obtenir du bon Dieu la grâce de bien faire ma première communion. »

L'enfant avait déjà trouvé le Dieu de son cœur, elle voudra bientôt être à lui sans partage.

Sa vocation d'Ursuline a, semble-t-il, germé dans son esprit, entre quatorze et quinze ans, pendant son année de pensionnat. Avec le silence de ses

cloîtres, la paix de ses jardins, le recueillement de sa chapelle, le couvent lui parut un lieu enchanté.

Cette année d'internat avait fatigué la jeune fille ; elle s'en ressentit tout l'hiver, l'été venu, son oncle jugea bon de la faire changer d'air, et l'emmena pour trois mois à Saint-Brieuc.

Dans les premiers jours de septembre, il la ramena à Quintin. La dernière côte de la route gravie, l'oncle et la nièce purent embrasser du regard la petite ville assise en face sur le coteau. Constance poussa un cri de joie : « Voilà, dit-elle, le clocher des Ursulines. — Tu l'aimes donc bien que tu le salues le premier ? — Je l'aime tant que je voudrais être religieuse ! »

L'oncle regarda la frêle enfant qu'il venait d'entourer de soins, il pensa aux austérités du cloître et répondit : « C'est y rêver trop tôt, ma petite fille, je suis ton parrain et le frère de ton père, à ce double titre, même si ta mère te permettait d'entrer tout de suite au couvent, je m'y opposerais ! »

La jeune fille se le tint pour dit ; plus tard, elle exprimera souvent le regret de n'avoir pas consacré à Dieu les prémises de ses seize ans.

Une année s'écoula, sa résolution s'affermisait : « J'aimais travailler seule dans ma petite chambre, a-t-elle rapporté, je me croyais dans une cellule, j'étais déjà religieuse par le cœur ! »

Constance se décida enfin à parler à son grand-père qui fit bon accueil à la confiance de sa petite fille et se chargea de la transmettre à sa bru. Plaidée par cet avocat, la cause de la jeune fille était gagnée d'avance.

Le 8 mars 1844, Constance entra au noviciat des Ursulines. Elle y apportait une santé délicate, un caractère difficile, une intelligence moyenne

plutôt fermée du côté des sciences ; mais défauts et lacunes se trouvaient rachetés par une foi vive, un grand amour de Dieu et du travail, une énergie indomptable dans la lutte contre elle-même.

La novice eut bientôt l'occasion d'affirmer cette énergie. Après quelques mois d'essai, il parut que sa faible complexion soutiendrait difficilement l'austérité de la règle.

« Ma chère enfant, lui dit sa maîtresse, vous n'êtes pas assez forte pour demeurer parmi nous, vous ne pourriez suivre en tout la vie commune, je vous engage à retourner dans votre famille où les soins maternels fortifieront votre santé. — Ma Mère, répondit Sœur Marie-Joseph, je ne consentirai jamais à quitter le cloître de mon plein gré, et je vous promets d'observer, quoiqu'il m'en coûte, tous les devoirs de la vie religieuse. »

Cet engagement fut rempli à la lettre. Mère Sainte-Emilie qui aimait les vertus mâles et robustes, se plut à modeler à l'obéissance parfaite ce caractère qui possédait au suprême degré la force de se vaincre.

Mère Marie-Joseph prononça ses vœux le 11 juin 1846. On a pu dire qu'elle a été dans toute sa carrière religieuse « une règle vivante ». Quel que fût son état de santé, ou son surcroît de travail, la vaillante Ursuline ne demandait jamais de dispense à ses supérieures, « attendu, disait-elle, qu'on lui avait permis, une fois pour toutes, de « tomber avant de se plaindre ».

Rude par nature, elle était dure à elle-même, c'est à grande dose de vigueur morale qu'elle raffermir sa santé. Toujours levée à quatre heures et demie, Mère Marie-Joseph se contenta pendant des années de deux repas par jour ; lorsque

les santés, plus délicates, exigèrent qu'on retardât le diner d'une heure, elle consentit à prendre une petite tasse de lait après la messe conventuelle, ce ne fut que dans sa vieillesse qu'elle y ajouta un peu de pain. Jusqu'en ces dernières années, cette admirable fille de l'Eglise a observé, dans sa rigidité d'antan, l'abstinence de la sainte quarantaine.

Elle faisait marcher de front, dans sa conduite, l'austérité et l'activité : « J'étais faite pour le travail, disait-elle, n'importe dans quelle situation j'aurais travaillé ! »

Douée de sens pratique, ingénieuse à tirer parti de tout, soigneuse, ordonnée, Mère Marie-Joseph était le modèle de la ménagère entendue et économe ; si ce n'était pas une femme brillante, tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre dans ses différents emplois : pharmacienne, sacristine, économe, lingère, etc., ont pu, en toute justice, la qualifier de maîtresse femme.

Elle avait l'art de faire durer les choses, elle porta une paire de souliers vingt ans ; quand le cordonnier refusa de les arranger, elle trouva moyen de les raccommoder elle-même d'abord avec du cuir, et le cuir n'y tenant plus avec du carton. Presque mourante, elle rappelait, avec la sainte joie des pauvres volontaires, que la vieille pèlerine qui la couvrait avait été taillée, soixante et onze ans plus tôt, lors de sa venue au couvent, dans la mante de sa grand'mère !...

Cet esprit de pauvreté stimulait encore l'ardeur laborieuse de Mère Marie-Joseph. Ses instants ne lui appartenaient pas, elle en devait l'acquit à sa communauté, aussi se faisait-elle scrupule de disposer même du temps laissé à la discrétion de chacune.

Il est d'usage que les religieuses qui le désirent se promènent au jardin une demi-heure après le dîner. Mère Marie-Joseph restait travailler dans la salle de récréation, et ne s'accordait cette promenade que le dimanche ou les jours fériés.

Ce travail, offert à Dieu, sera récompensé un jour. L'ordre inné de Mère Marie-Joseph, son esprit de prévoyance, l'inclinaient vers l'épargne ; privée d'idéal religieux, elle eût dépensé ses forces dans la poursuite des biens temporels, de ce bien amassé sou à sou, avec âpreté. Soulevée de terre par l'amour divin, la religieuse était devenue saintement avide des biens éternels : « Dirigeons toutes nos intentions vers Dieu, disait-elle, offrons-lui toutes nos actions, ne perdons rien, car tout peut nous être compté pour le ciel ! » — et encore — « Travaillons, ne perdons pas une minute de notre temps, il est si précieux ! »

Nous retrouvons l'expression de cette pensée dans le passage d'une lettre qu'elle adressait, à la veille de son cinquantenaire de profession, à un prêtre allié de sa famille :

« Que j'aime, Monsieur le chanoine, à dire au bon Dieu : « Ne me quittez pas, ne m'abandonnez pas dans ma vieillesse, car il se fait tard, le jour de ma vie est sur son déclin, et la nuit s'avance où l'on ne mérite plus..... »

Celle qui écrivait ces lignes en 1896, ne se doutait pas que Dieu lui destinait encore dix-neuf ans de vie, au cours desquels l'épreuve la marquerait de son sceau et achèverait de consommer sa vertu.

Mais n'allons pas au-devant de ces jours sombres, suivons encore, quelques instants, Mère Marie-Joseph dans le train ordinaire de sa vie de communauté.

Elle en passa une grande partie dans l'emploi de pharmacienne. Elle entendait qu'on ne refusât aucun soulagement aux malades, « car, expliquait-elle, en les privant de ce qui peut les aider à supporter leurs souffrances, on les expose à des tentations d'impatience et de murmures et on les porte à offenser Dieu ».

Pénétrée de sa responsabilité, elle apportait à la composition des remèdes tout le soin, toute l'attention dont elle était capable. Le médecin de la communauté savait qu'avec elle ses prescriptions seraient suivies à la lettre ; il appréciait le sang-froid, la clairvoyance et la sûreté des observations de Mère Marie-Joseph. Quand une fièvre typhoïde mit les jours de l'excellente pharmacienne en danger, le docteur lui témoigna le plus grand dévouement : « Soignons-la de notre mieux, disait-il à l'infirmière, c'est un sujet à conserver ! »

Mère Marie-Joseph pharmacienne et garde-malade ne fut pas seulement charitable, adroite, attentive, elle fut aussi héroïque.

Une Sœur converse se mourait de la carie des os, l'odeur exhalée par ce pauvre corps en décomposition rappelait celle de la pourriture du tombeau. Chaque matin, Mère Marie-Joseph pansait, consolait, remontait la malheureuse ; tout cela à jeun, avec quelques feuilles de menthe dans la bouche, pour seul soulagement.

Une religieuse fut atteinte de la petite vérole. Dans le plus grand mystère Mère Marie-Joseph isola la malade, lutta pied à pied avec le terrible mal, et parvint à lui arracher sa proie.

Lorsque Mère Sainte-Philomène, guérie, reprit la vie commune, son visage défiguré trahit le nom et la nature contagieuse de sa maladie ; le secret,

qui aurait pu jeter l'alarme dans la maison, avait été bien gardé.

Naturellement calme, et par là-même courageuse, Mère Marie-Joseph trouvait encore une source d'énergie dans sa parfaite obéissance. A cette parole : « Notre Mère l'a dit », on l'entendait répondre : « C'est le Seigneur ! » et on la voyait aussitôt faire abstraction de ses goûts et de son jugement pour se rendre, non seulement aux ordres, mais aux désirs de ses supérieures. Ses supérieures ! Mère Marie-Joseph les a tant aimées et vénérées, parce qu'elle les a toutes regardées avec les yeux de la foi, qu'elle s'y est attachée par les liens d'une affection surnaturelle.

Nous sommes en 1904, Mère Marie-Joseph a soixante-dix-huit ans, elle en a passé plus de soixante en religion, et voici que la fatale loi « d'association » vient bouleverser, désorienter sa vie !

Dans ses longues années de labeur, Mère Marie-Joseph, nous le savons, s'était gardée de toutes vues humaines, mais en travaillant pour son divin Maître, elle avait contribué, dans la mesure de ses forces et de ses moyens, à la prospérité matérielle de sa communauté. En y entrant elle l'avait trouvée pauvre, à peine habitable ; des constructions neuves avaient remplacé les vieux logements, les jardins s'étaient agrandis et embellis, une modeste aisance avait succédé à la gêne.

Dieu avait véritablement fécondé et béni les efforts des Ursulines ; confiantes en son aide, désireuses, avant tout, de procurer sa gloire, et de sauver les âmes, ces véritables Filles de sainte Angèle avaient multiplié leur mode d'apostolat, afin de n'en excepter personne. La persécution

religieuse de 1904 a saisi la maison de Quintin en pleine prospérité. A côté du premier pensionnat, relevé au lendemain de la grande révolution, où se succédaient les jeunes filles des meilleures familles du pays, les Ursulines en avaient créé un second, destiné aux enfants de la classe moyenne ; leur école gratuite, très fréquentée, répandait l'instruction chrétienne dans le peuple, leur ouvrage continuait à former d'excellentes lingères, très appréciées des familles, un patronage donnait depuis quelques années les résultats les plus encourageants. Une conduite sérieuse, l'attachement au devoir, la piété vraie et bien comprise sont les traits caractéristiques des chrétiennes qu'il a formées.

Le 21 juin, un congrès présidé par M. le chanoine du Bois de la Villerabel, vicaire général du diocèse (1), groupa autour des religieuses leurs anciennes pensionnaires et les amies de la communauté.

Avant que l'étranger n'en prît possession, le couvent nous rouvrait ses portes ; une fois encore, il redevenait pour chacune la maison de famille où l'on se retrouve, où l'on fraternise, la chère maison où rien ne change, reliquaire béni de nos meilleurs souvenirs.

Deux cents congressistes avaient répondu à l'appel. Dans la grande salle des prix, dominée par la statue du Sacré-Cœur, sous l'égide de la Croix, devant les images de sainte Ursule et de sainte Angèle, au milieu des massifs de fleurs et des oriflammes, le congrès s'ouvrit après l'audition de la sainte Messe, par le chant du *Veni Creator*. Une

(1) Aujourd'hui Archevêque de Rouen et primat de Normandie.

vibrante allocution du président, et l'on entend des rapports documentés sur les origines du couvent, sès principaux bienfaiteurs, l'ensemble des œuvres entreprises et dirigées par les religieuses. Que de bien réalisé en ces deux siècles écoulés depuis la fondation de M^{me} de la Rivière, que de marques visibles de la protection divine, de talents incontestables et de fleurs de sainteté !

La minute prêtait à chaque à mot une tragique portée. Le monastère était condamné. Le rappel de sa longue vie ressemblait à une oraison funèbre anticipée ; c'était aussi une page d'histoire, qui, sous sa forme succincte et dans sa stricte vérité, composait le plus émouvant des plaidoyers, la plus éloquente des protestations.

L'heure du déjeuner réunit les congressistes dans le réfectoire des religieuses, puis, sur l'invite d'un beau soleil, des groupes se formèrent pour la promenade au jardin. A deux heures et demie, la cloche conventuelle rappelait tout le monde à la salle du congrès.

La parole est donnée aux anciennes élèves : des vers d'une fervente inspiration soulèvent les applaudissements de l'auditoire, des anecdotes, finement contées, amènent un sourire discret sur les lèvres, une larme au bord des yeux ; sous la plume d'une chroniqueuse, de chères ombres apparaissent et le passé revit.

La bénédiction solennelle du Saint-Sacrement termina cette journée inoubliable. Le pacte était scellé, quel que fût ce lendemain, si angoissant dans son incertitude ; liés, de part et d'autre, par la même foi, le même amour, les mêmes traditions, les mêmes espérances, les cœurs resteraient unis.

Avec quelle émotion l'avait dit, au nom de toutes, le filial poète du couvent, qui n'est plus à présenter au lecteur :

DOUX PASSÉ

Le voyageur, lassé de sa longue journée,
Se réveille et revoit, à l'étape du soir,
Chaque mont, chaque bois, chaque verte vallée
Peints dans son souvenir comme dans un miroir.

Il revoit la sereine et claire matinée,
Où le cœur plein de rêve et d'espoir triomphant,
Par les sentiers fleuris, imbibés de rosée,
Dans le frisson de l'aube, il marchait en chantant.

Il sent passer encor sur lui cette heure exquise ;
De même, près du soir, et le pas fatigué,
De la dernière halte où je me suis assise,
Je regarde en arrière et revois le passé.

Je me revois enfant, courant sous les ramées
Du jardin monacal, à nos ébats livrés,
J'entends les cris joyeux, qui montaient en fusées,
De la ronde folâtre, aux tièdes soirs d'été.

Je vois, riant bouquet de fleurs fraîchement nées,
Des visages empreints de la candeur du ciel,
Des fronts purs encadrés de leurs boucles dorées,
Pareils aux chérubins de quelque vieux missel.

Ah ! que de noms viendraient sous ma plume attendrie !
Marthe, Blanche, Augusta, Mathilde, Margaret,
Alix, Elisabeth, des Anna, des Marie.....
Toutes je les revois, et le passé renaît.

Aimables visions, trop vite dispersées !
Jamais sur cette terre, en leur intégrité,
Ne se reformeront vos cohortes brisées
Par l'adieu de l'absence ou de l'éternité !...

Souvent parmi la bande enjouée et légère,
 Dans sa robe de bure et ses voiles passait,
 Celle qu'on appelait entre toutes : « Ma Mère ! » (1)
 Et dont le cœur vraiment en mère nous aimait.

De son esprit si droit, qui dira la sagesse,
 De ses enseignements la pure vérité ?
 Comme elle tempérait pour la faible jeunesse,
 La rigueur du devoir par sa tendre bonté.

Quand elle nous parlait du Dieu de l'Évangile
 Nous croyions parcourir le chemin d'Emmaüs.
 La moins bonne de nous redevenait docile
 A l'entendre conter l'enfance de Jésus.

O les courtes leçons ! ô les douces soirées !
 Mère, quel talisman aviez-vous découvert
 Pour nous tenir, sans bruit, autour de vous serrées
 Dans la cour au printemps, dans la salle en hiver ?

Vous ouvriez pour nous, des antiques légendes
 Le trésor merveilleux. Vos récits émouvants,
 Qui servaient de sujet aux charades des « Grandes »
 Duraient sept soirs entiers... Ah ! c'était le bon temps !

Et lorsque nous allions, toujours à votre suite,
 Herboriser le long des vieux murs de l'enclos,
 Quel honneur ! et combien notre troupe d'élite
 Sentait son importance, et prisait ses travaux !

Non, non, jamais le cours des plus heureuses vies,
 Ne nous rendra ces ans d'ineffable candeur !
 Quand l'Eden s'est fermé, même aux routes fleuries,
 Se cache le serpent perfide et tentateur.

O Mère, c'est à vous ! c'est à votre mémoire
 Que je dédie, en fille aimante et de tout cœur,
 Cette page qui dit trop peu pour votre gloire,
 Mais que mon humble plume écrit en votre honneur.

Je veux que mon merci se termine en prière ;
 Sainte, en vous invoquant nous allons invoquer
 Tout le cœur virginal qui dans ce monastère,
 Depuis les temps anciens, vint aimer et prier.

(1) La Révérende Mère Cœur de Marie.

Que jusqu'aux derniers jours d'innombrables phalanges
 D'enfants, promis au ciel, accourent s'abriter
 Sous le chaste manteau de la Reine des Anges,
 Qu'un chant perpétuel puisse la célébrer.

Que vos sœurs dans la paix, pour toujours affermies,
 Bien loin de leur bercail, voient l'orage s'enfuir,
 Et conduisent vers Dieu les longues théories
 De celles qui viendront, après nous, les bénir !

Ce vœu ardent ne s'est pas, hélas, réalisé ! Les desseins de Dieu échappent à nos faibles vues humaines. La vie s'est retirée du monastère, ses portes baillent au vent, ses fenêtres privées de carreaux le livrent à la merci des intempéries. Mais la vie sommeille sous la mort fictive de l'hiver. Une brise tiède, un rayon de soleil apparaissent, c'est le printemps, l'éternelle et consolante résurrection, la Pâque triomphale après la mise au tombeau !...

Cette longue parenthèse fermée, revenons à Mère Marie-Joseph. Son apparente froideur cachait une réelle sensibilité. Aux premiers souffles de l'ouragan, déchaîné sur son monastère, son cœur se serra. Mais la nature fut vite domptée par la grâce. La sainte religieuse vit dans cette épreuve la main paternelle et miséricordieuse de Dieu, elle remercia le Sauveur qui daignait l'associer aux mystères de son agonie et de sa passion, et, à son exemple, elle pria pour ses bourreaux.

Les Ursulines de Quintin se trouvèrent inscrites sur la liste de proscription parue à l'*Officiel* au commencement du mois de juillet 1904. Au premier octobre, elles devaient quitter leur couvent.

Ce que fut la désolation de ces trois derniers mois, où toutes les bonnes volontés unissaient leurs efforts pour enlever de la communauté,

comme d'une maison menacée d'un sinistre, tout ce qui pouvait s'emporter, l'un des sauveteurs l'a décrit en ces termes :

« ... Les cloisons tombent, les portes sautent, les châssis des fenêtres disparaissent laissant à la place des trous béants. Les meubles s'entassent dans les cours : tables de classe, lits, chaises, matelas, linge, boiseries... un amoncellement lamentable et douloureux, des scènes d'affolement comme il s'en passe quand le feu est dans la maison, sous les clartés rouges des flammes qui ballonnent... Le marteau impitoyable résonne jour et nuit, sous les cloîtres dévastés et à travers les salles vides. La chapelle porte au flanc et à la tête deux énormes blessures ; une fenêtre ogivale est éventrée et le vitrail a disparu ; à la place de l'autel, il ne reste qu'une affreuse cicatrice noire sur le mur. Une religieuse, qui s'empressait, s'arrête tout à coup, les bras chargés, s'assied sur les débris et pleure. Des ombres glissent sous les cloîtres, que traverse lentement le bruit des sanglots étouffés... (1) »

Pendant ce temps, que fait Mère Marie-Joseph ? Depuis plusieurs années, Mère Marie-Joseph est lingère de la communauté. Elle se tient dans son domaine, une vaste pièce au-dessus des sacristies, et là, tranquille, silencieuse, étrangère, en apparence, à ce qui se passe, elle compte le linge, le classe, l'empaquette ; ce calme, elle le doit à son complet abandon à la volonté de Dieu encore plus qu'à son empire sur elle-même :

« J'entends dire à quelques-unes de mes Sœurs, remarquait-elle, je voudrais bien aller ici ou là.

(1) Au monastère des Ursulines, 1904, Flambeau.

Tant qu'à moi, je n'ai aucune préférence, mes supérieures décideront de ce que je dois faire, je prie le bon Dieu de les inspirer et de les aider, mais je ne me crois pas appelée à les conseiller, je m'occupe de mon emploi, et rien de plus!... »

Chaque jour, sans y manquer, elle se rendait au calvaire élevé sur un tertre au fond du bosquet récemment planté dans les jardins. A genoux, les mains jointes, les yeux levés vers le divin Crucifié, elle lui redisait : « Mon Dieu, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! » excusant elle-même les persécuteurs !

Puis ce fut le jour du départ et ses suprêmes péripéties : Le matin, l'Aumônier célébra la messe pour la dernière fois ; après avoir distribué la sainte communion aux religieuses, voyant qu'il ne restait que deux hosties dans le ciboire, il acheva de consommer les saintes espèces. Lorsqu'il en informa la sacristine, une poignante émotion la saisit : Jésus avait donc quitté son sanctuaire ! La bonne Mère ne put se résoudre à éteindre la petite lampe, qui brûlait au coin de l'autel, et laissa ignorer à ses Sœurs que le tabernacle était vide.

L'après-midi, toute la ville est présente au couvent. Les religieuses se rendent au cimetière dire adieu à leurs chères mortes ! « Oh ! que c'est triste ! elles s'agenouillent dans la chapelle dévastée ; puis elles s'empressent ; elles ont oublié quelque chose ! elles pleurent, et tout le monde pleure ! Elles ne peuvent s'arracher à cette maison où elles avaient fait vœu de mourir et qu'il faut quitter pour toujours, pour toujours!... (1) »

(1) Au monastère des Ursulines, 1904, Flambeau.

Le sacrifice est consommé ! La vapeur a emporté vers la Belgique ce qu'il restait encore dans le couvent de religieuses jeunes et valides ; les vieilles, les malades rentrent par une porte de côté dans leur maison vide ; le perron, qu'elles ont franchi pour sortir, il n'y a qu'un instant, ne leur appartient plus. On leur a concédé la jouissance du bâtiment des infirmeries ; c'est là qu'elles vont s'organiser, continuer à pratiquer intégralement leur règle d'Ursuline dans un coin du monastère, qu'en dépit de toute justice, on leur a soustrait.

On y a trop prié le bon Dieu pour qu'on cesse d'y chanter ses louanges, on l'y a trop aimé pour que personne ne l'y aime plus. Grâce à ces quelques religieuses, épaves dédaignées d'une catastrophe, les regards de Dieu ne se sont pas détournés d'une demeure qui lui appartenait.

Depuis lors, dix-huit ans ont passé. La moitié des hospitalisées tiennent encore dans le coin de leur couvent ; Dieu s'est refusé à faire le jeu de leurs ennemis.

La Providence n'agit pas sans cause. Nous ignorons l'avenir, mais nous savons que les chères séquestrées, gardiennes de la vie religieuse dans leur monastère saccagé, peuvent être, si Dieu le veut, les pierres d'attente d'une restauration.

Comme doyenne de la communauté, Mère Marie-Joseph restait à Quintin. Malgré ses soixante-dix-huit ans, elle était encore vigoureuse et active, pas une ride ne déparait l'extrême délicatesse et la régularité de ses traits ; la transparence, presque exangue de son teint, lui donnait quelque chose d'immatériel ; la vénérable Mère n'avait jamais porté son âge, c'est à peine si quelques infirmités marqueront ses dernières années : une débilité

nerveuse du bras et de la main, un affaissement de la taille qui lui prêtait un air moins cassé que recueilli.

Avant leur installation définitive, les religieuses,



R* Mère Marie-Joseph BLIVET.

privées d'oratoire, durent se rendre aux offices paroissiaux. Ces allées et venues furent très pénibles à Mère Marie-Joseph. Elle se fit une règle de regarder les rues de la ville comme les cloîtres de son monastère, de les traverser en silence, les yeux baissés : « Ma Mère, regardez donc ceci ? » lui dit une fois l'une de ses compagnes, devant un innocent spectacle qui avait, pour les saintes re-

cluses, l'attrait de la nouveauté : « Ma petite Sœur, répondit, sans lever les yeux, Mère Marie-Joseph, je ne regarde que la terre, dans laquelle je vais bientôt entrer. »

Le nombre restreint des religieuses, leur âge, leur état de santé, certaines incommodités du logement amenèrent, cela va de soi, des changements dans les habitudes de leur vie. On aurait pu croire que Mère Marie-Joseph, très attachée aux plus petits points de la règle et absolue dans tous ses jugements, se prêterait difficilement aux circonstances ; or, sans rien objecter, elle accepta toutes les réformes imposées. Sa soumission était d'autant plus méritoire que sa nouvelle supérieure, ancienne élève de la maison, avait grandi sous ses yeux. Mais si Mère Marie-Joseph, s'autorisant de son âge et de sa longue expérience religieuse, se fût permis de discuter les ordres de sa supérieure, elle n'aurait plus été la parfaite obéissante.

Elle reprit son poste de lingère. Cet humble travail, qui lui laissait toute sa liberté d'esprit, lui permettait de vivre en union plus directe avec Dieu. Elle plaçait devant elle une petite feuille de prières indulgenciées, et les récitait pieusement en travaillant à ses raccommodages.

Deux invocations lui étaient surtout familières : « Cœur de Jésus, j'ai confiance en vous ! — O Cœur d'amour, je mets toute ma confiance en vous, car je crains tout de ma faiblesse, mais j'espère tout de vos bontés ! »

Mère Marie-Joseph célébra ses noces de diamant le 11 juin 1907. En raison des circonstances, tout se passa dans l'ombre et la simplicité, pourquoi pas dire le mystère. Une messe matinale, célébrée par M. le Curé, dans le petit oratoire des religieu-

ses, la jubilaire entourée de ses Sœurs et de ses plus proches parents, ce fut tout ! Mais si la fête manquait d'éclat, Jésus était présent, il souriait à sa fidèle épouse, il la couronnait par la main de son ministre, en attendant d'être lui-même sa récompense !

« Oui bonne Mère, pouvait lui dire la Révérende Mère Marie-Emmanuel (1), l'une de ses compagnes, plus que jamais Jésus vous suffit, et le Dieu qui réjouit votre jeunesse, vient, en ce jour, réjouir votre vieillesse, en vous offrant les arrhes du bonheur éternel ! »

Des lettres affectueuses, de pieuses poésies, de petits cadeaux, vinrent rappeler à la jubilaire le souvenir de ses Sœurs dispersées. Il fut un présent qui la toucha plus que tous les autres : « Voici, ma bonne Mère, lui dit la Supérieure, les honneurs d'une octave de messes, vous en disposerez à votre gré. — Ma Mère, fit la sainte religieuse, je tiens absolument que la première de ces messes soit dite à l'intention de nos persécuteurs ! » Délicate pensée de miséricorde et de pardon, puisée au pied de la croix.

Mère Marie-Joseph était, en effet, une âme d'oraison ; pendant la méditation, elle semblait absente de la terre : pas un mouvement, on eût dit une statue. L'œil de la foi lui rendait familière et facile la contemplation des divins mystères.

« Le juste vit de la foi ! » Ame juste par excel-

(1) Le plan de ce travail était déjà fixé, lorsque la Révérende Mère Marie-Emmanuel est à son tour descendue dans la tombe. Les charges qu'elle a occupées dans la communauté, l'estime qu'elle s'y était acquise, sa piété aimable, son indulgente bonté, lui méritent mieux que cette note hâtive.

lence, Mère Marie-Joseph n'avait pas connu d'autre atmosphère. Sa foi, simple comme celle d'un enfant, était une foi éclairée; les dévotions nouvelles la tenaient en garde, touchant les apparitions ou les miracles, elle se montrait très réservée, attendant en tout les décisions de l'Eglise. Cette attitude attestait l'esprit d'obéissance, le solide bon sens de l'humble religieuse; et rappelait qu'elle était d'abord une positive.

Mère Marie-Joseph n'avait jamais compris l'emballement, l'étourderie, les écarts d'imagination, et se montrait peu indulgente pour les légèretés de la jeunesse. Ses reproches, toujours mérités, étaient secs et coupants. Ses conseils prenaient facilement un ton impérieux. C'était comme la revanche instinctive de sa nature volontaire, qu'à force de vertu, elle avait pliée à l'obéissance.

Elle exigeait que, sous ses ordres, tout marchât au doigt et à l'œil, mais pour y arriver, elle mettait peu d'huile dans les rouages. Cette rudesse, une brusquerie naturelle, qui rappelait la petite fille opiniâtre et revêche qu'elle avait été, rendaient son abord froid et peu attirant; ces défauts, combattus sans relâche, s'atténuèrent toutefois sensiblement dans sa vieillesse.

Mère Marie-Joseph voyant sa vie se prolonger, demanda au bon Dieu de lui conserver ses facultés, et de lui permettre de remplir sa tâche jusqu'à la fin. Elle a été pleinement exaucée. Son grand âge commandait des ménagements qu'elle ne se fût point accordés, mais qu'elle accepta avec sa soumission ordinaire: « Ma Mère, lui avait dit Mère Saint-Philippe, je vous défends d'avoir froid! » et Mère Marie-Joseph s'entourait de précautions dans la crainte de manquer à l'obéissance.

Sa vue resta excellente, son courage inlassable. Le dernier samedi avant de s'aliter pour mourir, elle fit encore sa distribution de linge hebdomadaire: « Qui le croirait, put dire sa supérieure, « cette personne de quatre-vingt-neuf ans meurt en « pleine activité; rien qu'au point de vue matériel, « je vais trouver son défaut. »

Couchée de bonne heure, par mesure de prudence, elle tricotait au lit. Tout l'hiver 1914-1915, elle travailla pour nos soldats. Elle ne se contentait pas de travailler, elle priait pour eux. Cette silencieuse, si peu avide de nouvelles, demandait, s'informait avec instance des phases de la guerre, des victimes, des blessés. Toute son âme, tout son cœur étaient pris par la grande épreuve de la Patrie. Sa longue pratique des malades lui avait acquis l'expérience de la souffrance. Mais elle plaignait par dessus tout les blessés français, livrés aux mains de l'ennemi: « Ces malheureux, disait-elle, ont-ils même une goutte d'eau fraîche pour les soulager! »

En 1915, une ambulance s'organisa dans les locaux de la communauté. La Mère Supérieure fut priée d'en prendre la direction. Cette demande officielle reçut l'approbation épiscopale (1). Pour la première fois de sa vie d'Ursuline, Mère Marie-Joseph exprima un regret qui ressemblait à un désir, celui que son grand âge lui interdisait de porter à nos blessés le secours de son expérience et de son dévouement; ne pouvant faire mieux, elle se chargea de raccommo-der leurs chaussettes.

(1) Madame Ruault, M. le Marquis de Robien, M. le Comte de Tournemine, M. le Baron Grivel, M. Trocherie, se montrèrent de généreux bienfaiteurs de l'ambulance, qu'ils en soient remerciés au nom de la direction et des blessés.

Au commencement du mois de mai, la vénérable Mère fut atteinte d'un gros rhume ; bien que soignée tout de suite, l'indisposition prit bientôt un caractère grave, les forces de la malade baissaient peu à peu, mais sa lucidité restait complète. Pendant les seize jours de sa maladie, elle reçut quotidiennement son Dieu ; le matin de sa mort, voyant disposer l'autel pour le Saint viatique, elle appela l'infirmière et la prévint qu'il lui serait impossible de communier. C'était le 19 mai, un mercredi, jour consacré à Saint Joseph, patron de la bonne mort, qu'elle avait honoré d'un culte tout filial. L'après-midi, vers deux heures, la mourante expirait.

« Je voudrais, avait-elle dit souvent, que mon dernier soupir fût un acte d'amour parfait. » L'énergie de son dernier souffle frappa les témoins de son agonie. N'était-ce pas son âme qui, brisant son enveloppe terrestre, montait comme une flèche vers le Cœur de Jésus ?

Quand la ruine s'était abattue sur sa communauté, devant l'incertitude du lendemain, Mère Marie-Joseph n'avait formulé qu'un vœu : « Je suis religieuse, je veux mourir religieuse ; tant qu'à mon corps, avait-elle ajouté, comme Sainte Monique, peu m'importe le lieu où il attende la résurrection ! »

La pieuse Ursuline alla reposer au cimetière de la ville, dans la tombe de ses parents. Tous les blessés, à peu près valides, assistèrent à ses obsèques, escorte glorieuse, aussi touchante qu'imprévue et bigarrée, montrant des têtes bandées, des bras en écharpes, des uniformes de toutes armes, sur lesquels tranchait l'éclatante chéchia d'un groupe d'arabes.

A l'église, le curé-doyen de Quintin, M. l'abbé

Houdu, prononça une allocution dont nous donnons un résumé :

« N'attendez pas de moi, mes frères, l'éloge funèbre de l'humble religieuse dont la dépouille git devant vous. Celle qui, pendant soixante et onze ans cacha sa vie dans le cloître, me désavouerait. Je veux simplement vous communiquer quelques réflexions que cette assistance de braves suggère à mon esprit.

« Je laisse au Dieu juste qui ravit sa jeunesse, le soin de couronner la vie d'abnégation, de prière, d'austérité de cette sainte religieuse. Son humble existence, magnifiquement belle, a été déjà, j'en ai la ferme espérance, splendidement récompensée. Cette âme, brûlante d'amour de Dieu, a trouvé au ciel l'objet de ses désirs. Je n'ai connu que peu de temps cette parfaite religieuse, assez cependant pour m'édifier à son contact.

« En ces derniers jours, je l'ai vue calme et confiante, appelant la mort, et me disant cette belle parole qui me semble la résumer tout entière : « La mort, Monsieur le Curé, je ne la redoute pas, au contraire, je la désire, je veux mourir, afin d'aimer le bon Dieu davantage, et n'avoir plus à craindre de l'offenser ! »

« Que de mérites accumulés en cette vie de quatre-vingt-neuf ans, que de souffrances aussi ; surtout lorsque Mère Marie-Joseph dut assister à la dispersion, à la ruine de sa communauté.

« On chassait alors les religieux du sol français. Mais ces idées de renoncement et de sacrifice que représentaient les proscrits ont pris leur revanche, tous, messieurs, en face de l'ennemi, pour défendre la Patrie, vous les avez réalisées.

« Vous avez quitté vos familles, vos femmes,

« vos enfants, pour vivre sans cesse en présence
 « de la mort, vous vous êtes voués à une vie de
 « privations, de fatigues, de pauvreté dans les
 « abris des tranchées, dans les ruines des pays
 « ravagés, à une vie d'obéissance, soumis à la
 « discipline qui vous arrache à vous-mêmes, et
 « vous rend prêts, à la voix de vos chefs, à braver
 « tous les dangers.

« Celle dont nous entourons la dépouille, a pour-
 « suivi pendant soixante et onze ans un sublime
 « idéal, elle l'a atteint là-haut, auprès de Dieu.

« Vous avez le vôtre aussi, Messieurs, vous vous
 « sacrifiez pour lui. Demandons à Dieu d'en hâter
 « la réalisation, afin que la victoire ramène tous
 « nos absents à leurs foyers. »

On peut dire que l'humble Ursuline, qui avait
 tant aimé et recherché la vie cachée, a été exaltée
 après sa mort.

Avec Mère Marie-Joseph, la dernière des novices
 de Mère Sainte-Emilie, disparaissait tout un passé.

« Ce qui a fin ne peut-être long ! » remarque le
 grand évêque d'Hippone !...

Maintenant que notre tâche est remplie, que
 nous avons dit ce que le couvent de Quintin a été,
 nous devons, par contraste, mettre sous les yeux
 du lecteur, ce qu'il est devenu !

Cette visite au couvent date du 17 novembre
 1907 ; trois ans après le départ des religieuses.

« Les voies de Sion se lamentent parce
 « qu'on ne vient plus à ses solennités, ses
 « portes soupirent, ses vierges sont désolées,
 « elle-même est opprimée par les
 « amertumes de sa douleur. » (JÉRÉMIE).

... Le monastère vendu, des mercenaires y ont
 enfoncé le pic et la pioche, les toits se sont effon-

drés, les portes et les fenêtres ont été arrachées,
 les murs ont croulé, une brèche nous a permis de
 pénétrer dans la cour monastique encombrée de
 démolitions.

A droite, la porte du cloître est ouverte, passant
 sur les pierres et les débris amoncelés comme une
 barricade, nous l'avons atteinte, puis franchie, le
 cœur gonflé d'émotion, l'âme remuée de pieux
 souvenirs.

Un instant après nous sommes dans le chœur :
 « O saintes religieuses, qui avez tant prié ici, je
 vous vois encore prosternées dans vos stalles,
 adorant le Dieu de justice que des malheureux
 ont chassé de son sanctuaire ! »

Cette enceinte réservée a conservé sa grâce ex-
 quise, son idéale fraîcheur. Pourtant sous les bal-
 cons des tribunes, des débris de bois s'amoncellent,
 du linge sèche entre les fines colonnes qui sup-
 portent les voûtes ; à défaut du respect, le bon goût
 se révolte de voir ces choses vulgaires déparer
 ce décor un peu mièvre, rêve d'art féminin et de
 virginale piété. Au fond du chœur, la grille se
 dresse, sévère rempart, qui n'a pu hélas ! arrêter
 les entreprises de la haine !...

L'une des portes grillées nous donne accès dans
 la chapelle extérieure. « Pardon, mon Dieu ! c'est
 l'abomination de la désolation !... »

Un amas de charbon souille l'emplacement du
 maître-autel, du bois à feu, jeté pêle-mêle, envahit
 les degrés d'un autel latéral, au-dessous de la
 chaire, où des voix éloquentes célébrèrent les joies
 des mystiques fiançailles, sous le trou béant d'une
 verrière disparue, les pompes à incendie sont
 remisées ; au fond, la tribune, veuve de ses orgues,
 projette son ombre sur ce vandalisme.

Une voix remarque : « C'est le dix-sept novembre (1) !... »

Quel anniversaire, quel contraste ! Il y a vingt-trois ans aujourd'hui, l'autel rayonnait sous sa plus riche parure, une foule d'élite se pressait dans la chapelle, la grille du chœur était ouverte, tous les regards se portaient vers la sainte, agenouillée au milieu des lis, qui fêtait dans la majesté et la paix d'une vieillesse honorée, la solennelle renouveau de ses vœux.

Nous nous retrouvons dans l'ancienne cour Saint-Sauveur pour gémir sur de nouvelles profanations. Un tuyau s'échappe de la sacristie, transformée en cuisine, et monte ternir de sa fumée les fenêtres du noviciat, où les âmes blanches des jeunes vierges secouaient joyeusement la poussière du monde, et s'exerçaient aux renoncements quotidiens de la vie religieuse.

Nous passons sous l'arcade, garnie de plantes grimpantes, que la Croix surmonte encore, et nous regardons tristement, à travers les vieux noyers, la chapelle des enfants de Marie.

À l'angle du pensionnat, où tant de femmes chrétiennes ont reçu une éducation dont elles sont reconnaissantes et fières, une prairie plantée de pommiers, « la Bataille » nous attire. Nous la traversons pour arriver à la chapelle, élevée à l'extrémité d'une allée ombreuse : (La Levée). La haie de buis, qu'on ne taille plus, s'avance envahissante, la chapelle est ouverte, mais la Vierge des Douleurs, le cœur transpercé de sept glaives, son divin Fils étendu sur ses genoux, ne domine plus l'autel : « O Mère, ô sainte Vierge, on a de nouveau cruci-

(1) Anniversaire de la soixantaine de Mère Sainte-Emilie.

fié Jésus en la personne de ses épouses et de ses prêtres : ô Mère Douleuse, ayez pitié de nous ! »

Des bouteilles vides sont jetées dans un coin, des bottes de foin voisinent avec des légumes qui fermentent et répandent une odeur fade. C'est à peine si l'on peut se retourner dans ce débarras.

Nous voici près de l'ermitage de saint Antoine, témoin du mystérieux colloque (1) échangé entre la sainte Ursuline restauratrice du monastère, et les deux religieuses qui l'avaient précédée de plus d'un siècle dans les phalanges d'Angèle, puis nous nous avançons jusqu'au calvaire, marquant la limite du bois planté par une bienfaitrice (2). Le Christ a été soustrait aux profanations, la Croix est restée debout comme un avertissement et un appel. C'est au pied de cette croix que, pendant les trois mois précédant le départ, l'une des religieuses est venue réciter chaque jour la prière du Sauveur mourant : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! » Non, ils ne savaient pas, les proscripteurs ! .. La générosité et la mansuétude des âmes qu'ils brisaient, leur échappaient !...

Nous touchons au lambeau de terrain réservé aux religieuses. Derrière la clôture de ronces artificielles, on aperçoit le cimetière, entouré de sapins, dominé par une croix de granit. L'inscription de chaque tombe nous rappellerait une vierge fidèle, dont la vie s'est passée à louer Dieu et à le faire aimer, telle cette religieuse artiste (3) qui, transportée au-dessus d'elle-même, par les saints désirs de la mort, a chanté les suprêmes abaissements de

(1) Mère Sainte-Emilie et les religieuses dont les restes furent retrouvés en reconstruisant le chœur.

(2) Madame Garnier-Bodéléac.

(3) Mère Marie-Geneviève (*Mon dernier cantique*).

la tombe, la paix, la mélancolique poésie de ce lieu de repos. Plus haut que ces tristesses amoncelées, que ces marques de l'injustice et de la malice humaines, nous élevons nos regards jusqu'à ce jour éternel où Dieu : « sèche lui-même les larmes des yeux de ses élus ! » — « Qui me donnera les ailes de la colombe, et je volerai, et je me reposerai (1) ! »

Nous montons l'allée qui contourne le jardin. Notre-Dame de Consolation a quitté sa modeste chapelle ; mais : « il n'y a terre si étrangère, exil si lointain où l'on ne puisse rencontrer Marie, comme Jésus, au détour de la voie douloureuse (2) ; » là-bas, comme autrefois dans leur pieux asile, la bonne Vierge console nos chères exilées.

Arrivées au tunnel, les arbres du berceau, coupés et abattus, nous barrent le passage, il nous faut revenir sur nos pas.

Devant l'une des grottes, aménagées par la piété des recluses dans les murs du jardin, trois chrysanthèmes ont fleuri, nous les cueillons. Ce sont les fleurs du souvenir, les fleurs du deuil et des tombeaux ; fasse Dieu que nous ne les ayons pas cueillies sur une tombe !

Avant de sortir, nous nous arrêtons un instant au pensionnat. C'est ici que nous avons appris à aimer nos Mères, que nous avons goûté leurs leçons, subi l'entraînement de leurs exemples et le prestige de leurs vertus. Ces chères éducatrices, revêtues de l'habit religieux, où sont-elles ? La neutralité de l'école officielle a remplacé leur ensei-

(1) Verset des psaumes gravé sur le socle de la croix élevée dans le cimetière.

(2) L'abbé Perreyve.

gnement chrétien. Où est le Christ qui recevait nos prières, présidait à nos études et à nos jeux, gardait notre sommeil ?...

Mais que dis-je ! Nos vaillantes Ursulines, courbant la tête sous l'orage, ont-elles trahi leur passé ?... Non ! « Leur fermeté d'âme, leur esprit « surnaturel les ont élevées en dehors du cloître, « sur les chemins du monde et sous les livrées du « siècle, aux plus hautes vertus religieuses, leur « vengeance a consisté à donner à leur apostolat « une forme nouvelle et une efficacité plus grande, « sans déchoir de la grâce de leur vocation et de la « divinité de leur vie (1) ».

Il faut sortir, cependant, si nous voulons, en cet après-midi de novembre, sous ce pâle soleil, qui souligne, plus qu'il ne l'atténue, la mélancolie de cette demeure à l'abandon, compléter notre pèlerinage, et visiter la portion des jardins dont le tunnel obstrué nous a interdit l'accès.

Nous y pénétrons par le chantier d'une nouvelle gendarmerie, édifiée avec les matériaux des bâtiments conventuels démolis. Après avoir jeté un coup d'œil navré sur le fouillis de ronces et de plantes enchevêtrées qui fut l'île de Patmos — ermitage dédié à saint Jean l'Évangéliste loqueté vainement à la porte de la gracieuse chapelle, dont les lambris portaient le chiffre de sainte Anne, nous quittons ce lieu profané, secouant sur le seuil la poussière de nos chaussures.

Nos cœurs battent, nos yeux sont humides, nos lèvres murmurent avec le Barde (2) :

(1) Monseigneur Morelle : lettre préface pour la seconde édition de la Révérende Mère Sainte-Emilie.

(2) Théodore Botrel.

O Proscripteurs ! que je vous plains !
 Vos cœurs d'un fol orgueil sont pleins,
 Ivres du triomphe de l'heure ;
 Mais où serez-vous demain ?
 Que Dieu vienne à lever la main,
 Vous passez, lui seul demeure.

Les démolisseurs, malgré leur acharnement, n'ont pu atteindre que la partie matérielle de l'œuvre des Ursulines ; l'autre, celle de l'éducation chrétienne de la jeunesse, dont ils n'avaient que trop bien compris la portée, puisque c'est elle qui a déchaîné leur haine anti-religieuse, il n'était pas en leur pouvoir de l'anéantir. On ne chasse pas Dieu des cœurs et des consciences comme on le chasse des lois. Les élèves du couvent de Quintin n'ont point abdiqué les principes de leur éducation : elles ont conservé leur foi, leur piété, leur modestie. Au sein d'une génération qui s'émancipe de ses devoirs et court après le plaisir, elles sont restées les anges gardiens du foyer et les apôtres de la vertu. Leur action dans la famille et dans la société, continue celle des Ursulines, fondées à une époque de crise religieuse, pour raffermir la foi chancelante, par la douce et pénétrante influence de la femme chrétienne.

L'acte des proscripteurs n'en est pas moins arbitraire et criminel, il n'en viole pas moins la justice et le droit. Depuis dix-neuf ans les religieuses du monastère de la Sainte Famille sont dépossédées de leur bien. Ces dix-neuf ans de jouissance illicite, — doublés on peut le dire par les angoisses et les deuils de la guerre — l'oubli volontaire des uns, l'indifférence égoïste des autres, semblent avoir, aujourd'hui, confirmé dans leur spoliation les acquéreurs du domaine de nos

chères éducatrices. Ce triomphe, qui attriste leurs amis, n'est rien moins qu'assuré.

Ouvrons les psaumes : « Ceux-là qui font gratuitement le mal seront confondus (1) » s'écrie le Roi-Prophète, « lorsque Dieu se lèvera pour exercer son jugement, pour sauver les humbles (2) ».

Hier encore, qui se souvenait de la Pologne, quelle voix s'élevait pour la défendre ? Sa cause n'intéressait plus ! Or Dieu a pris en main cette cause abandonnée, la Pologne a recouvré son indépendance, une grande injustice a été réparée.

Pendant la guerre, la communauté de Quintin a servi à la fois d'ambulance, — nous en avons dit un mot — et de caserne. En dernier lieu, la caserne a reçu un régiment de l'armée polonaise. Le drapeau de la Pologne, libre enfin après tant d'années de servitude, a flotté sur les murs du couvent confisqué, partagé, morcelé comme cette nation le fut jadis.

Dieu a-t-il permis ce rapprochement pour confirmer en nous l'espérance de voir un jour ces ruines se relever, ce désert s'animer, et d'entendre chanter, dans la chapelle restaurée, le *Te Deum* de l'action de grâce et de la résurrection ?

Comment ne pas y penser, nous, qui savons que sa Toute-Puissance « délivre le faible des mains du fort, le faible, qui n'a personne pour l'assister (3) ».

Quintin, 19 Mars 1923.

(1) Psaume XIV.

(2) Psaume LXXVI.

(3) Psaume LXXI.

APPENDICE (1)

Par le mariage de Jeanne-Guillemette Chassin du Parc avec Louis-Vincent Le Gonidec de Kerhallic, la famille Chassin se trouvait alliée au Révérendissime Père Aimé Bascher de la Villéon, autrement dit le Père Aimé de Lamballe, en souvenir des origines de sa famille paternelle, général de l'Ordre des Capucins de 1764 à 1773.

Le R. P. Aimé naquit au manoir du Chesne, en Bréhand-Moncontour, de Louis Bascher de la Villéon, et de Jeanne Le Gonidec de Kerhallic, dont le contrat de mariage avait été dressé à Quintin, le 26 janvier 1695.

Parvenu jeune encore aux premières charges de son Ordre, le Père Aimé passa une grande partie de sa vie à Rome. Ses relations à la cour pontificale l'aidèrent à obtenir pour Lamballe le corps d'un jeune martyr, saint Amateur, découvert dans les fouilles opérées activement alors dans les catacombes.

A ce corps saint, le Révérendissime Père joignit plusieurs autres reliques insignes, qu'il partagea entre les Ursulines de Lamballe, où se trouvait l'une de ses parentes, la Mère Marie des Anges, et Quintin, ville natale de sa mère.

(1) Voir page 141.

Ces restes précieux arrivèrent en Bretagne au mois d'avril 1762. Lamballe fit une réception grandiose à son nouveau Protecteur. Quintin n'accueillit pas avec moins de respect et d'enthousiasme le chef du Martyr anonyme, qui allait devenir, sous le vocable de saint Aimé, en souvenir de son illustre donateur, le second patron de notre cité.

Au milieu d'une foule nombreuse, accourue de tous les environs, les Saintes Reliques parcoururent les rues pavées de la ville, et Dieu affirma par un miracle la puissance de Celui qui avait jadis confessé la foi du Christ devant les bourreaux. La tradition rapporte, qu'au passage de la procession, une femme, qui n'avait pas marché depuis des années, se trouva subitement guérie.

Neuf ans plus tard, le Révérendissime Père vint en Bretagne visiter ses parents et les communautés de son Ordre. De grands honneurs l'attendaient le long de sa route. Quintin, comme Lamballe, Dinard, Saint-Malo, etc., se mit en fête pour le recevoir.

On lira sans doute avec intérêt, le curieux récit de cette réception, extrait du livre de Raison de M. Chassin du Parc (1) :

« Le Révérendissime Père Aimé de l'Amballe, est un Bascher, dans son nom, frère de feu Madame de Boismartin, Hamon, né dans une maison nommée le Chesne, dans la lande de Saint-Malo, à une lieue de Moncontour, général des Capucins, est venu à Quintin ce jour, 28 janvier 1771, et en est reparti le 31.

« La communauté fut le voir, et tous les corps,

(1) Nous respectons le style et l'orthographe.

« il arriva sis en cabriolet, précédé de la maré-
 « chaussée de Quintin. On aurait dû aller au
 « devant de lui par députation et mettre la mi-
 « lice bourgeoise sous les armes ; mais on ne le
 « fit pas, attendu que le sieur Géry, faisant les
 « fonctions de maire, prétextait un voyage, et per-
 « sonne n'y crut, en quoi il eut tort. On se contenta
 « seulement de faire tirer quelques Boîtes quand
 « il entra en ville vers les huit heures du soir. On
 « sonna toutes les cloches de toutes les églises et
 « chapelles, et le lendemain, il alla dire la messe à
 « Saint Aimé. Les chanoines et les carmes l'allè-
 « rent chercher chez Mademoiselle Boismartin, la
 « croix levée, et le conduisirent sous le dais à la
 « collégiale, d'où, après sa messe, il fut conduit
 « dans le même ordre chez mon neveu Le Gonidec,
 « où il mangea tout le jour en grande compa-
 « gnie.

« C'est le seul général d'ordre français qu'on ait
 « vu, et on dit que les Malouins ont trouvé sur
 « leurs registres qu'il y avait cent cinquante ans
 « qu'il n'était venu de généraux d'Ordres en Bre-
 « tagne.

« Les prêtres de Saint Thurian ne se rendirent
 « pas avec les autres, disant qu'ils n'avaient pas
 « été convoqués, mais c'était un spécieux prétexte
 « pour pallier leur démarche, qui n'a été approu-
 « vée de qui que ce soit..... »

Comparée à celles qui l'attendaient à Saint-Malo,
 Dinard et Saint-Servan, cette réception du Révé-
 rendissime Père à Quintin, fut cependant modeste.
 Dans une lettre adressée à un ami de Lamballe,
 un Malouin raconte en ces termes l'arrivée et le
 séjour du Père Aimé dans son pays.

« Saint-Malo, le 15 février 1771.

« MON AMI,

« Tes lettres me font tant de plaisir que, quoi-
 « qu'il y eût peu de temps que tu m'eus donné cette
 « satisfaction, j'étais déjà ennuyé de ton silence, et
 « j'avais la plume en main pour t'en faire des
 « reproches, lorsque ta dernière m'est parvenue,
 « par laquelle tu me fais un détail circonstancié et
 « très agréable de ce qui s'est passé dans ta ville à
 « l'occasion de l'entrée qui y a faite ton concitoyen,
 « le Révérendissime Père Général des Capucins.

« Je ne puis mieux t'en témoigner ma reconnais-
 « sance qu'en te faisant une relation exacte de ce
 « que l'on a fait à Saint-Malo et à Saint-Servan
 « pour le même sujet ; mais, je te prie, accorde
 « moi un peu ta commisération ordinaire, car tu
 « sçais le proverbe : « *Non licet omnibus adire*
 « *Corenthum.* » J'entre en matière.

« Mercredi 13 de ce mois, vers les deux heures
 « après-midi, son Excellence arriva à Dinard, où
 « Messieurs Dubos Magnon et Closdoré, son beau-
 « frère, l'attendaient depuis dix heures du matin,
 « dans une chaloupe magnifiquement équipée, elle
 « était armée de huit pièces de canon de fonte, et
 « montée par un capitaine et huit rameurs, tous
 « habillés en veste écarlate, à revers et parements
 « de velours noir galonnés en argent, avec des
 « bonnets semblables garnis au devant de plaques
 « de velours aussi galonnés.

« Aussitôt qu'on aperçut son Excellence, Mon-
 « sieur Dubos fit faire une décharge de son artille-
 « rie, ensuite se fit mettre à terre avec M. de Clos-
 « doré pour le saluer. Elle était accompagnée de

« M. de Boismartin, son neveu, ils les saluèrent,
 « lui firent un compliment des plus polis, et les
 « prièrent de s'embarquer dans leur chaloupe.
 « Plusieurs religieux capucins, à la tête desquels
 « était le Révérend Père Provincial, pressés par le
 « désir de voir et de saluer leur illustre Général,
 « s'étaient aussi fait passer à Dinard : la joie, l'air
 « de contentement qu'on remarquait sur leurs
 « visages, fut pour le grand nombre de peuple qui
 « s'y était assemblé de toutes parts, un spectacle
 « des plus agréables, et tout à la fois des plus tou-
 « chants.

« Après quelques moments marqués au coin de
 « la politesse la plus belle, on conduisit son Excel-
 « lence à la chaloupe de M. Dubos, qui fit une
 « seconde décharge de son artillerie. Son Excel-
 « lence s'embarqua avec les messieurs qui l'ac-
 « compagnaient, le Révérend Père Provincial et
 « trois autres religieux, les autres entrèrent dans
 « le canot de la chaloupe et dans deux bateaux
 « disposés à cet effet. La Patache de MM. les Em-
 « ployés des Fermes du Roi se distingua par ses
 « évolutions et les différentes décharges qu'elle fit
 « en l'honneur de la petite mais brillante flotte.

« L'ardeur des rameurs favorisa le désir des
 « Maloins qui attendaient avec impatience l'arri-
 « vée de son Excellence. Elle parut enfin, et ce fut
 « à la cale de la Porte de Dinard que M. Le Breton,
 « maire de Saint-Malo, accompagné de MM. les
 « Echevins, précédés de leur hérault d'armes et
 « des halbardiers, la reçut de la manière la plus
 « polie et la plus respectueuse ; les plus distingués
 « de la ville et le peuple qui concouraient comme
 « l'envie à rendre plus célèbre l'entrée dans leur
 « ville au premier Général français et breton de

« l'Ordre des Capucins, en ont donné en cette cir-
 « constance des marques éclatantes.

« Ce fut au milieu d'un cortège si pompeux que
 « le Révérendissime Père monta à la cale de la
 « Porte de Dinard, mais ayant aperçu dans la foule
 « M. l'abbé de la Fontaine, son ancien ami, et que
 « tu connais pour un homme d'un mérite distin-
 « gué, son Excellence quitta tout à coup son éléva-
 « tion, fendit la presse, lui tendit les bras et l'em-
 « brassa avec une joie qui marquait la confiance
 « et la sincérité de son amitié, Enfin son Excel-
 « lence arriva à la Porte de Dinard, où MM. les
 « officiers de garde l'attendaient avec leur troupe,
 « ils lui présentèrent les armes, et les tambours
 « battirent aux champs, quatre chaises à porteurs
 « suivirent la marche qui dirigeait ses pas vers
 « l'hôtel de M. des Guimerais Vincent, Père Syndic
 « des Capucins.

« Au passage de son Excellence près de la
 « Grand'Porte on fit une décharge de onze pièces
 « de canon. Arrivée à l'hôtel, M. des Guimerais la
 « conduisit dans un superbe appartement où s'était
 « assemblée une illustre et nombreuse compagnie.
 « M. l'abbé Nonail, Grand-Chantre et Grand-
 « Vicaire, y salua le Révérendissime Père, les
 « différents ordres s'y présentèrent et lui firent
 « des compliments.

« M. le Maire parla le premier ; comme je ne
 « doute pas que son compliment ne soit rendu
 « public, parce qu'il mérite de l'être, je n'en dirai
 « rien, M. l'abbé de la Villepépín, doyen de l'église
 « cathédrale, député par sa compagnie avec deux
 « autres membres parla ensuite, et le fit avec une
 « onction et une cordialité qui touchèrent tous les
 « cœurs. Ensuite, se présenta le R. P. Prieur des

« Bénédictins qui, dans un latin élégant et un style
 « soutenu et énergique, fit un très bel éloge des
 « vertus de son Excellence. Le R. P. Gardien des
 « Récolets de St-Servan parla aussi et fut écouté
 « avec plaisir, il fut applaudi et avec justice par
 « tous les connaisseurs. MM. Lorin, sénéchal et de
 « Launay, lieutenant général de l'amirauté, firent
 « briller dans leurs discours cette éloquence et ce
 « génie rare qui leur sont naturels, et eurent à
 « juste titre les mêmes applaudissements que les
 « premiers.

« Le Révérendissime Père répondit à tous les
 « éloges d'une manière aisée, et avec cet air de
 « douceur, de politesse et d'affabilité qui l'a
 « toujours caractérisé. Le chapitre de l'église
 « cathédrale et la maison de ville firent à son
 « Excellence les présents de pain et de vin qui sont
 « d'usage lorsque les Grands entrent dans leur
 « ville.

« Les compliments finis, le Révérendissime Père
 « fut conduit au château, qui le salua par une
 « décharge de onze pièces de canon. M. Scott, ce
 « digne citoyen, lieutenant de sa majesté, et tous
 « les autres officiers de la garnison, qui avaient
 « fait mettre leurs troupes sous les armes, reçurent
 « son Excellence avec distinction et de la manière
 « la plus gracieuse. M. Scott la complimenta avec
 « cet air de noblesse, de franchise et de bonté que
 « toi et tout le monde lui connaissent. Après
 « quelques moments passés dans les témoignages
 « de politesse, que l'on se donnait réciproquement,
 « son Excellence sortit du château, qui la salua de
 « nouveau par une décharge de onze pièces de
 « canon, elle entra dans une chaise à porteurs, le
 « R. P. Provincial dans une autre et se rendirent

« au bord de la mer où MM. Dubos et Closdoré les
 « attendaient dans leur chaloupe et ils s'y embar-
 « quèrent.

« Tu vois, mon ami, qu'on n'a rien négligé à
 « Saint-Malo, pour rendre pompeuse l'entrée qu'y
 « a faite son Excellence, mais Saint-Servan ne s'est
 « pas moins distingué. Lorsqu'on y eut débarqué,
 « la maréchaussée vint la prendre pour la conduire
 « à son couvent. On fit sur la place du Naïs une
 « décharge de vingt-cinq pièces de canon, toutes
 « les cloches des différentes églises sonnèrent, le
 « régiment royal des Vaisseaux, que le commandant
 « avait fait mettre sous les armes, formant deux
 « lignes parallèles depuis la place du Naïs jusqu'au
 « couvent des Capucins, la troupe, bayonnette au
 « bout du fusil, présenta les armes à son Excellence,
 « les drapeaux de MM. les Officiers la saluèrent,
 « tous les instruments de musique et les tambours
 « de ce régiment s'acquittèrent au mieux de leur
 « partie.

« Ce fut dans cet ordre et au milieu d'un peuple
 « nombreux que son Excellence, toujours accom-
 « pagnée de MM. Dubos et Closdoré et de
 « Boismartin, auxquels se joignirent les plus
 « notables de Saint-Servan, arriva près du couvent
 « des Capucins, où ses religieux l'attendaient
 « sous leur croix. Le R. P. Gardien, à la tête de sa
 « communauté, fit à sa Révérendissime Paternité
 « un compliment qui fut écouté avec attention et
 « applaudi avec justice. Son excellence y répondit
 « d'une manière qui en relevait l'élégance et la
 « bonté. Le R. P. Gardien lui présenta l'étole pour
 « lui marquer sa soumission et celle de ses
 « religieux. On entonna le *Te Deum*, et la commu-
 « nauté conduisit processionnellement son digne,

« excellent et très aimé Général auquel les officiers
 « des grenadiers et leur troupe, qui formaient une
 « ligne près l'Eglise des Capucins, lui firent les
 « saluts accoutumés. M. le Commandant avait fait
 « mettre une garde à la porte du couvent, mais son
 « Excellence pria qu'on la retirât. La cérémonie
 « finie dans l'église, M. le Commandant et tous les
 « officiers vinrent saluer le Révérendissime Père
 « dans sa chambre, son Excellence les reçut d'une
 « manière si polie et si aimable que tous ces
 « messieurs en furent enchantés.

« Pendant le temps qui s'écoula dans les
 « différentes marches et dans les endroits où son
 « Excellence entra et s'est arrêtée, je l'ai toujours
 « examinée attentivement, et j'ai remarqué en elle,
 « malgré les années et les infirmités qu'elle a, une
 « figure des plus gracieuses, accompagnée de bonté
 « et d'humilité, néanmoins un air grand, noble et
 « majestueux, avec des yeux qui annoncent la
 « vivacité de son esprit, enfin je vis par toutes ses
 « manières d'agir et de parler que le sang noble de
 « ses ancêtres coule dans ses veines et qu'il est
 « vrai Breton.

« Enfin, le lendemain 14 de ce mois, tous les
 « ordres de la ville vinrent successivement et en
 « cérémonie visiter son Excellence. La ville a
 « chargé son médecin et son chirurgien de lui faire
 « tous les jours les visites nécessaires pour une
 « incommodité qu'elle a à la jambe. Le concours
 « continu des plus distingués du pays au couvent
 « des R. P. Capucins, depuis qu'elle y est entrée
 « fait voir combien son Excellence y est aimée,
 « honorée et chérie.

« Voilà, mon ami, a peu près les honneurs qu'on
 « a rendu à son Excellence et je crois qu'elle les

« mérite par rapport à la place éminente que le
 « R. Père remplit si dignement, à sa bonté et à ses
 « vertus. Je désirerais que tu en eusses été témoin,
 « car tout y était intéressant, tout y était curieux
 « et digne d'attention, sans confusion, sans trouble
 « et dans la plus parfaite unanimité. N'en sois pas
 « surpris, c'étaient tous les cœurs réunis des
 « généreux Malouins qui avaient ordonné la fête.
 « Je suis, etc. »



TABLEAU DES MAISONS D'URSULINES ÉTABLIES EN BRETAGNE

Ce tableau des nombreuses et rapides fondations effectuées en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles par les Ursulines et relevées en partie après la Révolution, permettra au lecteur de mieux juger, dans son ensemble, des services rendus à notre chère Province par l'Ordre de Sainte-Angèle. C'est dans cette pensée que nous le plaçons sous ses yeux.

Congrégation de Paris (1).

† Monastère de Rennes, 1617, issu directement de Paris.	}	† Saint-Malo... 1622. Ploërmel... 1624. † Fougères... 1626. Le Faouët.. 1658. Redon..... 1674.	}	† Pontivy..... 1633. Hennebont.. 1641. † Musillac. Châteaugiron. 1805.	}	Carhaix... 1644.
---	---	--	---	---	---	------------------

Congrégation de Bordeaux.

Fondations du Monastère de Laval, issu directement de Bordeaux.	}	Dinan..... 1621	}	† Saint-Brieuc. 1624. Tréguier.... 1625.	}	Lamballe... 1637. † Lannion... 1659. Vannes.... 1627. St-Pol-de-Léon. 1629. † Landerneau. Morlaix... 1638. † Lesneven. Quimperlé.. 1652. † Guingamp.. 1654. † Hédé..... 1666. Quintin.... 1707.
Fondation du Monastère de Saumur, directement issu de Bordeaux.	}	Vitré..... 1679. Nantes..... 1627.	}	† Josselin... 1646. † Ancenis.... 1642. † Châteaubriant. 1643. † Guérande... 1644.	}	

Congrégation de Lyon.

Monastère de Moulins, en Bourbonnais, issu directement de Lyon.	}	Quimper... 1623.	}	† Pontcroix... 1652.
---	---	------------------	---	----------------------

(1) Les Communautés dont le nom est précédé d'une † ne se sont pas rétablies après la grande Révolution.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
APPROBATIONS, PRÉFACE, AVANT-PROPOS.....	1
CHAPITRE I ^{er} . — Etat de la Société au xvi ^e siècle. — Sainte Angèle Mérici, sa jeunesse, elle fonde son Institut, sa mort. — Légende de sainte Ursule. — Saint Charles Borromée et les Ursulines	1
CHAPITRE II. — Françoise de Bermond, sa jeunesse. — Premières Ursulines associées. — Le Père Romillon et le vénérable Césars de Bus. — L'Isle-sur-Sorgue. — Aix. — Madame de Forbin de la Fare. — Mesdames Acarie et de Sainte-Beuve. — Congrégation de Paris. — Le cardinal de Sourdis. — Congrégation de Bordeaux. — Les Révérendes Mères de Cazères et de la Mercerie. — Les premières pensionnaires des Ursulines.....	11
CHAPITRE III. — Fondation de Laval. — Etat de la Bretagne au commencement du xvii ^e siècle. — Fondation de Dinan et de Tréguier. — Anne de la Rivière. — Sa famille. — Sa jeunesse, ses maîtresses, les Ursulines de Tréguier. — Sa profession religieuse. — Sous le nom de Mère Anne-de-la-Conception, elle prend part à la fondation de Lannion. — Les premières Ursulines de Lannion, ses compagnes. — Ses rapports avec le P. Vincent Huby et M. Boudon, archidiacre d'Evreux. — Son premier séjour à la Communauté de Saint-Charles de Saint-Brieuc. — Quelques souvenirs sur ce monastère et sur ses religieuses.....	37
CHAPITRE IV. — La Révérende Mère Anne de la Rivière nommée supérieure du couvent de Rennes. — Son passage à Quintin. — Ce qu'était alors cette petite ville. — Arrêt de la Révérende Mère à Saint-Brieuc. — Elle forme le projet de la fondation de Quintin. — Encouragements du Bienheureux Grignon de Montfort. — Lettre à Madame la Maréchale de Lorges. — La Mère de la Rivière rentre à sa maison de Tréguier. — Son retour à Saint-Brieuc. — Sa	

première visite à Quintin. — Arrivée des Ursulines dans cette ville le 5 mai 1707. — Elles s'établissent provisoirement rue Saint-Thurian. — Achat d'un terrain près de la chapelle Saint-Yves, premières constructions du monastère, 1711. — Mgr Louis de Frétat de Boissieux, évêque de Saint-Brieuc. — Madame la maréchale de Lorges..... 63

CHAPITRE V. — Le monastère de Quintin dédié à la Sainte Famille. — La vierge Marie supérieure de la Maison. — La Révérende Mère de Trolong de Saint-Alexis. — Vertus de la Révérende Mère Anne-de-la-Conception. — Elle retourne à la communauté de Tréguier. — Sa mort. — La Révérende Mère Marie-de-l'Incarnation du Louet, ses vertus. — Elle érige la Congrégation de Notre-Dame de Miséricorde. — Ses travaux. — Sa mort. — Mort de la Mère Marie-Joseph de la Courneuve. — En 1853, découverte providentielle des restes de ces deux religieuses..... 87

CHAPITRE VI. — Election de la Révérende Mère Marie-de-la-Croix de Belle-Isle de Châteaucroc. — Ses vertus. — Placet de la Communauté de Ville. — Obtention des lettres patentes. — Donation du duc de Lorges. — Fondations pieuses. — Confréries des Saints Cœurs de Jésus et de Marie. — Messire Landois, premier aumônier de la communauté. — Messire des Madrès..... 103

CHAPITRE VII. — Le jardin mystique. — Mère Marie-de-Jésus, Elisabeth Kermar de Boischâteau. — Françoise Kermar de Boischâteau, Mère Sainte-Reine. — Marie-Anne Kermar de Boischâteau, Mère Sainte-Pélagie. — Mère Claude-Renée de Kervisio. — Mère Marie-de-l'Incarnation, Catherine Le Convert. — Mère Françoise-Angélique Priat de Saint-Ambroise. — Mère Jeanne-Ursule Henry de Sainte-Agathe. — Mère Cécile de la Godelle et l'autel de la Providence. — Mère Sainte-Ignace Phelipot. — Mère Marie Launay de Sainte-Angèle. — Mère Sainte-Rosalie Jocet de la Vieuville. — Mère Jeanne-Elisabeth Limon. — Mère Sainte-Angèle Morin de Bellevue. — Mère Marie-Charlotte Le Frotter. — Mère des Grands-de-Jésus Le Roy. — Etat florissant du Pensionnat. — Manuel d'une pensionnaire de Quintin. — Ce qu'il est dit de la bienséance. — Conseils de Bossuet aux Ursulines de Meaux. — Mère Hélène de Saint-Augustin, fondatrice des Ursulines de Meaux. — La vénérable Mère Marie-de-l'Incarnation, fon-

datrice des Ursulines de Québec. — Les Ursulines à la Nouvelle-Orléans. — Mère Sainte-Ursule l'Emusé. — Mère Marie-des-Anges Le Frotter. — Mère Saint-Charles Desmars. — Mère Marie-Céleste Chassin..... 114

CHAPITRE VIII. — Mère Sainte-Elisabeth Suasse de Kervégan, supérieure. — Les Mères Saint-Ambroise, Hélène-de-la-Croix, Sainte-Elisabeth Suasse de Kervégan. — Suppression des vœux monastiques. — Profession de Madeleine Suasse de Kervégan, dite de Sainte-Elisabeth. — Pétition adressée par les Ursulines au conseil municipal. — Club des amis de la Constitution. — Constitution civile du clergé. — Les amis de la constitution attirent l'attention de la municipalité sur les religieuses. — Fermeture des chapelles. — M. Vingot, chapelain. — Mort de Mère Marie-Constance. — Discours du club. — Visite domiciliaire aux Ursulines. — Dispersion des religieuses. — Serment « liberté-égalité ». — Réquisitoire de l'agent national. — Arrestation des Ursulines. — Souffrances de leur détention. — Leur mise en liberté. — Leur détresse. — Enlèvement des cloches. — Pétition des habitants du quartier de Saint-Thurian. — La communauté transformée en maison d'arrêt. — Régime des prisonniers. — La communauté sert de caserne puis de dépôt pour la réquisition des grains..... 144

CHAPITRE IX. — L'instruction publique sous la Révolution. — On ouvre des écoles primaires à Quintin. — Les Quintinains réclament leurs églises. — Les Ursulines rentrent dans leur communauté. — Elles ouvrent une école. — Le Directoire et l'enseignement religieux. — Des commissaires visitent les classes des Ursulines. — Bien opéré par les religieuses. — M. Souvestre, curé-doyen de Quintin. — M^{re} Caffarelli, évêque de Saint-Brieuc. — Départ des Ursulines. — Les Mères Sainte-Mélanie et Sainte-Elisabeth de Kervégan s'agrègent à la communauté de Quimperlé. — Retour de la Mère Sainte-Pélagie à Quintin. — Restauration du monastère. — Mère Saint-Alexis Saliou. — Mère Saint-Paul Abeguillé. — Madame Mainville. — Mère Sainte-Félicité Bonamy. — Elle est élue supérieure. — Rénovation solennelle des vœux. — M. Duval, aumônier des religieuses. — Premières novices. — Ouverture des classes et du pensionnat. — Rappel de la Mère Sainte-Elisabeth de Kervégan. — Les Mères Marie-Joseph et Euphrasie Perreux. —

Mère Marie-Aimée Caro. — Fête de la canonisation de sainte Angèle.....	176	
CHAPITRE X. — La Révérende Mère Sainte-Emilie de Jaulin.		
— Construction de l'externat. — Mère Sainte-Anastasie Le Breton de la Touche. — Mère Marie-Rose Hellart. — Développement des études. — Mlle Folleville sollicite l'entrée du noviciat et devient la Mère Sainte-Aurélie. — Mère Saint-François de Sales de Boispéan. — Mère Saint-Stanislas Le Bourgeois. — Mère Marie-Céleste Hervé Dupenher. — Fondation d'ateliers pour les enfants pauvres. — M. l'abbé Le Sage. — Sœur Marie-Claire Robart. — Sœur Saint-Raphaël Maffart. — Sœur Saint-Michel Menguy.	205	
CHAPITRE XI. — La Révérende Mère Cœur-de-Marie Hervé-Dupenher. — Mère Marie-Aimée Piquet. — Mère Saint-Louis-de-Gonzague Ollitrault Kerivallan.....		227
CHAPITRE XII. — Mère Marie-Geneviève Rault. — « Mon dernier Cantique ». — Mère Saint-Jean Berchmams Allinger. — Mère Marie-Emilienne Rogerie. — Mère Marie-du-Crucifix Georgelin. — M. l'abbé Le Fèvre. — Mère Marie-de-l'Incarnation Le Cerf.....		249
CHAPITRE XIII. — L'œuvre de l'éducation des Ursulines de Quintin. — Mère Marie-Angèle Pléven. — Mère Saint-Vincent-de-Paul Blivet. — Mère Sainte-Euphrasie Ropert. — Révérende Mère Saint-Jean-l'Évangéliste Veillet-Dufrêche. — Les fêtes du pensionnat. — Première visite de Mgr Fallières au couvent. — Mère Saint-Augustin Perrin. — Mère Sainte-Angèle Le Gac de Lansalut.....		271
CHAPITRE XIV. — Mère Marie-Joseph Blivet. — Départ des Ursulines, octobre 1904. — Quelques religieuses hospitalisées au couvent. — La guerre, l'ambulance. — Mort de la Mère Marie-Joseph. — Quelques paroles prononcées à ses obsèques par M. Houdu, curé-doyen de Quintin. — Visite à un couvent spolié. — Conclusion.....		310
APPENDICE.....	342	
Tableau des maisons d'Ursulines établies en Bretagne..	352	